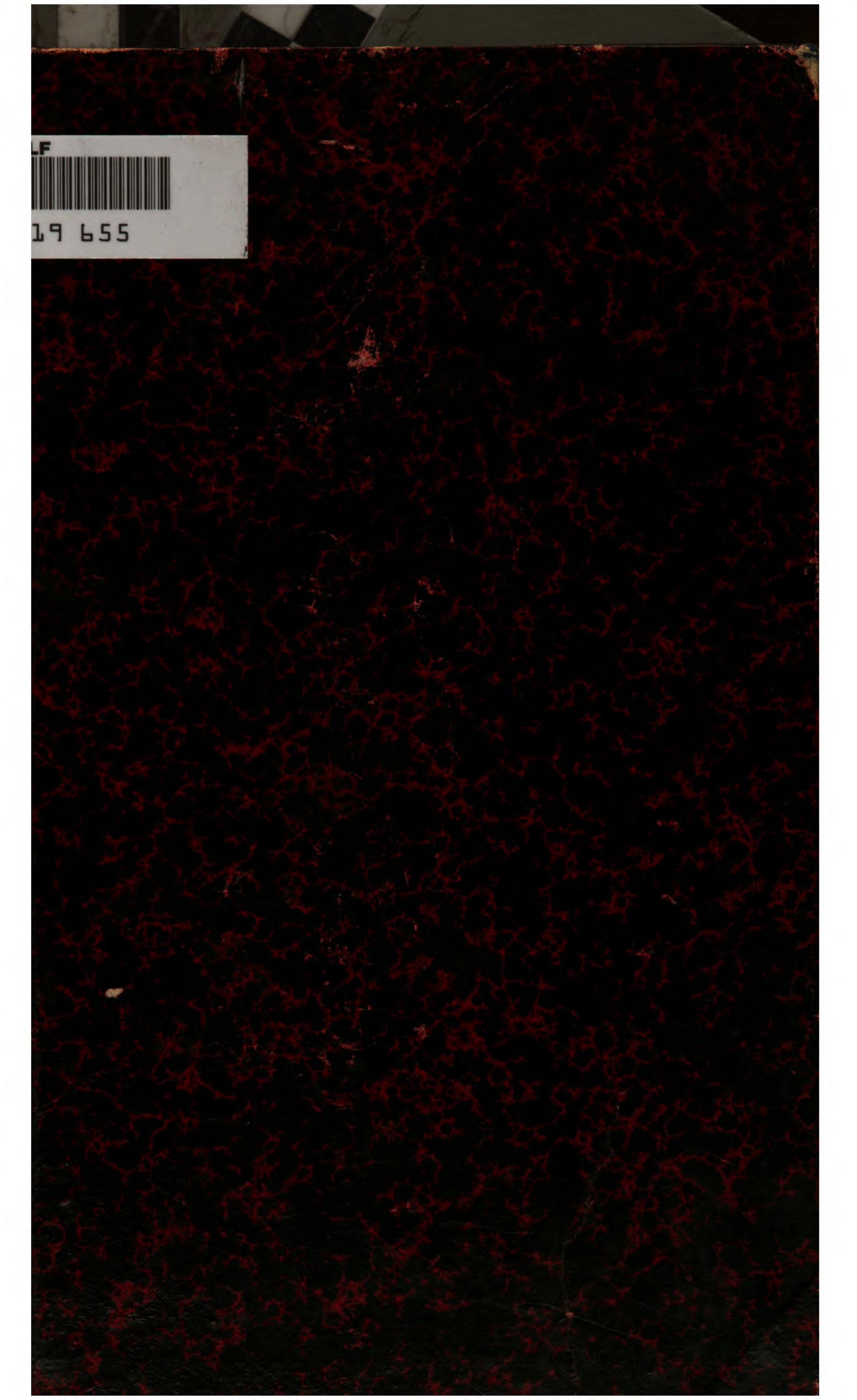
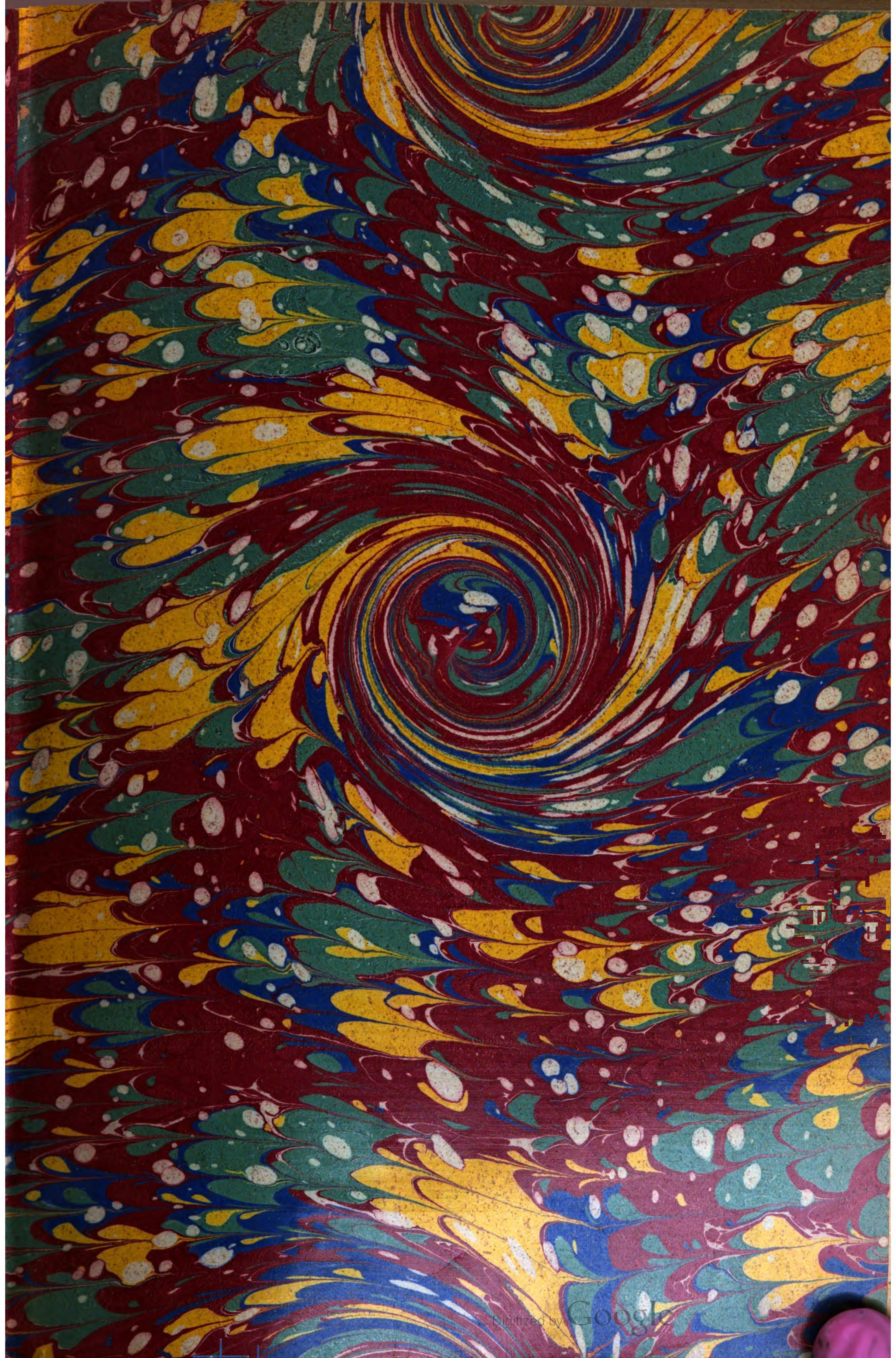

LF
19 655



BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA



4

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

POUR L'ÉTUDE

DE L'HISTOIRE & DES ANTIQUITÉS

DE LA FLANDRE.

LIIIe VOLUME DE LA COLLECTION

ANNÉE 1903

BRUGES
IMPRIMERIE DE LOUIS DE PLANCKE.
1903.

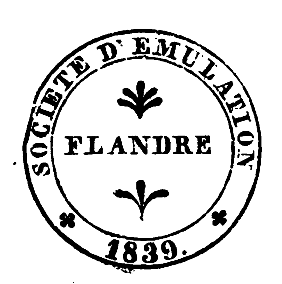
N° 8

P.r Le Président,

H. Rommel.

Le Secrétaire,

Léon De Foere



LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

POUR L'ÉTUDE DE

L'HISTOIRE ET DES ANTIQUITÉS

DE LA FLANDRE.

Membres effectifs.

MESSIEURS :

1. Le baron MAURICE DE MAERE D'AERTRYCKE, ancien officier de cavalerie, adjoint d'État-Major, membre de la société d'histoire et d'archéologie de Gand, et de la société d'archéologie de Bruxelles, au château d'Aertrycke.
2. ALFRED RONSE, ancien membre de la Chambre des Représentants, échevin de la ville de Bruges, officier de l'Ordre de Léopold, MEMBRE DU COMITÉ.
3. L'abbé JULES CLAERHOUT, directeur des écoles catholiques, membre de la Société d'archéologie, de la Société d'anthropologie et de la Société scientifique de Bruxelles, du *Verein für Niederdeutsche Sprachforschung* à Hambourg, à Pitthem.
4. EDOUARD HOUTART, docteur en philosophie et lettres, avocat, au château de Monceau-sur-Sambre.
5. JULES BROUCKAERT, chevalier de l'Ordre de Léopold, décoré de la croix civique de 1re classe, président du Mont de Piété, administrateur du bureau de bienfaisance de Courtrai, bibliophile, à Courtrai.
6. Le chanoine ARTHUR DE SCHREVEL, licencié en théologie, secrétaire de l'évêché, à Bruges, MEMBRE DU COMITÉ.
7. J. EUTING, conservateur en chef de la bibliothèque universitaire et régionale, à Strasbourg.
8. LOUIS GILLIODTS-VAN SEVEREN, docteur en droit, membre de la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique et de la Commission royale d'histoire, conservateur des archives de la ville de Bruges, chevalier de l'Ordre de Léopold, à Bruges, MEMBRE DU COMITÉ.

Messieurs :

9. Le baron Arthur SURMONT de VOLSBERGHE, sénateur, ancien ministre de l'Industrie et du Travail, commandeur de l'Ordre de Léopold, à Ypres.

10. Jean van RUYMBEKE, bibliophile, membre correspondant de la Commission royale des monuments, bourgmestre d'Oedelem.

11. Le baron Ernest van CALOEN, docteur en droit, décoré de la Croix de Léon XIII « Pro Ecclesia et Pontifice », échevin, à Bruges.

12. Le baron François BETHUNE, professeur à l'Université catholique de Louvain.

13. L'abbé Henri CLAEYS, membre de l'Académie royale flamande, curé de Saint-Nicolas, à Gand.

14. Maurice HAECK, à Harlebeke.

15. L'abbé comte van den STEEN de JEHAY, à Bruges.

16. Julien van CALOEN de BASSEGHEM, chevalier de l'Ordre de Léopold, membre de la Commission administrative des Hospices civils, à Bruges.

17. Le baron Charles GILLÈS de PÉLICHY, avocat, docteur en sciences morales et historiques, docteur en sciences politiques et sociales, membre de la Chambre des Représentants, membre de la Société archéologique de Namur, à Bruges.

18. Le chanoine Ad. DUCLOS, membre-fondateur de la Gilde de S. Thomas et S. Luc, membre d'honneur et membre correspondant de la Société archéologique de Bruges, membre honoraire de la société d'histoire et d'archéologie de Gand; membre d'honneur de la Société *Dr Constantius Buter*, à l'université de Louvain, etc., curé de S. Jacques, à Ypres.

19. A. DIEGERICK, conservateur des archives de l'État, chevalier de l'Ordre de Léopold, à Gand.

20. Mgr le baron Felix BETHUNE, archidiacre de la cathédrale de Bruges, décoré de la Croix de Léon XIII « Pro Ecclesia et Pontifice », chevalier de l'Ordre de Léopold, membre correspondant de la Commission royale des monuments, président de la Société archéologique de Bruges, membre fondateur de la Gilde de S. Thomas et S. Luc, à Bruges, membre du Comité.

21. L'abbé I. SPINCEMAILLE, vicaire de l'église de Ste-Marie Madeleine, à Bruges.

22. L'abbé Jules FERRANT, curé à Harlebeke.

23. Henri PIRENNE, professeur à l'Université de Gand, membre de la Commission royale d'histoire, chevalier de l'Ordre de Léopold, à Gand.

24. Monseigneur Gustave-Joseph WAFFELAERT, évêque de Bruges, docteur en théologie, officier de l'Ordre de Léopold, à Bruges.

Messieurs :

25. Le vicomte Albéric de MONTBLANC, ancien sénateur, commandeur de l'Ordre de Léopold, à Ingelmunster.
26. Le Président du grand séminaire, à Bruges.
27. Jules LAMMENS, ancien sénateur, à Gand.
28. Léon de FOERE, docteur en droit, membre correspondant de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi, membre honoraire de la société archéologique de Touraine, à Bruges, Secrétaire.
29. Le comte Amédée VISART de BOCARMÉ, membre de la Chambre des Représentants, bourgmestre de la ville de Bruges, commandeur de l'Ordre de Léopold, à Bruges.
30. Le comte Thierry de LIMBURG STIRUM, sénateur, commandeur de l'Ordre de Léopold, membre de la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances, etc., à Bruxelles, Président.
31. Edouard JONCKHEERE, bibliophile, à Bruges.
32. Le Père Supérieur de la résidence des RR. PP. Jésuites, à Bruges.
33. Le chanoine Henri ROMMEL, inspecteur des collèges épiscopaux, chevalier de l'Ordre de Léopold, décoré de la Croix de Léon XIII « Pro Ecclesia et Pontifice », à Bruges, Vice-Président.
34. Le R. P. Cuthbert ROBINSON, de la Congrégation des Oblats de S[t] Charles, bachelier en théologie, à Bayswater, Londres.
35. Le baron Henri KERVYN de LETTENHOVE, chevalier de l'Ordre de Léopold, à S[t] Michel.
36. Eusèbe FEYS, docteur en philosophie et lettres, chevalier de l'Ordre de Léopold, membre correspondant de l'Académie héraldique italienne de Pise, professeur honoraire d'athénée, à Bruges.
37. Le chanoine Ernest REMBRY, vicaire-général de S. G. Mgr l'Évêque de Bruges, bachelier en droit canon, chevalier de l'Ordre de Léopold, à Bruges.
38. Félix de COUSSEMAKER, docteur en droit, archiviste-paléographe, membre de la Commission historique du Nord, à Bailleul.
39. René de GRAVE-van SULPER van ZURPELE, président du tribunal de 1[re] instance, chevalier de l'Ordre de Léopold, à Furnes.
40. Ferdinand van der HAEGHEN, commandeur de l'Ordre de Léopold, chevalier des Ordres de l'Étoile Polaire et de la Couronne royale de Prusse etc., membre de l'Académie royale de Belgique, membre correspondant de la Commission royale des monuments, bibliothécaire de l'université, à Gand.
41. Monseigneur Antoine STILLEMANS, évêque de Gand, docteur en philosophie et lettres, et en théologie, officier de l'Ordre de Léopold, à Gand.

Messieurs :

42. Le baron Albert van ZUYLEN van NYEVELT, docteur en droit, conservateur-adjoint des archives de l'État, à Bruges, membre du Comité.

43. Charles SENTROUL, docteur en philosophie, à Bruges.

44. Adile MULLE de TERSCHUEREN, sénateur, commandeur de l'Ordre de Léopold, à Thielt.

45. L'abbé Joseph VANDERMEERSCH, docteur en philosophie et en théologie, professeur au grand séminaire, à Bruges.

46. A. J. WITTERYCK, éditeur, à Bruges.

47. Le chanoine Henri VUYLSTEKE, directeur des Maricoles, à Bruges.

48. Arthur MERGHELYNCK, écuyer, chevalier de l'Ordre de Léopold, membre titulaire du Comité flamand de France, de la Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres, membre suppléant du conseil héraldique de Belgique, à Ypres.

49. L'abbé H. L. MESSIAEN, curé à Westkerke.

50. L'abbé Camille CALLEWAERT, licencié en droit canon, directeur du grand séminaire, à Bruges.

51. Le baron BETHUNE, député permanent, officier de l'Ordre de Léopold, président de la Gilde des SS. Thomas et Luc, à Bruges, membre du Comité.

52. Le baron Albert van CALOEN, docteur en droit, conseiller provincial de la Flandre occidentale, bourgmestre de Lophem, membre du Comité.

53. Wilfrid C. ROBINSON, ancien zouave pontifical, décoré de la médaille de Léon XIII « Bene Merenti », homme de lettres, membre de la Société archéologique de Bruges et de la « Royal Historical Society » de Londres, à Bruges, Trésorier et Bibliothécaire.

54. L'abbé Léopold SLOSSE, curé à Rumbeke.

55. Le vicomte Amaury - Joseph - Charles de GHELLINCK d'ELSEGHEM, chevalier de l'Ordre de Léopold, membre de la Société des Bibliophiles flamands à Gand, de la Société des Bibliophiles belges, du Cercle archéologique de Mons et du Cercle archéologique d'Enghien, à Bruxelles.

56. Guillaume-Louis DE VREESE, docteur en philosophie et lettres, membre de l'Académie royale flamande de Belgique, membre de la Société de Littérature Neerlandaise à Leyde, chargé de cours à l'Université de Gand.

57. Raphael de SPOT, sénateur, chevalier de l'Ordre de Léopold, à Furnes.

MESSIEURS :

58. Le Supérieur du petit séminaire, à Roulers.

59. L'abbé JULES VAN SUYT, curé de Noordschoote.

60. CHARLES DE WULF, architecte, directeur des travaux de la ville, chevalier de l'Ordre de Léopold, à Bruges.

61. HENRI FRAEYS, docteur en droit, à Bruges.

62. Le vicomte GEORGES DE NIEUPORT, bibliophile, à Bruges.

63. L'abbé E. DE VOS, sous-secrétaire de l'évêché, à Bruges.

64. L'abbé A. SIX, vicaire, à Lichtervelde.

65. J. F. OPDEDRINCK, curé à Damme.

66. L'abbé ALPHONSE DE MEESTER, licencié en droit canon, professeur au Grand Séminaire, à Bruges.

67. JOSEPH HOUTAVE, bourgmestre, à Damme.

68. L'abbé G. C. A. JUTEN, vicaire, à L'Écluse.

Membres honoraires.

Messieurs :

1. Louis DE BACKÉR, inspecteur des monuments historiques, chevalier des Ordres de la Couronne de Chêne et de Henri-le-Lion de Brunswick, officier d'Académie, membre de la Commission historique du département du Nord, de la Société des Arts et des Sciences de Douai, des antiquaires de la Morinie, de la Société d'Émulation de Cambrai, etc., à Noordpeene.
2. Le R. Père Henri-Marie IWEINS, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, membre de l'Académie d'archéologie de Belgique, membre correspondant de la Société des antiquaires de la Morinie et du Comité flamand de France, à Louvain.
3. N. de PAUW, procureur général à la Cour d'appel de Gand, officier de l'Ordre de Léopold, membre de l'Académie royale flamande, membre de la Commission des archives et de celle des monuments de la ville de Gand, du Cercle archéologique de Termonde, etc., à Gand.
4. Le R. P. J. VAN DEN GHEYN, de la Compagnie de Jésus, chevalier de l'Ordre de Léopold, conservateur à la bibliothèque royale, membre de la Société d'anthropologie et de la Société de géographie d'Anvers, à Bruxelles.

DOCUMENTS

RELATIFS AU

COUVENT DES DAMES ANGLAISES

A BRUGES.

Parmi les nombreuses acquisitions faites cette année par le Dépôt des Archives communales, se trouve une liasse de minutes du notaire Antoine de Meyere, contenant 169 actes passés du 15 Novembre 1691 au 1 Octobre 1720.

Dans cette série nous en avons remarqué plusieurs se rapportant au Couvent des Dames anglaises de cette ville, dont l'histoire est encore à faire, puisque le peu de détails que l'on en a publiés jusqu'ici, peuvent se résumer en ces lignes :

Chassées par la persécution religieuse de leur pays, les chanoinesses anglaises de l'ordre de Saint Augustin,

avaient trouvé un abri dans nos provinces, et s'étaient retirées d'abord à Louvain, dans le monastère de Sainte Monique. De là, une partie vint à Bruges, et acquit l'ancien couvent de Nazareth, rue des Carmes, en 1629. En 1736, la vieille église dont les débris subsistaient encore, fut reconstruite d'après les plans de Pulincx, et achevée le 7 Avril 1739.

Ces données sont, en partie, inexactes et incomplètes.

L'hospice de Nazareth érigé primitivement à cet endroit de la rue des Carmes pour héberger les voyageurs étrangers ([1]), avait été depuis longtemps transféré près du Marché au fil, où il reçut, en 1578, le personnel de la léproserie de la Madeleine, établie depuis le douzième siècle hors la porte du Maréchal, qui dut se réfugier en ville pour éviter les attaques des Gueux.

L'emplacement de la rue des Carmes continua à porter le nom de couvent de Nazareth, quoiqu'il fut passé aux mains de particuliers ([2]). La vente aux Dames anglaises ne se fit pas sans quelque difficulté; les actes suivants en fournissent la preuve.

Compareert mevrauwe Marie Louell, de welke comparante bezettede over haer ende haere naercommers tot behouve ende proffycte van myne Eerw. heeren Patres

---

([1]) Ubi peregrini advenae excipiebantur, comme dit Sanderus, *Fland. illustr.*, t. I, p. 265.

([2]) Au cadastre de 1580, section des Carmes, fol 493, il est inscrit au nom de Charles van Marivoorde. Il fut successivement vendu, le 23 Juin 1608, par la veuve et les enfants de Charles van Marivoorde à Léonard Colve; le 20 Août 1608, à la veuve de Charles Heyndricx; le 12 Septembre 1613, à Georges de Smet; le 2 Juin 1623, à Corneille et Joos Verplancke, qui en aliénèrent quelques parcelles; le 26 Février 1628, à la dame Marie Louell. Celle-ci le donna par testament, le 24 Novembre 1628, aux Jésuites anglais de Gand, qui le rétrocédèrent aux Dames anglaises venues de Louvain à Bruges. Reg. des *Sesdedeelen*, section des Carmes, fol. 493, 863 et 891.

vande Societeyt Jesu binnen der voorseide stede van Brugghe, ter acceptatie van Eerw. Pater Joannes Lisbon, procurator van den voorseiden clooster, ten desen present zynde, up een notabel parcheel van een huus met zyne toebehoorten staende rontsomme bemuert, met een boomgaert beloken jnde voorseide zyne mueren, groot een ghemet, zonder eenighe leveringhe van maete te moeten doen dan zoo die ghestaen ende gheleghen es: vutcommende met een poorte inde Snaggaertstraete; staende ende ligghende de voorseide partie ten voorhoofde inde Carmerstraete byder veste ande noordtzyde vande straete; naest het heester ende platse van lande toebehoorende die vanden clooster van Bethanien, ande oostzyde andeen zyde; ende de huusynghe ende erfve eertyts met desen erfve ghegaen hebbende, toebehoorende Cornelis vander Plancke, met ghemeene mueren ten allen zyden; ghereserveert zoo verre zeker huuseken staende inde erfve vanden voornoemden vander Plancke zyn osidrop heeft op dese groote verghifte erfve, twelc eyghen es toebehoorende tvoorseide huuseken. Alzoo vande somme van elf ponden vier schellinghen twee grooten tsiaers, losselick te weten de zes ponden jeghens den penninc achthiene ende overige jeghens den penninc zesthiene; te gelden ende te betalen telcken jaer, danof het eerste jaer jnnegegaen es den elfsten Maerte xvj^c achtentwintich lestleden ; etc. (29 Mars 1628).

Compareerde Eerw. heer Eduwaert Westoni, docteur jn heilige Godtheyt ende canonynck binnen de collegiale kercke van Onse Vrauwe jn Brugghe; voorts Eerw. heer Thomas Wright, docteur inde heilige Godtheyt voorseit; den zelven heer Thomas machtich by procuratie speciale van weghen den heere Henri Clifford, inghelsman, residerende tot Andwerpen, de zelve procuratie in daten 20^n November 1628, onderteekent Jacques van Huffel

de jonghe residerende tot Andwerpen voorseit, ten passeren van desen ghezien; den zelven heer Henri zynde testamentaris neffens den voorscreven heere Eduwaert Westoni, vanden testamente van wylent zaligher memorie vrauwe Marie Louell, inghelsche, overleden binnen der stede van Brugghe voorseit.

De welken heeren comparanten in volcomminghe vanden testamente ende vutersten wille vande voornoemde vrauwe Marie, hebben opghedraghen ende ghetransporteert tot behouve ende proffycte vande heeren Patres vande Societeyt Jesu in Brugghe, ter denominatie van Eerweerde heere Pater Eduwaert Cilistan, superieur vanden clooster vande inghelsche Patres Jesuiten binnen der stede van Ghendt, ten desen mede comparerende, ende ten wiens proffycte den naerscreven huuse by testamente ghelegateert es gheweest; twelck Eerw. heer Pater Joannes Witfelt, procurator in platse vanden Eerw. Pater Rector vanden clooster vande Patres Jesuwyten binnen der voorseide stede van Brugghe, ten desen ooc present zynde, hebben gheaccepteert, met de lasten ende conditien daer mede de voornoemde heeren Patres vanden inghelschen collegie in Ghendt by den voorseiden testamente ghelast ende verobligiert zyn, hier naer gheinsereert.

De proprieteyt van een notabel parcheel van een huis met zijne toebehoorten, staende, etc. (Vide de beleghertHede up de date vanden 29e Maerte 1628).

Voorts noch belast met vijf ponden vier schellinghen twee grooten tsiaers, den penninc zesthiene, die men gelt de voornoemde heeren Patres vanden Collegie binnen der voorseide stede van Brugghe; zonder meer lasten.

Es te weten dat de voornoemde donatrice by haeren voorseiden testamente ghelast ende bevolen heeft tvoorseide huus gheapplycquiert te moeten worden tot een clooster van inghelsche Patres vande Jesuwyten; ende in

ghevalle dat zulx niet en conste geschieden, dat de baten ende proffycten die van tselve huus souden procederen, souden gheapplicquiert werden tot onderhoudt van een priester die soude schryven jeghens de gueserie, dit naer vutwysen vanden voorseiden testamente. Welcke lasten ende conditien de voornoemde acceptanten belooft hebben zoo zy beloven by dezen te houden ende volcommen up tverbandt ende met renunchiatie als naer rechte. (24 Novembre 1628).

Signé : ODOUARDUS WESTONUS, THOMAS WRIGHTUS, EDOARDUS SILLISDONUS, JOANNES WITFELT.

Présent : J. CRISTIAENS, GUIDO STRABANT, als Scepenen.

Compareert Eerw. heer Pater Adrianus Cools, Rector vanden Collegie vande Societeyt Jesu, binnen der voorseide stede van Brugghe, te kennen ghevende dat die vande Societeyt voornoemt op den 24 Novembre 1628 ter erfve ghedaen zyn vanden naerscreven huuse, ter denominatie van Eerw. heere Pater Eduwaert Cilistan, superieur vanden clooster vande inghelsche Patres Jesuwyten binnen der stede van Ghendt. Ende alzoo tselve maer en es geschiedt in vorme van leenynghe van naeme, sonder recht van proprieteyt daer anne te hebben ofte pretenderen, zoo yst dat den voornoemden heer comparant, over ende vuter naeme vanden Collegie vande Societeyt Jesu in Brugghe voornoemt, es doende retrocessie, zoo hy doet by desen, aen ende ten proffycte vanden clooster ende couvente vande inghelsche religieusen vanden ordine van St Augustyn alsnu nieuwe ghecommen binnen Brugghe, ende ghesepareert vanden clooster ende couvente Ste Monica zynde ingelsche religieusen binnen de stadt van Leuven ; ter denominatie van Eerw. Pater Eduwardus Cilistan voornoemt, ten wiens proffycte den naerschreven huuse by testament ghelegateert es gheweest van weghen vrauw

Marie Louell, overleden binnen der voorseide stede van Brugghe.

Ende dat ter acceptatie van Eerw. heer Stevin Beerens, confesseur vanden voorseiden nieu clooster binnen deser voorseide stede, ten proffycte vanden zelven cloostre, ende dat met de lasten ende conditien daer mede de voornoemde heeren Patres te erfven ghedaen zyn, hier naer volghende.

Van de proprieteyt van een notabel parcheel van huuse, met zyn toebehoorten, staende etc. (Vide de belegherthede vanden 29ⁿ Maerte 1628).

Ende den voornoemden Eerw. heer Eduwardus Cilistan wedde ende beloofde, etc. cum garrandt, ende taillable zynde den voorseiden transport ofte erfvenesse ghedaen ten proffycte vanden voornoemden heer comparant voor schepenen deser stede, jn daten 24ⁿ Novembre 1628, onderteekent F. vande Voorde ende gheregistreert jnt j° registre van sCarmers zestendeel, fol. 493, onderteekent Corn. Vande Woestyne. In kennessen, etc. (18 Septembre 1629).

Signé : Stephanus Baronis.
Adrianus Cools.
Edoardus Sillisdonus.

Present als schepenen : Mathias Bauuaert. P. Canis.

Extraits des minutes du clerc F. vande Voorde. reg. H, n. 8 et I, n. 9, Arch. communales de Bruges.

Ces actes, comme on le voit, donnent une idée complète des négociations qui aboutirent au transfert de la propriété de l'ancien enclos de Nazareth aux Dames anglaises, chanoinesses régulières de l'ordre de Saint Augustin.

Voici maintenant les pièces inédites que nous relevons parmi les minutes du notaire Antoine de Meyere, et qui peuvent servir de documents à l'histoire de cet établissement rangé, à juste titre, depuis son érection en notre ville, au nombre des premières maisons d'éducation du pays.

Fol. 60.

Comparut madame Marie Wright, prieuse de religieuses angloises dans la rue des Carmes à Bruges, laquelle Dame a fait et constitué son procureur, maistre Leplat, procureur postulant au grand Conseil du Roy à Malines ; auquel elle donne pouvoir de comparoir pour elle et au nom de sondit couvent au grand Conseil et de poursuivre en ladite qualité l'adjudication du contenu d'une obligation de cincquante livres de gros de capital, reconnue le xvj d'Aoust 1684 par le sieur A. vander Lepe en son vivant maistre des comptes de Sa Maiesté au proffyt de ladite dame prieuse et ses religieuses, selon la copie authentique dicelle delivrée audit procureur, avec les intérêts dudit capital, le denier seize, depuis le 16 Août 1684, date de la création de ladite obligation ; sauf à déduire tout ce qu'on montrera avoir suspayé à l'effect de la concurrence au sol la livre avec les autres créanciers chirographaires de la succession dudit sieur Vander Lepe, appréhendée en vertu des lettres de bénéfice d'inventaire par le sieur Antoine vander Lepe son fils, dont l'interinement se poursuit audit grand Conseil ; et généralement pour faire par son dit procureur tout ce qu'il sera nécessaire à ladite poursuite selon le style et usage du grand Conseil, promettant de tenir pour bon et valable ce qu'il sera fait en ce que dessus.

Fait et passé à Bruges le 5[me] Juilliet 1697, en présence du sieur et maistre Antoine Ignace Damaryn preistre et le

sieur François de Meyere en qualité de témoins à ce requis.

Signé : Mary Wrigh, prieuse indigne.
Damarin. — Franciscus de Meyere.

A la stipulation de moy comme notaire : An. de Meyere, not. 1697.

Fol. 65.

Furent présens en personne messire Gaspar de Gourcy seigneur de Jalacour, baron de Male, tant en son nom que comme se faisant et portant fort pour les autres héritiers de ladite défuncte baronnesse de Male, d'une part ; et madame Marie Wright, prieuse du couvent des religieuses anglaises dans la rue des Carmes à Bruges, d'autre part. Les quelles parties ont reconnu et confessé avoir fait à l'amiable l'accort et convention au suiet des deux cens trente neuf livres onze escallains et huict gros que la defuncte baronnesse de Male est demeurée redevable audit couvent pour la pension depuis le iiij^{me} jour de Novembre mil six cens quatre vingt quatorze jusques au vingt septieme de Mars mil six cens quatre vingt dix sept jour de son trepas, à raison de six cens florins par an, en la manière qui s'ensuit : scavoir que ladite dame prieuse, au nom de son dit couvent, prendra et retiendra en payement de ladite somme de deux cens trente neuf livres onze escallains et huict gros, l'argenterie et perles que ladite baronnesse de Male après son deceds a laissées audit couvent, estimées par Pierre van Sychem, maistre orfèvre de ladite ville de Bruges, en présence et à la réquisition dudit seigneur de Gourcy et de madame Agnes de Cleron, à la somme de soixante dix huit livres quatre escallains huict gros et demy argent de permission ; faisant argent courant la somme de quatre vingt quatre livres et

quinze escallains, en conformité de l'inventaire et prisée faite le dixième de Septembre mil six cens quatre vingt dix sept : signée Pieter van Sychem, cy veue et examinée ; et en second lieu que ladite dame prieuse prendra et retiendra toutes les hardes et autres choses que ladite defuncte baronnesse de Male a laissées audit couvent ; et finalement que pour l'entière satisfaction de ladite pension et de toutes autres prétentions, ledit messire Gaspar de Gourcy s'obligera comme il fait par ces présentes, de payer dans la ville de Bruges, à ladite dame prieuse ou nom de sondit couvent, la somme de huict cens florins, scavoir en deux payemens égaux, de trois mois en trois mois, à commencer du dixième jour de Septembre mil six cens quatre vingt dix sept ; et pour plus grande seureté desdits deux payemens en la manière susdite, est survenu le sieur et maistre Jean Baptiste Vache, lequel s'est par ces présentes rendu et constitué caution et respondant pour ledit messire Gaspar de Gourcy de ladite somme de huict cens florins envers ladite dame prieuse, à laquelle il promet et s'oblige bailler et payer ladite somme de huict cens florins au lieu et termes susdits, dont il fait et a fait par ces présentes son propre fait et debte comme s'il estoit principalement obligé en son propre et privé nom solidairement, sans division et discussion ; moyennant lequel accord et payement de ladite somme de huict cens florins au lieu et termes susdits, ladite dame prieuse, au nom de sondit couvent, quitte et décharge les héritiers de ladite baronnesse de Male du surplus de ladite pension et tout autre.

Ainsi fait et passé à Bruges le 25e d'Octobre 1697, en présence du Sr et maistre Antoine Ignace Damaryn prestre et le sieur François de Meyere comme témoins à ce requis et appelez.

Signé : G. de Gourcy, baron de Male.
Mary Wrigh, prieuse indigne.

Nous présens : A. J. DAMARIN, FRANCISCUS DE MEYERE,

A la stipulation de moy soubsigné en qualité de notaire : AN. DE MEYERE, not^{e}., 1697.

Fol. 68.

Compareert Vrauwe Marie Wright, prieuse van het Inghels clooster in de Carmers straete binnen Brugghe, de welcke heeft verclaerst te aucthoriseren ende constitueren ad lites den procureur Kieckemans, postuleerende in den raede van Vlaenderen, tot vervolghe van haere saeke die sy aldaer is hebbende als heesschege by commissie van bevelen jeghens heer ende meester Nicolaus de Lens presbiter, verweerdere ; met belofte van tgonne hy daer inne in syne vermelde qualiteyt sal doen ende ghedaen heeft te sullen houden voor goet, vaste ende van weerden, onder het verbandt als naer rechte.

Actum in Brugghe den vierden April 1698, ter presentie van heer ende meester Anthone Ignace Dameryn presbiter ende Guillaume Smissaert als oorconden hier over gheroopen ende ghebeden.

Signé : MARY WRIGHT, Prieuse indigne.

Ons present als ghetuyghen : A. I. DAMERIN. — G. SMISSAERT.

Tmynder stipulatie als notaris : AN. DE MEYERE, not. 1698.

Fol.. 69.

Fut present en personne le sieur Nicolas Leyburne, prestre anglois, lequel a commit et constitue comme il fait par ces presentes le sieur Antone Ignace Dameryn

prestre demeurant à Bruges, pour au nom et de la part dudit constituant recevoir tous et quelconques les arrérages escheus et à escheoir de trois rentes qui lui appartiennent sur la ville de Bruges, dont la première est de treize livres de gros par an, la seconde de vingt sept livres de gros par an et la troisième de dix huict livres quinze escallains par an ; et en donner quitance de la recepte ; promettant de tenir pour bon et agréable tout ce que ledit sieur Dameryn aura fait en ce que dessus, soubs obligation comme de droict, à la charge de par ledit constitué en rendre compte et reliqua toutes et quantes fois il en sera requis.

Fait et passé à Bruges le xiij d'avril 1698, en presence de Francois Donse et Judocus Vander Piet en qualité de tesmoins à ce requis.

Signé : NICOLAS LEYBORNE.

Nous présens comme témoins : FRANSOIS DONSE. — JUDOCUS VANDER PIET.

A la stipulation de moy soubsigné en qualité de notaire : AN. DE MEYERE, not. 1698.

Fol. 90.

Furent présens dame Marie Wright, prieuse, Marie Hetein soubprieuse, Catherine Hollant tresorière et Lucie Herbert procuratrice, toutes religieuses représentant le corps et la communauté du couvent des Angloises de l'ordre de S[t] Augustin à Bruges en Flandres ; lesquelles en ladite qualité ont fait et constitué leur procureur general et special le tres reverend Pere Alipio de Valois lecteur et procureur general de la couronne d'Angleterre de l'ordre de Saint Augustin à Madrid : auquel elles donnent pouvoir et puissance de poursuivre en la cour

d'Espagne auprès de Sa Maiesté, le contenu de leur requête, par laquelle elle est suppliée d'estre servie de leur faire sentir le même benefice de franchise et d'hospitalité dont les religieux de Saint Dominique et de Saint Francois jouissent dans la même ville de Bruges en les exemptant de tous droits, imposts et charges, tant sur la bierre qu'autres, pour leurdit convent et ses appartenances, dont ceux du magistrat de ladite ville de Bruges et de la province de Flandres les ont chargées ou voulu charger ; pour l'execution de laquelle affaire il pourra employer ou substituer telles autres personnes comme il trouvera convenable et necessaire ; promettant de tenir pour bon et agreable tout ce que par ledit tres reverend Pere sera fait et besoigné en ce que dessus, soubs obligation comme de droit.

Fait à Bruges en Flandre le 26 de Janvier 1700.

Signé : Mary Wright, prieure indigne.
Mary Heton, supriores.
Seur Catherine Holand, tresurie.
Lucy Herbert, procuratris.

A la stipulation de nous soubsignez en qualité de notaires : An. de Meyere, not. 1700. — N. Lataille, not.

Fol. 95.

Compareerden in persoone vrauwe Marie Wright, prieuse, suster Marie Heton supprieuse, suster Catherine Holland tresoriere ende suster Lucie Herbert procuratersse, religieusen van het jnghels clooster staende in de Carmers straete binnen deser stede tot Brugghe ; welcke vrauwe comparanten over hun ende vervanghende het gheheele corpus van het selve clooster kennen ende lyden, soo sy doen by desen, wel ende deughdelyck vercocht

thebben aen S[r] Jan Casier, die ten desen present ende mede compareerende jnsghelycx vande voornoemde religieusen bekent ghecocht thebben den nomber van drye entneghendich ghemeten twee lynen lxviij roeden landts, danof tot ontrent sessen seventich gemeten salvo justo nu syn polder ende schorre landen, meest gemeene ligghende met de zee; ende de resterende seventhien gemeten salvo justo vaste landt, al emmers voor den meerderen deel gestaen ende geleghen binnen de prochien van Oudenburgh ende Zantvoorde, onder de wateringhe van Camerlynckx in de prochie van Steene, ende onder de wateringhe van Blankenberghe binnen de prochie van Clemskercke ende Breedene.

By het voorschreven clooster al gheacquireert vuyt den hoofde ende virtute van decrete by tselve daer op gedaen binnen de Camer slants vanden Vrijen jeghens den heer pastor ende Kerckmeesters van de prochie van Zantvoorde voorseyt.

Op den vij Octobre 1684 tot verhael van neghentien jaeren verloop van een rente van neghen ponden seventhien schellyngen elf grooten tsiaers, die de voornoemde kercke aen de eerste comparanten was gheldende, ende ghehypotecquiert op de voorseide ghedecreteerde landen de voornoemde kercke ghecompeteert hebbende volghens de brieven van besette ghepasseert voor schepenen slants vanden Vryen voorseit, van daeten 2 Decembre xvj[c] sessenvichtich, onderteeckent J. Panckoucke, ende gheregistreert int xj[e] registre notarial vande Westquartiere folio 256; ende de voornoemde acte van decrete onderteeckent J. van Steenberghe, ende geregistreert jnt xviij registre folio 139, onderteeckent B. Rotsaert; tot alle het welcke vuyt corthede wort gerefereert.

Emmers bekennen de voornoemde religieusen aen den voornoemden Casier over te laeten ende cederen, soo sy

doen by desen, hun voorseide recht, cause, actie ende brieven van decrete op hun gestelt ende geerft, soo ende als of hy tweeden comparant selfs cooper ten decrete waere bedeghen, daeromme sy by desen hem stellen ende surrogeren in hunne plaetse met belofte ende consent vande noodighe erfvenisse by decrete op den tweeden comparant te laeten ghebeuren, ende daer-toe vanden collegie slants vanden Vryen voornoemt te versoucken hemlieden consent;

Wordende die vercocht van hunnen cant voor suyver ende onbelast, ende aen den tweeden comparant voor sulckx overghelaeten; emmers alleenlyk bevonden op den nombre van ontrent seven gemeten by de voornomde kerckmeesters ende oock dismeesters vande kercke van Zantvoorde beset te syne eene rente van vyf ponden gr. tsaers, losselyck den penninck xvj ten profiete vande kercke van Westkerke by briefven van constitutie van daete xvij Septembre 1630, onderteekent F. Ledoulx, sonder meer.

Met welcke last den tweeden comparant den voornomden decrete ende groote van landen is aenverdende, ende hem verclaert te vreden te houden. Dan sullen ende blyfven de eersten comparanten jouisseren de pachten vande voorseide landen by hun ghedecreteert tot daete deser; waer jeghens sy oock tot daete deser, verobligeert syn de achterstellen vande gront ende cheyns renten die de selve landen souden moghen gelden te betaelen ende voorseide landen vande verloopen van diere t' ontlasten; blyfvende de capitaelen van diere tot laste vanden cooper; ghelyck oock tsynen laste blyfven de verachterde proost schulden van de voorscreven landen deelmaeckende van de voorseide partie, in cas die moeten betaelt worden.

Voorts cederen ende transporteren by desen de voornoemde eerste comparanten aen ende ten proffyte vanden

voornomden Casier tweede comparant, syne hoirs ende naercommers ofte de ghone syne actie hebbende, soo in capital als verloopen, hemlieden voorseide rente ende rente charters van neghen ponden seventhien schellinghen ende elf gr. tjaers sprekende als voorseit tot laste vande voorseide kercke ende op de voorseide ghedecreteerde landen beset by briefven van constitutie van daete x Decembre 1656, ende onderteckent als hier vooren ghedeclareert.

Dit alles voor ende omme de somme van twee hondert eenentwintigh ponden thien schellinghe grooten suyver geldt, boven alle lasten ende oncosten van de voornomde iterative erfvenisse by decrete, tvervolghen t'consent daer toe by d'eerste comparanten te doen ende alle andere die blyfven s'coopers laste, ende deel maecken van den voornomden coop ende transport.

Welcke principaele somme den voornomden tweeden comparant aen de voorseide religieusen oft de ghonne hun actie hebbende belooft op te legghen ende betaelen onthier ende een jaer naer t' doen van d'erstellinghe vanden decrete op syn hooft, volghens het voorscreven consent daer toe by de selve comparanten te versoucken tsynen proffycte ende van syne naercommers, met den intreste van diere naer advenante vanden penninck twintigh ; alles ingevolghe d'obligatie tusschen de respective comparanten hedent daete deser daer over ghemaeckt. Beloovende de eerste comparanten de deughlyckheit ende onvergoldentheit van dese voorscreven rente, daer vooren het voorseide decreet ghebeurt is, te garranderen ende houden staen jeghens yder een, op verbant als naer rechte.

Ende want de eerste comparanten niet en verstonden nochte en conden sprecken de vlaamsche taele als wesende vande engelsche natie, ende gheen ander en conden sprecken, soo heeft heer Anthone Ignace Dameryn,

presbiter seere wel verstaende ende connende spreeken de jnghelsche taele, alhier present synde ende mede comparerende den inhouden van desen contracte aende comparanten in het jnghels vertaelt, die in teecken der waerheid dese oock mede heeft onderteeckent.

Aldus ghedaen ende ghepasseert binnen Brugghe desen xxv Juni seventhien hondert, ter presentie van s^r Arnoud de Vos, procureur slandts vanden Vryen ende Anthone Roose, als oorconden hier over gheroopen ende ghebeden.

Signé. Mary Wright, prieus indigne.
Mary Heton, suppriores.
Catherine Holland, tresorir.
Lucy Herbert, procuratris.
A. J. Damerin. — Jan Casier.

Ons present als ghetuyghen : A. de Vos. — Dit is het marck † van Anthone Roose.

Tmynder stipulatie als notaris : An. de Meyere, not. 1700.

———

Fol. 99.

Comparurent en personne dame Marie Wright, prieure ; Marie Heton, souprieuse ; Catherine Hollandt, tresoriere et Lucie Herbert, procuratrice, toutes religieuses representant le corps et la communauté du couvent des Anglaises de l'ordre de Saint Augustin à Bruges, en Flandres ; lesquelles en ladite qualité ont fait et constitué leur procureur général et spécial le très Reverend père Ambroise Grymes, docteur en théologie et provincial des Dominiquains Anglois, auquel elles donnent pouvoir et puissance de pour et au nom dudit couvent demander et recevoir de monseigneur l'internonce apostolique résidant à Bruxelle, leur part et portion dans la distribution des deniers que

Sa Sainteté a envoyez pour le soulagement des plus pressans besoins des communautez des religieuses Angloises de ce pais, et en bailler toutes quittances et décharges nécessaires ; promettant lesdites constituantes avoir agréable tout ce que ledit Reverend père provincial ou ses substituts auront fait en vertu des presentes, soubs obligation comme de droit.

Fait et passé à Bruges en Flandre le xiij[e] jour de Septembre 1700, en présence du s[r] et maistre Anthoine Ignace Dameryn, prestre et Pierre Sellesier, comme témoins à ce requis.

Signé : S. Marie Wright, prieure.
S. Marye Heton, suprieure.
Seur Catherine Holland, thresoriere.
S. Lucy Herbert, procuratrice.

Nous presens comme témoins : A. J. Damerin. — Cy est † la signature de Pierre Sellesier.

A la stipulation de moy comme notaire : An. de Meyere, not. 1700.

Fol. 100.

Compareerde in persoone vrouw Marie Wright, prieuse van het Enghels clooster in de Carmers straete tot Brugghe, te kennen ghevende dat sy noynt eenigh order ofte last ghegheven heeft aen meester Leplat, procureur in syne Maiesteyts grooten Raede tot Mechelen om over haer ofte haer voornoemde clooster te treden in eenighe processen concernerende de goederen ende sterfhuys vanden heere vander Leepe, in syn leven Raedt ende meester van syne Maiesteyt rekenkamer aenveerdt onder letteren van beneficie van inventaris door Jo[r] Anthone vander Leepe synen soone ; nemaer dat sy aen hem, op den vyfden July

1697 maer verleendt en heeft eene procuratie om simpelick te vervolghen d'adiudicatie vanden inhouden van eene obligatie van vyftich ponden grooten capitael door den selven overleden verkendt op den xvj Augusti 1684, met den intrest tsydert de creatie af betoogh van betaelinghe ten effecte vande concurrentie pondt ende pondtsghelicke met dandere crediteuren chirographaire, daer inne den voornoemde hoir beneficiaire soude gheconsenteert hebben ter rolle dat hy daer over soude betaelt ende ghedresseert worden in sulck order als het hof soude vinden te behooren; soo sy door missive vanden selven procureur Leplat verstaen heeft.

Ende mits alnu ter kennisse van de vrauw comparante ghecommen is, dat den voornoemden procureur Leplat haeren naem gheleendt heeft in eenighe processen, soo jeghens den gheseiden hoir beneficiaire als andere, sonder haere wete ende last; te weten in een proces jeghens dheer Adriaen Lespe ende Jo^r Jan Baptiste van Praet, die aen haer noynt eenighe de minste insinuatie ghedaen en is; voorts in een ander proces voor den selven grooten Raedt begonst by requeste van daeten eersten Decembre 1699, jeghens den selven hoir beneficiaire, alwaer hy de comparante ten hoofde ghestelt heeft; voorts in een proces begonst by requeste van daeten xiiij Juny 1700, in den selven Raedt ghepresenteert by Jouff^e Isabelle vander Leepe, jonghe dochter, hoir ende rendante ten sterfhuyse van vrauw Anthonette van Praet, douagiere van Jo^r Jan vander Leepe, heesscherige van preferentie; mitsgaders in een proces gheintenteert voor den selven Raedt by Jo^r Guillaume van Velthove, Raedt ende Rekenmeester van syne Maiesteyts rekencamer, by requeste van daeten xviij Juni 1700, op preferentie.

Soo heeft de voornoemde comparante verclaert, soo sy doet mits desen, te disadvoueren alle het ghonne den

voornoemden Leplat in de ghemelde processen ofte andere ghedaen heeft op haeren naem als ghebeurt sonder haer last ende wete, mitsgaders jeghens ende buyten den teneur vande gemelde procuratie vanden vyfden July 1697 daer by hij niet gheauctoriseert en is om over haer te beginnen ofte vervolghen eenighe processen; protesterende van nulliteyt van alle het ghonne daer inne over haer ghedaen ende te doen; mitsgaders dat sy niet en vestaet te commen in eenighe costen ende rapporten van diere, ofte daer vooren te verantwoorden; ghelickerwys sy oock heeft gheprotesteerd, soo sy doet by desen, tot laste vanden procureur Leplat ende alle andere die het soude moghen aengaen, van alle costen, schaden ende interesten door de voorseide leeninghe van haeren naem alreede gheleden ende te lyden; met expres verclaers dat sy in gheene processen commen en wilt, daer toe sy niet min de andere crediteuren thunnen risque ende perickel onverledt laet als naer raede; versouckende hier van dinsinuatie ghedaen thebben, soo aenden voornoemden procureur Leplat als andere die het behoort.

Ende want de comparante niet en verstondt nochte en conde spreeken de vlaemsche taele als wesende vande engelsche natie, soo heeft heer ende meester Anthone Ignace Dameryn, presbiter, seer wel verstaende ende connende spreeken de enghelsche taele, alhier present synde, ende medecomparerende, den inhouden deser aende comparante vertaelt; die in teecken der waerheyt dese heeft mede onderteeckent.

Actum in Brugghe desen xvj[n] Septembre 1700, ter presentie vanden heere Frans de Meyere ende Zegher Thienpondt als oorconden hier over gheroopen ende ghebeden.

Signé : Mary Wright, prieuse indigne.
A. J. Damerin.

Ons present als ghetuyghen : Fr. de Meyere. — Dit is het † marck van Zegher Thienpondt.

Tmynder stipulatie als notaris : An. de Meyere, not. 1700.

———

Fol. 111.

Alle de ghonne die dese presente letteren van notarie sullen sien of hooren lesen, doen cond ende kennelick dat voor my Maertens van Loo, notaris publicq binnen der stede van Brugghe residerende tot exercitie van diere gheadmitteert by hooghe ende mogende heeren, myn heeren vanden Raede in Vlaenderen, ende tot presentie vande naerschreven getuigen, syn ghecommen ende ghecompareert in persoone vrouw Marie Bedingfeild, prieuse ende suster Marie Wright, suprieuse, suster Winnefridt Webb, tresoriere ende suster Lucia Hamilton, procuratersse van het Ingels clooster staende in de Carmerstraete deser stede ; welcke vrouwen comparanten over hun ende vervangende tgeheele corpus van tselve clooster, hebben gheconstitueert, gheauthoriseert ende volmachtich, soo sy doen by desen Joncker Anthone Ignace Damerin, heere van Heulen, Hoflande, etc. omme over ende vut haerder namen te administreren ende tontfanghen het incommen van alle de goederen competerende het voorseide clooster soo die gestaen ende gelegen syn, geene absolutelick gesondert nochte gereserveert.... (suit la formule ordinaire).

Dat was aldus gedaen ende gepasseert binnen der stede van Brugghe op den achtsten Meyo 1693, ter presentie van heer ende meestre Jan Haucker, pater van tselve clooster ende heer Matthias Wright, rector vant Ingels clooster tot Gendt, als oorconden hier over geropen ende gebeden.

Copie collationnée et certifiée conforme le 22 Novembre 1701 ; signée : AN. DE MEYERE, not.

Fol. 119.

Fut présent la soussignée dame Marie Wright, prieuse du couvent des chanoinesses angloises de Bruges, laquelle a commis et constitué la personne d'Antoine Morel, clercq de l'église du village d'Houtthem proche la ville d'Ipre, ou Antoine Morel son fils ; auxquels et à chacun d'eux seul porteur des présentes, elle a donné pouvoir de pour et au nom dudit couvent, recevoir les arrierages et cours escheus et à escheoir d'une rente de soixante quinze florins par an faisant monnoye de France quatre vingt treize livres quinze sols, assignée sur le bois d'Houthulst ; et du receu donner des quitances et décharges valables sous promesse et obligation que de droit.

Ainsi fait et passé en la ville de Bruges le vingt huitième jour d'Avril mil sept cens deux, en présence de monsieur Antoine Ignace Dameryn prestre et Antoine du Bois, témoins à ce requis qui ont signé la présente avec la dame comparante et moi notaire.

Signé : MARY WRIGHT, prieuse indigne.

Nous présens comme témoins : A. I. DAMERIN. — ANTHOINE DU BOIS. AN. DE MEYERE, not. 1702.

Fol. 120.

Les soussignées sœurs Marie Heton, souprieure du couvent des chanoinesses angloises à Bruges, Catherine Hollant trésorière, Thérèse Josephe Herbert procuratrice, certifions que dame Marie Wright est prieure dudit couvent. En foi de quoy nous avons signé la présente

en présence de maistre Antoine de Meyere, le xxviij d'Avril 1702.

Signé : Mary Heton, suppriresse,
Catherin Holland, tresuriere,
Therse Joseph Herbert, procuratrice.

Moy présent : An. de Meyere, not. 1702.

Fol. 134.

Comparut en personne le s^r et maistre Jan Haniker, prestre et confesseur au couvent des religieuses engloises de l'ordre de St Augustin à Bruges, gisant malade au lict, mais sain d'esprit et d'entendement...

Testament par lequel il lègue ses meubles et livres audit couvent, et toute sa monnaie d'or à Melle Marie Clyfton, sa niêce, demeurant en la ville d'York en Angleterre ; le 20 Janvier 1707.

Signé par le testateur et les témoins : A. J. Damerin et Richard Nicolson.

A la stipulation de moy comme notaire : An. de Meyere, not. 1707.

Fol. 154.

Comparut en personne le s^r et maistre Augustin Pointz, prestre et confesseur du couvent des religieuses angloises de l'ordre de St Augustin en cette ville de Bruges, gisant malade au lict, mais sain d'esprit et d'entendement...

Testament par lequel il lègue à l'église paroissiale de Ste Anne trois florins pour un obit et le stipendium de deux cents messes ; ses habits et linges aux pauvres de Bruges ; une somme de 150 florins pour une récréation

aux dites religieuses; un louis d'or aux sœurs dudit couvent qui l'ont soigné en sa maladie; et tout le reste de ses biens à madame la prieure. Cependant s'il avait encore quelque dette à payer au collège anglais des prêtres séculiers à Douai, ou à celui de Rome, il veut que les deniers en soient prélevés sur les 56 livres sterling qui lui sont deues par ses frères, Robert et Thomas. Fait le 6 Septembre 1714.

Signé par le testateur : AUGUSTIN POYNTZ.

Et les deux témoins : A. I. DAMERIN. — FRANC. IERNEGAN.

A la stipulation de moy soussigné en qualité de notaire : AN. DE MEYERE, not. 1714.

Fol. 155.

Comparut en personne dame Lucie Herbert, prieure du couvent des religieuses angloises de l'ordre de S[t] Augustin à Bruges, laquelle donne pouvoir au reverend père Daroll, procureur des reverends pères Jésuites anglois à Paris, de pour et en son nom, recevoir de Sa Majesté tres chrestienne ou d'autres qu'il appartiendra, en son acquit, le remboursement des sorts principaux et arrérages des rentes perpétuelles et viagères appartenantes à ladite dame constituante sur les aydes et gabelles, suivant et en conséquence de l'édit du mois de Décembre dix sept cens treize, des reçus donner quittances, rendre toutes pièces, etc...

Fait et passé à Bruges en Flandres le iiij[e] de Janvier 1715, en presence du S[r] et maistre Augustin Pointz, confesseur dudit couvent et le S[r] et maistre Antoine Ignace Damerin, prestre, comme témoins à ce requis et appellez.

Signé : LUCIE HERBERT, prieure indigne.

Nous présens comme témoins : AUGUSTIN POYNTZ. — A. I. DAMERIN.

A la stipulation de moy comme notaire : AN. DE MEYERE, not. 1715.

Nous cloturons la liste de ces pièces par les suivantes, extraites du portefeuille du couvent anglais de la rue des Carmes, qui fait partie des Archives religieuses du dépôt communal.

La première rédigée en flamand et signée par le susdit notaire Antoine de Meyere, qui cette fois s'intitule avocat, est une supplique ou requête de la Révérende Dame Prieure et des religieuses du couvent anglais de l'ordre de Saint Augustin, aux Bourgmestres et échevins de Bruges. Vu sa longueur, nous en donnons l'analyse.

Notre couvent et deux maisons joignantes étaient autrefois taxés dans les rôles du 20e et du 40e denier des immeubles, dits *huisegelt*, l'un à 44 lb. et les deux autres à 8 lb. En 1710, nous avons acheté à Mes Corneille Roelof et Jacques de Crits, ce dernier tresorier actuel de la ville, 442 verges de terrain légumier avec quatre maisonnettes occupées auparavant par des pauvres, et nous avons annexé le tout à notre couvent, en vertu de lettres d'amortisation de Sa Majesté en date du 22 Mai 1710. Ces terres et maisons lors de la vente étaient taxées respectivement 13 lb., 17 lb., 4 1/2 et 3 1/2 lb. ; ensemble 43 lb. ; et donnant ainsi, avec les 52 lb. ci-dessus reprises, un total de 95 lb.

Or, le trésorier communal, sous prétexte qu'on a fait des améliorations à l'intérieur du couvent, en abattant

d'anciens édifices pour en construire des nouveaux, prétend un supplément de taxe.

Il est déraisonnable que nous soyons taxées du chef de l'*huisegelt*, car nous ne jouissons de la part de la ville d'aucun privilège, si ce n'est de vivre tranquilles au moyen des deniers venant de la mère-patrie, comme tous laics et bourgeois, sans exemption ; nous ne sommes en aucune manière à charge de la ville, et par contre nous faisons vivre beaucoup de gens par nos dépenses (8 Août 1712).

La seconde pièce est plus récente encore, et acquiert un intérêt particulier par les évènements qui se passent sous nos yeux.

Le décret du 9 Vendémiaire an IV (1 Octobre 1795) avait prononcé la réunion de la Belgique et du pays de Liège à la France, et la loi du 15 Fructidor an IV (1 septembre 1796) la suppression des établissements religieux dans les provinces annexées.

Nous trouvons dans le dossier des Dames anglaises la copie de la protestation conçue en ces termes :

Aux membres de la municipalité et commissaire du Directoire de la ville de Bruges.

Messieurs,

Croiant qu'il est de mon devoir de protester contre l'inventaire que vous avez jugé à propos de faire prendre des meubles de notre maison, parce que cet acte d'autorité pouroit être considéré comme un prélude de la suppression qui ne pouroit s'effectuer sans violer les loix existantes dans la République française, je soumets à vos réflexions les motifs suivans qui me donnent droit de réclamer votre justice.

Or, lors de la suppression des monastères en France, les maisons religieuses des étrangers et étrangères furent exceptées de la prescription par un décret du mois d'Octobre 1790, portant : « Que les dites maisons seroient considérées comme autant de maisons séculières ; que les personnes qui les habitoient, pourroient y continuer leurs occupations et régir leurs biens, comme elles l'avoient fait par le passé ; qu'elles resteroient enfin en possession et pourroient disposer de tous les biens qu'elles prouveroient avoir acquis de leurs deniers ».

Ce décret a été confirmé par un ou deux autres postérieurs.

Il est vrai qu'au commencement du gouvernement révolutionnaire, sous le règne de l'anarchie et de la terreur, en Octobre 1793, il y eut un décret qui sequestroit tous les biens et constituoit dans des maisons d'arrêt toutes les personnes nées dans les divers royaumes avec lesquels la République étoit alors en guerre. Ce décret eut son exécution ; mais aussitôt après le renversement du règne tyrannique, ce même décret fut rappelé et annulé par celui du 14 Nivose troisième année républicaine. Dès lors toutes les maisons étrangères furent remises en liberté et en possession de leurs biens avec dédommagement et restitution de ce qui leur avoit été enlevé. En sorte qu'elles jouissent depuis plus d'un an, de ce qui leur appartient, non seulement à Paris, mais à Aire et autres villes des départements où il reste des maisons angloises ou irlandoises; même de plus, celles qui avoient été abandonnées dans des moments de terreur, ont été restituées à leurs légitimes possesseurs, aux Bénédictins anglois par exemple à Douay; ou doivent l'être incessamment, comme aux Missionnaires anglois à S[t] Omer.

Par les faits allégués il paroit évident, et il doit paraître de même à tout homme capable de raisonner, que la loi

qui excepta les maisons étrangères au temps de la suppression des maisons religieuses en France, est applicable à toutes les maisons angloises dans la Belgique, à moins que les dites maisons ne soient spécialement dénommées dans l'arrêt de destruction qui doit être mis en exécution dans la Belgique.

Pour détruire légitimement lesdites maisons angloises il ne suffit pas de dire qu'elles ne sont point mentionnées dans l'exception, comme les maisons hospitalières, puisque ces maisons hospitalières doivent être nécessairement mentionnées par une exception pour être conservées, n'aiant pour leur stabilité aucune loi républicaine. Au contraire, il étoit évidemment inutile d'excepter les maisons étrangères qui avoient une loi existante pour leur maintien, dont le Conseil des cinq cens, celui des Anciens et le Directoire executif devoient naturellement supposer les divers administrateurs instruits.

Fondée sur ces raisons, je ne réclame que l'exécution des lois existantes, ne croiant que notre communauté ait été jusqu'ici à charge de la ville, mais au contraire profitable en tous sens, puisque nous avons payé de nos propres deniers les acquisitions que nous y avons faites, et que nous tirons l'argent nécessaire pour notre entretien de l'Angleterre, et faisons circuler dans la ville les pensions des élèves que l'on nous envoie d'outre mer, qui montent à des sommes très considérables.

Je prie donc Messieurs les Municipaux de me faire connoître leurs sentimens à notre égard avec la même franchise que j'ai pris la confiance de leur manifester les nôtres, me flattant que vous nous accorderez l'hospitalité libre et entière jouissance de nos propriétés, que vous nous avez généreusement accordée depuis plus d'un siècle.

J'ai l'honneur d'être très respectueusement,

Messieurs,

Votre très humble servante,

O. D., supérieure des Dames Augustines anglaises.

Bruges, le 29 Septembre 1796.

Un double de cette lettre fut envoyé au « citoyen Benezech, Ministre de l'intérieur ».

La municipalité de Bruges transmit cette pétition à l'administration centrale du département de la Lys, qui lui demanda son avis.

La supérieure des Dames anglaises avait réclamé la franchise; la municipalité l'esquiva en ces termes :

Citoyens,

L'avis que vous nous demandez sur la pétition de la supérieure des Dames angloises en cette commune rue des Carmes, doit naturellement être basé sur l'institut de cet établissement; mais l'acte de cet institut étant égaré ou porté en Angleterre, par celles des religieuses qui à l'approche des armées françaises en ce pays ont abandonné leur couvent, il nous est impossible de le motiver sur cet acte. Tous les renseignements que nous vous puissions donner relativement à cet établissement, vous les trouverez dans la lettre du doyen de St Donas ci-jointe, qui à la demande de la pétitionnaire, en a fait les recherches. Les nôtres ont été vaines. Nous n'avons trouvé sur les registres de la commune, aucun vestige de l'établissement de cet institut en cette commune. Il est vrai que de fait et de tems immémorial ces Dames se sont dévouées à l'éducation publique, mais elles ne tiennent point d'école publique.

Voilà tout ce que nous puissions dire en faveur de cet établissement.

Nous n'examinerons point si la conservation des établissemens de même nature en France ou la réintégration prochaine de ceux qui y ont été ou sont encore supprimés, est applicable à ceux établis dans les pays réunis; la loi du 15 Fructidor ne portant point exception en leur faveur, nous ne croyons point que le législateur ait voulu les en excepter. »

En lançant cette flèche de Parthe de la dernière phrase, nos municipaux oubliaient sans doute ce qu'ils avaient écrit, un mois auparavant, à cette même administration centrale :

Citoyens,

Nous vous observerons relativement à votre circulaire du 27 Fructidor concernant les dilapidations dans les propriétés nationales, que nous ne croyons point que cette commune offre des traces de pareils délits. Notre surveillance à cet égard redouble à raison qu'augmente la masse des biens de la régie du domaine.

Vous dites, citoyens, dans cette circulaire que vous ne voyez point que des mesures soient prises pour les faire cesser; mais vous vous rappelerez sans doute que lorsqu'il s'agissait de baisser les croisées du ci-devant couvent des religieuses anglaises et d'ôter les barres de fer, nous nous y opposames, non seulement parceque nous crûmes y voir une dilapidation, mais parce que ces changements opéraient une irrégularité dans l'architecture des bâtiments. Notre opposition fut vaine; et un arrêté pris par vous postérieurement vint annuler un acte d'administration sur la police des bâtimens en cette commune qui nous

compete immédiatement, et légitima une vraie détérioration.

Si nous nous sommes tus jusqu'à présent sur ce fait, c'est que nous étions persuadés que l'occasion se présenterait bientôt pour vous en observer l'inconséquence; elle se présente dans ce moment; et nous la faisons, non pour vous en faire un reproche, mais pour vous convaincre que nous ne dormons point sur l'intérêt de l'Etat.

Arch. de la ville de Bruges. Section moderne.
Portef. Minutes de lettres de l'an IV-V.

L. Gilliodts-van Severen.

UNE FILLE DE GODWIN

A BRUGES

—

Le 31 Mars 1786, des ouvriers travaillant en vue de placer un nouveau portail, don de Monseigneur Félix Brenart, alors évêque de Bruges, trouvèrent, dans la muraille, du côté nord du cloître de la cathédrale de S. Donatien, un vide au-dessous de la niche où était placée l'image de Notre Dame des Sept Douleurs, appelée en flamand *den Noodt-Godts*. Le chanoine de Molo, qui fut le témoin oculaire du fait, raconte que dans la cavité on trouva des ossements, des débris d'un cercueil en bois de chêne et une plaque de plomb au-dessous de la tête. Sur la plaque était gravée une inscription latine en caractères simples mais rongés par le temps, presque effacés et difficiles à lire. Cette

découverte eut lieu en présence du chanoine Le Bègue, secrétaire de l'évêque, qui en fit rapport à Sa Grandeur. Monseigneur fit remettre les objets trouvés dans une nouvelle caisse, ou plutôt dans un coffret, qu'on replaça au même endroit. Procès-verbal fut dressé à ce sujet, en français et en flamand (1).

Voici le texte français de cette pièce, d'après le manuscrit du chanoine de Molo :

Fait dans le palais épiscopal de Bruges, le 31 Mars 1786.

Sur le rapport fait à Monseigneur l'évêque par Monsieur le secrétaire et chanoine Le Begue, que les ouvriers occupés à enfoncer le mur pour placer le nouveau portail de l'église cathédrale de Saint Donatien près du cloitre vers le Nord, découvrirent dans le même mur dessous la niche en laquelle était placée l'image dite des secours, une ouverture de la hauteur de trois pieds à peu près du fond. Aussitôt sa grandeur illustrissime, conjointement avec les soussignés, s'y rendit sur l'endroit précité, et en sa présence et des soussignés il fit rompre la susdite ouverture ou enfoncement, on y découvra un caveau sépulcral, en le quel on trouve des os et quelques morceaux d'un cercueil, au dessous la tête de ces ossemens étoit posée une plaque de plomb, en la quelle étoit la susscription de la teneur suivante :

---

(1) *Recueil de tous les tombeaux, épitaphes et pierres sépulchrales, qui ont existé dans la ci-devante église cathédrale de St-Donat à Bruges*, par Mr Pierre de Molo, en son vivant chanoine de la dite église, T. I, p. 433. Ce recueil manuscrit se trouve à la bibliothèque publique de Bruges. Le chanoine de Molo est mort en 1810. Voir : E. Rembry, *De bekende pastors van Sint-Gillis te Brugge*, p. 312.

† Pater Noster . . . . . . credo in Dm Patre et cuncta quae in symbolo Aplm
sunt scripta Cunild. Nobiliss. orta Parentibus genere angla.
Patre Godwino comite. sub cujus dominio maxima pars militabit
angliae. Matre Sybilla, illustri prosapiâ clarâ oriunda. cum . . . . . .
adhuc puella virginalem castitatem desiderans. temporale conjugium
sperneret. non nullorum nobilium Principium Daniar. consilio. dum
nubilem aetatem pervenisset. angliâ devictâ a Normanor. comite.
ab eodem . . . . a suo Rege Anglor. relicta venit
Audomarum ; aliquod annos exulans in Flandria . . . . . in pretore
suo semper colebat Deum. erga famulantes hilaris. et modesta
ergo exteros. in se justa. pauperibus larga. respectu sui parca ;
quid dicam adeo ut blandis illecebris se abstinenda, praemeditando
diem obitus. dum non vesceretur carnibus. nec hoc in aula.
visum est. ut quasi praegustando Salm. Caelique delicias cilicio
induta assectando juxta expla Satm vixit unice Deo et Caelo . . . . .
. . . .
. . . .
. . . . obiit m.l.xxx.vii.

Ensuite Monseigneur l'évêque fit remettre les dits os et les morceaux du cercueil avec la plaque en plomb bien clause et scellée de son cachet, dans le meme caveau sepulcral, en y faisant maçonner l'ouverture susdite. En foi de quoi sa grandeur et les presens signerent la presente. Les signatures sont : Felix, évêque de Bruges, J. B. Le Begue Can., E. Goddyn.

Le soussigné Notaire Apostolique Chanoine de cette église Cathedrale de Bruges, et temoin oculaire de tout ceci, atteste l'authenticité tant que de cette inscription de la plaque du plomb que du procès-verbal le tout inseré dans les Registres de ce Diocèse. Fait à Bruges ce 9 Avril 1700 quatre vingt six. P. L. de Molo, Chanoine de l'église cathédrale de Bruges, Notaire Apostolique 1786.

Le coffret, contenant les ossements avec la plaque en plomb, resta caché dans la muraille du cloître de Saint-Donatien jusqu'en l'année 1804. Entretemps les républicains français étaient devenus maîtres de la Belgique. Partout ils fermèrent les églises et les mîrent en vente. Plusieurs de ces églises trouvèrent de tristes acquéreurs qui les achetaient pour les démolir. Ainsi en fut-il de la cathédrale de Saint-Donatien à Bruges. Elle fut vendue, le dimanche 28 Avril 1799, pour quatre millions de francs. « L'acquéreur, » remarque Gailliard, « par esprit de sacrilège, commença la démolition de l'édifice le 14 Octobre suivant, fête de Saint-Donatien » (1).

La démolition allait lentement. Au commencement de l'année 1804, on était encore à démolir la muraille où reposait le coffret avec les ossements et la plaque de plomb. Écoutons au sujet de cette démolition un témoin oculaire, dont le chanoine de Molo nous a conservé la déclaration :

Déclaration de Sieur Albert Rietaghe. — Je soussigné Albert Rietaghe maitre tapissier, domicilié à Bruges dans la rue dite Philipstokstraete à l'entrée du ci-devant cimetière de la détruite église cathédrale Saint-Donatien, déclare par ce pour réel, par proximité d'habitation, non sans grande émotion et regret journalliment avoir vu brisser la dite église ; dans ces entrefaits, j'ai remarqué quelques soldats dévaster les sépulchres situés vers le ci-devant portail septentrional, où autrefois était posée l'image connue sous le nom de *Notre Dame de Secours*. Je leur ai observé qu'en cet endroit ils decouvriroient un

(1) J. Gailliard, *Inscriptions funéraires de St. Donat*, p. 9. Bruges 1863.

coffret scellé du cachet du dernier évêque, me resouvenant avoir oui dire, dans le Palais épiscopal, qu'en l'an 1786 en cet emplacement étoient trouvés les ossemens d'une princesse, les quels par ordre de l'évêque remplacés en un nouvel coffret cacheté par le même prélat, fut remis au même endroit. Effectivement le lendemain Dimanche le 26 Février 1804, viennent dans ma maison les mêmes soldats m'offrir d'acheter le susdit coffret, sur ma réponse négative nullement pourvoir m'être de quelque utilité, le brissèrent en mutilant les os par dérision, et les jettèrent de part et d'autre. Le surlendemain rapportant ce fait au Sieur Pierre Ledoulx peintre, lequel me pria pour autant possible de l'acheter pour lui par rapport de la plaque de plomb se trouvant dans le susdit coffret, en quoi j'ai réussi, en l'achetant encore avec un osselet pour une demi-couronne, en rendant le tout au prédit Sieur Ledoulx. En foi de quoi j'ai donné cette déclaration signée de ma signature ordinaire. Fait à Bruges ce 25 Mai 1806 — *Etoit soussigné* A. Rietaghe.

Le chanoine de Molo nous donne ensuite l'attestation de l'artiste-peintre. Elle est conçue en ces termes :

Déclaration du sieur Pierre Ledoulx. — Je soussigné Pierre Ledoulx, peintre-artiste à Bruges, domicilié dans la Bouveriestraete, déclare par ci réel, avoir rencontré le 26 Février 1804, un Dimanche, le sieur Albert Rietaghe, me rapportant que des soldats, employés par la société Tournaysienne, propriétaire de l'église cathédrale de Saint-Donatien, à détruire les caveaux situés près le portail septentrional vers l'image de *Notre Dame de Secours*, aussi proche le cloitre de la dite démolite église achetée du gouvernement français, avoient découvert à l'emplacement de la prédite image de la Très Sainte-

Vierge — reposant sur son giron le Christ descendu de la Croix, par là appellé le secours divin, un coffret scellé du sceau de l'illustrissime évêque Brenart, lequel sur son refus de l'acheter, ils l'avoient brissé en morceaux, en y trouvant les os d'une Princesse avec une plaque de plomb, les quels os par dérision ils avoient jettés de part et d'autre. Sur quel rapport réfléchissant que Monsieur Joseph van Huerne, Sgr de Schiervelde, auroit été charmé de pouvoir faire cette acquisition, effectivement selon ma relation il me chargea de la commission, et le lendemain le sieur Rietaghe à ma requisition acheta cette plaque de plomb avec un osselet pour une demie couronne, aussitôt je fis la délivrance de mon achat à Monsieur van Huerne de Schiervelde, lequel très satisfait du marché, me remboursa de suite.

J'aurais très volontiers désiré pouvoir lire la susscription de cette plaque, mais ignorant le latin, et sa lecture très difficile, je n'ai pu satisfaire ma curiosité, seulement pouvant déchiffrer le mot Gunildis, j'ai jugé que l'inscription était celle se trouvant sur la pierre sépulcrale bleue maçonnée dans le mur du susdit cloitre, proche l'image prédite du secours divin, laquelle j'ai vu souvent..... Cependant après par des expérimentés dans la langue latine, j'ai été convaincu que c'étoit une autre suscription. En foi de quoi j'ai donné cette ma déclaration faite à Bruges ce 26 Mai 1806. *Etoit soussigné* P. LEDOULX [1].

Le chanoine de Molo nous a laissé dans son *Recueil* une copie très soignée de l'inscription gravée sur la plaque de plomb [2]. Il s'est efforcé

[1] Cet artiste, né à Bruges le Ier Mars 1730, et mort dans la même ville le 14 Octobre 1807, fut fils du chroniqueur. V. les biographies de ces deux hommes dans *La Biographie nationale*, tome XI, col. 613-616.

[2] En Mars 1838, H. Borremans a publié chez J. Buffa, rue Philipstock, à Bruges, un *fac-simile* lithographié de la même plaque.

de compléter et d'interpréter l'inscription, dont il donne la traduction en français et en flamand [1]. Il a même numéroté les lignes du texte latin pour déchiffrer plus facilement l'original. Voici donc l'inscription de la plaque d'après les conjectures du chanoine de Molo :

1. Pater noster... credo in Deum Patrem
2. et cetera quae in simbolo Apostolorum sunt scripta
3. Gunildis nobillissimis orta parentibus genere angla pa-
4. tre Goduuino Comite, sub cujus dominio maxima pars
5. militabit Angliae, matre Githa illustri prosapia Dacorum oriunda
6. haec dum voverat adhuc puella virginalem castitatem, desiderans
7. spirituale conjugium, sprevit connubia nonnullorum nobilium principum
8. haecque dum jam ad nubilem aetatem pervenisset, Angliâ devictâ
9. a Guiellelmo Normanorum Comite, et ab eodem interfecto
10. fratre suo Rege Anglorum Haroldo, relicta patria apud
11. Sanctum Audomarum aliquot annos exulans in Flandria Christum
12. quem pie amabat in pectore scilicet semper colebat in opere ;
13. circa sibi famulantes hilaris et modesta, erga extra-
14. neos benevola et justa, pauperibus larga, suo cor-
15. pore admodum parca. Quid dicam ? adeo ut,
16. omnibus illecebris se abstinendo, per multos annos
17. ante sui diem obitus non vesceretur carnibus, neque
18. quicquam quod sibi dulce visum est gustando ; sed vix ne-
19. cessaria vitae capiendo, cilicio induta, ut nec etiam quibusdam pateret fam-
20. liaribus, conflictando cum viciis vicit in virtutibus. De hinc
21. transiens Bruggas, et transvolutis quibusdam annis, et inde
22. pertransiens in Dacia huc reversa Virgo transmigravit
23. in Domino anno incarnationis Domini Millesimo LXXXVII nono Kalendas
24. Septembris luna XXII.

(1) Voyez DE MOLO, *Recueil, etc.*, T. I, p. 438.

Traduction française par le chanoine de Molo.

† Notre Père.·. Je crois en Dieu le Père et à tout ce qui est écrit dans le symbole des Apôtres.

Gunilde, Anglaise de Nation, née de parents très nobles, ayant eu pour père Godwin, comte, commandant de la plus grande partie des troupes d'Angleterre, et pour mère Githa, issue d'une famille illustre de Dacie. Laquelle [Gunilde] étant encore jeune, promit la chastête virginale, et ne souhaitant qu'une alliance spirituelle, a renoncé à l'alliance de plusieurs princes nobles, et lorsqu'elle étoit parvenue à l'âge nubile (l'Angleterre étant conquise et Harold, roi d'Angleterre, son frère, tué par Willelme, comte de Normandie) ayant quitté sa patrie, a resté quelques années à Saint-Omer en Flandre exilée, elle servit Jésus-Christ dans ses œuvres, lequel elle aima tendrement dans son cœur, elle étoit d'une humeur gaye et modeste envers ses domestiques, obligeante et juste envers les étrangers, libérale aux pauvres, économe pour soi-même. Que dirai-je ? Elle le fut d'une telle manière, que renonçant à tous les attraits des plaisirs, elle ne gouta pendant bien des années avant sa mort ni de la viande ni de tout ce qui lui parut doux, jusqu'à se priver presque du nécessaire. Elle porta un cilice dur, et s'abstint même de converser avec quelques amis familiers ; se combattant tellement contre les vices, elle triompha dans les vertus. De la [Saint-Omer] elle vint à Bruges, y demeura quelques années, et passa pour la Dacie, d'où cette Vierge retournée s'endormit dans le Seigneur l'an de l'Incarnation mil quatre-vingt-sept le vingt-quatre Août. Le vingt-deux de la Lune.

La plaque de plomb sur laquelle est gravé le texte latin se trouve actuellement dans le petit musée de la chambre des marguilliers, à l'église cathédrale de Bruges. C'est Monsieur Joseph van Huerne, écuyer, seigneur de Schiervelde, etc. qui, ayant acquis la plaque pour son cabinet d'antiquités, par l'intermédiaire du peintre Ledoulx et du tapissier Rietaghe, en fit don, plus tard, à l'église de Saint-Sauveur. J'ignore où est l'osselet dont parlent les témoins de la seconde découverte du tombeau de Gunhilde. L'historien anglais Freeman fait remarquer à ce propos que Guillaume le Conquérant, cause de l'exil de la fille de Godwin, mourut à Rouen quelques semaines avant le décès de l'exilée à Bruges. Or, quand les Huguenots saccagèrent l'église de Saint-Etienne à Caen, où se trouvait le tombeau du Conquérant, il n'y eut également qu'un seul os du roi Guillaume qui échappa à leur fureur (1).

La plaque de plomb est, comme dit de Molo, haute de neuf pouces et demi, et large de sept pouces et demi, c'est-à-dire, qu'elle mesure vingt-quatre centimètres sur dix-neuf. Cette plaque pouvait très bien, me semble-t-il, être de la fin du onzième siècle. Dans l'inscription qui s'y trouve, il n'y a rien qui soit inconciliable avec l'histoire connue du comte Godwin et de ses enfants.

Nous savons qu'après la mort du roi Harold II, fils de Godwin, tué à la bataille de Senlac, le 14 Octobre 1066, Gytha, la veuve de Godwin et mère de Harold, se réfugia à Exeter, où la cause du dernier roi d'Angleterre avait beaucoup d'adhé-

(1) E. A. Freeman, *History of the Norman Conquest,* T. IV, p. 159.

rents. Elle était riche, puisqu'elle dota plusieurs églises d'Exeter afin d'obtenir des prières pour le repos de l'âme de son mari. Elle et ses enfants avaient de grandes propriétés dans les comtés de Devon et de Somerset ([1]). La richesse du puissant ministre du roi Canut et du roi Edouard le Confesseur est attestée par un don que le comte Godwin fit au roi Hardicanut : c'était une magnifique galère couverte d'or et montée par soixante soldats pris parmi les serviteurs du comte. Leurs boucliers, hâches et lances étincelaient d'or et d'argent ([2]). C'était vraiment un don princier. Riche propriétaire terrien, ayant de l'or et de l'argent en abondance, le comte Godwin était également riche en enfants. Mais après la bataille de Senlac, sur dix enfants, sept fils et trois filles, un seul fils et deux filles survécurent, et l'unique fils de la veuve de Godwin était prisonnier du roi Guillaume.

Des trois filles que le comte eut de sa femme Gytha, l'une, on le croit, était déjà morte à l'époque de l'invasion normande. L'aînée, Edith, veuve du saint roi Edouard, habitait tranquillement la ville de Winchester qu'elle avait reçue en douaire ([3]).

La troisième et la plus jeune fille de Godwin et de Gytha était la Gunhilde dont la plaque de plomb loue les vertus et constate la mort à Bruges. Son nom se trouve au livre de Domesday ; elle était propriétaire de deux seigneuries au comté de Somerset ([4]). Nous savons qu'à l'approche du roi Guillaume, pour mettre le siège devant Exeter, la

---

([1]) *Op. cit.*, T. IV, p. 417.
([2]) Lingard, *History of England,* T. I, p. 295.
([3]) E. A. Freeman, *Old English History*, p. 344.
([4]) E. A. Freeman, *Norman Conquest*, T. IV, p. 754.

mère de Gunhilde quitta cette ville. Elle se réfugia dans l'une des deux îles, Flat ou bien Steep Holm, à l'embouchure du Severn. Elle y demeura jusqu'à ce que tout espoir d'une restauration de sa maison se fût évanoui. Elle s'embarqua alors avec ses trésors et ses servantes, et cingla vers les rivages de la Flandre et elle y trouva un asile à Saint-Omer. Telle est, d'après les chroniques, l'histoire de la fuite de la veuve de Godwin, à l'époque où Guillaume était devenu complètement maître de l'Angleterre. Cet événement eut lieu probablement au mois de Juin de l'année 1069 ([1]). Quoique les chroniques n'en parlent pas, ne peut-on pas supposer que la jeune Gunhilde accompagnait sa mère à Saint-Omer?

Quoiqu'il en soit, d'après la plaque de plomb, elle quitta Saint-Omer, peut-être après la mort de sa mère, pour venir habiter Bruges. C'est là que Godwin avec sa femme et trois de ses fils, avait trouvé un asile pendant les troubles du règne du roi saint Edouard ; c'est là encore que Tostig, frère de Gunhilde, se maria avec Judith, fille de Baldwin de Lille; et quand Tostig fut chassé de son comté de Northumberland, il demanda de nouveau l'hospitalité de son beau-frère, pour lui et pour sa femme. Plus tard Tostig fut tué en combattant contre son frère Harold II., à la bataille de Stamford Bridge, le 26 Septembre 1066. Sa veuve revint alors à Bruges et épousa plus tard un prince Bavarois ([2]).

([1]) Freeman, *Op. cit.*, T. IV, p. 157-158; Lingard, T. I, p. 399 qui cite les chroniques d'Orderic, 213-217, et de Lambard ad annum 1067. Ordericus Vitalis est un écrivain Normand du douzième siècle.

([2]) Freeman, *Old English History*, pp. 261-295 : voir aussi H. Rommel, *La relique du Précieux Sang à Weingarten*, dans les *Annales de la Société d'Émulation*, T. XL, p. 15.

Ces souvenirs de famille et sans doute aussi la protection du puissant comte de Flandre amenèrent Gunhilde à se fixer à Bruges, à l'ombre de l'église de Saint-Donatien, à laquelle elle légua toute sa fortune et où, pendant sept siècles, ses restes trouvèrent la paix du tombeau. Mais avec la mort vient l'oubli. Toutefois pour Gunhilde, l'oubli ne fut pas complet. Malheureusement l'identité de son nom avec celui d'une fille que le roi Canut eut de sa femme Emma, occasionna une confusion dont voici l'histoire.

Nous avons entendu le peintre Ledoulx parler « d'une pierre sépulcrale *bleue*, maçonnée dans le mur » à l'endroit où fut découvert le tombeau de Gunhilde, fille de Godwin. Le chanoine de Molo donne le texte latin de l'inscription gravée sur cette pierre *bleue* (1).

Nobilissimae Augustae Dmae, Gunide
Canuti Angliae Danemarciae
Norvegiae et Svetiae Regis Filiae
Imperatoris Augusti Henrici
Nigri laudatissimae conjugi post
Acceptam gravissimam a marito
Jnjuriam hoc in Castello
Religiose viventi et Anno
Dni M XLII XII Kal Septemb
Defuntae hoc Monumentum
Ecclesia (cui perquam erat
Munifica) erexit quod denuo
Restititum est per M. Nicolaum. Organista

(1) *Recueil*, etc., T. I, p. 295.

Nous avons aussi une description de cette pierre *bleue* par Octave Delepierre qui l'a vue. Citons son témoignage :

Nous avons été assez heureux pour découvrir cette pierre sépulcrale que M. W. Chantrell a trouvée dans un vieux mur de l'ancien couvent des Augustins, et qu'il a eu l'obligeance de nous faire voir. C'est une pierre bleue, carrée, d'environ dix-huit pouces de hauteur, très bien conservée, et dont les côtes seulement sont légèrement ébréchées......... Il paraît que cette pierre, après la démolition de St-Donat, aura été transportée au couvent des Augustins, où on l'aura provisoirement placée dans un mur. Ce mur devint ensuite dépendance des maisons privées qu'on éleva sur quelques parties du terrain dudit couvent, et ce fut là que M. Chantrell la découvrit, et eut l'heureuse idée de la soustraire à la destruction (1).

Delepierre nous dit que le texte de l'inscription était « en caractères romains majuscules, gravés à lignes égales, dans toute la largeur de la pierre ». Il nous donne l'inscription, laquelle ne diffère de celle du chanoine de Molo que par les derniers mots, qu'il lit ainsi, en ajoutant qu'un morceau de la pierre était enlevé :

Quod denuo institutum est per M. Nicolaum Hele[or].

Qui fut ce Nicolas ? Peut-être était-ce Nicolas Elewout ou Hellewout, nommé organiste de église de St.-Donatien le 16 Mars 1579, en remplacement de Guillaume Blootacker, qui pendant les troubles religieux du seizième siècle fut obligé

(1) Octave Delepierre, *Chronique de l'abbaye de Saint-André traduite, suivie de Mélanges historiques et littéraires*, pp. 164-165, Bruges, Vandecasteele-Werbrouck, 1839.

de chercher une position en Italie. Le 12 Mars 1629, Hellewout demanda au chapitre et obtint la permission de faire célébrer une messe solennelle à l'occassion de son jubilé de cinquante ans d'organiste. Quoiqu'il fût vieux et infirme, le chapitre le garda comme organiste de l'église jusqu'à sa mort. Son fils Gérard annonça sa mort au chapitre le 13 Octobre 1633 (1).

Bon organiste, Nicolas Hele n'était nullement au courant de l'histoire et la pierre qu'il a restaurée fourmille d'erreurs historiques. Gunhilde, fille de Canut, n'a jamais été impératrice. Elle n'a jamais vécu au bourg de Bruges — *hoc in castello* — et nous savons qu'elle est morte en revenant de Rome et qu'elle fut enterrée en Allemagne. Voici ce qu'en dit Wippo :

Anno Domini MXXXVI Henricus Rex filius Imperatoris, Cnittonis Regis Anglorum filiam nomine Chunelindem pro regina consecratam, regalibus nubiis in conjugium duxit (2).

In eo tempore (MXXXVIII) propter nimium calorem nimia contagia pestilentiæ exercitum invasit : neque aetatibus, neque personis pepercit. Ibi Regina Chunelindis, conjux Henrici regis, XV. Calend. Augusti quasi in limine vitae, ingressu mortis occubuit, relinquens tantummodo solam filiolam de rege, quâ postea pater Christo desponsans in Abbatissam consecrari fecit...... Corpus regina tenerum et delicatum, aromatibus conditum, cum Rege et Imperatrice ductum ad Germaniam, in praepositura Lutburg sepultum est (3).

(1) V. *Annales de la Société d'Émulation*, T. XXII, p. 139.

(2) Wippo, *de Vita Chunradi Salici*, p. 440. Edition de Franckfort MDCLIV.

(3) *Op. cit.* p. 442.

Ces citations doivent suffire pour démontrer la fausseté de la date de la mort de Gunhilde, fille du roi Canut, que donne l'inscription de la pierre *bleue*. Elles fixent aussi le lieu et les circonstances de sa mort, et nous indiquent que sa sépulture se trouvait *in praepositura Lutburg*. Plusieurs auteurs(1) ont transcrit ces trois mots sans se demander où se trouvait cette église collégiale de Lutburg ? Or, c'était probablement l'église de Limburg-ander-Hardt (2) où fut enterrée la première femme de Henri le Noir. Quant à « l'injure grave » dont parle la pierre *bleue*, Wippo n'en dit mot. Il ne faut pas oublier qu'à l'occasion de son mariage à Nimègue avec Henri le Noir, le nom de la fiancée fut changé par les Allemands en celui de Cunégonde. Sans doute ce changement de nom a fait attribuer à la fille de Canut « l'injure grave » qu'on a attribuée à sainte Cunégonde, femme de saint Henri II (3).

Il serait inutile de reproduire les textes des auteurs qui ont accueilli l'histoire de Gunhilde en

---

(1) Entre autres J. Gaillard, *Inscriptions, funéraires, S.-Donat ;* l'auteur de l'article du *Messager des Sciences*, année 1833, et M. Weale dans *Le Beffroi*, I., 325.

(2) Ayant cherché en vain une ville allemande du nom de Lutburg, j'ai démandé des renseignements à ce sujet aux lecteurs du journal *The Tablet* de Londres. Un de ses lecteurs, C. T. B. (Kingstown) a eu la bonté d'écrire au dit journal que Gunhilde, fille de Canut, fut enterrée à Limburg- (c'est-à-dire *Lindenburg*) an-der-Hardt, près de la petite ville de Dürkheim au Palatinat bavarois, dans l'ancienne Franconie. Cette église fut fondée par l'empereur Conrad II et sa femme Gisèle en 1030. Ce ne fut que douze ans plus tard, qu'elle devint abbaye bénédictine. Quand la princesse Cunégonde y fut enterrée, l'église n'était, comme dit Wippo, qu'une *præpositura* ou collégiale. Le nom *Lutburg*, donné par Wippo, est évidemment une faute d'impression.

(3) Voir H. Lesêtre, *Saint Henri*, p. 103. Paris 1899.

se basant sur le texte de la pierre bleue ([1]).

Toutefois il faut remarquer ici que Sanderus ([2]) a transcrit l'épitaphe de la pierre. Jacques Meyer, dans ses *Annales Flandriæ*, à l'année 1389, parle aussi de l'impératrice Gunhilde, et il ajoute qu'elle avait laissé à l'église de Saint-Donatien, entre autres objets précieux, un psautier que du temps de Meyer on appelait le psautier de Gunhilde, et que ce psautier était en latin avec des explications en anglo-saxon. Meyer nous dit aussi, à l'année 1389, que les bâtiments de l'église, ayant besoin de grandes réparations, on avait vendu, pour couvrir les dépenses, les joyaux donnés à l'église par Gunhilde. Voici la résolution prise par le chapitre de Saint-Donatien, le 15 Octobre 1389 :

Anno Domini millesimo ccc^mo^ lxxxix° in crastino solemnitatis beatissimi patroni huius ecclesie Sancti Donaciani, videlicet in capitulo generali ordinatum fuit, matura prehabita deliberacione, quod in antea fiet et in perpetuum anniversarium recolende memorie domine Guunildis imperatricis Romane, filie regis Anglie, scilicet vicesima prima die mensis Augusti, et cantabuntur missa, vigilie, et pulsabuntur campane prout fieri consueuit in hac ecclesia pro defunctis prepositis, ct quod commendaciones cantabuntur ante eius tumulum in claustro et fiet ibidem

([1]) Voir ces textes dans le *Messager des Sciences et des Arts : Une notice sur une inscription trouvée dans le tombeau de la reine* (*sic*) *Gunilde, l'année 1833*, pp. 425-441. M. W. H. James Weale prétend que cette notice est de M. Delepierre. Or, celui-ci, dans son ouvrage déjà cité, en donne la paternité au « savant M. Scourion ». En outre, M. Weale ajoute que l'article est calqué sur celui de G. F. Beltz, en date du 3 Avril, et publié dans le recueil *Archæologia*, T. XXV, p. 398. Voir *Le Beffroi*, T. I, p. 325.

([2]) *Flandria illustrata*, T. I, p. 213.

stacio processionalis ; et erit pitancia trium librarum parisiensium quam soluet fabrica, de quibus quidem iij lb. partificabuntur more pitanciarum, xx s. ad vigilias, xx s. ad commendaciones, et xx s. ad missam de requiem, et clockmannus habebit pro labore pulsacionum x s. par. quos eciam soluet fabrica antedicta. Hec autem ordinacio facta fuit ex eo quod ecclesia ista tanta indiguit reparacione et specialitur in tecta et vauta et voya chori, quod nullo modo se potuit juuare nisi certa jocalia venderentur dudum per dictam dominam Guunildem isti ecclesie pie data, cujus anima requiescat in pace. Amen (¹).

Dans un obituaire de l'église de Saint-Donatien, antérieur, selon M. Weale, à 1417, on trouve, nous dit l'archéologue anglais, à la date du 24 Août, « *Hac die migrauit ad Dominum prescripta domina Guunildis cuius anniuersarium fieri non potest, impediente duplici festo Sancti Bartholomei.* » « Dans les comptes les plus anciens de la fabrique de Saint-Donatien », ajoute M. Weale, « on trouve chaque année : « *Item, pro anniuersario domine Gunildis regine, iij lb.* » C'est dans la résolution du 15 Octobre 1389, que nous trouvons Gunildis qualifiée, pour la première fois, du titre d'impératrice, titre qui dans les comptes à dater de 1442 fut substitué à celui de reine (²). » Ainsi on célébrait chaque année une Messe de Requiem pour une Gunhilde, morte le 24 Août, jour de la mort de la Gunhilde, fille de Godwin. Mais après trois siècles de confusion et de troubles, on s'est mépris sur

---

(¹) Archives de l'évêché. *Acta Capituli Sancti Donatiani*, T. II, fol. ciiij, d'après le texte imprimé par M. Weale dans *Le Beffroi*, Tome I, p. 325.

(²) *Le Beffroi*, T. I, pp. 324-325.

l'identité de cette Gunhilde. Peut-être à cause des riches dons, qu'elle avait faits, débris de la richesse de la maison du comte Godwin, le chapitre a-t-il gratifié sa fille du titre de reine et plus tard de celui d'impératrice. Selon M. Weale, « lorsqu'on restaura l'église de Saint-Donatien, qui avait été ravagée par les gueux, on consacra l'erreur par une inscription qu'on posa sur le mur du cloître. » Il a fallu une nouvelle révolution pour découvrir la plaque en plomb et avec elle la vérité [1].

WILFRID C. ROBINSON.

[1] *Le Beffroi*, T. I, p. 325. M. Weale y donne un fragment du plus ancien inventaire du trésor de l'église de Saint-Donatien. Cet inventaire est de l'année 1347. Comme le remarque M. WEALE « la disparition de l'autre partie de cet inventaire est d'autant plus regrettable qu'elle nous aurait fourni la nomenclature descriptive des riches joyaux légués au chapitre » par Gunhilde.

TROIS LETTRES AUTOGRAPHES INÉDITES

DE

SIDRONIUS HOSSCHIUS

Des trois lettres autographes que nous publions ici, les deux premières, adressées à Olivier Vredius, ont été acquises par la Bibliothèque royale de Bruxelles le 30 Octobre 1902, à une vente chez le libraire Emile Fonteyn à Louvain, et sont cataloguées actuellement dans le recueil portant la cote II, 3012. La troisième est reliée dans le manuscrit n° 5989 où elle occupe les folios 28^r-29^v.

Toutes les trois nous ont été obligeamment signalées par le conservateur de la section des manuscrits à la Bibliothèque royale, R. P. van den Gheyn, bollandiste, qui, voyant tout l'intérêt que présentait cette trouvaille, a bien voulu, pour plusieurs passages, nous éclairer de ses lumières.

M. Arthur Merghelynck, membre du conseil héraldique de Belgique, M. Emile De Saegher, archiviste de la ville d'Ypres, Madame la douairière baronne de Coninck de Merckem et M. le comte Thierry de Limburg Stirum, sénateur, président de la *Société d'Emulation* de Bruges, nous ont fourni de précieux renseignements ; à chacun d'eux nos sincères remercîments !

Les deux premières lettres, datées de Courtrai, sont connexes et se complètent l'une l'autre. Nous consacrons un chapitre spécial à la troisième.

Il résulte de la première lettre de Hosschius, datée de Courtrai le 24 Avril 1637, que l'historiographe Olivier Vredius lui avait demandé, neuf jours auparavant, des informations au sujet de diplômes munis de sceaux, conservés dans l'abbaye cistercienne de Groeninghe lez-Courtrai.

Hosschius, se présentant au monastère de Groeninghe, se heurta presque à une fin de non-recevoir; tout au plus lui permit-on de prendre une inspection sommaire d'un sceau mutilé de Robert, mais on lui interdit de prendre copie du texte de la charte, par crainte de procès analogues à ceux que l'abbaye avait eu à soutenir récemment contre le chapitre de Tournai. Alors le recteur de Courtrai conseilla à son correspondant de s'adresser à l'abbé des Dunes, supérieur ecclésiastique des religieuses de Groeninghe. Il ajoute, avec une légère pointe de diplomatie, que tout espoir de réussite ne semble pas perdu, puisque les religieuses vous prient, dit-il, de bien vouloir leur rendre éventuellement service au sujet d'un sceau de Jeanne, comtesse de Flandre, femme de Thomas de Savoie; puis il essaie d'interpréter une date de l'an 1241 que Vredius lui avait soumise.

Ce dernier a-t-il suivi le conseil de Hosschius et quelle fut sa réponse ? Nous ignorons l'un et l'autre. Il ressort de la seconde lettre de Hosschius, datée du 20 Mai 1637,

que Vredius était revenu à la charge dès le 9 Mai ; les relations entre les deux savants n'étaient donc pas seulement suivies, mais elles étaient confidentielles et intimes ; Hosschius a, de plus, écarté la méfiance.

Avant d'aborder le commentaire des sujets visés dans ces deux lettres, disons un mot sur la vie des deux correspondants.

La biographie d'Olivier Vredius est connue (Cfr. *Biographie nationale* i. v. De Wree). Un point à relever dans l'ensemble de la correspondance de Vredius, c'est que non content de monter une imprimerie dans son propre hôtel à Bruges, afin de mieux surveiller par lui-même l'impression de ses beaux ouvrages, il s'entoura en outre — comme Sanderus — de la collaboration d'un grand nombre d'érudits et d'amis. Vredius avait débuté comme novice chez les Jésuites : il pouvait donc en toute confiance s'adresser au Recteur du collège de la Compagnie à Courtrai.

La biographie de *Sidronius Hosschius* ou *de Hossche* est également connue : la *Biographie nationale* i. v. Hossche et le Père J. Levaux S. J. (*Annales de la Société d'Emulation de* Bruges, t. 36, 1886) lui consacrent des notices bio-bibliographiques très documentées.

Qu'il nous soit permis d'émettre quelques doutes au sujet de certaines assertions du Père Levaux.

Le poète Hosschius naquit à Merckem le 20 Janvier 1596 : son père s'appelait aussi *Chederoen*, *Sidroen*, *Sydroen*, *Syderoen*, etc., et fut échevin, receveur et marguillier de Merckem [1].

---

[1] Donc, pas un *pauvre berger* comme l'affirme Piron dans son *Algemeene levensbeschrijving*, 1860, i. v. *Hosch*. Il était plus probablement un *schaapboer*, terme qui désigne un fermier notable de la commune. Cfr. Chev. de Coninck de Merckem, *Annales de Merckem*. Bruges, 1878, p. 97 ss.

Le prénom *Sidronius* était peu répandu dans la contrée, mais le saint de ce nom avait son culte spécial dans l'abbaye des Bénédictines de Messines([1]). Indépendamment des propriétés et seigneuries possédées par ce monastère aux environs de Merckem, il existait, à quelques pas de la ferme occupée par le père du poète, une petite abbaye de Bénédictines fondée vers 1111 et qui était non seulement en communauté de prières ([2]), mais probablement en relations diverses avec le célèbre monastère de Messines. Il est à supposer que les *de Hossche* furent les agents d'affaires de l'abbaye voisine, et qu'il faut rattacher à cette situation la particularité du prénom préféré par la famille. Le monastère de Merckem n'était qu'une « petite abbaye » qui, en 1580, devint *vacante* « par le trespas de « Marguerite de Huele, dernière abbesse depuis lequel « temps n'at l'on eu quasi aucun regard aux biens et « conservation des lettriages de la maison, parce que le « convent est devenu quasi à néant, restantes seulement « en vie trois religieuses, dont les deux estants fort eagées « sont à St-Aumer et la troisiesme est demeurée à Ypre ([3]), « hantant les presches [des Protestants], à ce que l'on « entend. » Telle est la relation faite par Rithovius, évêque

---

([1]) Cfr. *Acta sanctorum* au 3 Juillet (I, p. 555) et au 11 Juillet (III, p. 172-176).

([2]) Déjà au XIVe siècle, l'abbaye de *Beata Maria et Sanctus Petrus de Merchem* était en communauté de prières avec celle de Corbie, qui possédait une prévoté *(De Munken)* entre l'abbaye de Merckem et le village de Langemarck.

Selon Warnkœnig et Gheldolf (*Histoire du quartier d'Ypres*, p. 200, note 4), c'était une seigneurie dépendant de la célèbre abbaye de Bénédictins de Corbie sur la Somme (France) et comprenant elle-même les débris d'une abbaye de Bénédictins fondée en l'honneur de saint Pierre-aux-Liens, à la lisière de l'antique forêt domaniale de *Houthulst*, sur les confins des communes de Merckem et de Langemarck.

([3]) A l'instar des monastères (prévôtés ou abbayes) de Loo, Voormezeele et Nonnenbossche, l'abbaye de Merckem avait sa maison de *refuge* à Ypres.

d'Ypres, en demandant la nomination d'un administrateur des « biens restants de l'abbaye (de Merckem) afin de « pourvoir à l'entretien des religieuses refugiées ». Philippe II accéda à la demande de Rithovius, par acte daté de Tournai, le 28 Avril 1583 (1).

Les temps étaient profondément troublés; l'évêque Rithovius lui-même avait été contraint de s'expatrier à Saint-Omer.

En 1584, une ère meilleure *commença* à luire et les deux vieilles religieuses refugiées dans cette dernière ville s'empressèrent de réintégrer le bercail. Hélas! il était trop tard!

Un nouvel ordre religieux, la *Compagnie de Jésus*, étendait ses ramifications par tous les Pays-Bas espagnols, afin d'attaquer de front l'invasion de la doctrine protestante. Les Jésuites avaient obtenu, le 7 Novembre 1584, l'autorisation de s'installer à Ypres, et reçurent en dotation les biens « restants » de l'abbaye de Merckem et du prieuré de Nieppe (France, Nord). Cette mise en possession fut édictée par patentes royales du 9 Mai 1585. Quatre jours après (13 Mai 1585), il ne restait plus qu'une seule religieuse à l'abbaye de Merckem, demoiselle Marie *Paupere* ou *Paupille* (2), qui obtint une rente viagère assignée sur les biens de l'ancienne abbaye (3).

C'en était fini de l'antique institution bénédictine de Merckem, devenue définitivement le *Jesuitengoed* (4), le bien des Jésuites (5).

---

(1) Bruxelles, Archives générales du royaume. Conseil privé, liasse 49 : Enghien, Actes dépêchés.

(2) De là le nom de *vrouw Maria goet* ou *Joffrauwe Marie goet*, donné aux biens restants de l'abbaye de Merckem (*Annales de Merckem* cit. p. 108).

(3) Lettres annuelles du collège des Jésuites à Ypres conservées aux archives générales du royaume à Bruxelles.

(4) Aujourd'hui encore connu sous ce nom.

(5) Cfr. *Annales de Merckem*, p. 111.

L'échevin Sidroen de Hossche fut témoin oculaire de tous ces événements, qui se déroulèrent à quelques pas de son habitation. Il eut plus d'un enfant, entre autres, notre poète, qui tout jeune encore, gardant les troupeaux de son père, prit goût pour la poésie bucolique. On peut croire qu'à l'instar d'autres artistes et littérateurs, il aura été recueilli par les Jésuites ([1]), après avoir reçu probablement une instruction rudimentaire chez le clergé de Merckem.

Cependant l'érection du collège d'Ypres avançait lentement. Ce fut Antoine de Hennin, chanoine de la cathédrale d'Ypres et curé de la paroisse S[t]-Nicolas en cette ville, devenu en 1614 évêque d'Ypres, qui donna l'hospitalité aux premiers Jésuites arrivés dans cette ville pour y établir un collège, vers 1585. On était encore en pleins troubles religieux : la gestion et l'administration des biens restants des deux monastères (Merckem et Nieppe) n'étaient pas seulement négligées et obérées, mais chargées de deux rentes viagères, l'une assignée sur l'ancienne abbaye de Merckem au profit de la dernière religieuse survivante, la seconde attribuée au prieur survivant de Nieppe.

Les commencements du collège des Jésuites furent donc hérissés de difficultés. La dotation des anciens monastères de Merckem et de Nieppe suffisait à peine à acquitter les deux pensions viagères. On allégua de plus que le refuge de l'abbaye de Merckem à Ypres, n'était pas assez vaste pour abriter la nouvelle colonie de Jésuites.

Afin de mettre toutes les choses au point, deux pères Jésuites, accompagnés d'un frère lai (*socius*), allèrent s'installer dans l'ancienne abbaye de Merckem, pour

---

([1]) Ferd. Loise affirme que l'échevin cultivait une terre enclavée dans les dépendances de l'ancienne abbaye (*Biogr. nation.*, IX, 522).

surveiller de plus près les finances et les créances du monastère supprimé.

Nous n'avons pu trouver la date à laquelle les Jésuites d'Ypres ont quitté le *Jesuitengoed* de Merckem. A la fin du XVI[e] siècle, les *Vrybuiters* donnèrent encore maille à partir à la Flandre occidentale; de plus la célèbre bataille de Nieuport, suivie du siège historique d'Ostende, n'a pas favorisé l'établissement des Jésuites à Ypres, et ils durent se contenter, d'abord, de vivre surtout d'œuvres apostoliques (1).

En 1585, le collège d'Ypres n'avait que deux classes, auxquelles, à la fin de cette même année, vint s'en adjoindre une troisième. Antoine *Vlaminck*, archidiacre et vicaire-général d'Ypres et l'abbé *de Bur*, du monastère de S[t]-Jean-au-Mont à Ypres, s'intéressèrent à l'entreprise qu'ils appuyèrent de leurs libéralités. L'archidiacre démissionna en 1589 et mourut le 8 Mars 1590.

Les débuts du collège d'humanités des Jésuites à Ypres peuvent donc remonter à 1585-1590.

Avant 1602, il y avait déjà *cinq* classes. Ce fut au commencement de l'année 1611 que les Jésuites d'Ypres érigèrent un cours de théologie morale et dogmatique, en faveur des élèves du séminaire épiscopal, pour préparer les jeunes lévites à la controverse avec les néo-protestants qui à cette époque étaient assez nombreux à Ypres (2).

Après qu'il eut fait ses humanités au collège des Jésuites à Ypres et sa philosophie à Douai, Sidronius Hosschius fut admis, dès l'âge de vingt ans, dans la compagnie de Jésus à Malines, le 20 Octobre 1616 (3).

(1) Lettres annuelles citées.

(2) Les détails qui précèdent, au sujet des débuts du collège des Jésuites d'Ypres, sont empruntés au volume des *Lettres annuelles du collège d'Ypres* conservé aux archives générales du royaume à Bruxelles.

(3) *Biogr. nat.*, cit. IX, 522.

Pendant ses humanités, en 1614, le futur poète était intervenu déjà pour aplanir un différend entre les Jésuites d'Ypres et la commune de Merckem, au sujet de certaine propriété provenant de l'ancienne abbaye bénédictine ([1]).

Jusqu'ici, tout en apportant quelques données nouvelles, nous ne nous sommes pas beaucoup écarté du récit du P. Levaux.

Nous arrivons cependant à un *diverticulum* incomplètement exploré par ce biographe érudit.

Commençons par le nom de la mère de notre poète.

Que son prénom fut *Judoca* (en français, *Jossine*), tout le monde est d'accord là-dessus.

Que son nom le famille fût orthographié *Cayaert* ou *Kaeyaert*, peu importe ! Levaux affirme que le poète appartenait à une des familles les plus fortunées de la commune (p. 4).

Prenant en considération les fonctions publiques que remplissait l'échevin *de Hossche*, nous devons admettre tout au moins que Sidronius appartenait à une famille notable de la contrée, et, s'il faut corroborer encore l'opinion de Levaux, nous dirons qu'en l'an 1643 (donc, du vivant d'Hosschius) et jusqu'en 1728, il existait encore, à une petite distance de l'exploitation agricole de l'échevin *de Hossche*, toute une section « cadastrale » appelée *Kaeyaert-hoek*, coupée par une rue nommée *Kaeyaert-straet*, sur le territoire de Bixschote. La famille *Kaeyaert* ou *Caeyaert* pouvait donc compter parmi les notables de cette région, puisqu'elle donna son nom à toute une section de commune.

Sans affirmer péremptoirement que la mère de notre poète se rattachait directement à cette famille, nous pouvons cependant supposer, non sans quelque probabilité,

---

([1]) *Annal. de Merckem*, cit. p. 108.

qu'elle avait des liens de parenté avec les propriétaires terriens du *Kaeyaert-hoek*.

Un détail relevé par le P. LEVAUX (p. 6) et qui peut avoir une certaine importance dans cette courte dissertation biographique, c'est que la mère de notre poète — *Jossine Kaeyaert* — fut marraine, en Juillet 1605, au baptême de Hanskin (Jean) VAN PROVYN. D'après LEVAUX (p. 6), cette dernière famille était « une des plus riches maisons de Merckem ». Disons plutôt que les VAN PROVYN appartenaient à une famille de *gentleman-farmer* de Merckem et des environs. L'on peut voir encore aujourd'hui, à Bixschote, au centre du *Kaeyaerthoek*, au-dessus d'un toit de ferme, une cheminée octogonale portant sur une des faces les armoiries de la famille VAN PROVYN ([d'azur à] six étoiles ou molettes [d'or] 3, 2 et 1) et sur une autre face le millésime 1478. Les VAN PROVYN ont fourni des baillis au village de Bixschote ressortissant à la seigneurie de GUISNES dit COUCY (1).

Bien qu'ayant ignoré ces renseignements locaux, le P. LEVAUX a eu le coup d'œil sûr dans ses investigations et ses déductions. Il résulte, en effet, de l'ensemble des données précédentes, que le poète latin HOSSCHIUS, au lieu d'être le fils d'un « pauvre berger » était bien l'enfant d'un magistrat et comptable communal, appartenant à

(1) Nous trouvons un Jean van Provyn qui fut bailli de Merckem en 1495 et épousa Jossine, fille (bâtarde ?) de Roger Van Halewyn, seigneur de Roosebeke, en 1498.

Son fils, Pierre van Provyn, fut seigneur de Jonckershove, mourut en 1541 laissant de sa première femme, Marguerite Van Olyves, Georges van Provyn, seigneur de Jonckershove en 1537, mort sans postérité, et de sa seconde femme, Jeanne Veranneman, Jacques van Provyn, seigneur de Jonckershove en 1574, mort le 7 Mai 1595 et enterré à Ypres. Il avait épousé « à son plaisir » Louise Jacobs. La seigneurie de Jonckershove passa successivement à ses deux fils, Maximilien van Provyn, l'aîné, mort sans descendance, en 1613, et Lamoral van Provyn vivant en 1613, époux d'Anne Immeloot.

(Bibliothèque royale de Bruxelles. Fonds Goethals, ms. 736 fol. 86v).

une bonne famille du pays, qui avait des relations de confiance avec l'aristocratie rurale de la contrée.

Ne nous arrêtons pas à la forme *Kaeyaerts* ou *Caeyaerts* — avec S final, — que l'on peut avoir donnée comme orthographe patronymique de la mère du poète. Ce serait être peu versé dans la connaissance des langues germaniques que de ne pas voir dans cette forme le génitif de dépendance, qui existe encore aujourd'hui dans le langage populaire de la Flandre. Cette dépendance du sexe faible, après avoir passé par la législation romaine, la loi salique et nos coutumes bourguignonnes, transpire encore dans la puissance conférée au mari par notre code civil moderne. Le registre aux décès de Merckem ne relate-t-il pas, à la date du 24 Mai 1617, la mort de *Judòca de Hossche ?* C'était la mère de notre poète ([1]). Les premiers actes de l'ancien état-civil en Flandre fourmillent d'exemples de l'espèce, surtout les actes de décès.

Quant à l'orthographe du nom de famille du poète, nous hésitons à accepter les assertions catégoriques du P. Levaux (p. 4) affirmant que *S. de Hossche* est son véritable nom. Passons d'abord sur les variantes du prénom, et laissons de côté la forme *Hosschius*, transformation à la mode chez les latinistes de la Renaissance.

On conviendra facilement qu'à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle on n'était pas fixé sur l'orthographe des noms de famille. Nous sommes en présence, il est vrai, de trois lettres autographes signées *Sidronius de Hossche.*

Prudens Van Duyse donne l'orthographe *de Hoosche* pour 1596 ; James Weale donne la même pour 1608, et *de Hossche* pour 1614 ([2]). Un document authentique en date

([1]) *Annales de Merckem*, p. 109.
([2]) *Annales de Merckem*, pp. 98, 108.

du 17 Juillet 1653, conservé aux archives du château de Merckem et publié dans la *Biographie nationale* (t. IX, col. 535), donne également l'orthographe *de Hossche.*

On peut donc constater que les paléographes et les biographes ne sont pas d'accord sur la manière d'écrire le nom de famille.

Les renseignements signalés plus loin, fournis par les archives d'Ypres, nous rendent encore plus hésitants pour accepter sans réserve l'assertion du P. Levaux. Malgré les citations et les signatures, nous sommes enclin à croire que le nom primitif était *de Hoossche* (en français *Delcourt*, *Dele Court*) et que le père, les ascendants et proche parents du poète étaient originaires de *Hove* ou *Jonckershove*, seigneurie qui ressortissait au domaine de Merckem et qui était située à quelques pas seulement de l'ancienne abbaye des Bénédictines.



Avant d'étudier à fond la demande de Vredius, disons un mot de la supplique adressée à son correspondant par Hosschius. Nous devons à l'extrême obligeance de M. Arthur Merghelynck, membre du conseil héraldique de Belgique et de M. Emile De Saegher, archiviste de la ville d'Ypres (¹), les renseignements suivants puisés aux sources originales et qui contribuent à jeter plus de lumière sur la lettre de Sidronius.

Gilles Duninck, le *sororius* ou beau-frère du poète, fut baptisé en l'église de Saint-Martin à Ypres, le 1er Avril 1597 et épousa dans la même église, le 9 Septembre 1619, Marie de Hoossche, fille de *Sidroen de Hoossche*, laquelle mourut, *bourgeoise d'Ypres*, le 17 Mai 1638, à Gand où les deux conjoints étaient établis (²). Des huit enfants qu'ils

(¹) Correspondance du 29 Novembre 1902.

(²) État des biens clos le 24 Janvier 1639. (Archives d'Ypres).

procréèrent de 1621 à 1631, tous baptisés à Ypres, soit à Saint-Martin, soit à Saint-Nicolas, seul le premier-né, *Pierre Duninck*, baptisé le 15 Mars 1621, survécut (*superstes*) et fut mis, à la mort de sa mère, sous la tutelle de Jean van de Wynckele, son oncle par alliance, et de Jean Longhespeye, le 24 Janvier 1639 (1). Le troisième enfant, appelé SIDRON, fut baptisé à Saint-Nicolas le 14 Avril 1624, par Jacques Beert, curé de Merckem (2).

Les renseignements si précis fournis par nos aimables correspondants nous suggèrent plus d'une réflexion. La constitution du poète était faible autant que son esprit était précoce (3), et le caractère de sa production littéraire (six livres d'*élégies*) semble répondre au fonds de cette âme, mal servie par sa complexion physiologique. C'est bien la place de répéter ici l'éloge poétique de PRUDENS VAN DUYSE, à propos du portrait du jeune jésuite HOSSCHIUS, conservé à la bibliothèque de Valenciennes :

« La physionomie qu'il nous offre est d'un grand charme : « c'est bien ainsi qu'on aime à se figurer le chantre « gracieux de la religion et de l'amitié. Une douce candeur « respire dans les traits du poète élégiaque, cher aux « muses de tous les pays et qui sera encore lu par les « amis des lettres latines quand le monument en bronze « de Merckem aura succombé sous les coups du temps » (4).

La sœur du poète expire relativement jeune, le 17 Mai 1638, un an après la date de la lettre que nous repro-

---

(1) Acte du 24 Janvier 1639. (Archives d'Ypres).

(2) Déjà en 1613 le receveur communal, *Sidroen*, avait annoté un don de *courtoisie* de 15 livres et un sou, à l'occasion du mariage de Josse Beert et de Laurence van Provyn, fille de Pierre ; ce fut le 19 Novembre «*Candeel dach zynde*» (traduction : *Kermesse aux boudins*). *Annal. Merckem*, p. 108.

(3) *Biographie nationale*, IX, 522.

(4) *Annales de la Société d'Émulation*, Bruges, 1845, 2e série, t. 3, p. 228.

duisons; elle avait vu mourir en bas âge, sept de ses enfants! Le cœur du recteur de Courtrai, qui, ayant conscience de sa propre santé et prévoyant la fin fatale de sa sœur chérie, n'était pas insensible à ces misères; aussi profita-t-il de l'occasion pour implorer avec instance de la part de Vredius une haute protection en faveur de son beau-frère DUNINCK.

Nous ignorons si ce dernier obtint ce qu'avait sollicité HOSSCHIUS.



Abordons maintenant l'objet même de la demande faite par Vredius. D'après les réponses de Hosschius, il s'agissait du texte des noms de témoins et de sceaux appendus à des diplômes d'un *Baudouin* (diplomata Balduini integra) et des comtes, conservés encore en 1637 dans l'abbaye de Groeninghe à Courtrai. Ces sceaux et les noms de ces témoins devaient être rares, sinon Vredius, qui était un chercheur éclairé, ne s'en serait pas enquis à Courtrai. Magistrat civil, autrefois novice chez les Jésuites, il s'adresse à un ancien condisciple qui est resté dans la Compagnie de Jésus. Il aurait pu prendre d'autres voies d'information ! S'il s'est adressé à SIDRONIUS, c'est qu'il estimait notre poète capable de lui fournir les renseignements essentiels. Les détails des deux lettres prouvent surabondamment que le correspondant brugeois pouvait avoir toute confiance dans la science de Hosschius.

Celui-ci se heurte surtout à la méfiance de la sœur *économe* (procuratrix). Dans sa seconde lettre, le poète écrit que d'après la réponse de celle-ci, on trouve les noms des témoins dans les diplômes de Baudouin, mais non dans ceux des comtes. Il fait donc une distinction entre les chartes de Baudouin et celles des comtes.

L'abbaye des religieuses de *Groeninghe* fondée en 1237, à Marcke, fut transférée en 1285 dans un faubourg de

Courtrai, près de la porte de Gand, puis, après avoir été pillée et ruinée par les iconoclastes en Novembre 1578, définitivement installée dans la ville de Courtrai.

Nous constatons que VREDIUS a pris connaissance et inspection de *cinq* diplômes donnés par BAUDOUIN IX, comte de Flandre en sa qualité d'empereur de Constantinople, conservés encore en 1639 dans les archives de l'abbaye de Groeninghe à Courtrai [1] et datés du palais impérial de *Blakerne* (= *Blachernes*) à Constantinople, au mois de Février 1204.

Nous avons consulté le *Speculum Beatæ Mariæ Virginis* ou *Chronique et Cartulaire de l'abbaye de Groeninghe à Courtrai*, *publiés d'après les documents originaux* par le chanoine F. VAN DE PUTTE, sous les auspices de la *Société d'Emulation de Bruges* (Bruges, 1872).

Ni dans les *Préliminaires*, ni dans la *Chronique*, ni dans le *Cartulaire*, il n'existe la moindre mention des diplômes de Baudouin IX, empereur de Constantinople. La plus ancienne charte du Cartulaire, émanant de Jeanne, comtesse de Flandre, est datée du 1 Septembre 1237 [2].

Il y avait de quoi être perplexe. D'une part, la référence du consciencieux historien VREDIUS était précise ; d'autre part aucune trace des diplômes en question, ni dans la Chronique ni dans le Cartulaire ou chartrier de l'abbaye !

L'idée nous vint alors de feuilleter un gros registre de la Bibliothèque royale de Bruxelles, intitulé *Cartulaire*

---

[1] VREDIUS, *Sigilla comitum Flandriæ*. Brugis, 1639, p. 27.

[2] *Speculum*, cité p. 1-2.

Il est susprenant, dit GALESLOOT, que M. le chanoine Van de Putte, qui a publié le Cartulaire de cette communauté religieuse, n'ait pas signalé, dans sa préface, d'après Vredius, les cinq chartes de l'empereur Baudouin, qu'on y conservait et qui ont disparu depuis. (Cfr. GALESLOOT. *Cinq chartes inédites de Baudouin de Constantinople*. Bruxelles, Hayez, 1876, p. 3. Extrait des *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 4e série, t. III, n° 2.

de l'abbaye de Groeninghe (1) : il renferme — sous son ancienne reliure, garnie de clous en laiton parfaitement conservés, — une transcription qui fut faite et authentiquée à partir de 1631 par Robert Tsoen, greffier de la ville de Courtrai. On y trouve les titres de l'abbaye de *Groeninghe*.

La transcription des *cinq* diplômes émanant de Baudouin IX, empereur de Constantinople en fait partie, avec les dessins de plusieurs sceaux. VREDIUS n'a utilisé que trois de ces diplômes (2), datés du *palacium nostrum Blakerne* (3), du mois de Février 1204 (4). VREDIUS n'a pas mis à profit les deux autres ou bien parce qu'ils ne s'adressaient pas à des personnages soit princiers soit pontificaux, ou bien parce que, après examen, il les considérait comme formant double emploi.

Les cinq diplômes de l'empereur Baudouin de Constantinople, conservés à l'abbaye de Groeninghe et visés par VREDIUS (*Sigill. com. Fl.* p. 27), ont été retrouvés en copie authentique du XVe siècle aux Archives générales du royaume à Bruxelles (5). Cette copie avait servi, comme pièces à l'appui, dans un procès en cassation devant le Grand Conseil de Malines.

Le texte intégral a été publié par feu L. Galesloot (ouv. cit.).

Sauf quelques légères variantes d'orthographe ou

---

(1) No 18273, fol. 56r suiv.

(2) « E quinque diplomatibus BALDUINI quæ Cortraci asservantur, vidi et examinavi tria quorum hæc sunt proœmia. » (VREDIUS, *Sigill.*, p. 27).

Ce sont les nos I, II et III de l'édition *Galesloot*.

(3) V. DU CANGE, *Constantinopolis christiana.* Paris, 1680, liv. II, p. 130-32. — Cfr. KERVYN DE LETTENHOVE, *Hist. Fland.*, 2e éd. I, 295. MAILHARD DE LA COUTURE, *Chroniq.* cit. p. 374, 378.

(4) Nous supposons qu'il faut y voir la supputation du style de Cambrai généralement alors en usage dans la Flandre et reporter conséquemment ces diplômes au mois de Février 1205 n. st.

(5) Cfr. GALESLOOT. *Cinq chartes*, cit., p. 1.

d'interprétation de noms propres, la publication de GALESLOOT et les passages de VREDIUS cadrent parfaitement avec le manuscrit de Bruxelles.

Les appréhensions de l'économe étaient donc fondées.

Admettons, un instant, que la ville et les environs de Courtrai aient traversé de 1631 à 1637 une époque profondément troublée ; l'intervalle était trop court, pour que SIDRONIUS n'ait pas eu occasion ou d'inspecter les originaux ou de voir les copies authentiquées par le greffier Tsoen.

GALESLOOT ne nous fournit que le texte des diplômes ; le manuscrit de Bruxelles donne, en plus, le dessin colorié d'un sceau et du contre sceau, qui correspondent assez fidèlement à ceux du même empereur trouvés par VREDIUS dans d'autres dépôts d'archives et assimilés par ce consciencieux historien aux sceaux conservés dans l'abbaye de Groeninghe. GALESLOOT (ouv. cit. p. 2-3) a expliqué clairement la portée de ces cinq diplômes impériaux, utilisés en partie par Vredius : tous les cinq *notifient* la transmission du fief de *Rodenborch*, par Robert de *Sperleke* ou *Sperlaca*, à Gauthier de Courtrai, clerc de l'empereur Baudouin. Ce bien féodal, dit Galesloot, (p. 3), « *qui n'est pas autrement indiqué, était situé à Maroke* », près de Courtrai; c'était une seigneurie qui passa à l'abbaye de Groeninghe en même temps que les titres impériaux. Nous ajouterons que *Rodenborch* sous Marcke était un arrière-fief tenu de *Sperleke* lequel relevait du comté de Flandre (¹).

(¹) Cfr. F. VAN DE PUTTE, *Speculum* etc., p. XV-XVI. — La description détaillée de la petite seigneurie de Rodenborch se trouve dans le ms. de Bruxelles, p. 44 suiv. avec plans cadastraux coloriés.

Gauthier de Rodenbourg, qui s'identifie peut-être avec Gauthier de Courtrai, fut nommé, après la prise de Constantinople, protonotaire de l'empereur Baudouin. (Cfr. KERVYN DE LETTENHOVE, *Hist. Flandr.* I, 299).

Reproduisons la liste des témoins dans les cinq diplômes, en comparant, sauf indication contraire, le texte publié par Galesloot et celui du manuscrit de Bruxelles :

Le sigle C = Cartulaire de Bruxelles ; G = GALESLOOT, éd. cit.

Huic etiam donationi interfuerunt homines nostri de Flandria, videlicet Willelmus, Betunie (1) *advocatus, dominus Tenremonde* (2), *fidelis et consanguineus noster ; Rogerius de Curtraco* (3) ; *Eustachius* de *Salperwic* (4) ; *Lambertus de Moringem* (5) ; *Eustacius de Gentbrughe* (6) ; *Simon Crakelinus* (7) ; *Radalphus de Paskendale* (8) ; *Walterkinus de Paskendale* (9) ; *Lambertus de Polvorde* (10) ; *Guillebertus de Ypra* (11) ; *Robesote de Wavryn* (12). *Interfuerunt etiam eidem donationi homines nostri de Romania, videlicet : magister Amalricus prepositus Attrebatensis* (13) ;

---

(1) Variantes peu importantes dans l'orthographe de ce dernier mot (C).

(2) Var. *Tenremondie* (G). Les mots *dominus* jusqu'à *noster*, sont omis dans le diplôme adressé au roi de France.

(3) Ce témoin est cité seulement dans le diplôme de l'empereur Baudouin à Philippe, roi de France, et puis dans les autres.

(4) Ce nom ne figure que dans le diplôme destiné à Philippe, roi de France.

(5) Var. *Morenghien* et *Moringhem* (C).

(6) Var. *Ghendbrugghe* et *Gantbrugghe* (C).

(7) Var. *Crakelin* et *Crakelinck* (C et G). Témoin dont le nom ne figure pas dans le diplôme dépêché au roi de France.

(8) Var. *Radder de Paskendale* (C). Ce personnage n'est pas cité dans l'acte destiné à Philippe-Auguste.

(9) Var. *Walterquinus* (C). Même observation que pour la note 8.

(10) C'est-à-dire *Poelvoorde*. Il y avait autrefois au moins deux seigneuries de ce nom. Le nom du témoin ne figure pas dans la charte adressée au roi de France.

(11) Var. *Guillebertius* (C.), *Gilebertus* (G.). Témoin non cité dans le diplôme destiné à Philippe-Auguste.

(12) Var. *Wavrin* (C. G.). La charte adressée au roi de France ne cite pas ce témoin.

(13) Var. *Almaricus Atrebatensis prepositus* (C.). Le nom de ce témoin est omis dans le diplôme de l'empereur adressé à Philippe, roi de France.

Cono de Betunia (¹), *fidelis et consanguineus noster; Giffridus* (²) *marescallus Campanie; Millo de Brabant* (³); *Manasserus de Insula* (⁴). Le diplôme de l'empereur Baudouin adressé à Philippe, roi de France, ajoute à cette deuxième catégorie de témoins le nom de *Macharius de Saint-Mainihout* (⁵).

Nous sommes d'accord avec Galesloot pour voir, dans la nomenclature qui précède, deux catégories de témoins, mais nous hésitons à croire que *tous* fussent des hommes liges de l'empereur. Quelques-uns parmi eux étaient incontestablement des vassaux du comte de Flandre. Mais ne serait-il pas plus probable que ces témoins formaient une partie du personnel des dignitaires et fonctionnaires supérieurs de la nouvelle cour impériale? Aucun de ces noms ne figure comme témoin dans une charte donnée à Courtrai le 15 Juillet 1199, par Baudouin IX, comte de Flandre et de Hainaut, *in camera nostra* (⁶). Voici la

---

(¹) Var. *Conum* et *Betunum*, *de Bethuna*, *de Bethune*, *de Bethunum* (C.). Les mots *fidelis et consanguineus noster* sont omis dans la charte pour le roi de France.

(²) Var. *G.* et *Giff.* (C.).

(³) Var. *Milo de Braybant* (G.) et *Braibant* (C. et G.).

(⁴) Dans un diplôme de Baudouin, empereur de Constantinople, daté du mois de Février 1204 délivré au palais de Blachernes, adressé à Gérard, prévôt de Bruges et chancelier de Flandre, concernant une cession de terre faite par Robert de *Sperleka*, les noms des témoins 1, 2, 3 ainsi que *Macharius de Saint-Mainihout* sont omis; *Rogerius de Marka* y occupe la place du 2ᵉ témoin on y constate aussi quelques légères variantes de noms ou de prênoms MUSSELY et MOLITOR, *Cartulaire de l'ancienne église collégiale de Notre-Dame à Courtrai*, Gand, 1880, p. 24.

(⁵) Var. *Sint-Manuhout* (C.).

(⁶) MUSSELY, *Inventaire des archives de la ville de Courtrai*, I, 76 et, après lui, ALPH. WAUTERS dans sa *Table chronologique*, etc., III, 113, se sont trompés en plaçant les *Ides* de Juillet « *in divisione apostolorum* » au 13 Juillet au lieu du 15 Juillet. Le premier a lu *in camera mea* au lieu de *in camera nostra*.

nomenclature de ces témoins : ***Walterus de Hasselt*** (1) *Vivianus Backe*, *Baldendinus* de *Lysa* (2), *Willelmus de Halla* (3).

L'organisation de la cour des comtes de Flandre était calquée sensiblement sur celle des rois de France, dont la Flandre était vassale. A plus forte raison, le protocole diplomatique de Baudouin IX aura reçu un formulaire plus adéquat à la dignité du nouvel empereur.

Les témoins cités dans les diplômes de Constantinople étaient-ils seulement des fonctionnaires ou dignitaires de la cour, ou bien avaient-ils pris une part militante dans la croisade de Baudouin IX? Quelques-uns, oui; le témoin oculaire Villehardouin, qui a la réputation d'être un historien sincère quoique naïf, cite un grand nombre de chevaliers preux, compagnons de Baudouin IX.

Essayons de les identifier.

Il y a d'abord, une distinction à faire entre les deux catégories de témoins : les uns sont ***homines nostri de Flandria***, les autres sont qualifiés ***homines nostri de Romania***.

La première catégorie se composait évidemment d'hommes de la Cour de Baudouin IX, ***en tant qu'il était comte de Flandre.***

Quant à la seconde catégorie, observons que la ***Romania*** citée dans les diplômes de l'empereur Baudouin ne correspond pas aux principautés unies de Moldavie et de

(1) *Hasselt* ou *Haeselt* était le nom d'une importante seigneurie s'étendant à Roulers et aux environs et qui a passé à la famille *de Thiennes de Rumbeke*.

(2) En 1365 il existait encore des rapports d'usufruit entre la famille *Van der Leye*, et la seigneurie de Mosschere, située aux portes de Courtrai.

(3) La seigneurie de *Halle* avec chapellenie et coûtrerie, ressortissait à la cour féodale d'Harlebeke (*Fragmenta*, 1e série, v. table, i. v. Halle).

Valachie, mais bien à la Roumélie, c'est-à-dire, au *Pays des Romains*, comprenant la Thrace et la Macédoine des anciens, ainsi que le gouvernement particulier de Constantinople.

Cette distinction faite, on voit déjà la raison d'être de ces deux catégories de témoins : La première se rapporte à Baudouin en sa qualité de *comte de Flandre*, la seconde à Baudouin en tant que *empereur de Constantinople*.

Galesloot a cherché à identifier la personnalité de ces témoins; mais il a vu que, à l'exception de Guillaume, avoué de Bethune et de Roger de Courtrai, (p. 4) les témoins dans les cinq diplômes de l'empereur Baudouin « portent des noms qui ne sont guère connus dans l'histoire, bien qu'ils appartiennent à la noblesse féodale flamande » (1).

Au moyen de nos nouvelles sources d'investigation et des intéressantes notes que nous a si obligeamment communiquées M. le comte de Limburg Stirum, cherchons à reconstituer l'identité des témoins, tels qu'ils sont cités dans l'ordre numérique.

Le premier est Guillaume, avoué de Bethune, seigneur de Termonde, proche parent de l'empereur Baudouin, et qui se croisa avec ce dernier le 23 Février 1200.

D'après André Du Chesne (*Histoire généalog. de la maison de Bethune*, p. 167-68), ce Guillaume, surnommé le *Roux*, à la suite de la mort de Robert de Bethune, son frère aîné, qui décéda sans postérité, s'intitula *seigneur de Bethune et de Tenremonde;* il avait épousé *Mahaut de Tenremonde*, héritière de cette seigneurie. Il était le frère de Conon de Bethune cité plus bas (2).

---

(1) Pour étayer son assertion, Galesloot renvoie à un mémoire du chanoine De Smet sur Baudouin IX et sur les chevaliers belges qui prirent part à la cinquième croisade (*Mémoires de l'académie royale de Belgique*, t. XXXI, p. 7).

(2) V. Mailhard de la Couture, *chron.*, cit. p. 10, 187.

Le deuxième témoin, Roger de Courtrai, est cité seulement dans le diplôme destiné au roi de France. D'après une note manuscrite de M. le comte de Limburg Stirum, il y avait à cette époque deux *Roger de Courtrai*, l'un châtelain de cette ville, l'autre appartenant à la branche des *Courtroisin*, seigneurs de Tronchiennes.

Au sujet du troisième témoin nous savons que *Salperwick* est le nom d'un petit bourg de France, situé à 4 kilomètres de Saint-Omer (Pas de Calais) et qui a donné son nom à une famille originaire de l'Artois, dont les descendants sont devenus marquis de Grigny [1].

D'après VILLEHARDOUIN, Eustache de Sambruick se croisa vers le 23 Février 1200 avec Baudouin IX, (Chroniq., etc., édit. MAILHARD DE LA COUTURE, p. 138). Quand l'empereur Baudouin se mit à chevaucher vers Messinople, il fit garder la ville d'Andrinople par « Eustache de « *Sanbruick*, qui était un chevalier de Flandre très preux « et très vaillant, avec quarante chevaliers et cent sergents « à cheval. » (Cfr. ibid. p. 142).

Quant au quatrième témoin, Lambert de *Mooreghem*, il est peu connu. WAUTERS le cite dans sa *Table chronologique*, etc., III, p. 260 ; il fut peut-être chapelain de l'empereur Baudouin. Mooreghem était, à cette époque, une importante seigneurie, située aux portes de la ville d'Audenarde.

Le cinquième témoin est Eustache de Gentbrugge. Nous nous perdons en conjectures au sujet de l'identité de ce personnage.

Il existait autrefois une seigneurie de ce nom à Ruddervoorde et à Oostcamp, consistant en un manoir

---

[1] Cfr. CHEV. AMÉDÉE LE BOUCQ DE TERNAS. *Recueil de la noblesse des Pays-Bas, de Flandre et d'Artois*. Douai, 1884, p. 4, 56, 378 et Biblioth. roy. de Bruxelles, ms. 19099 v. la table.

avec 100 mesures, plus un foncier de 600 mesures, et appartenant en 1365 à Jean van Orscamp (1).

Le nom du sixième témoin, Simon CRAKELINCK, avec ses variantes, nous déroute. Faut-il rattacher ce nom patronymique au mot *Krakelink*, qui est usité encore de nos jours dans toute la Flandre occidentale? Est-ce que les pâtissiers ont fait enregistrer ce produit de leur four, dans les dictionnaires français, sous la forme *Craquelin?* S'il en était ainsi, on pourrait supposer que *Simon Crakelinck* était un *dapifer* ou *Waffelarius* de la Cour impériale (2).

Les suppositions à l'égard du septième témoin sont plus plausibles. Il s'appelait *Radder* ou *Roduphus* de Passchendaele. Un Rodolphe de Paskendale tenait en fief d'Henri, seigneur d'Harlebeke et frère du comte Baudouin IX, quelques cens et redevances qu'il vendit, le 15 Juillet 1199, à Balterius de Harlebeke, clerc du comte de Flandre, Baudouin IX (3).

La seigneurie de Passchendale comprenait un foncier de 55 hectares avec 16 arrière-fiefs. Elle était tenue de la salle d'Ypres (4).

Le dénombrement de cette seigneurie, rendu en date du 5 Septembre 1398, par Wautier de *Passchendale*, accuse un foncier de 150 mesures de terre avec un manoir (5).

---

(1) Archives générales du royaume à Bruxelles, chambre des comptes, registre 1680, fol. 115v. Cette seigneurie ressortissait au Bourg de Bruges.

(2) Cfr. DE BO en SAMYN, *Westvlaamsch Idioticon*, i. v. Krakeling. Les cinq diplômes de l'empereur Baudouin étant datés du mois de Février 1205 (n. st.), ne pourrait-on supposer qu'ils ont été expédiés ou rédigés le 23 Février 1205, mercredi des Cendres, le jour favori du *Crakelinck?*

(3) WAUTERS, *Table chronol.*, III, 113.

(4) WARNKŒNIG trad. GHELDOLF, *Hist. du quartier d'Ypres*, p. 203.

(5) Archives générales du royaume à Bruxelles. Dénombrement n° 5865.

HAIGNERÉ ([1]) et SANDERUS, dans sa *Flandria illustrata*, mentionnent plusieurs noms de la noble famille de Passchendale, dont le seigneur n'avait pas seulement le droit de haute justice, mais aussi le devoir féodal, à la fin du XIVe siècle, de suivre le comte de Flandre avec un cheval de la valeur de 10 livres et un haubert, comme service d'ost ([2]).

Nous n'avons aucun renseignement sur le septième témoin *Lamerkinus* ou *Lamberquinus de Paskendale.*

Ce prénom, en sa forme de diminutif, fait supposer soit une certaine petitesse de taille, soit une personne dépendant encore de l'autorité paternelle.

Le huitième témoin, *Lambertus de Polvorde,* se dessine un peu mieux. Nombreuses sont les preuves pour établir que l'office de *bouteiller* auprès de la Cour des comtes de Flandre était inféodé à la seigneurie de *Poelvoorde* sous Wynghene, près Thielt (Flandre occidentale). Il est probable que Lambert de Poelvoorde fut attaché à la Cour de Baudouin en qualité de *bouteiller* héréditaire de Flandre ([3]). M. le comte Th. de Limburg Stirum nous apprend toutefois, dans une note manuscrite, que la famille *de Poelvoorde* occupa seulement plus tard la charge de bouteiller du comte de Flandre et qu'il n'a pas trouvé le nom de *Lambert* ailleurs que dans les diplômes de Constantinople ; il ajoute que l'on perd la trace de cette famille, pendant un siècle, après le témoin Lambert.

Le neuvième témoin est *Gislebert d'Ypres.* M. le comte Th. de Limburg Stirum me signale, dans une note, qu'un

---

([1]) *Les chartes de Saint-Bertin*, v. les tables.

([2]) LÉOPOLD VAN HOLLEBEKE, *Un rôle des feudataires du comté de Flandre dans la châtellenie d'Ypres*. Bruges, 1868, p. 31.

([3]) Cfr. PHIL. DE L'ESPINOY, *Recherches des antiquitéz et noblesse de Flandre*, 1631, p. 302.

personnage de ce nom est cité, en 1204, dans le *Cartulaire de Notre-Dame de Courtrai* (1).

Robesote de Wavrin est le dixième témoin des *homines de Flandria*.

M. Brassart, dans sa généalogie de la famille de Wavrin, n'a pas pu l'y rattacher (2). Gillebert 4e du nom, châtelain de Bergues St Winoc, épousa Marie de Wavrin, issue de Roger de Wavrin, sénéchal de Flandre, sous Thierry d'Alsace. Un des cinq fils de ce Roger, à savoir *Robert de Wavrin*, était, par alliance, seigneur de Senghin; il accompagna en Terre sainte Philippe d'Alsace, comte de Flandre; ses deux frères, Hellin et Roger de Wavrin s'y rendirent avec lui et trouvèrent la mort au siège d'Acre en 1191. Robert revint ensuite en Flandre pour y tenir le parti du roi de France contre Baudouin VIII le Courageux, comte de Hainaut, qui avait épousé Marguerite de Flandre, sœur et héritière du défunt comte Philippe, et il mourut à Mons le 18 Décembre 1195. La charte adressée par Baudouin IX, empereur de Constantinople au roi de France, ne cite pas le témoin *Robesote de Wavrin*. Si celui-ci s'indentifie avec Robert de Wavrin susdit, l'empereur Baudouin avait plusieurs raisons pour mettre son nom dans le diplôme destiné à Philippe-Auguste (3).

Il nous reste à établir l'état civil des témoins de la seconde catégorie : *nostri homines de Romania*.

Le premier est maître Amaury, prévôt d'Arras.

Amaury était déjà prévôt du chapitre d'Arras en Avril 1201.

---

(1) Mussely et Molitor, *Cartulaire de l'ancienne collégiale de Notre-Dame à Courtrai*. Gand, 1880, p. 24.

(2) Il dit que le sénéchal Robert était déja mort en 1197.

(3) Cfr. Bibliothèque royale de Bruxelles. Manuscrit de Marius Voct. II. 1161 fol. 10v — 11v.

Le deuxième témoin, *Conon de Bethune* est connu : c'était le frère du premier témoin de la catégorie précédente, donc également proche parent de l'empereur Baudouin, et qui se croisa avec celui-ci (Cfr. DUCHESNE, ouv. cit. p. 74, 160-163 et KERVYN DE LETTENHOVE *Histoire de Flandre*, 2e édit, T. I, p. 287, 290, 292, 295, 299.) Il paraît qu'il fut seigneur d'Andrinople. Il eut, entre autres enfants, un fils, qui s'appelait aussi *Conon*, ou *Quenes :* Philippe Mouskes leur a consacré le distique suivant :

Car li vieus QUENES *estoit mors*,
Et li jovenes QUENES *li Fort.*

M. le Cte Th. de Limburg-Stirum dit, dans une note manuscrite, que *Conon de Bethune* était grand-maître de la garde-robe du prince Baudouin.

D'après MAILHARD DE LA COUTURE[1], *Conon de Bethune* se croisa avec Baudouin IX, vers le 23 Février 1200 et garda le palais de Blachernes, tandis que les troupes de l'empereur Baudouin allèrent assiéger la ville de Charlot.

Il garda plus tard Constantinople. D'après LONGNON (*Livre*, cit. v, table i. v.); *Cune de Betune*, était un des plus célèbres trouvères de son époque. Il se croisa en 1203, devint un des principaux soutiens du nouvel empire et fut même investi de la régence après la mort de Pierre de Courtenay.

Quant au troisième témoin, *Giffridus*, *marescallus Campanie*, Galesloot (p. 5) n'a pas hésité un instant à y voir le célèbre Geoffroy de *Villehardouin*, maréchal de Champagne, compagnon d'armes de Baudouin IX à la cinquième croisade, devenu maréchal de Romanie, l'auteur sincère, bien que naïf, de l'*Histoire de la conquète de*

---

[1] *Chroniques de Villehardouin et de Henri de Valenciennes*, Paris, 1889, pp. 10, 135, 290-296, 299, 302-03, 305, 313, 322, 328, 344-45.

Constantinople (1). Geoffroy de Villehardouin se croisa le 28 Novembre 1199.

Lors de l'expédition de l'empereur Baudouin contre la ville de Charlot, Geoffroy, maréchal de Champagne et de Romanie, autrefois délégué de Thibault de Champagne, resta à Constantinople, pour garder cette ville, assisté de Milon de Brébant et de Manassès de l'Isle (2).

D'après une note manuscrite de M. le Cte Th. de Limburg Stirum, Geoffroy de Villehardouin était *maréchal de Romanie* et de *Champagne.*

Qui était le quatrième témoin, *Milon* ou *Miles de Brabant?* M. le comte Th. de Limburg Stirum nous apprend que *Miles de Brabant* n'était pas seulement contemporain de Villehardouin, mais aussi le *Grand bouteiller* de Baudouin IX, sous la qualification — ajoute Aug. Longnon (3) — de *Bouteiller de Romanie*, et Kervyn de Lettenhove suppose qu'il fut *protovestiaire* de l'empereur Baudouin.

Miles Brabant ou *li Brabant* ou de *Bréban* (4) autrement dit *de Provins*, parce qu'il était un fieffé de la châtellenie de Provins en Champagne (5), est le fils d'un Maréchal de cette province du même nom. Notre témoin, Milon II, fut chambrier de Champagne dès 1186. Il se croisa le 28 Novembre 1199, fut délégué du comte Thibaut de Champagne, assista Villehardouin dans la garde de la ville de Constantinople, pendant que l'empereur Baudouin

---

(1) Cfr. Mailhard de la Couture, ouv. cit., pp. 12, 144, 183, 187, 215, 218, 234, 248.

(2) Mailhard de la Couture, *Chroniq. de Villehardouin*, cit., pp. 9, 12, 135, cpr. ibid., pp. 143, 144, 149, 150, 170, 171, 173, 174, 176, 180, 181, 183, 184, 185, 187 et passim.

(3) *Livre des vassaux du comté de Champagne et de Brie,* 1172-1222. Paris 1869 p. 297, i. v. Miles Brabant.

(4) Pour les armoiries, v. Rietstap, *Armorial général* i. v. Bréban.

(5) Longnon, *Livre des vassaux* cit. n° 290.

assiégea la ville de Charlot. Il mourut vers 1228 ([1]).

D'après Galesloot (p. 5) le cinquième témoin, Manassès de Lille, était l'un des plus vaillants compagnons d'armes dans la croisade de Baudouin IX ([2]). Une note manuscrite de M. le comte Th. de Limburg Stirum, porte que *Manassès de Lille* était grand *queux* (cuisinier) de Baudouin IX, mais que M. Leuridan ne le cite pas dans son *Histoire des châtelains de Lille*.

D'après l'édition de Mailhard de la Couture (*Chroniq. de Villehardouin* cit. p. 135), *Manassès de l'Isle* se croisa le 28 Novembre 1199 ; avec Milon de Brébant, il assista le maréchal de Champagne Geoffroi, dans la garde de la ville de Constantinople, lors de l'expédition de l'empereur Baudouin contre la ville de Charlot ; il (*ibid.* p. 143) « était bien un des bons chevaliers de l'armée et des plus honorés ». Cfr. *ibid.* pp. 67, 73, 170, 171, 176, 180.

Selon Longnon, (*Livre* cit. table i. v.) *Manesier d'Ile* ou Manassès d'Ile prit part à la croisade en 1204. A la bataille où fut pris l'empereur Baudouin, accompagné de Geoffroy de Villehardouin, il rallia les fuyards.

Le diplôme de l'empereur Baudouin adressé à Philippe, roi de France, ajoute comme témoin le nom de *Macharias de Sent-Maunhout* (var. *Mainihout*).

L'orthographe du nom de ce personnage a varié beaucoup. M. le c[te] Th. de Limburg Stirum l'identifie avec *Machaire de S[t] Monchould*, seigneur de Charac qui, d'après Villehardouin (éd. cit. 230-31), « avait commencé à faire un château sur mer, droit au Charac (Charax en Bithynie) qui est situé sur le golfe de Nicomie à six lieues

([1]) Cfr. Mailhard de la Couture, *Chroniques de Villehardouin et de Henri* de *Valenciennes de la conquète de Constantinople.* Paris, 1889, p. 9,73 105 115, 183, 187, 233-235, 239, 267, 281. — Kervyn de Lettenhove, *Hist. Fland.* 2[e] édit. I, 290, 299. — Longnon, *Livre* cit. table des noms de personne i. v. *Miles Brabant.*

([2]) Cfr. Kervyn de Lettenhove, ouv. cit., p. 302.

de Constantinople. Macaire de *Sainte-Manehout* ou *Sainte-Ménehould* était fils d'Aubert de Sainte-Ménehould et vivait déjà en 1191. Il se croisa au tournoi d'Ecly, le 28 Novembre 1199 et figura, comme capitaine, à la tête d'une troupe de chevaliers envoyés par l'empereur Baudouin, vers la fin de 1204, dans la direction de Nicomédie, en Bithymie (¹).

M. le c^te^ de Limburg Stirum assure que Machaire était *grand échanson* de Baudouin IX.

La première conclusion qui se dégage des renseignements qui précèdent, c'est que la plupart de ces témoins « impériaux » — si pas tous — étaient de hauts dignitaires ou fonctionnaires de Baudouin IX à Constantinople.

Mais l'historien-diplomate se demandera pourquoi, dans le diplôme destiné au roi de France, on a supprimé :

1° le témoin *Amaury*, prévôt d'Arras ;

2° la mention de consanguinéité des deux témoins *de Béthune* avec l'empereur Baudouin ;

3° les témoins « de Flandria » *Crakelinck*, les deux *de Passchendale*, *de Wavrin*, *de Poelvoorde* et *Guillebert d'Ypres*, remplacés par *Roger de Courtrai*, *Eustache de Salperwick* et *Machaire de St-Monchould*.

Le 1° et le 2° peuvent s'expliquer en diplomatique par le fait que, à cette époque, tout l'Artois — donc Arras et Béthune — était annexé à la couronne de France.

Quant au 3°, nous n'osons nous prononcer. La supposition la plus plausible porterait à croire que ces six témoins furent mêlés intimement aux évènements qui ont précédé la cession des parties septentrionales de l'Artois à la Flandre, conformément au traité de Péronne (1199). Nous regrettons vivement que le cadre restreint réservé

(¹) MAILHARD DE LA COUTURE, *Chron.* cit. p. 156 ; cfr. pp. 9, 73, 170, 173, 205, 218, 224, 239. — LONGNON, *Livre*, cit. v. table des noms de personnes i. v. Machaire de Saint Manehouts.

à notre dissertation nous empêche d'approfondir ce sujet si intéressant.

Le but *principal* de Vredius, en s'adressant à Hosschius, était de savoir quels diplômes originaux de l'empereur Baudouin étaient conservés à Groeninghe ; sa curiosité avait encore pour objet, en ordre subsidiaire, de connaître les noms des témoins qui furent présents à la passation de ces actes au palais des Blachernes.

Ainsi s'explique la distinction interrogative faite par Sidronius dans sa deuxième lettre.

Si l'on s'en rapporte aux plus anciens diplômes de l'abbaye, publiés par Van de Putte dans son *Speculum*, nous devons reconnaître que, — à l'exception de la charte du 15 Juillet 1199, signalée plus haut, — le billet de renseignements sur l'absence des noms de témoins dans les chartes de Baudouin IX, *comte de Flandre et de Hainaut*, fournis à Hosschius par la sœur économe, est véridique. Quant aux sceaux dont ces titres pouvaient être munis, Vredius les examina mais ne les reproduisit pas.

En 1631, l'abbaye de Groeninghe possédait encore cinq autres diplômes, échelonnés du mois d'Août 1237 au mois de Septembre 1238, et émanant tous des comtes ou des comtesses de Flandre [1]. De ces cinq chartes, deux ont été publiées dans le *Speculum* du chanoine Van de Putte.

N'ayant pas eu sous les yeux les originaux utilisés par cet archéologue érudit, il nous est impossible d'établir des points de contrôle entre son édition et les copies authentiquées du manuscrit de Bruxelles. Qu'on nous permette de dire que tous les cinq portaient encore, en 1631, un sceau et un contre-sceau, et que seul celui du mois de Septembre 1238 donnait les noms des témoins suivants : *Philippus de Dergnau, Rogeres de Cluenghien* [2], *Sigerius*

---

[1] Bibliothèque royale de Bruxelles, ms. 18273.

[2] Evidemment pour *Cuenghien*.

de Msosscher, *Walterius frater ejus*, *Walterius de Locre*, *milites ; Lambekinus hostiarius*, *Walterius buticularius et Egidius de Campania* (ms. de Bruxelles, p. 17).

Sidronius, d'après sa première lettre, a vu un sceau mutilé de Robert de Béthune, comte de Flandre (1305-1322), appendu à une charte conservée dans l'abbaye de Groeninghe. Le cartulaire de Bruxelles (p. 29) donne le dessin colorié du sceau et du contre-sceau, ce dernier avec l'exergue *secretum Roberti Flandreñ.*

A propos de cette première lettre, s'il faut en croire le dessin colorié du cartulaire de Bruxelles (fol. 48r), le détail relatif au sceau de Jeanne, comtesse de Flandre, épouse de Thomas de Savoie, paraît inexact, à moins que le copiste-dessinateur n'ait puisé à des sources inconnues à Hosschius. La reproduction en couleurs donne au sceau la légende : S. JOHANNÆ COMITISSÆ FLANDRIÆ ET HANNONIÆ, et, au contre-sceau : SECRETUM MEUM MICHI.

Dans sa première lettre, Hosschius parle d'un sceau affaissé et presque fruste du comte Thomas de Savoie. Ici encore, l'information de Sidronius semble inexacte, si l'on s'en rapporte au dessin du ms. Bruxellois (fol. 47v) qui donne pour légende au sceau : SIGILLUM THOME COMITIS FLANDRIE ET HANNONIE avec figure équestre, au contre-sceau : SECRETUM COMITIS et le comte armé à cheval.

Dans cette même première lettre il est question d'un diplôme de Béatrix en 1241. D'après le ms. de Bruxelles (fol. 29r) le sceau de Béatrix représente cette princesse debout, tenant une fleur de lis en main et accostée de deux autres fleurs de lis, avec la légende : SIGILLUM BEATRICIS COMITISSE FLANDRENSIS, et, au contre-sceau : FILIE DUCIS BRABANTIE. SIDRONIUS fait allusion à la charte du mois de Juin, reproduite par celle du 11 Décembre 1264 et confirmée par la comtesse Béatrix le 14 Décembre

1280. Dans les expéditions de 1264 et de 1280, nous trouvons ***Margaretha Flandrie et Haynonie comitissa et Thomas, Flandrie et Haynonie comes*** (Vande Putte, *Speculum* etc. p. 11-13, 21-22).

Quant à la lecture du mot *delunc* dans la première lettre, Sidronius a assez bien « conjecturé ». Le texte original publié par Vande Putte (*Speculum* etc., p. 22-23) et la copie authentiquée du ms. de Bruxelles (n° 18273, fol. 298^{r}) donnent tous les deux la forme ***le deluns après le saint Mahieu*** (23 Septembre 1280). Le mot ***deluns*** dans le sens de ***lundi*** est emprunté au dialecte roman provençal. (Voir Littré, *Dictionn.* etc. i. v. lundi.)

Dans sa première lettre, le poète mentionne un ***oblitus pictor***. Ce dessinateur est probablement Robert Tsoen, greffier de la ville de Courtrai, qui copia et authentiqua le chartrier de l'abbaye de Groeninghe, en y ajoutant le dessin des principaux sceaux et une traduction flamande des textes latins ou romans. Cette copie remonte à 1631. (Bibliothèque royale de Bruxelles, ms. 18273.)

Après toutes ces constatations et vérifications, il y a une conclusion qui s'impose au plus sévère critique historique : il s'agit, sans nul doute, dans la réponse de Sidronius, des diplômes impériaux de Baudouin IX, conservés à l'abbaye de Groeninghe à Courtrai.



La troisième lettre autographe de Hosschius n'a aucune connexion avec les deux premières. Elle est adressée, en même temps qu'une composition lyrique tout-à-fait récente de l'auteur, à son ami *Janus Gasp.* Gevartius, poète et philologue, greffier de la ville d'Anvers, du 27 Septembre 1621 au 17 Avril 1662.

L'ouvrage de Hosschius qui parut le 1er Janvier 1648 et qui fut envoyé 5 jours plus tard à Gevartius, était :

Serenissimo Leopoldo Wilhelmo, Archiduci Austriæ, Duci Burgundiæ, etc. *Belgii et Burgundiæ pro Rege Catholico Gubernatori*, etc. *Ordinis Teutonici Supremo Præfecto*, etc. *Vota. Kal. Januarii* MDCXLVIII. Bruxellæ apud Guilielmum Scheybels, 4° ff. 8 (Pièce de vers en 15 élégies). La dédicace « *Devotissimum et obsequentissimum collegium Bruxellense Societatis Jesu* » est signée par le P. Sidronius Hosschius. Cfr. CARLOS SOMMERVOGEL, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. II (1891), col. 281, n° 38. GEVARTIUS publia la même année : *Inscriptiones honori ser. pr. Leopoldi Gulielmi gubern.* A. S. P. Q. *Antv. positæ*, etc. Anvers, 1648, 8 pages, avec portrait du prince gravé par Pontius. Cfr. *Biographie nationale de Belgique*, t. VII, col. 700.

« En 1647, quand Léopold-Guillaume prit possession du gouvernement des Pays-Bas, il fut si enchanté à la lecture des élégies de Sidronius sur le marquis d'Aytona, qu'il fit appeler le poète au palais, pour lui confier l'éducation de ses pages. Hosschius gagna pleinement sa confiance et son affection. Un livre entier de quinze élégies fut consacré à célébrer les hauts faits d'armes du prince, sa noblesse, la protection qu'il accordait aux arts et aux sciences, ses exploits cynégétiques, ses vertus et sa piété (1) ».

Des trois vers cités dans la lettre de Hosschius, le premier fait allusion à

Ac te his suppliciis (2) *remunerabor* (3)

de CAIUS VALERIUS CATULLUS (*Carmina*, XIV. 20)

---

(1) FERD. LOISE, article paru dans la *Biographie nationale de Belgique*, t. IX, 1886-1887, col. 524.

(2) *His suppliciis*, poetis malis, quorum lectione tamquam pæna gravissima afficimur et pæne enecamur.

(3) *Remunerabor*, ulciscar, parem gratiam tibi referam. Cfr. C. VAL. CATULLUS, *Carmina*, éd. JOS. NAUDET, Paris, 1826, p. 71.

Le deuxième vers est une évocation à peine déguisée des *Tristia* d'Ovide, livre 1er, élégie VII, vers 31 :

Et veniam pro laude peto : laudatus abunde.

Quant au troisième vers, Hosschius s'est inspiré de Catulle, ouv. cité, XIV, 23 :

Sæcli incommoda, pessimi poetæ.

Naudet, éd. cit. interprète *secli incommoda* par *terræ pondera.*

La seconde partie de la lettre de Hosschius a trait à François de Gand et Villain, qui succéda, comme évêque de Tournai, à son oncle Maximilien de Gand et Villain. Nommé en Décembre 1646, il prit possession du siège épiscopal le 5 Novembre 1647 et fut sacré au mois de Décembre 1647. Il mourut le 28 Décembre 1666 (cfr. Gams, *Series episcoporum*, etc. 1873, p. 251). Sidronius a composé en trois jours, ses trois élégies en l'honneur du nouveau prélat.

Ce sont probablement les élégies XIII du Livre II *Matri Misericordiæ*, imprimé pour la première fois en 1646 : *Ad Franciscum Gandavillanum episcopum Tornacensem inauguratum*, VI, du Livre III : *Ad proceres Domus Ganda-Villanæ, in auspicatissima Francisci Ganda-Villani episcopi Tornacensis, consanguinei sui initiatione ;* et VII, du même Livre : *Tornacensis populi, in ejusdem præsulis sui consecratione gaudia et vota.* (Edition des Elégies de Sidronius Hosschius, Alost, 1822). Cfr. Carl Sommervogel, *Biblioth.*, cit. t. IV, col. 473, n° 9.

La *Musa Hesiana* fait sans doute allusion à l'ouvrage du jésuite Guillaume Hesius, qui parut à Anvers en 1636 en *trois* livres, sous le titre de *Emblemata sacra de fide, spe et charitate.* Les trois parties ou boucliers : la Foi, l'Espérance et la Charité, correspondent aux trois élégies de Hosschius, publiées postérieurement aux *Emblemata.*

Terminons cette dissertation, par le charmant distique de HOSSCHIUS adressé à l'archiduc Léopold :

Deficiet sensim, qui semper tenditur arcus,
Ferre degat segetes irrequietus ager (1).

I.

†

Vir consultissime.

Pax Christi.

Serius expectatione forsitan respondeo litteris Dominationis Vestræ quas 15a huius scriptas, nudiustertius (2) sub cœnam primum accepi. Festinavi igitur quantum potui. Heri adii monasterium Groeninganum, ut manu mea (nec enim inveniebam qui mihi hac in re satisfecisset) describerem diplomata Balduini integra, et ea supplerem quæ petit Dominatio Vestra. Sed doleo vehementer neutrum a me potuisse fieri. Litteræ marginales quarum putat oblitum pictorem Dominatio Vestra in sigillo Roberli nullæ sunt, margine circum undique prorsus mutilato (3); ita ipsemet deprehendo oculis meis, qui tergiversabar ante credere alienis. Sed neque ut describantur diplomata ullo modo pati volunt moniales; causam addunt; vereri se, si fundationes suæ evulgentur, quod sibi persuadent facere velle Dominationem Vestram, ne lites sibi moveantur, ut nuper Canonici Tornacenses illis moverunt dum decimas ab earum terris sibi deberi contenderunt, et odiosissima

(1) SIDR. HOSSCHII, *e Societate Jesu, elegiarum liber tertius. Vota serenissimo archiduci Leopoldo.* Elegia VII, vers 7-8 (pag. 243 de l'édition d'Alost, 1822).

(2) 22 Avril 1637.

(3) V. plus haut, p. 78.

Pax Xti. Vir Consultissime

Serius expectatione forsitan respondeo litteris D. V.
quas 15a Junii scriptas, nudiustertius sub cœnam primum
accepi. Festinavi igitur quantum potui. Heri adii mona-
sterium Groeninganum, ubi manu mea (nec enim invenie-
bam qui mihi hac in re satisfaceret) descripsi diplomata
Balduini integra, et ea suppleui quæ petit D. Va. sed
doleo vehementer interim a me id potuisse fieri. Litteræ mar-
ginales, quarum putat oblitum scriptorem Da. V. in sigillo Ro-
berti nullæ sunt, margine circum undique prorsus mutilato:
ita ipsemet deprehendi oculis meis; qui suspicabar aut
crederem alibi. Sed neque ut describantur diplomata
ullo modo pati volunt moniales. causam addunt; verentur se si
fundationes suæ divulgentur quod sibi persuadent facile
Dominatio Vestra, ne lites sibi moveantur, ut nuper Canonici
Tornacenses illis moverunt, cum decimas ab earum terris
sibi deberi contenderunt, et odiosissima lite coram sede aut
capitulo dimissis iudicibus cum eis litigarunt, donec tandem
meritum ultra reperiunt, ad quem provocarunt. facile itaque
aiunt, aut illos, aut alios arrepta ex fundationum aperi-
bus causa litigandi eodem labyrintho illas intricaturos.
Ita illæ; quarum si vanus timor est (quod ego nescio)
spes una videtur reliqua diplomata illa videndi per Abbatem
Dunensem, sub cuius cura Groeninganum monasterium est
Abbatis bona Moniales beneficium petunt ab eo cui bene-
ficium negant. Sigillum habent Joannæ Comitissæ Flandriæ
vxoris Thomæ Sabaudi ex cera viridi, cui impressa est effigies
hæc: Sedet ipsa Comitissa Joanna in equo cum falcone in
manu, sed mutilum est sigillum et sine ullis litteris, petunt
ut eas Da. V. sibi transmittat, si integrum huiusmodi sigillum
alicubi reperiat: in contrasigillo habent litteras integras,
quæ sunt: Secretum meum michi. Petunt etiam sigillum
et contrasigillum Thomæ Sabaudi Comitis Flandriæ, quod quidem
ipsæ habent, sed sine figura et litteris, quas vetustas et
negligentia detrivit. Huius sigilli figuram et litteras (si
in sculptura habeat Da. V.) rogant sibi exprimi. Solvent pretium.
Ad alia quæ petit Da. V. facilior est responsio. In di-
plomate Beatricis anno 1241. habetur: Uxoris, Flandriæ

et Hagae Comitis. In priore scripto omiseram te Flandric
et scripseram Hilg.. pro Hagae. Ad alterum quod petit
Dnatio V. habetur de lune, non de lime. quod hoc signifi-
cet me ego satis assequi possum, nec meminisse(?), nec
quisquam eorum quos consului aliquid certi mihi potuit dicere.
Sed si coniectura locus est, existimo significari lunatio-
nem proximam, sive novilunium proximum a festo S. Mat-
thaei (Magnulo?) cuius est beatifactio(?). Sunt etiam qui signifi-
cari putant lunam decrescentem isto verbo. Videtur etiam
mihi in mensibus significari fortasse duas lunas proximum
ad isto festo. Quibus coniecturae posteriori duae mihi sunt
rationes, prima lectio et particula le praecedente, quemad-
modum iam diceretur Le Lundy apres S. Magulu etc.
2a. quod probabiliter illis temporibus, ut valde mutata est
lingua gallica, dictum fuerit de lune vel de lune, pro
Lundy, sicut adhuc dicitur dimenche pro die dominico,
non dimanche. Dum haec scribo pro priore coniectura
occurrit ista ratio, quod multi olim et fortasse alibi
etiam nunc per lunas sive lunationes tempora distinguebant.
Verum hae coniecturae sunt, ideoque parum solidae, sed quibus
tamen nihil probabilius reperire potui, in quibus non stetis-
sem, ut tandem studium meum Dni V. videret, et gratifi-
candi desiderium. Caeterum tandem ponamus constantiam(?)
animum Dni V. placuisse, et pro re ipsa probatum iri spero
me omne dissertationem(?), tametsi mihi placuisset magis, si
recte Dnis V. et meo respondere potuisset. tam [struck] animo
enim animus gratificari possit voluntas mihi est, quod speci-
tur Dno V. si vel in hac, vel in re quaslibet alia
operam per meam impendere dignabitur. Vive et vale
mi Vir..., et opto, quoscunque paras, aurea scentes(?) in-
genia [struck] parvedes(?); et famam tuam feliciter augere
perge. Iterum vale

D. V.

Servus in Christo
Eduardus de Hoflegh(?)

Corbaci 24 Aprilis 1637.

lite coram sex aut septem diversis iudicibus diu exagitarunt, donec tandem nullum ultra reperiunt, ad quem provocarent. Facile itaque aiunt, aut illos, aut alios arrepta ex fundationum apicibus causa litigandi eodem labyrintho illas intricaturos. Ita illæ, quarum si vanus timor est (quod ego nescio) spes una videtur reliqua diplomata illa obtinendi per abbatem Dunensem sub cuius cura Groeninganum monasterium est.

Interim bonæ moniales beneficium petant ab eo cui beneficium negant. Sigillum habent Joannæ comitissæ Flandriæ uxoris Thomæ Sabaudi, ex cera viridi, cui impressa est effigies hæc : Sedet ipsa comitissa Joanna in equo cum falcone in manu, sed mutilum est sigillum et sine ullis litteris (1), petunt ut eas Dominatio Vestra sibi transmittat, si integrum eiusmodi sigillum alicubi repererit ; in contrasigillo habent litteras integras, quæ sunt : Secretum meum michi. Petunt etiam sigillum et contrasigillum Thomæ Sabaudi, comitis Flandriæ, quod quidem ipsæ habent, sed sine figura et litteris (2), quas vetustas et negligentia detrivit. Huius sigilli figuram et litteras (si id abunde habeat Dominatio Vestra) rogant sibi exprimi. Solvent pictori.

Ad alia quæ petit Dominatio Vestra facilior est responsio. In diplomate Beatricis anni 1241 habetur : *uxoris, Flandriæ et Hayñ. comitissæ*. In priore scripto omiseram *Te Flandrie* et scripseram *Heyñ* pro *Hayñ* (3). Ad alterum quod petit Dominatio Vestra, habetur *delune* non *delime*. Quod quid significet nec ego satis assequi possum, nec moniales sciunt, nec quisquam eorum quos consului aliquid certi mihi potuit dicere. Sed si coniecturæ locus est, existimo significari lunationem proximam, sive novilunium proxi-

(1) Cfr. plus haut, p. 78.
(2) Ibidem.
(3) Ibidem.

mum à festo S. Matthæi (Mahieu enim est Matthæus). Sunt etiam qui significari putant lunam decrescentem isto verbo. Venit etiam mihi in mentem significari fortasse diem lunæ proximum ab isto festo. Huius coniecturæ posterioris duæ mihi sunt rationes, prima est ex particula *le* præcedente, quemadmodum iam diceretur : *le lundy* après S. Mahieu, etc.; 2ª quod probabiliter illo tempore (ut valde mutata est lingua gallica) dictum fuerit *dilune* vel *delune*, pro *lundy* (1), sicut adhuc dicitur *dimenche* pro die dominico, non menchedy. Dum hæc scribo pro priore coniectura occurrit ista ratio, quod multi olim et fortasse alibi etiam nunc per limas seu limationes tempora distinxerint. Verum hæ coniecturæ sunt, ideoque parum solidæ, sed quibus tamen nihil probabilius reperire potui; in quibus si non successum, at certè studium meum Dominatio Vestra videbit, et gratificandi desiderium. Cæterum gaudeo primum conatum meum Dominationi Vestræ placuisse, et pro re ipsa probatum; spero nec hunc displiciturum, tametsi mihi placuisset magis, si voto Dominationis Vestræ et meo respondere potuisset, tam amico enim animo gratificari posse votum mihi est, quod experietur Dominatio Vestra, si vel in hac, vel in re quapiam alia operam hic meam impendere dignabitur. Vive et vale, mi Vredi, et opere, quodcumque paras, avida sciendi ingenia pascere, et famam tuam feliciter augere perge. Ita voveo.

Dominationis Vestræ
Servus in Christo
Sidronius de Hossche

Cortraci, 24 aprilis 1637.

———

(1) Cfr. plus haut, p. 79.

II.

†

Vir consultissime,

Pax Christi !

Vestras 9 huius scriptas recepi primum 17ª. Adii postrid[ie] (1) moniales descripturus quæ petit Dominatio Vestra ; sed cum dies fori ess[et] (2), procuratrix (3) cum villicis suis occupata noluit soli mihi litteras [exhi]bere, sed recepit se scripturam ipsam quæ heri mihi misit, his m[eis ?] inclusa. Credo Dominationi Vestræ satisfactum. Si quid aliud desideret g[audebo] me habere occasionem Dominationi Vestræ ulterius gratificandi. Gaudent [et] gratias agunt moniales de promisso Dominationis Vestræ, quo se recepit [datu]ram sigilla quæ illæ desiderant. Hac occasione audeo ego [Dominationi] Vestræ molestus esse. Sororium habeo in castris regiis commissa[rium] annonæ, qui ex campo, ut aiunt, iam bis valde æger domum rediit. Veret[ur] non diu parem fore laboribus et incommodis castrensibus. Urg[et] me, ut sibi, si possim, de alio officiolo quopiam prospiciam, si po......, Itaque amicorum opem imploro, ut si quid ipsi eiusmodi pro illo obtinere possint, operam suam dignentur impendere. Qualecunque officiolum, modo sit utcumque honestum et saltem trecentorum aut quadringentorum florenorum annuorum præferet suo, si eiusmodi aliquod obtinere alicubi posset. Novit gallice et honeste legere et scribere, fidelitatis integræ est et incorruptæ, sed praxim

(1) L'original est un peu usé et rongé. Les passages entre crochets ont été ajoutés par l'éditeur.

(2) En effet, le 18 Mai 1637 était un lundi, jour de marché à Courtrai.

(3) Il s'agit de l'économe de l'abbaye de Groeninghe à Courtrai.

iuridicam nullam habet neque enim litteratus est. Novit tamen arithmeticam. Fortasse aliquod officiolum Brugis vacare posset ad quod illum Dominatio Vestra pro gratia et auctoritate quibus illic valet, facile promovere posset. Certe in hac re Dominatio Vestra ingenti mè beneficio afficeret. Nomen hominis est ÆGIDIUS DUNINCK, Ipris oriendus est, sed credo eum habere etiam ius Franconatensium; non sum tamen certus (¹). Hanc rem Dominationi Vestræ omni affectu commendo, vicissimque omnem operam meam Dominationi Vestræ deferō, divinam bonitatem (corr. *divinæ bonitatis*) supplicaturus ut Dominationem Vestram cum familia sua quam diutissimè incolumen conservare dignetur.

Cortraci, 20 Maii 1637.

Dominationis Vestræ
Servus in Christo
(S.) SIDRONIUS DE HOSSCHE.

[P. S.] Dum hæc scribo et vestras relego, adverto Dominationem Vestram petere etiam nomina eorum qui signa sua apposuerunt; credo non petere signa ipsa, aliàs misissem aut depicta, aut quoquomodo expressa. Deinde animadverto tantum esse nomina in charta procuratricis testium citatorum in diplomatis Balduini, non in diplomatis comitum; itaque statim misi pro illis. Exspecto responsum; ipse non possum ire, quia iam vocor ad scholam.

Finita scholâ, accipio hoc responsum, quod in minori charta videt Dominatio Vestra. Si quid aliud desiderat

---

(¹) Hosschius a raison de douter. Egide Duninck, qui, appartenant à une famille notable d'Ypres, avait probablement l'indigénat Yprois; mais lors de son mariage avec une franc-hôtesse de Bruges, il lui a fallu opter pour l'un des deux indigénats incompatibles entre des conjoints. La femme de Gilles Duninck étant morte bourgeoise d'Ypres, Duninck est donc resté bourgeois d'Ypres.

tam fidenter quæso mihi committat quam ego sororium meum sollicite commendo.

Memini aliquando intellexisse me a Dominatione Vestra quod in animo haberet abdicare officium questuræ nosocomii Brugensis, cuius emolumenta puto esse 300 aut 400 annuorum. Si id nondum abdicasset Dominatio Vestra et adhuc haberet [id ?] abdicare, sufficeret sororio, qui solus est cum uxore, sorore mea. Nam filio eius quem hab[et a] sorore unicum superstitem, satis alibi prospectum est. Si illa (?) spes affulgeat, rem Dominationi Vestræ iterum iterum[que] omni quo possum affectu commendo. Ignoscat, quæso, Dominatio Vestra properanti.

[Adresse] Consultissimo viro domino Oliverio de Vre J. U. licentiatio (*sic*) et urbis Brugensis senatori, etc.

Le cachet appliqué au verso porte le monogramme connu de la Compagnie de Jésus avec la légende : *Rect*[or] *coll*[egii] *Cortracen*[sis] *Societ*[atis] *Iesu.*

III.

†

J. H. S.

Pœniteat te fortasse iudicii tui, Vir clarissime, quo nuper Elegias meas laudasti, cum ob illud pœnas mihi iam dare cogeris. Mitto libellum, quem festinatum neque pumice, neque limâ expolitum Kalendæ Januariæ [1], morari nesciæ, manibus meis extorserunt : En fructum laudis, et æstimationis quæ me impulit, ut

His te suppliciis remunerarer;

---

[1] V. plus haut, p. 79.

si non ut continuo die, quarta saltem horæ parte crucieris, dum leges opus nec satis olens lucernam, nec tuis auribus dignum. Quare neque gratiarum actionem, neque laudem expecto ;

Sed veniam pro laude peto : laudatus abundè,

si me cum libello meo non relegaveris inter

Secli incommoda, pessimos poëtas.

Alterum libellum, quo gratulamur Episcopo Tornacensi(¹) credo accepisse, in quo etiam tres sunt elegiæ meæ totidem diebus effusæ. Sed harum molestiam facile absterget dulcedo Musæ Hesianæ illis ad scuta singula præcinentis. Boni consule, Vir clarissime pauperis venæ munusculum, in quo si animum mittentis spectaveris, nihil iam excuso. Eiusmodi enim est qui et supplicium hoc gratum reddet, totque et pluribus etiam votis, quam libellus habet, faustum fortunatumque ineuntis anni auspicium totus tibi precatur. Vale vir clarissime, et operibus tuis erudire nos perge. Bruxellæ VI Jan. M. DC. XLVIII.

C. D. V.

Servus in Christo
Sidronius de Hossche
e Societate Jesu

Original sur double feuille de papier.
Au verso du second feuillet l'adresse suivante :

Clarissimo Viro Domino Jano Gasperio Gevartio
Antverpiæ.

Cum libello

et le cachet placard : *Rect. coll. Bruxell. Societ. Iesu* (²).

H. Hosdey.
Conservateur-adjoint à la Bibliothèque royale
de Bruxelles.

(¹) V. plus haut, p. 81.
(²) Bibliothèque royale de Bruxelles. Manuscrit, nº 5989, fol. 28ʳᵒ-29ᵛᵒ.

LES REMANIEMENTS

DE LA

HIÉRARCHIE ÉPISCOPALE

ET LES

SACRES ÉPISCOPAUX

EN BELGIQUE

AU XIXe SIÈCLE.

III.

Pierre-Lambert GOOSSENS.

(1884-....).

Notes biographiques.

Né à Perck (prov. de Brabant), le 18 Juillet 1827 ([1]); entré au grand séminaire de Malines, le 2 Octobre 1847; ordonné prêtre, par le cardinal Sterckx, le 21 Décembre 1850; professeur au pensionnat du Bruel, à Malines, le 17 Mars 1851; vicaire de Saint-Rombaut et pro-secrétaire de l'Archevêché, le 3 Avril 1855; secrétaire de l'Archevêché, le 27 Septembre 1856; chanoine honoraire de la métropole de Saint-Rombaut, le 31 Mai 1860; camérier secret de S. S. Pie IX, le 18 Mars 1875; vicaire général de S. E. le cardinal Dechamps, archevêque de Malines, le 17 Avril 1878; prélat domestique de S. S. Léon XIII, le 21 Août 1880; nommé coadjuteur, avec droit de future succession, de Mgr Gravez, évêque de Namur, par bref du 1 Juin 1883; sacré évêque titulaire ([2]) d'Abdère ([3]) dans l'église parois-

---

([1]) M. Lambert Goossens, père du cardinal, remplit les fonctions de bourgmestre de Perck, depuis 1825 jusqu'à son décès, le 19 Août 1856, soit durant 31 ans.

([2]) Comme nous l'avons dit ailleurs, un grand nombre de sièges épiscopaux furent supprimés par la force des choses, soit parce que les villes ont été détruites, soit parce que la foi catholique s'est éteinte dans certaines régions. Le titre de ces évêchés a été conservé par l'Église et est conféré aux évêques auxiliaires ou coadjuteurs, aux vicaires apostoliques, etc.

Jusqu'en 1882, pour distinguer ces évêques, qui ne sont point tenus à la résidence, de ceux préposés au gouvernement spirituel et temporel d'un diocèse, on les avait nommés évêques *in partibus infidelium*. Or, par décret du 27 Février 1882, la S. Congrégation de la Propagande a supprimé cette dénomination et lui a substitué celle d'*Episcopi titulares*, les autres gardant le titre de *residentiales*, ou à résidence fixe. (*Analecta juris pontificii*, XXII[e] série, Rome-Paris 1883, coll. 369,370).

([3]) Le siège d'Abdère, ville de Thrace, était suffragant de Trajanople, métropole de la province ecclésiastique de Rhodope.

siale de Notre-Dame d'Hanswyck, à Malines, par Mgr Jean-Joseph Faict, évêque de Bruges, assisté de MMgrs Victor-Joseph Doutreloux, évêque de Liège, et Victor-Jean-Joseph-Marie van den Branden de Reeth, évêque titulaire d'Érythrée, auxiliaire du cardinal Dechamps, le 24 Juin 1883 (1); entré en possession du siège épiscopal de Namur, le 16 Juillet 1883; transféré au siège archiépiscopal de Malines, dans le consistoire secret du 24 Mars 1884; solennellement installé, le 29 Avril suivant (2); créé cardinal-prêtre, du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, dans le consistoire du 24 Mai 1889 (3); célèbre son

---

(1) Voyez, pour tous détails sur le sacre de Mgr Goossens et le banquet qui suivit la cérémonie, *Le Bien public*, n° du 26 Juin 1883 (extrait de *L'Ami de l'ordre*, de Namur), le *Journal de Bruxelles*, même n°, et le *Courrier de Bruxelles*, id.

(2) On peut lire la description de l'entrée solennelle de Mgr Goossens à Malines et de son installation dans *Le Bien public*, n° du 30 Avril 1884, le *Journal de Bruxelles*, nos du 30 Avril et du 1er Mai id., le *Courrier de Bruxelles*, nos du 30 Avril, des 1er et 2 Mai id., et *Le Patriote*, n° du 30 Avril id.

(3) Le *Bien public* nous a conservé tous les détails relatifs à la promotion de Mgr Goossens au cardinalat.

Le jour même du consistoire, 24 Mai, S. E. reçut, au collège belge, les félicitations des Belges présents à Rome et celles des représentants des diverses légations accréditées auprès du Saint-Siège (n° du 28 Mai 1889). Le Dimanche, 26 Mai, le Saint-Père lui imposa la barrette cardinalice, et répondit à l'adresse latine de remercîments, lue par S. E. (n° du 6 Juin); au consistoire public du 27 Mai, S. E. reçut le chapeau cardinalice, avec assignation du titre presbytéral de Sainte-Croix de Jérusalem (n° du 29 Mai), et, le 29 Mai, Elle prit possession de son titre (n° du 3 Juin). Le n° du 5 Juin renferme une belle notice du chanoine J. B. Maere sur ce titre cardinalice, avec la série exacte des 57 cardinaux, qui l'ont porté depuis le commencement du XIe siècle. Voyez aussi, sur la basilique de Sainte-Croix de Jérusalem, De Bleser, *Rome et ses monuments*, Louvain 1866, pp. 237 sv., et surtout H. Marucchi, *Éléments d'archéologie chrétienne*, tom. III, *Basiliques et églises de Rome*, Bruges 1902, pp. 345 sv.

Le cardinal fit son entrée solennelle à Malines, à son retour de Rome, le 10 Juin. Voyez, pour tous détails à cet égard, *Le Bien public*, nos des 11, 13 et 14 Juin 1889, le *Courrier de Bruxelles*, nos des 10-11 et 12 Juin id., et *Le Patriote*, mêmes nos.

cinquantenaire sacerdotal, le 21 Décembre 1900 (1); assiste au conclave, où fut élu, le 4 Août 1903, le cardinal Joseph Sarto, patriarche de Venise, qui prit le nom de Pie X (2). Devise : *Omnia et in omnibus Christus.*

S. E. le cardinal Goossens est grand-cordon de l'ordre de Léopold.

Le 24 Août 1884, première journée des fêtes célébrées à Bruges en l'honneur du bienheureux Charles-le-Bon, Mgr Goossens officia pontificalement, à la cathédrale de Saint-Sauveur, en présence d'un grand nombre d'évêques (3) et de prélats ; le même jour, il prenait part avec eux au splendide cortège historique et religieux, qui conduisit en

(1) Cet heureux anniversaire devait être, pour le diocèse de Malines, l'occasion de manifestations extérieures et solennelles en l'honneur de son bien-aimé pasteur. S. E. le cardinal Goossens ne crut pas pouvoir s'y prêter et déclina tous les honneurs qu'on voulait lui rendre, aimant mieux passer dans le recueillement et la prière un jour si plein de souvenirs pour lui. MMgrs les vicaires généraux, par lettres du 30 Novembre 1900, firent connaître au clergé et aux fidèles les désirs de S. E. et se contentèrent de prescrire quelques prières et le chant d'un *Te Deum.*

Le Vendredi, 21 Décembre, cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale, le cardinal offrit le saint Sacrifice dans l'église de Notre-Dame d'Hanswyck, à l'autel même où il avait reçu la consécration épiscopale, et, le lendemain, il célébra dans celle de Saint-Jean, où il avait chanté sa première Messe (*Le Bien public*, n° du 22 Décembre 1900). Le 23 Décembre, S. E. officia pontificalement à Saint-Rombaut (Id., n° du 21 Décembre) ; Elle remercia ses diocésains par une fort belle lettre pastorale, datée du 2 Janvier 1901 et que reproduisit *Le Bien public*, dans son n° du 14 id. On lit, à la suite de ces pages émues, la lettre de félicitations, que le pape Léon XIII avait adressée à S. E., sous la date du 14 Décembre 1900.

(2) Voyez, pour tous détails sur le conclave qui suivit la mort de Léon XIII (31 Juillet-4 Août), les *Analecta ecclesiastica*, tom. X, Romæ 1903, pp. 352 sv.

(3) C'étaient, outre Mgr Faict, évêque de Bruges, MMgrs Doutreloux, évêque de Liège, Du Roussaux. évêque de Tournai, Bélin, évêque de Namur, Dennel, évêque de Beauvais, nommé évêque d'Arras, De Battice, évêque titulaire de Pella, coadjuteur de Mgr l'évêque de Gand, van den Branden de Reeth, évêque titulaire d'Érythrée, auxiliaire de S. E., et l'évêque auxiliaire de Dublin.

triomphe, à travers les rues de la cité, la magnifique châsse, renfermant les ossements du glorieux martyr (1).

Le 5 Mai 1890, jour de la procession du Saint-Sang, S. E. le cardinal Goossens, après avoir assisté pontificalement à la Messe, célébrée *ad faldistorium*, par Mgr Doutreloux, évêque de Liège, dans la cathédrale de Saint-Sauveur, présida à la procession en costume cardinalice, accompagné des évêques de Bruges et de Liège, de Mgr Du Roussaux, évêque de Tournai, et Bélin, évêque de Namur. Le cardinal Goossens pontifia lui-même à Saint-Sauveur, le 7 Mai 1900, jour de la procession jubilaire du Saint-Sang, et présida ensuite à la procession d'une incomparable magnificence, que suivirent, avec leur métropolitain, Mgr l'évêque de Bruges, et MMgrs Doutreloux, évêque de Liège, Stillemans, évêque de Gand, Walravens, évêque de Tournai, et Heylen, évêque de Namur (2). S. E. est membre d'honneur de la noble confrérie du Précieux Sang, depuis le 14 Avril 1885.

De 1884 à 1902, soit durant un espace de 18 ans, S. E. le cardinal Goossens a sacré quatorze évêques. Aucun de ses quatorze prédécesseurs n'en a sacré autant que lui, bien que plusieurs d'entre eux aient fourni une très longue carrière sur le siège de Malines : le cardinal Sterckx occupa ce siège durant 33 ans, de 1832 à 1865, Jacques Boonen durant 34 ans, de 1621 à 1655, le cardinal de Franckenberg pendant 42 ans, de 1759 à 1801, et le cardinal de Boussu d'Alsace durant 43 ans, de 1716 à 1759. Ce dernier sacra dix évêques (3); Mathias Hovius et le

---

(1) Voyez un bel article du P. Baesten sur ces fêtes, sur le cortège et sur la nouvelle châsse du bienheureux, dans les *Précis historiques*, tom. XXXIII, Bruxelles 1884, pp. 481 sv.

(2) Cette procession jubilaire avait pour but de rémémorer le 750e anniversaire de l'arrivée de la relique du Précieux Sang de N. S. à Bruges. Voyez, pour la description du cortège religieux et des fêtes, *La Patrie*, nos des 7-8, 9, 10, 12-13 et 14 Mai 1900.

(3) SCHÆFFER, *Consecrationes pontificiæ*, etc., pp. 12, 13.

cardinal Sterckx en sacrèrent onze ([1]), Jacques Boonen et Alphonse de Berghes, treize ([2]). Durant son épiscopat de 42 ans, le cardinal Franckenberg ne fit que cinq sacres d'évêques ([3]).

Douze des consécrations épiscopales auxquelles présida S. E. le cardinal Goossens, appartiennent au XIX[e] siècle, les deux dernières au XX[e]. Pour faire œuvre complète, sans dépasser les limites que nous nous sommes tracées, nous avons fait des sacres de MMgrs Rutten et Schelfhaut, qui datent de 1902, l'objet d'un appendice spécial ([4]).

([1]) SCHÆFFER, *Consecrationes pontificiæ*, etc., pp. 5, 6, 17, 18.

([2]) Id., pp. 7, 8, 9, 10..

([3]) Id., p. 14

([4]) A consulter sur le cardinal Goossens :

1. CLAESSENS, *La Belgique chrétienne*, etc., tom. II, pp. 281 sv.

2. *Précis historiques*, tom. XXXIII, Bruxelles 1884, pp. 273, 274.

3. *Annuaire du clergé de l'archevêché de Malines*, 4[e] année, Malines 1900, p. 95.

4. *Le Bien public*, n° du 21 Décembre 1900. (Notice publiée à l'occasion des noces d'or du cardinal).

5. *Le Patriote illustré*, n° du 5 Juin 1887. Notice avec portrait. Celui-ci n'est qu'une ébauche, à côté du magnifique portrait de S. E., dessiné par M. Eugène Copman, de Bruges, dont le crayon ne produit que des chefs-d'œuvre. Le *Bulletin périodique* de la Société belge de librairie (n° de Mars 1893) contient une réduction de cette page magistrale et en fait ressortir tout le mérite.

6. *Aan Zijne Doorluchtige Hoogwaardigheid* PETRUS LAMBERTUS, *XV Aartsbisschop van Mechelen, Primaat van België, lofzang, 1842-1884*, in-4, Mechelen, H. Dessain.

Ces strophes portent la signature de M. le chanoine Thomas-Anselme Van Campenhout, pléban de la métropole de Saint-Rombaut, à Malines († Novembre 1891), qui fut nommé, le 1 Septembre 1842, professeur au petit séminaire de Malines, où il compta parmi ses élèves le futur cardinal. Ce détail explique le premier millésime, qui figure en tête du poème ; la dernière strophe y fait allusion dans ces beaux vers :

Ik heb Hem zien groeien in deugden en jaren,
De lente zijns levens vol hoop, toegejuichd....
Hij zegene 't hoofd dat met sneeuwblanke haren
Nu onder zijn zeegnende hand nederbuigt.

Évêques sacrés par le cardinal Goossens :

1. Édouard-Joseph BÉLIN,

Évêque de Namur,

sacré dans la cathédrale de Saint-Aubain, à Namur, le 15 Avril 1884.

Évêques assistants :

Victor-Joseph Doutreloux, évêque de Liège.
Isidore-Joseph Du Roussaux, évêque de Tournai.

Notes biographiques.

Né à Obigies (prov. de Hainaut), le 24 Août 1821 ; ordonné prêtre, le 27 Février 1847 ; vicaire à Thuin, le 13 Novembre 1847 ; vice-doyen de Thuin, 1861 ; curé-doyen de Châtelet, le 22 Juin 1863 ; chanoine honoraire de la cathédrale de Tournai, le 29 Décembre 1879 ; vicaire général de Mgr Du Roussaux, évêque de Tournai, le 8 Septembre 1880 ; chanoine titulaire et doyen du chapitre, le 25 Avril 1882 ; préconisé évêque de Namur, au consistoire secret du 27 Mars 1884 ; sacré, le 15 Avril suivant (1) ; décédé à Namur, le 7 Février 1892 (2). Devise : *Deus adjutor.*

Mgr Bélin était officier de l'ordre de Léopold. Il assista aux fêtes du bienheureux Charles-le-Bon, le 24 Août 1884, et à la procession du Saint-Sang, le 5 Mai 1890 (3).

(1) Voyez, sur le sacre de Mgr Bélin et sur le banquet qui suivit la cérémonie, *Le Bien public*, nos des 16 et 17 Avril 1884, et le *Courrier de Bruxelles*, mêmes nos.

(2) Les funérailles de Mgr Bélin eurent lieu dans la cathédrale de Namur, le 11 Février. On en trouve la description dans la *Semaine religieuse du diocèse de Namur*, n° du 20 Février 1892, pp. 466 sv., dans *L'Ami de l'ordre* (de Namur), n° du 13 Février id., et dans *Le Bien public*, n° du 12 Février id.

(3) A consulter sur Mgr Bélin :

1. *Oraison funèbre de Monseigneur* Bélin *par M. le chanoine* Fisse, *Archiprêtre de la cathédrale*, prononcée pendant le service funèbre.

2. Henri-Charles-Camille LAMBRECHT,

Évêque titulaire de Gerra (1),
coadjuteur de Mgr Bracq, évêque de Gand,
sacré dans la chapelle de l'Archevêché à Malines,
le 4 Avril 1886.

Évêques assistants :

Isidore-Joseph Du Roussaux, évêque de Tournai.

Victor-Jean van den Branden de Reeth, évêque titulaire d'Érythrée, auxiliaire de Mgr Goossens, archevêque de Malines.

Notes biographiques.

Né à Welden (Flandre orientale), le 26 Janvier 1848 (2);

Ce discours a été inséré dans la *Semaine religieuse du diocèse de Namur*, nos du 20 Février 1892, pp. 472 sv., et du 27 id., pp. 483 sv.; l'*Ami de l'ordre* l'a publié en supplément.

2. *Semaine religieuse du diocèse de Namur*, no du 13 Février 1892, pp. 449 sv., et no du 20 Février id., pp. 471, 472 (Extrait de la *Semaine religieuse du diocèse de Tournai*).

3. *L'Ami de l'ordre*, no du 8 Février 1892. Belle notice nécrologique, reproduite par *Le Bien public*, dans son no du 9 Février id. — *Le Patriote illustré*, no du 14 Février id. Notice, avec portrait du prélat défunt.

4. *Précis historiques*, tom. XXXIII, Bruxelles 1884, pp. 274, 275, et tom. XLI, Bruxelles 1892, pp. 138, 139.

5. *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, pour 1893, Appendice, pp. III sv.

(1) Gerra est une ancienne ville épiscopale d'Arabie, appelée aujourd'hui Lahsa, située sur le golfe persique ; son siège était suffragant de Pelusium, métropole de la province dite « Augustamnica I », sous le patriarcat d'Alexandrie.

(2) Mgr Lambrecht appartenait à une respectable et très ancienne famille, originaire du Franc de Bruges, qui donna à notre diocèse son troisième évêque, Mathias Lambrecht, né à Saint-Laurent, en 1539, décédé à Bruges, le 1er Juin 1602.

La principale branche de la famille était, au commencement du XVIe siècle, établie à Saint-Laurent ; vers la fin du siècle suivant, nous la trouvons à Maldegem. Le bisaïeul de l'évêque, Robert-François Lambrecht, né à Maldegem, en 1735, épousa à Bruges,

entré au grand séminaire de Gand, le 1 Octobre 1866; envoyé à l'Université catholique de Louvain, pour y continuer ses études théologiques, le 1 Octobre 1869; ordonné prêtre à Gand, par Mgr Bracq, le 8 Avril 1871; bachelier en théologie, le 4 Juillet 1871; licencié, le 10 Juillet 1873; sous-régent au collège du Saint-Esprit, le 1 Octobre 1873; professeur d'histoire ecclésiastique et de droit canonique à la *Schola minor* du même collège, le

---

le 2 Juillet 1770, Éléonore Kesteloot, et mourut en cette ville, le 14 Novembre 1802.

Voyez de curieux détails sur la famille du prélat dans la *Godsdienstige week van Vlaanderen*, XXII[e] jaar, 1889-90, pp. 90 sv., « *Mgr Lambrecht. Afkomst en eerste levensjaren* ». Voyez aussi *Rond den Heerd*, XXIV[e] jaar, 1889, pp. 249, 250, « *Bisschop Lambrecht* », et p. 265, « *Bisschop Lambrecht's voorouders.* »

Une branche de la famille Lambrecht s'établit en France. De cette branche sortit M. Félix-Édouard Lambrecht, né, en 1819, dans le département du Nord, et qui mourut ministre de l'Intérieur de la République française, en 1871. M. Félix Lambrecht avait épousé M[lle] des Courtils de Merlemont. Sa fille s'unit, en 1880, à M. le marquis de Grouchy, capitaine d'état-major, chevalier de la Légion d'honneur et petit-fils du maréchal de Grouchy. M. le marquis de Grouchy occupe sa terre de La Ferrière (par Aunay-sur-Odon), dans le département du Calvados.

Un ami de Mgr Lambrecht, agissant à l'insu de ce dernier, communiqua au marquis la nouvelle du sacre de son parent, et lui transmit divers extraits de journaux belges, contenant la relation de la cérémonie. Il en reçut la lettre suivante :

La Ferrière, 10 Avril 1886.

« Monsieur, — Vous ne vous êtes pas trompé en pensant que je serais heureux d'apprendre que la famille Lambrecht venait de donner un nouvel Évêque, et je vous suis très-reconnaissant de la lettre que vous avez bien voulu m'adresser, ainsi que des extraits de journaux qui l'accompagnaient.

« Je me permets d'envoyer votre lettre à ma belle-mère et à mon beau-frère Lambrecht : ces derniers s'occupent justement en ce moment de compléter la généalogie de leur famille, et je ne doute pas qu'ils ne fassent des recherches pour savoir comment Mgr Lambrecht peut se rattacher à leur branche.

« Veuillez agréer, Monsieur, avec tous mes remerciments, l'expression de mes sentiments distingués. »

M[is] DE GROUCHY.

1 Octobre 1874 ; docteur en théologie, le 14 Juillet 1875 (1) ; professeur d'Écriture sainte à la *Schola minor*, le 29 du même mois ; professeur agrégé de l'Université, chargé du cours d'exégèse de l'ancien Testament et du cours élémentaire d'hébreu, le 1 Octobre 1876 ; directeur et professeur de théologie dogmatique au séminaire de Gand, le 27 Janvier 1877 ; chanoine honoraire de la cathédrale de Saint-Bavon, le 23 Décembre 1880 ; nommé évêque titulaire de Gerra et coadjuteur, avec droit de future succession, de Mgr Bracq, évêque de Gand, par bref du 26 Mars 1886 ; sacré, le 4 Avril 1886 (2) ; évêque de Gand, le 17 Juin 1888 ; fait son entrée solennelle dans sa ville épiscopale, le 2 Juillet suivant (3) ; décédé inopinément au presbytère de Denderleeuw, en tournée de confirma-

---

(1) *De Sanctissimo Missæ Sacrificio dissertatio dogmatica*, tel est le titre de la dissertation inaugurale de M. le docteur Lambrecht ; elle forme un volume de xv, 338 pp. (Lovanii, Vanlinthout, 1875). C'est un travail de haute valeur : « Henricus-Carolus Lambrecht, episcopus Gandavensis, — écrit Hurter, — PRÆCLARE disseruit de sacrificio missæ » (*Nomenclator literarius*, edit. alt., tom. III, col. 1251). « Mgr Lambrecht, disait de son côté *Le Bien public*, a publié, à l'occasion de son doctorat, une dissertation très savante sur le Saint Sacrifice de la Messe. Ce travail, écrit avec une grande clarté et beaucoup de méthode, décèle un théologien consommé » (n° du 24 Mars 1886). Cette dissertation eut un tel succès que l'édition en fut totalement épuisée en quelques semaines.

(2) Voyez, sur le sacre de Mgr Lambrecht, *Le Bien public*, n° du 5 Avril 1886, et la *Godsdienstige week van Vlaanderen*, XVIIIe jaar, 1885-86, p. 394.

(3) Le programme du cortège, organisé à l'occasion de cette entrée, figurait dans *Le Bien public*, n° du 30 Juin 1888, et, légèrement modifié, dans celui du 1 Juillet. Des programmes sur feuilles volantes sortirent des presses des imprimeurs gantois J. B. Hemelsoet (in-plano, avec partie supérieure ornementée) et H. Stepman (2 ff. in-4°).

On peut lire la description de l'entrée solennelle de Mgr Lambrecht dans *Le Bien public*, n° du 3 Juillet 1888, et dans la *Godsdienstige week van Vlaanderen*, XXIe jaar, 1888-89, pp. 74, 75.

tion, le 2 Juillet 1889 ([1]). Devise : *Regnet Christus* ([2]).

Mgr Lambrecht officia pontificalement à la cathédrale de Saint-Sauveur, le Lundi, 7 Mai 1888, jour de la solennité du Précieux Sang ([3]), et présida ensuite, ensemble avec Mgr Faïct, à la procession traditionelle ([4]).

([1]) Voyez, sur la mort de Mgr Lambrecht, *Le Bien public*, n^os^ des 2, 3 et 4 Juillet 1889. Les funérailles du regretté prélat furent célébrées le 5 Juillet; on en trouvera la description dans *Le Bien public*, n° du 6 Juillet, dans la *Godsdienstige week van Vlaanderen*, XXIIe jaar, 1889-90, pp. 82 sv., et *De Gentenaar*, n° du 6-7 Juillet. L'inhumation se fit à Welden, lieu natal de Mgr Lambrecht.

Une souscription, ouverte par *Le Bien public*, en vue d'élever un monument à Mgr Lambrecht dans la cathédrale de Saint-Bavon, produisit une somme importante. Le monument, dû au ciseau du sculpteur gantois Remi Rooms, fut inauguré par Mgr l'évêque Stillemans, le 1 Juillet 1892; le *Bien public*, dans son n° du 2 Juillet, donne la description du cénotaphe et de la cérémonie de son inauguration.

([2]) Tout comme son parent, le 3e évêque de Bruges, et par allusion sans doute à son nom, Mgr Lambrecht portait un agneau (*lam*) dans ses armoiries. Mais, nous nous demandons pourquoi celui-ci était *contourné*, c. à d. tourné vers le côté senestre de l'écu. Il est de règle que les animaux, représentés de profil dans le blason, regardent le flanc dextre. Cette dérogation aux lois de l'art héraldique était-elle voulue, ou faut-il l'attribuer à l'ignorance de l'artiste, qui le premier dessina les armoiries de l'évêque de Gand? Dans le blason de Mathias Lambrecht l'agneau est bien posé.

([3]) Voyez, sur cette solennité religieuse, *Le Bien public*, n° du 9 Mai 1888.

([4]) A consulter sur Mgr Lambrecht :

1. *Lijkrede van Zijne Hoogwaardigheid* HENRICUS-CAROLUS-CAMILLUS LAMBRECHT, *XXIII^en^ Bisschop van Gent, uitgesproken onder den lijkdienst in Sint-Baafs, op 5 Juli 1889, door* A. STILLEMANS, *Kanunnik, President van het Seminarie van Gent*, Gent, S. Leliaert, 1889, avec portrait du prélat défunt.

Une traduction française de cette belle oraison funèbre a paru dans *Le Bien public*, n° du 8 Juillet 1889, et dans les *Précis historiques*, tom. XXXVIII, Bruxelles 1889, pp. 383 sv.

2. *Leven van Z. H.* HENRICUS-CAROLUS LAMBRECHT, *Doktor in godgeleerdheid, XXIII^en^ Bisschop van Gent, door* P. DAENS, *opsteller-uitgever van de* WERKMAN, tweede uitgaaf, Aalst, Daens-Mayart, Augusti 1889.

3. Louis COUPPÉ,
de la Congrégation des Missionnaires du S. Cœur,
d'Issoudun,

Nous n'avons pas vu d'exemplaire de la première édition, qui fut enlevée en quelques jours.

3. *Almanak der Geestelijkheid in het Bisdom van Gent*, XVe jaar, 1894, pp. 84 sv., XVIe jaar, 1895, pp. 84 sv.

Cette esquisse biographique, due à la plume consciencieuse de M. le chanoine Lavaut, est de loin la plus complète.

4. *Ter gedachtenis van Mgr* Lambrecht, *XXIII^en Bisschop van Gent, door D^r* H. Claeys, Gent, Siffer, 1889.

Poème de 20 pp., extrait de la revue *Het Belfort*.

5. *Précis historiques*, tom. XXXVIII, Bruxelles 1889, pp. 378 sv.

6. *Annuaire de l'Université catholique de Louvain,* pour 1890, Appendice, pp. III sv.

Mgr Lambrecht a publié de nombreux travaux, dont on peut voir les titres dans l'*Almanak der Geestelijkheid in het Bisdom van Gent*, 1894, p. 89; ces travaux ne sont point renseignés dans la *Bibliographie nationale*, qui ne mentionne que les ouvrages parus de 1830 à 1880.

L'œuvre principale du savant prélat, celle qui, après sa dissertation *De Sanctissimo Missæ Sacrificio*, a le mieux assis sa réputation de théologien, est sa *Verklaring van den Mechelschen Catechismus*, dont la première édition parut à Gand, chez C. Poelman, de 1881 à 1883, en trois volumes in-8, formant ensemble 1500 pp. Cette œuvre magistrale, que l'épiscopat belge honora de ses approbations les plus flatteuses, se trouve aujourd'hui entre les mains de tous les membres du clergé flamand ; et c'est justice : « Nous avons annoncé — écrivait, dans le *Bien public* du 9 Juillet 1883, une plume autorisée, — les deux premiers tomes de ce remarquable ouvrage. Le voici terminé enfin et nous pouvons en admirer le magnifique ensemble. Disons-le tout de suite, M. le chanoine Lambrecht a donné aux pasteurs des âmes, aux maîtres et aux parents chrétiens, à tous les fidèles, un chef-d'œuvre, unique par sa méthode, excellent par l'exactitude doctrinale, par la clarté, par la pureté du langage et l'heureux choix des expressions ».

Lisez aussi le compte rendu fort développé, consacré au premier volume par un docteur en théologie (*Le Bien public*, n° du 29 Octobre 1881), et celui si élogieux, dont le deuxième fut l'objet (Id., n° du 3 Mai 1882).

Voyez encore la *Godsdienstige week van Vlaanderen*, XIVe jaar, 1881-82, pp. 207, 407 et XVIe jaar, 1883-84, pp. 94, 95.

« Zoolang de wereld staat — écrit Daens (*Leven*, etc., p. 11), — zal die Verklaring van den Catechismus een licht zijn in de Kerk, een onbetaalbaar weldaad voor 't volk ».

Évêque titulaire de Léro (1),
vicaire apostolique de la Nouvelle-Poméranie (2),
sacré à Borgerhout-Anvers, dans la chapelle des missionnaires de sa Congrégation (3),
le 5 Octobre 1890.

Evêques assistants :

Jean-Joseph Koppes, évêque de Luxembourg.

Hubert-Antoine Fischer, évêque titulaire de Juliopolis, auxiliaire du cardinal Krementz, archevêque de Cologne (4).

Notes biographiques.

Né à Romorantin (Dép[t] de Loir-et-Cher), le 26 Août 1850; ordonné prêtre à Blois, par Mgr Pallu du Parc, le 30 Mai 1874; passe quelques années dans le ministère paroissial,

---

Mgr Lambrecht publia un abrégé de son travail, sous le titre de : *Beknopte verklaring van den Mechelschen Catechismus ten gebruike van het middelbaar onderwijs*. La sixième édition de ce résumé d'une extrême utilité parut en 1901 (Gent, Huyshauwer en Scheerder). M. le chanoine Fr. De Vos, inspecteur diocésain des écoles primaires catholiques, en donna une traduction française en 1889.

(1) L'évêché de Léro (*Lerus*) était suffragant de la province, dite des Iles Cyclades, au diocèse d'Asie, sous le patriarcat d'Antioche. Le mot *diocèse* ne signifie pas ici le territoire soumis à la juridiction d'un évêque, mais une réunion de provinces sous l'autorité du préfet du prétoire ou d'un de ses vicaires. Le diocèse d'Asie comprenait douze provinces. (*Précis historiques*, tom. XVII, p. 279, note 2).

(2) La Nouvelle-Poméranie, appelée aussi la Nouvelle-Bretagne, fut détachée, le 1 Mai 1889, du vicariat apostolique de la Nouvelle-Guinée, pour former un nouveau vicariat. La Nouvelle-Guinée ou Papaousie, la plus grande île du monde après l'Australie, est située au nord de cette dernière ; elle compte une population de 3,600,000 habitants. Les Hollandais, les Anglais et les Allemands y ont des possessions.

(3) Le séminaire des Missionnaires du Sacré-Cœur est situé rue Terloo, 38.

(4) Mgr Fischer a été élu archevêque de Cologne, au mois de Novembre 1902, et créé cardinal dans le consistoire secret du 22 Juin 1903. Voyez d'intéressants détails sur ce prélat dans *Le Bien public*, n[os] des 7 et 25 Novembre 1902 et du 21-22 Mai 1903.

et nommé vicaire à Celles-sur-Cher, en 1880 ; entré dans la Congrégation des Missionnaires du Sacré-Cœur, le 25 Juillet 1880 ; profès temporaire, le 26 Août 1881 ; profès perpétuel, le 26 Août 1884 ; nommé évêque titulaire de Léro et préfet apostolique de la Nouvelle-Poméranie, le 28 Décembre 1889 ; sacré, le 5 Octobre 1890 (1) Devise : *Dabo eis cor.*

———

4. Jean-Baptiste DECROLIÈRE (2),
Évêque de Namur,
sacré dans la cathédrale de Saint-Aubain, à Namur,
le 1 Août 1892.

Évêques assistants :

Isidore-Joseph Du Roussaux, évêque de Tournai.
Antoine Stillemans, évêque de Gand.

Notes biographiques.

Né à Marchienne-au-Pont, le 3 Avril 1839 ; ordonné prêtre à Tournai, le 26 Mai 1866 ; professeur de rhétorique au collège d'Enghien, 1867 ; (3) professeur d'éloquence sacrée et d'histoire ecclésiastique, au séminaire de Tournai, Septembre 1881 ; chanoine honoraire de la cathédrale de

(1) Voyez un intéressant article sur la consécration épiscopale de Mgr Couppé dans les *Annales de N. D. du Sacré-Cœur*, VIe année, Anvers, 1890-91, pp. 2 sv. Le même volume renferme, à la p. 307, le portrait de Mgr Couppé, représenté assis entre deux jeux canaques, qu'il avait amenés avec lui de sa mission de la Nouvelle-Poméranie.

(2) Les lettres de faire part du décès de Mgr Decrolière lui donnent le prénom de Jean-Baptiste ; ses souvenirs mortuaires, ceux de *Stanislas*-Jean-Baptiste.

(3) Mgr Decrolière avait une grande dévotion à Marie. Il dirigea, pendant quinze ans, la congrégation de la sainte Vierge au collège d'Enghien ; et, malgré ses nombreuses et importantes occupations, il sut trouver le temps de rédiger, durant de longues années, la *Guirlande de Marie*, l'une des revues religieuses les plus répandues de notre pays, qui en est à sa 46e année d'existence.

Tournai, le 22 Mai 1885 ; vice-président du séminaire de Tournai, 1888 ; assesseur au vicariat, président du séminaire et professeur d'ascétique et de pastorale, le 12 Mai 1889 ; chanoine titulaire de la cathédrale de Tournai, le 18 Mars 1890 ; nommé évêque de Namur, le 28 Mars 1892, et préconisé au consistoire secret du 11 Juillet suivant ; sacré, le 1 Août 1892 ; décédé à Namur, le 5 Septembre 1899 (1). Devise : *Spes nostra salve.*

Mgr Decrolière était chanoine d'honneur de la cathédrale de Tournai et officier de l'ordre de Léopold. Il prit part, avec divers autres prélats, évêques et abbés, aux fêtes célébrées à Bruges, le 13 Juillet 1896, en l'honneur du bienheureux Idesbalde, IIIe abbé des Dunes, dont le culte immémorial fut confirmé par décret de la Congrégation des Rites, en date du 23 Juillet 1894 (2). Après avoir assisté à la Messe pontificale, célébrée, à la cathédrale de Saint-Sauveur, par Son Excellence le nonce apostolique Francica-Nava di Bontifè, ces prélats suivirent le magnifique cortège historique et religieux, qui se déroula, l'après-midi, dans les rues de la ville de Bruges (3).

---

(1) Mgr Decrolière mourut après deux années de souffrances et d'infirmités. Ses obsèques solennelles furent célébrées à la cathédrale de Saint-Aubain, le Samedi, 9 Septembre ; voyez en la relation détaillée dans la *Semaine religieuse du Diocèse de Namur*, n° du 16 Septembre 1899, pp. 97 sv., dans *L'Ami de l'ordre*, nos des 9 et 10 Septembre id., et *Le Bien public*, n° du 11 Septembre id.

(2) Voyez, sur ces fêtes, *La Patrie*, nos des 11-12 et du 14 Juillet 1896.

(3) A consulter sur Mgr Decrolière :

1. *Oraison funèbre de Monseigneur* DECROLIÈRE, *XXVe évêque de Namur*, prononcée, à l'issue de la messe des funérailles, par M. le chanoine Houba, archiprêtre de la cathédrale.

On trouve le texte de cette oraison funèbre dans la *Semaine religieuse du Diocèse de Namur*, n° du 16 Septembre 1899, pp. 101 sv., et dans *L'Ami de l'ordre*, n° du 10 Septembre id. La *Guirlande de Marie* en a donné un tiré à part, avec son n° d'Octobre 1899.

2. *Semaine religieuse du Diocèse de Namur*, n° du 9 Septembre 1899, pp. 81 sv.

3. *L'Ami de l'ordre*, nos des 6 et 7 Septembre 1899, et celui

5. JOSEPH-FRANÇOIS VAN DER STAPPEN,

Évêque titulaire de Jaffa (¹),

auxiliaire de S. E. le cardinal Goossens, archevêque de Malines,

sacré dans la chapelle du grand séminaire à Malines, le 16 Juillet 1893.

Évêques assistants :

Antoine Stillemans, évêque de Gand.

Émile-Joseph Pourbaix, évêque titulaire d'Eudociade, auxiliaire de Mgr Du Roussaux, évêque de Tournai.

Notes biographiques.

Né à Anvers, le 21 Janvier 1846 ; entré au grand séminaire de Malines, le 28 Septembre 1866 ; ordonné prêtre, le 18 Septembre 1869 ; professeur de liturgie au grand séminaire de Malines, le 1 Octobre 1869 (²) ;

---

du 17 Septembre id., où l'on trouve un important article sur « Mgr Decrolière et son action sociale », extrait de la *Revue sociale de l'arrondissement de Namur* (nº de Septembre).

4. *Précis historiques*, tom. XLI, Bruxelles 1892, pp. 234, 235.

5. *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, pour 1900, Appendice, pp. III sv. La notice, accompagnée d'un beau portrait du prélat défunt, est tirée en grande partie de l'oraison funèbre, prononcée par M. l'archiprêtre Houba.

(¹) Le siège de Jaffa (*Joppe*) était suffragant de Césarée, métropole de la Iʳᵉ Palestine, sous le patriarcat de Jérusalem.

(²) Fruit d'un long enseignement et d'études approfondies, les travaux de Mgr Van der Stappen lui ont donné rang parmi nos meilleurs liturgistes. Cinq traités ont vu le jour : *de Officio divino seu de Horis Canonicis*, — *de Rubricis Missalis Romani*, — *de celebratione SS. Missæ Sacrificii*, avec gravures, — *de Administratione Sacramentorum*, et le *Cæremoniale seu manuale ad functiones sacras solemnes rite peragendas*. Plusieurs de ces volumes ont eu les honneurs d'une seconde édition, et celui *de celebratione SS. Missæ Sacrificii* en est à sa troisième.

Dans son nº du 17 Décembre 1902, *Le Bien public* recommandait vivement au clergé la nouvelle édition du *Tractatus de Rubricis Missalis Romani*, et terminait ainsi son compte rendu fort élogieux :

chanoine honoraire de la métropole de Saint-Rombaut, le 14 Février 1885; chanoine titulaire, le 12 Mai 1893; nommé évêque titulaire de Jaffa et auxiliaire de S. E. le cardinal Goossens, archevêque de Malines, le 15 Juin 1893; sacré, le 16 Juillet de la même année (1). Devise : *Gressus meos dirige* (2).

Mgr Van der Stappen est *censor* de l'Académie liturgique de Rome et officier de l'ordre de Léopold.

Le 1 Mai 1901, Mgr Van der Stappen officiait pontificalement dans l'église des PP. Jésuites, à Bruges, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'établissement en cette ville de l'association de l'Adoration perpétuelle et de l'œuvre des églises pauvres (3). Le 6 du même mois, Mgr Van der Stappen assistait, avec d'autres prélats, à la procession du Saint-Sang ; il est depuis cette date, membre d'honneur de la noble confrérie du Précieux Sang.

« Les cinq volumes de la *Sacra Liturgia* de l'évêque de Jaffa jouissent d'une haute considération et d'un succès bien justifié. J'ai sous les yeux, avec la lettre dont Sa Sainteté Léon XIII daigna, en 1898, honorer l'auteur, les rapports les plus élogieux de revues françaises, allemandes, américaines.

« Classiques dans plusieurs séminaires, vivement recommandés dans d'autres, les ouvrages de Monseigneur Van der Stappen, et notamment ce traité-ci, méritent que nous les signalions à la faveur du clergé. »

Voyez aussi le n° du *Bien public*, du 12 Mai 1903 et la *Nouvelle Revue théologique*, tom. XXVII (1895), pp. 210, 211, et tom. XXXV (1903), pp. 223, 224.

(1) Voyez, sur le sacre de Mgr Van der Stappen, *Le Patriote*, n° du 17-18 Juillet 1893, et surtout *Le Bien public*, n° du 18 Juillet id.

(2) Cette devise est empruntée au verset 133 du psaume CXVIII : *Beati immaculati*. Sa traduction flamande : *Richt mijne schreden*, ou *mijne stappen*, contient une allusion transparente au nom du prélat : Van der *Stappen*.

(3) Voyez les *Annales du très saint Sacrement, bulletin de l'Archi-association de l'Adoration perpétuelle*, etc., 44e année, Etterbeek-Bruxelles 1901, p. 104.

6. Pierre DE BRABANDERE,

Évêque de Bruges,
sacré dans la cathédrale de Saint-Sauveur, à Bruges,
le 11 Juin 1894.

Evêques assistants :

Antoine Stillemans, évêque de Gand.
Jean-Baptiste Decrolière, évêque de Namur (1).

Notes biographiques.

Né à Oyghem, le 25 Septembre 1828 (2); entré au séminaire de Bruges, le 1 Octobre 1848 ; ordonné prêtre à Bruges, par Mgr Jean-Baptiste Malou, le 21 Mai 1853 ; envoyé à l'Université catholique de Louvain, pour y continuer ses études de droit canonique, Octobre 1853 ; bachelier en droit canonique, le 24 Juillet 1855 ; licencié, le 14 Juillet 1857 ; après un an de séjour à Rome, nommé vicaire de Saint-Pierre, à Ypres, le 5 Octobre 1858 ; vicaire de Saint-Martin, en la même ville, le 17 Mai 1859 ;

(1) Mgr Du Roussaux, évêque de Tournai, avait accepté de faire l'office d'évêque assistant au sacre de Mgr De Brabandere, mais il en fut empêché par le décès de son auxiliaire, Mgr Pourbaix, dont les obsèques eurent lieu le 12 Juin, jour de l'entrée solennelle de Mgr De Brabandere. La petite notice biographique, publiée sur ce dernier et sortie des presses de M. Van de Vyvere-Petyt, avant le changement amené par le décès de Mgr Pourbaix, est donc fautive en tant qu'elle assigne Mgr Du Roussaux comme assistant au sacre de Mgr De Brabandere. Les blasons de MMgrs Du Roussaux et Pourbaix figurent aussi à tort sur le menu lithographié du banquet du sacre, auquel les deux prélats devaient prendre part.

(2) La famille De Brabandere est ancienne et honorable. Il en existe un crayon généalogique, dû aux recherches de M. Slosse, curé de Rumbeke, et remontant jusqu'à Jean De Brabandere, époux de Marie Van den Berghe, décédé à Harelbeke, en 1584 ; nous possédons un des rares exemplaires imprimés de cette intéressante pièce de famille.

Foncièrement chrétienne, la famille De Brabandere a donné plusieurs prêtres à l'Église et une abbesse au monastère cistercien de Spermaille, à Bruges ; dame Marie-Thérèse De Brabandere, 38e abbesse de cette maison, l'administra de 1765 au 16 Octobre 1786, date de son décès.

professeur de droit canonique, au séminaire de Bruges, Octobre 1861 ; directeur du même établissement, Octobre 1864 ; chanoine honoraire de la cathédrale de Bruges, le 17 Février 1867 ; examinateur prosynodal et membre du conseil épiscopal, Octobre 1872 ; curé-doyen de Thourout, le 22 Janvier 1875 ; vicaire général de Mgr Jean-Joseph Faict et directeur des Dames de l'Instruction chrétienne, le 18 Août 1880 ; prélat domestique de S. S. Léon XIII, le 13 Mars 1885 ; chanoine titulaire, le 26 Mars 1885 ; chanoine-chantre, le 26 Mars 1886 ; archiprêtre du chapitre et de la ville de Bruges, le 30 Avril 1890 ; vicaire capitulaire du diocèse de Bruges, au décès de Mgr Faict, le 4 Janvier 1894 ; préconisé évêque de Bruges, au consistoire secret du 18 Mai 1894 ; sacré, le 11 Juin de la même année (1) ;

(1) L'Église célèbre, le 11 Juin, la fête de S. Barnabé, apôtre. A moins d'une dispense du Saint-Siège, les sacres d'évêques doivent, aux termes du Pontifical romain, se faire le Dimanche ou une fête d'apôtre, *...die consecrationis, quæ debet esse Dominica, vel Natalitium Apostolorum, vel etiam festiva, si Summus Pontifex hoc specialiter indulserit.* La fête de S. Barnabé n'étant pas comprise parmi les fêtes d'apôtres, dont parle le Pontifical romain, Mgr De Brabandere eut besoin d'un indult pour recevoir la consécration épiscopale ce jour-là ; voici la teneur de celui qu'il obtint, à sa demande :

« Ex audientia SSmi, 1 Maii 1894. — Sanctissimus Dominus Noster Leo Papa XIII, attentis expositis, speciali ex gratia, in exemplum nunquam afferenda, benigne annuit ut Orator munus Consecrationis, de quo in precibus, rite suscipere queat extra Romanam Curiam Tertio Idus Junii, Feria secunda et Festa Die S. Barnabæ Apostoli, iis omnibus cœteroquin servatis de jure et consuetudine servandis. Constitutionibus, Apostolicis Ordinationibus et aliis quibuscumque minime obstantibus.

† F. Archiepūs Seleuciæ, aud^r SSmi.
Franciscus Cancus Illuminati,
Sacri Consistorii Substitutus. »

Voyez, sur le sacre de Mgr De Brabandere et le banquet qui le suivit, *La Patrie*, nos des 11 et 12 Juin 1894. La grand'nef de la cathédrale, où devait se faire le sacre, avait reçu une décoration du meilleur goût ; une belle photographie en a conservé les détails. Au-dessus de l'autel du prélat consécrateur, placé devant le jubé, brillait ce beau chronogramme : *eXVLtantIs DIœCeseos Voto petrUs De brabanDere*

décédé inopinément à Bruges, le 31 Mars 1895 ([1]).

---

epIsCopUs brUgensIs saCratUr. Outre le prélat consécrateur et ses deux assistants, le nonce apostolique de Belgique, S. Exc. Mgr Francica-Nava di Bontifè, archevêque titulaire d'Héraclée, et Mgr Paul Goethals, archevêque de Calcutta, rehaussèrent les cérémonies de leur présence.

Mgr De Brabandere fit son entrée solennelle à Bruges, le lendemain de son sacre; la *Patrie* en donne la description dans son n° du 13 Juin 1894. Voyez aussi, sur le sacre et l'entrée solennelle de Mgr De Brabandere, la *Gazette van Brugge*, n^os des 9, 11 et 13 Juin.

([1]) Voyez, sur le décès de Mgr De Brabandere, *La Patrie*, n° du 1er Avril 1895. Le regretté prélat est mort le Dimanche de la Passion, chez M. Halleux-Ryelandt, marguillier de la cathédrale, habitant rue du Vieux Bourg, C 29.

« Voici, dit *La Patrie*, en quelles circonstances s'est produit ce décès inopiné : Monseigneur De Brabandere avait daigné présider une petite fête traditionnelle donnée à des enfants pauvres, qui venaient de faire leur première communion. Il était deux heures et demie et Monseigneur se disposait à quitter la maison de M. Halleux, pour se rendre à l'office de vêpres en sa cathédrale, lorsque tout à coup il a déclaré qu'il se sentait indisposé.

« Les docteurs De Cooman et Van Steenkiste, appelés en toute hâte, ont constaté la gravité de l'état du vénéré malade. M. le chanoine Waffelaert, vers trois heures, lui a donné la bénédiction *in articulo mortis* et lui a administré l'extrême onction, au milieu des assistants éplorés... Monseigneur s'est éteint à 6 h. 15 minutes, sans avoir repris connaissance ».

Voyez quelques détails plus circonstanciés dans la *Gazette van Brugge*, n° du 1 Avril 1895, et *De Vlaming* (Brussel), n° du 7 Avril id.

Les funérailles de Mgr De Brabandere, présidées par S. E. le cardinal Goossens, archevêque de Malines, eurent lieu le 4 Avril. Mgr Decrolière, évêque de Namur, célébra la Messe pontificale *ad faldistorium*, en présence de S. E. précitée, de S. Exc. le nonce apostolique, Mgr Francica-Nava di Bontifè, de MMgrs Doutreloux, évêque de Liège, Du Roussaux, évêque de Tournai, Stillemans, évêque de Gand, et Van Reeth, évêque de Galle (Ceylan). On peut lire la description détaillée de la cérémonie funèbre dans *La Patrie*, n^os des 4 et 5 Avril 1895.

MMgrs Boussen et Malou furent inhumés dans le caveau construit sous l'ambulatoire du chœur de la cathédrale, et dont l'entrée fait face à la chapelle du St Sacrement. Les dépouilles mortelles de MMgrs Faict et De Brabandere reposent dans la crypte de la chapelle obituaire, élevée, en 1894-95, sur les plans de M. Charles De Wulf, architecte de la ville, pour servir à la sépulture de MMgrs les évêques

Devise : *In te confido*(1). Mgr De Brabandere était prélat domestique de Sa Sainteté, docteur en droit canonique, *honoris causa*, de l'Université catholique de Louvain (2) et chevalier de l'ordre de Léopold (3).

---

et adossée au chevet de la chapelle obituaire de MM. les chanoines. Quinze *loculi*, disposés en trois rangées, ont été aménagés en cette vue. Les corps de MMgrs Faict et De Brabandere, déposés provisoirement dans les *loculi* destinés à la sépulture de MM. les chanoines, ont été transférés dans ceux qui leur étaient préparés (les deux premiers de la rangée supérieure), le 4 Octobre 1895. Mgr l'évêque présidait cette cérémonie funèbre, à laquelle MM. les chanoines, invités par lettre imprimée, assistaient en costume de chœur. Les dalles, qui ferment les *loculi*, portent une inscription à la mémoire des prélats, dont ceux-ci contiennent la dépouille.

(1) Voyez dans le n° de *La Patrie*, du 12 Mars 1894, un intéressant article sur le blason de Mgr De Brabandere, intitulé : « Les armoiries du nouvel évêque de Bruges » ; on y voit le motif qui dicta à S. G. le choix de sa devise épiscopale.

(2) Le diplôme, qui confère ce grade à Mgr De Brabandere, porte la date du 24 Février 1894.

(3) Mgr De Brabandere fut créé chevalier, par arrêté royal du 31 Juillet 1890.

A consulter sur Mgr De Brabandere :

1. *Lijkrede uitgesproken in de Hoofdkerk van Brugge door den Z. E. Heer Kanonik* H. Rommel, *Principaal van Sint Lodewijks Collegie, ter gelegenheid van den plechtigen lijkdienst van Zijne Doorluchtige Hoogweerdigheid* Petrus De Brabandere, *XXIsten Bisschop van Brugge, den Donderdag, 4en April 1895*, Drukkerij van Sint-Augustinus, Desclée, De Brouwer en Cie, Brugge, in-16, de 19 pp.

2. Nécrologe latin, publié par les soins de l'administration diocésaine, et destiné à prendre place dans les sacristies, à côté des éloges funèbres de MMgrs Boussen, Malou et Faict. C'est une belle page, bien écrite, qui met parfaitement en lumière la bonté du prélat défunt, son commerce agréable, sa grande piété et les services nombreux qu'il rendit au diocèse, dans les divers postes qu'il occupa. Ce nécrologe a été inséré dans la *Collectio epist. pastor.*, tom. XVI, Brugis 1900, pp. 89 sv.

3. Notice biographique — texte flamand et français, — accompagnée du portrait et des armoiries de Mgr De Brabandere. Double feuillet, sorti des presses de M. Van de Vyvere-Petyt, à Bruges. Il en existe un abrégé flamand, en un feuillet, dont l'une face est réservée au portrait. Cette notice reproduit, à peu de lignes près, l'article biographique, que *La Patrie* consacre à Mgr De Brabandere, dans son n° du

7. Joseph VAN REETH,

de la Compagnie de Jésus,
Évêque de Galle,
sacré dans l'église du collège de Notre-Dame, à Anvers,
le 19 Mars 1895.

Évêques assistants :

Antoine Stillemans, évêque de Gand.
Joseph-François Van der Stappen, évêque titulaire de Jaffa, auxiliaire de S. E. le cardinal Goossens, archevêque de Malines.

---

26 Février 1894, article qu'empruntèrent à ce journal les *Précis historiques*, tom. XLIII, Bruxelles 1894, pp. 180 sv.

4. *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, pour 1896. Appendice, pp. CXLI sv.

5. Mgr de T'Serclaes, *Le Collège ecclésiastique Belge à Rome. Son jubilé de cinquante ans, son histoire, ses élèves*, Rome 1897.

Mgr De Brabandere fut un des meilleurs élèves du Collège Belge, où il ne passa qu'une année, du 3 Novembre 1857 au 3 Septembre 1858. Mgr de T'Serclaes lui consacre une courte notice, pp. 119, 120, et, en regard de la p. 90, figure le portrait de S. G., d'après le dessin original de M. Eugène Copman, conservé au palais épiscopal de Bruges. Ce portrait, comme tout ce que produit le crayon de M. Copman, est un pur chef-d'œuvre. Voyez à ce sujet *Le Bien public*, n° du 26 Février 1895, et la *Gazette van Brugge*, n° du 18 Août 1894.

Tandis qu'il occupait la chaire de droit canonique au grand séminaire de Bruges, Mgr De Brabandere écrivit, à l'usage de ses élèves, un *Juris canonici et juris canonico-civilis Compendium*, dont la première édition parut en 1869 (Bruges, ép[se] Vanhee-Wante), et la sixième en 1898-99 (ib., Soc. de S. Augustin). Cette dernière édition, soigneusement révisée et considérablement augmentée par M. C. Van Coillie, J. C. L., professeur de droit canonique au grand séminaire de Bruges, forme deux forts volumes in-8°, de LXXII, 593 et 908 pp. Voyez, sur cette édition, un bel article de *La Patrie*, n° du 7 Août 1899, qui donne la genèse du *Compendium* et en fait bien ressortir la valeur.

L'ouvrage de Mgr De Brabandere est classique dans plusieurs séminaires ; la septième édition, due aux soins de M. H. Mahieu, S. T. L., successeur de M. Van Coillie dans la chaire de droit canonique, a paru en 1903.

Notes biographiques.

Né à Anvers, le 6 Août 1843 ; entré dans la Compagnie de Jésus, au noviciat de Tronchiennes, le 25 Septembre 1860 ; après avoir doublé sa rhétorique à Tronchiennes (1862-63) et fait trois années de philosophie, dont une à Tournai (1863-64) et deux à Namur (1864-66), nommé professeur d'humanités à Tronchiennes, 1866-70 ; professeur de seconde au collège de Mons, 1870-72 ; au cours de ses études théologiques à Louvain (1872-76), ordonné prêtre, en cette ville, par Mgr Walter Steins, S. J., archevêque de Bosra *i. p. i.*, le 8 Septembre 1875 ; fait sa troisième année de probation à Tronchiennes, 1876-77 ; *socius* du R. P. provincial, 1877-82 ; prononce ses derniers vœux, le 2 Février 1878 ; provincial de la province belge, du 31 Juillet 1882 au 31 Juillet 1888 ; recteur et maître des novices à Tronchiennes, le 15 Août 1888 ; nommé évêque de Galle, le 11 Janvier 1895 [1] ; sacré, le 19 Mars suivant [2]. Devise : *In nomine Jesu laxabo rete* [3].

Mgr Van Reeth assista aux funérailles de Mgr De Brabandere ; il prit part à la procession du Saint-Sang, le 6 Mai 1901, et devint, à cette occasion, membre d'honneur de la noble confrérie du Précieux Sang.

---

(1) L'évêché de Galle est dans l'île de Ceylan, située au sud de l'Hindoustan, dont elle est séparée par le détroit de Palk. En vertu d'un bref pontifical du 21 Août 1893, deux nouveaux diocèses furent créés dans cette île, ceux de Galle et de Trincomalie, ce qui porte à quatre le nombre des évêchés, actuellement suffragants du siège métropolitain de Colombo, savoir Jaffna, Kandy, Galle et Trincomalie. Le diocèse de Galle fut confié à la Compagnie de Jésus, et Mgr Van Reeth en devint le premier évêque (*Précis historiques*, tom. XLIV, Bruxelles 1895, p. 88). Voyez, pour tout ce qui concerne le diocèse de Galle, le bulletin mensuel illustré, qui se publie, depuis 1901, chez Ch. Bulens, à Bruxelles, sous le titre de *Missions belges de la Compagnie de Jésus. Congo, Bengale, Ceylan.*

(2) Voyez, sur le sacre de Mgr Van Reeth, les *Précis historiques*, tom. XLIV, pp. 214, 215.

(3) Cette devise est fort belle ; le dernier mot, *rete*, fait songer au nom du prélat : Van *Reeth.*

8. Gustave-Joseph WAFFELAERT,

Évêque de Bruges,

sacré dans la cathédrale de Saint-Sauveur, à Bruges, le 25 Juillet 1895.

Évêques assistants :

Isidore-Joseph Du Roussaux, évêque de Tournai.
Antoine Stillemans, évêque de Gand.

Notes biographiques.

Né à Rolleghem, le 27 Août 1847 (¹) ; *primus* en philosophie, au petit séminaire de Roulers, Août 1867 ; entré au grand séminaire de Bruges, le 1 Octobre 1867 ; ordonné prêtre par Mgr Faict, le 17 Décembre 1870 ; après avoir rempli, durant quelques semaines, les fonctions de coadjuteur de M. le curé de Saint-Michel lez-Bruges, nommé vicaire à Blankenberghe, le 15 Février 1871 ; envoyé à l'Université catholique de Louvain, pour y continuer ses études théologiques, Octobre 1875 ; bachelier en théologie, le 15 Juillet 1876 ; licencié, le 23 Juillet 1878 ; sous-régent au collège du Saint-Esprit, Octobre 1878 ; docteur en théologie, le 20 Juillet 1880 (²) ; professeur de

(¹) La famille Waffelaert est honorable et fort ancienne. Dans son n° du 2 Juillet 1895, la *Patrie* a inséré, sous le titre de : « Les armoiries du nouvel évêque de Bruges, » un intéressant article, où l'on trouve de précieux détails sur la famille de S. G. ; nous le reproduisons à la suite de ces notes biographiques. Mgr Waffelaert n'a qu'un frère, M. le général-major du génie Désiré Waffelaert, directeur des fortifications dans la 2ᵉ circonscription militaire (Anvers). Un autre frère, Théophile, est décédé à Belleghem, le 23 Décembre 1868, à l'âge de 16 ans.

(²) La dissertation inaugurale du nouveau docteur, intitulée : *De dubio solvendo in re morali*, volume de XXII, 312 pp. in-8, sorti, en 1880, des presses de Vanlinthout, frères, à Louvain, est une étude remarquable de théologie morale ; la *Revue catholique* de Louvain, (nouv. série, tom. XXIV, pp. 609 sv.) lui consacre un compte rendu développé et fort élogieux, que son auteur termine ainsi :

théologie morale au grand séminaire de Bruges, le 1 Octobre 1880 ; chanoine honoraire de la cathédrale de Bruges, le 26 Juillet 1889 ; chanoine titulaire et vicaire général de Mgr Faict, le 30 Avril 1890 ; vicaire général de Mgr De Brabandere, le 31 Mai 1894 ; archiprêtre du chapitre et de la ville de Bruges, le 10 Juin 1894 ; élu vicaire capitulaire, au décès de Mgr De Brabandere, le 1 Avril 1895 ; nommé évêque de Bruges, par bref pontifical

---

« La dissertation révèle un théologien d'un jugement sûr, d'une science étendue et profonde, d'une modération qui n'exclut point la précision et la fermeté des doctrines et des décisions. Il s'environne de toutes les lumières des grands théologiens; il discute avec soin leurs opinions, et, s'appuyant sur des autorités considérables ou sur des raisonnements solides, il donne des conclusions, où l'on reconnaît sans peine l'esprit de l'Église elle-même. »

Voyez aussi la *Nouvelle Revue théologique*, tom. XII (1880), pp. 616, 618, et *The catholic Times*, de Londres, n° du 30 Juillet 1880, p. 7.

Le 21 Juillet 1880, lendemain du jour de sa promotion, le jeune docteur fut solennellement reçu à Belleghem, où habitaient ses vénérables parents. Notre grand poète, Guido Gezelle, écrivit à cette occasion, une pièce d'une envolée superbe, sous l'en-tête suivant : « Geloofd zij Jesus-Christus. Amen. Ter eere van den Zeer Eerweerden Hooggeleerden Heere ende Meester Mijnheer Gustaf Waffelaert, geboortig van Rolleghem in Westvlaanderen, Priester van het Bisdom van Brugge, gewezen Onderpastor van Blankenberghe, uitgeroepen Doctor of Leeraar in der Godheid, ter Roomsch-Katholijke en Vrije Universiteit of Hoogschool van Leuven in Belgenland, op den twintigsten dag in Hooimaand, 't jaar Ons Heeren Jesu-Christi 1880, en vierende deze blijde omstandigheid te Belleghem, bij zijne Ouders en Vrienden, op den een-en-twintigsten der zelve maand, te weten op den dag die de Leuvensche plechtigheid naast was volgende. — reVIVIsCat. sanCtVs. thoMas. In. sVo. DIsCIpVLo ». Kortrijk, Eugène Beyaert, pet. in-4, de 4 pp. — Cette pièce est insérée, sans l'en-tête, dans les œuvres complètes de Guido Gezelle, tom. IV, *Liederen, eerdichten et reliqua*, 2[e] uitg., Rousselaere 1893, pp. 136 sv. ; on la trouve reproduite, avec l'en-tête, en avant des *Goddelijke beschouwingen*, traduction par M. Gezelle des *Meditationes theologicæ* de Mgr Waffelaert, Kortrijk 1897, pp. 3 sv. Sous le titre de : *Belleghem*, M. Gezelle a inséré sur cette fête un article d'originale facture, comme seul il savait en écrire, dans la *Gazette van Kortrijk*, n° du 24 Juillet 1880.

du 28 Juin suivant ; sacré, le 25 Juillet 1895 ([1]). Devise : *Duc nos quo tendimus* ([2]).

([1]) Voyez, sur le sacre de Mgr Waffelaert, *La Patrie*, n^os^ du 25 et du 26 Juillet 1895. Outre S. E. le cardinal Goossens et ses assistants, les évêques de Tournai et de Gand, deux prélats rehaussèrent l'auguste cérémonie de leur présence, Son Exc. Mgr Francica-Nava di Bontifè, nonce apostolique de Belgique, et Mgr Godefroid Pelckmans, de l'ordre des Capucins, évêque de Lahore, dans le Punjab (Hindoustan). Ancien gardien du couvent des Capucins de la rue Ste Claire, à Bruges, Mgr Pelckmans avait été ordonné prêtre en cette ville par Mgr Faict, le 21 Décembre 1878. — Mgr Waffelaert fit son entrée solennelle dans sa ville épiscopale, le 26 Juillet ; voyez en la description dans *La Patrie*, n° des 27-28 Juillet 1895. Voyez aussi, sur le sacre et l'entrée de S. G., la *Gazette van Brugge*, n° du 27 Juillet id.

([2]) « Cette devise est empruntée à la dernière strophe du *Sacris solemniis*, l'hymne des matines de l'office du St Sacrement, œuvre immortelle de S. Thomas d'Aquin. C'est à Dieu que ces paroles s'adressent ; elles signifient : Conduisez-nous au but où nous tendons. Ce but, S. Thomas le définit, en ajoutant : *Ad lucem quam inhabitas*, conduisez-nous à cette lumière que vous habitez, c'est-à-dire, au ciel.

« Le chrétien n'a point de cité permanente ici-bas ; il s'achemine en pèlerin vers sa véritable patrie, le ciel, but de toutes les aspirations de nos cœurs, *meta nostris cordibus*, comme le chante l'Église dans son magnifique langage, à la fête de l'Ascension de N. S.

« Cette idée si profondément chrétienne du pèlerinage de la vie est symbolisée par les trois coquilles du blason épiscopal : « La valve plate de ce coquillage, dit le savant jésuite Cahier, est devenue comme la marque des pèlerins et de saint Jacques lui-même, si bien qu'il fait comme partie intégrante de leur costume. » *(Caractéristiques des Saints dans l'art populaire*, Paris 1867, tom. I, p. 252, art. *Coquille*). Les pèlerins, au temps jadis, fixaient ces coquilles sur leur pèlerine ou « esclavine », comme on l'appelait, ou les attachaient sur le devant du chapeau à larges bords, destiné à les préserver des ardeurs du soleil. (Voyez les figures qui accompagnent l'art. *Pèlerins*, dans Cahier, op. cit., tom. II, p. 679). La devise de Sa Grandeur est donc en harmonie parfaite avec les meubles de son écu.

« Nous venons de nommer saint Jacques-le-Majeur, dont les coquilles forment une des caractéristiques traditionnelles, comme on peut s'en convaincre par la simple inspection de ses images. C'est au point que ce genre de coquillages a pris le nom de « Coquilles de S. Jacques, *Sint-Jacobsschelpen* ». (Voyez David, *Van de beelden der Heiligen en hunne gewoone kenmerken*, Brugge 1857, p. 66, note 3. L'auteur fait connaître le motif pour lequel S. Jacques est représenté sous le costume de pèlerin). C'est le 25 Juillet, le jour même de la fête de

Mgr Waffelaert est officier de l'ordre de Léopold; cette distinction lui fut octroyée par arrêté royal du 25 Mars 1896.

Voici en quels termes s'exprimait *La Patrie*, dans son n° du 2 Juillet 1895, sur la famille Waffelaert et ses armoiries :

Monseigneur Waffelaert n'a pas eu de peine à se choisir un blason; il a pris les anciennes armoiries de la branche flamande de sa famille, qui sont « d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois coquilles de gueules ».

Le nom patronymique de *Waffelaert* offre de nombreuses variantes orthographiques, d'après les localités où la famille s'est essaimée au cours des siècles; ainsi, l'on rencontre les formes *Waffelart*, *Waffelaert*, *Waffelaer*, *Waffelaerts*, d'autres encore, et au pays de Namur et en France, *Wafflard*. En Flandre, où la famille compte de nombreux représentants à Saint-Genois, Tieghem, Heule, Belleghem, Ouckene, Iseghem et Hulste, on ne trouve guère que les formes *Waffelart* et *Waffelaert;* les autres, la dernière exceptée, ont prévalu dans le Brabant, regardé comme lieu d'origine de la famille, et dans la province d'Anvers, notamment à Malines.

Le premier membre de cette famille, dont on ait relevé la trace en Flandre, est Gaspar Waffelart, époux de dame Jeanne Venosa (1), qui, sur la demande de l'évêque de Tournai, vint, vers 1660, se fixer à Helchin, pour y exercer les fonctions de bailli ou de justicier de la Haute-Cour *(Hoogen Hove)* d'Helchin, Saint-Genois et Bossuyt; seigneurie qui appartenait aux évêques de Tournai, depuis l'année 1320 (2). En qualité de bailli, Gaspar Waffelart se servait, pour authentiquer ses actes, d'un sceau, portant les armes de l'évêché de Tournai (3) et l'inscription : S. DE. LA. HAVTE. COVRT. DE. HELCHIN.

---

l'illustre apôtre, que le nouvel élu recevra la consécration épiscopale; le blason de Mgr Waffelaert nous rappellera ainsi, par une heureuse coïncidence, le jour béni où Sa Grandeur reçut l'onction des pontifes. » (*La Patrie*, n° du 2 Juillet 1895).

(1) On trouve ce nom écrit de façons fort diverses : *de Venas*, *Venosa*, *Vanassa*, *Vanasse*, *Vanhaes*, et même *Wanoffe*. La forme *Vanasse* paraît être la véritable orthographe du nom.

(2) Voyez, sur cette seigneurie, DESEURE, *Geschiedenis der gemeente Sint-Denijs of Saint-Genois*, Brugge 1879, p. 29, et surtout BIERRE, *Geschiedenis van Bossuyt*, Brugge 1879, pp. 43 sv.

(3) L'évêché de Tournai portait : « de France ancien (c. à d. d'azur, semé de fleurs de lis d'or), à deux crosses d'or en sautoir, à une tour d'argent crénelée, avec mâchicoulis, fermée de gueules et couverte d'argent, brochant sur le tout. »

S. Genoix. et. Bossvt. La matrice en cuivre de ce sceau, grossièrement exécuté, appartient aujourd'hui à M. Foulon, curé de St Genois.

Gaspar Waffelart mourut à Helchin, le 28 Octobre 1694 (1), laissant plusieurs enfants, parmi lesquels Ignace, qui devint curé de Deerlyk, et Jacques, décédé bourgmestre d'Helchin, le 14 Janvier 1727 (2). C'est de Gaspar que descendent tous les Waffelaert de Flandre, et partant aussi notre révérendissime évêque.

Mais, d'où venait le patriarche de la branche flamande ? Nous l'avons insinué déjà, il n'était pas originaire de la Flandre; on a vainement compulsé les registres de la « civilité » de Courtrai et de Tournai, et les registres pupillaires de ces deux villes, pour y découvrir un Waffelaert, établi en pays flamand, antérieur à celui qui nous occupe. Il paraît hors de doute que Gaspar était brabançon, probablement louvaniste (3) et se rattachait, par des alliances, à la famille des

---

(1) Gaspar Waffelart et sa femme († 4 Mai 1684) furent inhumés dans l'église d'Helchin; leur pierre tombale, enlevée nous ignorons à quelle époque, mais heureusement retrouvée en 1901, y fut replacée au cours de l'année 1902.

(2) Il résulte de recherches récentes, que Gaspar Waffelart eut six enfants, parmi lesquels Pierre-Ignace, curé de Deerlyk, de 1698 à 1728, décédé à Vive St Éloi, le 22 Octobre 1730; Jacques-François, décédé, comme il est dit ci-dessus, bourgmestre d'Helchin, et Philippe-Eugène, « premier et souverain greffier de la ville et cité de Tournay », époux de dame Marie-Barbe Herkeau († 11 Avril 1756), décédé à Tournai, le 27 Mai 1730. Les nobles époux furent inhumés dans l'église de Saint-Quentin, de la même ville, où se voient encore aujourd'hui leurs pierres tumulaires, derrière le chœur, en face de la chapelle de St Nicolas. On peut lire les inscriptions, qu'elles portent, dans le *Choix d'Épitaphes et d'Inscriptions actuelles du canton de Tournai*, du Cte du Chastel de la Howardries-Neuvireuil, Tournai 1882, pp. 254, 255, et dans Slosse, *Schets over kerk, pastors en priesters van Helkyn*, Rousselare, J. De Meester, 1902, pp. 8, 9.

(3) Depuis que ces lignes furent écrites, M. le curé Slosse, notre habile et infatigable généalogiste, a fait de nouvelles recherches pour découvrir le lieu de naissance de Gaspar Waffelart, et en a consigné le résultat dans sa très intéressante monographie : *Schets over kerk, pastors en priesters van Helkyn*. Ces recherches ont amené M. Slosse à conclure que Gaspar Waffelart était bruxellois ; il découvrit en effet dans les registres paroissiaux de Sainte-Gudule l'acte baptismal suivant, qui paraît ne pouvoir se rapporter qu'à ce personnage : *15 Dec. 1624. Jaspar Fs Jeronimi Waefelaert et Elisabeth Estevenier. Susc. Jaspar de Vega et Maria Anna de Isagira* (p. 6). La question serait dès lors tranchée.

La monographie précitée renferme beaucoup d'autres détails précieux sur la famille Waffelaert, pp. 6 sv.

Uten-Lieminghen, une des sept familles privilégiées ou patriciennes de Louvain (¹).

L'annaliste Guillaume Boonen, dans sa *Geschiedenis van Leuven*, écrite en 1593 et 1594 (²), donne le relevé de toutes les familles, alliées à chacune de ces sept tribus patriciennes, les accompagnant de planches, où figurent leurs blasons. Parmi les alliés aux Uten-Lieminghen, *als geallieerde onder tvoers geslacht van Uten-Liemingen resorterende*, Boonen cite les Waefelaerts, *bij alliantie in de geslachten van die vanden Berghe*, et mentionne Henri Waefelaerts, conseiller de Louvain, en 1548, 1550, 52, 54, 56, 58, et Godefroid Waefelaerts, conseiller en 1580, 84, 86 (³). Le blason des Waefelaerts figure sous le nº 53 de la planche 48; il est « d'argent, au chevron de sable, chargé en chef d'une étoile d'or à six raies, et accompagné de trois coquilles de gueules ».

Les branches flamande et brabançonne de la famille de notre évêque portent donc, dans leur blason, le même champ d'argent et les mêmes meubles, le chevron et les coquilles, celles-ci de gueules sur les deux écus; seul, le chevron est d'un émail différent, d'azur en Flandre, de sable dans le Brabant. De plus, la lignée brabançonne a le chevron chargé en pointe d'une étoile d'or à six raies, brisure qui indique une branche cadette; resterait à expliquer l'émail différent du chevron.

Des membres de la branche brabançonne ont gagné les bords de la Meuse, quelques-uns mêmes se sont transplantés en France; leur nom y a pris une désinence française, et est devenu *Wafflard*. Un ecclésiastique de ce nom, né à Namur, où son grand'père, Jacques Wafflard, s'était marié en 1768, fut curé de Saint-Servais, à Liège, de 1837 à 1868. Généalogiste à ses heures et collectionneur patient, le digne pasteur était parvenu, au prix de recherches infinies, à dresser un arbre généalogique complet de la famille Waffelaert. Ce document précieux fut malheureusement détruit après la mort de son auteur, par une parente qui en ignorait la valeur; le seul fragment échappé aux flammes est un minuscule carré de papier, portant quelques annotations et le blason de la branche brabançonne, qui était celui du curé de Saint-Servais, issu de cette branche.

Un autre prêtre du nom de Wafflard, neveu du précédent, est,

(¹) Les autres familles patriciennes de Louvain étaient celles de van den Calstere, van Redingen, van den Steene, Verrusalem, Gielis et van Rode. Voyez sur ces familles, Piot, *Histoire de Louvain, depuis son origine jusqu'aujourd'hui*, 1re partie, Louvain 1839, pp. 120 sv.

(²) Le manuscrit de Boonen a été publié, pour la première fois, en 1880, par M. Edward Van Even, archiviste de Louvain, aux frais de cette ville; l'ouvrage forme un magnifique in-folio de 320 pp., orné de nombreuses planches.

(³) Boonen, op. cit., p. 270.

depuis cinq ans, curé à Bierwart, près de Burdinne, au pays de Namur; il possède un cachet en cuivre, gravé aux mêmes armes.

Par sa bisaïeule paternelle, dame Marie-Françoise Glorieux, fille d'un échevin de Dottignies, décédée à Helchin, le 6 Mai 1777, notre illustrissime évêque est parent de Mgr Alphonse Glorieux, né à Dottignies le 1er Février 1844, nommé vicaire apostolique d'Idaho, le 5 Octobre 1884, sacré évêque titulaire d'Apollonia, à Baltimore, le 19 Avril 1885, et transféré au siège de Boise-City, dans les États-Unis d'Amérique, le 26 Août 1893.

La *Bibliographie nationale* signale seulement, comme on sait, les livres publiés en Belgique de 1830 à 1880; aussi ne mentionne-t-elle que la dissertation inaugurale de Mgr Waffelaert : *De dubio solvendo in re morali* (tom. IV, p. 304). Pour combler cette lacune, nous faisons suivre ici la liste, par ordre de date et aussi complète que possible, des publications de Sa Grandeur, qui virent le jour postérieurement à l'année 1880 :

1. *Étude de théologie morale sur la coopération, surtout en matière politique et religieuse; suivie d'une dissertation sur l'espèce morale du scandale*, Bruges 1883; 2e édit., Bruges 1892, in-8, de 150 pp. (1).

2. *Sommaire d'un cours de Pédagogie, d'après les auteurs modernes les plus compétents*, Bruges 1883; 3e édit., Bruges 1898, in-8, de 160 pp. (2).

3. *Annotationes in tractatum de virtutibus theologicis*, Brugis 1883; 2e édit., Brugis 1900, in-8, de 160 pp.

4. *Dissertation morale sur la malice du mensonge et sur l'emploi de la restriction mentale et de l'amphibologie;*

(1) Reproduction des articles publiés dans la *Nouvelle Revue théologique*, sous les titres de : *Étude de théologie morale sur la licéité de la coopération à un acte ou effet mauvais, avec quelques applications les plus pratiques de nos jours en matière politique et religieuse*, tom. XIII, pp. 265, 353, 582, XIV, 490, 600, et : *Question de théologie morale. Quelle espèce de péché commet celui qui donne le scandale?*, tom. XV, pp. 66, 150, 244. Voyez appréciation dans *Nouv. Revue théolog.*, pp. 642, 643.

(2) Voyez *Nouv. Revue théolog.*, tom. XV, pp. 648, 649.

suivie d'une étude sur le serment avec restriction mentale ou amphibologie, Bruges 1884, in-8, de 100 pp. ([1]).

5. *Étude de théologie morale sur l'obligation en conscience des lois civiles*, Tournai 1886, in-8, de 280 pp. ([2]).

6. *Tractatus theologici de virtutibus cardinalibus. Tractatus II. De Justitia*, Brugis 1886, 2 vol., in-8, de 500 pp. chacun ([3]).

7. *Tractatus theologici de virtutibus cardinalibus. Tractatus I. De Prudentia, Fortitudine et Temperantia*, Brugis 1889, in-8, de 410 pp. ([4]).

8. *Confessarius rite institutus ad impugnandam Blasphemiam*, Brugis 1890 ; 2e édit., Brugis 1899, in-8, de 46 pp. ([5]).

9. *Exposé sommaire des principes généraux de la science sociale, devant servir d'introduction à l'intelligence de l'Encyclique* « Rerum Novarum » *sur la condition des ouvriers*, Bruges 1894, in-8, de 150 pp. ([6]).

([1]) Cette dissertation et cette étude furent publiées d'abord dans la *Nouv. Revue théolog.*, tom. XIII, pp. 479, XIV, 258, 362, XVI, 493, 589.

([2]) Réunion en volume des articles publiés dans la *Nouv. Revue théolog.*, tom. XV, pp. 532, 602, tom. XVI, 32, 267, 386, 471, 624, XVII, 69, 184, 606.

([3]) Voyez, sur cet important travail, la *Nouv. Revue théolog.*, tom. XVIII, pp. 657 sv. et *La science catholique*, IIIe année, 1888-89, p. 195 (art. J. Forget).

([4]) Voyez *Nouv. Revue théolog.*, tom. XXI, pp. 194 sv. et *La science catholique*, ann. cit., pp. 445, 446 (art. J. Forget).

([5]) Voyez *Nouv. Revue théolog.*, tom. XXII, pp. 87, 88, et *La science catholique*, IVe année, 1889-90, pp. 330, 331 (art. J. Forget).

([6]) Dans son n° du 24 Mai 1895, sous le titre de : *A propos de deux nouveaux livres*, la *Patrie* a inséré un compte rendu détaillé de ce beau travail. Lisez surtout l'appréciation très solidement motivée, signée Jean de Saint-Avit, et publiée, sous l'intitulé : *Un guide dans l'étude des questions sociales*, dans *La Voix internationale*, 1e année, Bruxelles 1897, pp. 138 sv. ; le *Bien public* a reproduit cette belle page dans son n° du 2 Juillet 1897.

10. *Judoci Clichtovei, Neoportuensis, Doctoris Parisiensis, De vita et moribus sacerdotum opusculum, singularem eorum dignitatem ostendens et quibus ornati esse debeant virtutibus explanans. Denuo edidit, cum præfatione de vita et operibus auctoris, deque causa ac ratione illud edendi* G. J. WAFFELAERT, *S. T. D., Episcopus Brugensis*, Brugis 1903, in-16, de 181 pp. (1).

11. Citons enfin le grand et remarquable travail, auquel Mgr Waffelaert consacre les rares loisirs, que lui laisse sa lourde charge, les *Meditationes theologicæ*, dédiées à son clergé et insérées par parties, depuis 1896, dans les *Collationes Brugenses*, la savante revue théologique, fondée, en cette même année, par Sa Grandeur, et rédigée par MM. les professeurs de son grand séminaire (2). Notre regretté poète et linguïste, M. G. Gezelle, avait entrepris, en 1897, sous la direction de Mgr Waffelaert, la traduction des *Meditationes theologicæ;* de l'aveu de tous, les *Goddelijke beschouwingen* forment une traduction magistrale (3). L'auteur en avait publié 240 pages, lorsque la mort vint briser sa plume, le 27 Novembre 1899; M. l'abbé J. Craeynest continue son œuvre avec succès.

---

(1) Voyez un compte rendu développé dans *La Patrie*, n° du 15 Mai 1903, repris le 16 Mai par *Le Bien public*, et reproduit, en majeure partie, dans la *Revue catholique du mois* (de la Société Saint-Augustin, à Bruges), 2me année, 1903, pp. 109, 110. Voyez aussi les *Collationes Brugenses*, tom. VIII (1903), pp. 408 sv.

(2) Voyez la préface de l'œuvre dans les *Collationes Brugenses*, tom. I, pp. 57 sv.; Mgr Waffelaert y fait toucher du doigt la raison d'être de son travail.

(3) Lisez, sur les *Goddelijke beschouwingen*, un bel article de M. le chanoine G. Van de Putte, professeur au séminaire de Bruges, dans la revue: *Het Belfort*, XIIIe jaarg., Gent 1898, pp. 421 sv.; voyez aussi la *Gazette van Brugge*, n° du 24 Décembre 1897, *Le Bien public*, n° du 3 Février 1898, et surtout l'Avertissement (*Bericht*), où M. Craeynest annonce qu'il est chargé de continuer l'œuvre interrompue et fait ressortir tout le mérite de la traduction de M. Gezelle.

Au cours de ses dix années de professorat, Mgr Waffelaert collabora activement à plusieurs revues. Nous connaissons déjà sa collaboration à la *Nouvelle Revue théologique* (1); il enrichit aussi de ses études les revues françaises

---

(1) Voici les travaux insérés dans la *Nouvelle Revue théologique*, et que l'auteur n'a point fait paraître en volume :

1. *Une page d'introduction à l'étude de l'Église et de son droit public*, tom. XIII, pp. 86, 160, 274.

2. *De abortu et embryotomia*, tom. XVI, pp. 94, 160, 293, 377, XVII, 60, 200, 369, 528, 638.

3. *Question du divorce*, tom. XVII, pp. 231, XVIII, 502, XIX, 73.

Dans son n° du 18 Mars 1885, *L'Univers*, de Paris, avait publié un article, intitulé : *La loi du divorce et la conscience chrétienne*, dont l'auteur, le P. Baudier, S. J., attaquait l'*Étude de théologie morale sur la coopération*, de Mgr Waffelaert. Celui-ci répliqua par une lettre, en date du 30 Mars, que *L'Univers* refusa d'insérer, prétextant qu'elle était trop longue. Voyez *L'Univers* du 11 Mai 1885, qui constate ce refus et contient une courte lettre de Mgr Waffelaert. La *Nouvelle Revue théologique* s'estima heureuse d'insérer la lettre de ce dernier au P. Baudier ; on la trouve au tom. XVII, pp. 231 sv.

Mgr Waffelaert dut faire face bientôt à de nouvelles attaques. Dans son n° de Juillet 1885 (Ie année, pp. 138 sv.), la *Correspondance catholique*, de Bruxelles, publiait, sous la signature du P. At, prêtre du Sacré-Cœur, un long et violent article, intitulé : *Le divorce et les casuistes libéraux*, où l'auteur prenait Mgr Waffelaert à partie dans des termes hautement inconvenants, allant jusqu'à l'appeler : « le plus étonnant casuiste du divorce ». Blessé par une attaque, que rien ne justifiait, le savant professeur riposta dès le 5 Août 1885. Ce fut le point de départ d'une correspondance entre Mgr Waffelaert et le P. At, correspondance courtoise et pleine de modération de la part du premier, passionnée et railleuse du côté de son adversaire. Voyez les lettres de Mgr Waffelaert, Ie année, pp. 175 sv., IIIe année, pp. 1 sv., pp. 30, 31, et celles du P. At, Ie année, pp. 179 sv., IIe ann., pp. 209 sv., IIIe ann., pp. 3 sv., 37 sv.. Sur ce pied, toute discussion devenait impossible ; Mgr Waffelaert se retira de la lutte et le P. At, qui prétendait avoir le dernier mot, termina par des plaisanteries de mauvais goût sa « dernière à M. l'abbé Waffelaert ».

4. *Peut-on, sans avoir un privilège spécial, réciter en privé les matines et les laudes du lendemain à deux heures après-midi ?*, tom. XIX, pp. 197, 294, 504, 633, XX, 194. — Réponse de l'auteur à la dissertation de M. l'abbé Gebruers, prêtre du diocèse de Malines, tom. XX, pp. 636 sv., et à celle du P. Paul Villada, S. J., id., pp. 642 sv.

La Science catholique ([1]) et *Le Prêtre* ([2]), publiées toutes deux à Paris, sous la direction de M. l'abbé J. B. Jaugey, et la revue allemande : *Jahrbuch für Philosophie und spekulative Theologie* ([3]), dirigée par M. Ernest Commer, professeur à l'Université de Breslau.

Mgr Waffelaert écrivit aussi plusieurs articles pour le *Dictionnaire apologétique de la Foi catholique, contenant les preuves principales de la vérité de la Religion et les réponses aux objections tirées des sciences humaines, par* J. B. JAUGEY, *avec la collaboration d'un grand nombre de savants catholiques* ([4]).

Les *Collationes Brugenses* doivent à la collaboration de Mgr Waffelaert, outre les *Meditationes theologicæ*, plusieurs articles remarquables, notamment une étude sur la question, à l'ordre du jour, du juste salaire de l'ouvrier,

---

([1]) Revue des questions religieuses (Paris, Delhomme et Briguet).
Mgr Waffelaert y fit paraître les travaux suivants :
(IIe année, 1887-88) *Bulletin pratique des décisions des Congrégations romaines*, pp. 332, 397, 469, 593, 799.
Les Démoniaques de la Salpêtrière et les vrais possédés du démon, pp. 273, 352.
Réalité historique de la possession démoniaque, pp. 496, 571.
Les possédées de Loudun, p. 747.
(IIIe année, 1888-89) *Bulletin pratique des décisions des Congrégations romaines*, pp. 196, 599.
(IVe année, 1889-90) *Bulletin pratique, etc.*, p. 66.

([2]) Journal des études ecclésiastiques (Paris, Victor Lecoffre).
(Ie année, 1890) Le volume contient une série d'articles de Mgr Waffelaert sur les *Opérations de bourse*, pp. 21, 41, 65, 88, 112, 136, 160.

([3]) La IVe et la Ve année de cette revue renferment une *Analysis actus spei*, en trois articles, et une *Analysis actus charitatis*, en deux articles, de Mgr Waffelaert; cette dernière étude est restée inachevée.

([4]) Paris, Delhomme et Briguet, 1889, gr. in-8, de 3400 colonnes.
Mgr Waffelaert a fourni à cet excellent *Dictionnaire* les articles suivants : *Convulsionnaires (Les)*, coll. 628 sv.; *Jugements de Dieu*, coll. 1767 sv.; *Loudun* (*Possédées de*), coll. 1892 sv.; *Possession diabolique*, coll. 2495 sv. Le manuscrit de l'article sur la *Prière*, égaré dans les bureaux de l'éditeur, n'a pas été retrouvé.

sous le titre de : *Animadversiones quædam de justa mercede seu justo salario opificum; de salario, ut aiunt, familiali, etc., ab Episcopo Brugensi conscriptæ* (1).

Sa Grandeur écrivit aussi pour les *Collationes* une dissertation sur un autre sujet, non moins actuel, l'interprétation des SS. Écritures ; ce travail porte le titre modeste de : *Monita de interpretatione et usu Scripturæ sacræ* (2). Mgr Waffelaert inséra encore dans le même recueil une page délicieuse de Josse Clichtove, sur l'office du Saint-Sacrement : *Annotatio Clichtovei Neoportuensis in Officium SS. Corporis Christi* (3), et une *Paraphrasis ascetica Orationis Dominicæ* du docteur séraphique S. Bonaventure, avec une *Prævia notatio*, où il recommande vivement à son clergé la méditation du *Pater* (4).

Le *Canisiusblad* (5), de son côté, dut à la féconde plume

---

(1) Tom. VI, 1901, pp. 15 sv. — M. le professeur S. Deploige parle avec éloges de cette étude, dans la *Revue Néo-Scolastique* de Louvain (VIIIe année, 1901, pp. 55 sv.) ; il intitule son compte rendu : *Pensées d'un Évêque sur le juste salaire.*

« Dans le numéro de Janvier 1901 de ce recueil (les *Collationes Brugenses*), écrit l'auteur, Mgr Waffelaert publie, sous le trop modeste titre de : « Quelques remarques sur le juste salaire », des pages de la plus haute importance et du plus grand intérêt. Son étude, écrite en français, est précédée d'un court préambule en latin. Parlant avec l'autorité que lui confère sa dignité épiscopale, Mgr Waffelaert y proclame la nécessité de définir les vrais principes, en cette matière que la plupart, mal préparés, dit-il, ont traitée légèrement et discutée sans discernement.

« Nous donnons ci-dessous, ajoute M. Deploige, un résumé des principes énoncés par l'éminent auteur, en conservant fidèlement à la pensée, précise et vigoureuse, son expression limpide et forte. »

La *Patrie* a repris l'article de M. Deploige dans son n° du 28 Février 1901.

(2) Tom. VIII, 1903, pp. 141 sv., 229 sv.

(3) Tom. VII, 1902, pp. 298 sv. Cette page est tirée de l'*Antilutherus* de Clichtove, lib. II, cap. 18.

(4) Tom. VII, pp. 622 sv.

(5) Voici le titre complet de ce nouveau périodique : CANISIUSBLAD, *dat is een maandblad over godsdienstig onderwijs en christelijke*

de notre évêque une étude du plus haut intérêt, remplie de détails peu connus et intitulée : *De traditie of overlevering der H. Kerk nopens het maken van het kruisteeken* (1). Le même périodique renferme, sous le titre de : *Over christelijk Onderwijs, in 't bijzonder nopens het H. Sacrificie der Misse, door Z. D. H. den Bisschop van Brugge* (2), la traduction d'un fragment de la remarquable allocution latine, prononcée par Sa Grandeur dans la congrégation prosynodale de MM. les doyens du diocèse, tenue le 26 Mai 1903.

---

opvoeding, uitgegeven onder het toezicht en met de goedkeuring van Z. D. H. den Bisschop van Brugge, Rousselaere, Jules De Meester. C'est le premier recueil de ce genre qui paraisse en Belgique : « On s'étonne à bon droit, écrit la *Revue bénédictine* (XX[e] année, 1903, p. 107), que personne n'ait songé jusqu'à ce jour à publier en Belgique une revue de l'art si difficile d'enseigner la plus nécessaire de toutes les connaissances ».

(1) 1[ste] jaar, 1902, pp. 81 sv., 177 sv., II[e] jaar, 1903, pp. 17 sv.

A consulter, pour renseignements biographiques ultérieurs sur Mgr Waffelaert :

1. *La Patrie*, n° du 7 Juin 1895, « Le nouvel Évêque de Bruges », et le *Journal de Bruxelles*, dont l'article a été reproduit par *Le Bien public*, dans son n° du 7 Juin id.

2. La notice flamande, en double feuillet petit format, accompagnée du portrait, peu réussi, du nouveau prélat, éditée par la maison Van de Vyvere-Petyt, à Bruges.

Plusieurs journaux, notamment *Le Patriote illustré* (n° du 16 Juin 1895), *Le National illustré* (n° id.), le *Journal de Bruxelles*, supplément gratuit (id.) et *De Vlaming* (id.) ont publié des portraits, quelques-uns assez ressemblants, de Mgr Waffelaert. Mais, tous ces portraits pâlissent devant celui dessiné par M. Eugène Copman, un pur chef-d'œuvre, digne en tout point de figurer à côté de ceux de S. E. le cardinal Goossens et de Mgr De Brabandere, et qui suffirait à lui seul pour asseoir solidement la réputation d'un artiste. Les trois portraits ont été reproduits en photogravure par la célèbre maison Frans Hanfstaëngl, de Munich, sous la direction de M. Copman lui-même.

Voyez, sur le portrait de Mgr Waffelaert, une appréciation raisonnée et fort élogieuse dans *La Patrie*, n° du 18 Octobre 1900 ; cet article a été reproduit en tête du bulletin de souscription à l'œuvre de M. Copman, lancé le 10 Novembre suivant.

(2) II[e] jaar, 1903, pp. 113 sv.

9. Victor ROELENS,

de la société des Missionnaires d'Afrique, dits Pères Blancs, Évêque titulaire de Djerba (¹), premier vicaire apostolique du Haut-Congo belge, sacré dans la chapelle des dits Missionnaires, à Malines (²), le 10 Mai 1896 (³).

(¹) Djerba (*Girba*) était une ville episcopale de la *Provincia Tripolitana*, dans l'Afrique proprement dite.

(²) Cette chapelle, située rue du Bruel, 58, était l'ancien oratoire du prieuré des religieuses norbertines de *Leliëndaal* ou du Val des Lis, supprimées par Joseph II, en 1783. Voyez, sur cet ancien monastère et son église, Van Caster, *Histoire des rues de Malines et de leurs monuments*, Malines 1882, pp. 67 sv.

Elle était religieuse du prieuré de Leliëndaal, cette « bonne et chère tante Bénédicte », dont Mgr de Ram rappelle le souvenir ému dans une page délicieuse de l'Introduction de son *Hagiographie nationale*, tom. I, Louvain 1864, pp. VI sv.

(³) Mgr Roelens était le dix-septième évêque, que le diocèse de Bruges donnait à l'Église, au cours du XIXe siècle ; voici les noms des seize autres, classés par ordre de sacre :

I. Archevêques.

1. Auguste Van Heule, S. J., né à Ypres, le 21 Novembre 1821 ; sacré à Anvers, le 28 Octobre 1864, archevêque d'Amida *i. p. i.* et vicaire apostolique du Bengale occidental. Décédé à Calcutta, le 9 Juin 1865.

2. Félix-Marie-François-Ghislain de Neckere, né à Ypres, le 5 Avril 1824 ; sacré à Rome, le 3 Octobre 1875, archevêque de Mélitène *i. p. i.* Décédé à Rome, le 30 Janvier 1903.

3. Paul Goethals, S. J., né à Courtrai, le 11 Novembre 1832 ; sacré à Courtrai, le 24 Février 1878, archevêque de Hiérapolis *i. p. i.* et vicaire apostolique du Bengale occidental ; transféré, le 25 Novembre 1886, au siège métropolitain de Calcutta (érigé le 1 Septembre précédent). Décédé à Calcutta, le 4 Juillet 1901.

II. Évêques.

1. Léon-Raymond De Neckere, de la Congrégation des Lazaristes, né à Wevelghem, le 5 Juin 1800 ; sacré à la Nouvelle-Orléans (Ét. Unis d'Amér.), le 24 Juin 1830, évêque de la Nouvelle-Orleans. Décédé en cette ville, le 4 Septembre 1833.

2. François-René Boussen, né à Furnes, le 2 Décembre 1774 ; sacré à Bruges, le 27 Janvier 1833, évêque de Ptolémaïde *i. p. i.* et auxiliaire de Mgr Van de Velde, évêque de Gand ; transféré, le 23 Juin

Évêques assistants :

Gustave-Joseph Waffelaert, évêque de Bruges.
Léon Livinhac, évêque titulaire de Pacando, supérieur général des Pères Blancs.

1834, au siège de Bruges (rétabli le 27 Mai précédent). Décédé à Bruges, le 1 Octobre 1848.

3. Pierre Lefevere, né à Roulers, le 19 Avril 1804 ; sacré à Philadelphie, en Pensylvanie, le 21 Novembre 1841, évêque de Zéla *i. p. i.* et administrateur du diocèse de Détroit (Ét. Unis d'Amér.). Décédé à Détroit, le 4 Mars 1869.

4. Jean-Baptiste Malou, né à Ypres, le 30 Juin 1809 ; sacré à Bruges, le 1 Mai 1849, évêque de Bruges. Décédé à Bruges, le 23 Mars 1864.

5. Jean-Joseph Faict, né à Leffinghe, le 22 Mai 1813 ; sacré à Bruges, le 18 Octobre 1864, évêque de Bruges. Décédé à Bruges, le 4 Janvier 1894.

6. Louis Lootens, né à Bruges, le 27 Mars 1827 ; sacré à San-Francisco, le 8 Août 1868, évêque de Castabala *i. p. i.* et vicaire apostolique du territoire d'Idaho (Ét. Unis d'Amér.). Décédé à Victoria (île Vancouver), le 12 Janvier 1898.

7. Jean-Baptiste Brondel, né à Bruges, le 23 Février 1842 ; sacré à Victoria, le 14 Décembre 1879, évêque de Vancouver (Ét. Unis d'Amér.) ; transféré, le 7 Mars 1884, au siège d'Héléna (Id.) Décédé à Héléna, le 3 Novembre 1903.

8. Alphonse-Désiré De Vos, de la Congrégation du Cœur immaculé de Marie, dite de Scheut, né à Messines, le 21 Avril 1840 ; sacré à Si-wan-dzé (Mongolie), le 18 Mai 1884, évêque titulaire d'Abdère et vicaire apostolique de la Mongolie sud-ouest (Chine). Décédé à San-tao-ho, le 21 Juillet 1883.

9. Camille-Paul Maes, né à Courtrai, le 13 Mars 1846 ; sacré à Covington, le 25 Janvier 1885, évêque de Covington (Et. Unis d'Amér.)

10. Alphonse Glorieux, né à Dottignies, le 1 Février 1844 ; sacré à Baltimore, le 19 Avril 1885, évêque titulaire d'Apollonie et vicaire apostolique du territoire d'Idaho ; transféré, le 26 Août 1893, au siège de Boise-City (Ét. Unis d'Amér.)

11. Benjamin Christiaens, de l'ordre des Frères-Mineurs, né à Thielt, le 24 Février 1844 ; sacré à Hankow (Chine), le 12 Mai 1889, évêque titulaire de Colophon et vicaire apostolique du Houpé méridional (Id).

12. Pierre De Brabandere, né à Oyghem, le 25 Septembre 1828 ; sacré à Bruges, le 11 Juin 1894, évêque de Bruges. Décédé à Bruges, le 31 Mars 1895.

13. Gustave-Joseph Waffelaert, né à Rolleghem, le 27 Août 1847 ; sacré à Bruges, le 25 Juillet 1895, évêque de Bruges.

Notes biographiques.

Né à Ardoye, le 21 Juillet 1858 ([1]); après avoir achevé ses humanités au collège de Thielt et son cours de philosophie au petit séminaire de Roulers, entre chez les Pères Blancs, et part, le 11 Septembre 1880, pour l'Afrique, où il fait son noviciat à la Maison carrée, à Alger; se rend au séminaire de Carthage, pour y faire ses études théologiques, le 6 Octobre 1882; ordonné prêtre à Tunis, le 8 Septembre 1884; envoyé à l'école apostolique des Pères Blancs, à Woluwe S[t] Lambert, lez-Bruxelles, avec mission de recueillir en Belgique et en Hollande les ressources nécessaires aux Missions Africaines, le 15 Septembre 1884; attaché, en qualité de secrétaire, à la personne de Mgr Lavigerie, archevêque de Carthage, durant la croisade anti-esclavagiste, que ce prélat vint prêcher en Belgique; appelé au séminaire de Carthage, pour y enseigner l'Écriture sainte et l'histoire ecclésiastique et remplir les fonctions d'économe, le 27 Octobre 1887; envoyé au séminaire de S[te] Anne, du rite grec-melchite, à Jérusalem, comme professeur de théologie dogmatique et morale, le 27 Septembre 1889; rappelé à Carthage, pour se rendre de là, avec les PP. Dupont, Marques, etc., aux missions du Haut-Congo, le 25 Mai 1891; arrive dans sa mission, le 16 Février 1892, fonde Baudouinville, le 16 Mars suivant, et y établit sa résidence provisoire; nommé pro-vicaire apostolique du Haut-Congo belge, en remplacement du P. Marques, décédé le 10 Juin 1893 ([2]); nommé vicaire apostolique et évêque titulaire

---

([1]) La *Gerarchia Cattolica* pour 1903 (sortie des presses vaticanes) fixe, par erreur, la date de naissance de Mgr Roelens au 21 Février 1853.

([2]) Au point de vue de l'évangélisation, les immenses territoires de l'État indépendant du Congo sont partagés en deux vicariats apostoliques, ceux du Congo belge ou indépendant et du Haut-Congo belge,

de Djerba, le 30 Mars 1895; sacré à Malines, le 10 Mai 1896 (1); repart pour sa lointaine mission, le 24 Mai 1897 (2). Devise : *Sanctificetur.*

(ainsi appelé pour le distinguer du Haut-Congo français, aussi nommé l'Oubanghi), et trois préfectures apostoliques, celles du Haut-Kassaï, du Kwango et de l'Ouellé.

Le vicariat du Congo belge, qui a comme annexes des missions de Rédemptoristes, de Trappistes et de Prêtres du Sacré-Cœur, est confié, ainsi que la préfecture du Haut-Kassaï, à la Congrégation du Cœur immaculé de Marie, dite de Scheut. Le vicariat du Haut-Congo belge est desservi par les Missionnaires d'Afrique, dits Pères Blancs, le Kwango, par les PP. de la Compagnie de Jésus, et l'Ouellé, par les Prémontrés de l'abbaye de Tongerloo. Voyez, pour tous détails à ce sujet, la belle notice de M. le baron Léon Béthune : *Les Missions catholiques de l'État indépendant du Congo*, Bruxelles 1903 (Extrait de la *Revue générale*, Septembre 1903). L'auteur a inséré dans son travail les rapports, que lui ont transmis les supérieurs des diverses congrégations, qui évangélisent l'État indépendant du Congo; c'est dire assez combien les détails, contenus dans cette étude, sont intéressants et exacts.

(1) On trouve une description détaillée des cérémonies du sacre de Mgr Roelens dans le *Maandelijksch verslag van de Afrikaansche Missiën der Witte Paters*, XVIIe jaargang (Mechelen 1896), pp. 163 sv. Cette description est accompagnée d'une vue de l'ancienne chapelle de Leliëndaal, où fut sacrée S. G. et du portrait du prélat. Le fascicule de Juin 1896, qui la contient, est — chose assez rare, — imprimé tout entier, la couverture y comprise, en caractères d'or. Le *Bien public*, dans son n° du 11 Mai 1896, décrit aussi longuement le sacre de Mgr Roelens.

(2) Nous devons ces détails biographiques à l'obligeance de M. Émile Roelens, curé de Gheluwe, le digne frère du prélat. Voyez aussi *Le Bien public*, nos du 27 Mars 1895 et du 4 Mai 1896, et le beau travail de M. l'abbé Edmond Denys, *Onafhankelijk Congoland*, tom. II, Rousselare 1900, aux pp. citées dans la table onomastique des missionnaires, p. 421. Ce volume renferme un beau portrait de Mgr Roelens, p. 247. Le *Patriote illustré*, n° du 23 Avril 1895, offre, à sa première page, un autre portrait du prélat, assez peu ressemblant.

La plupart de nos journaux catholiques ont inséré des extraits du remarquable rapport sur l'état du vicariat du Haut-Congo belge, au cours de l'exercice 1902-03, rapport adressé par Mgr Roelens au supérieur général de la Congrégation des Pères Blancs. Ce rapport offre un intérêt hors ligne, et la lecture en est des plus consolantes. Le vicariat comptait à cette époque sept stations de missionnaires,

Mgr Roelens est chevalier de l'ordre royal du Lion [1]. Il prit part, avec divers autres prélats, aux fêtes célébrées à Bruges, le 13 Juillet 1896, en l'honneur du bienheureux Idesbalde, III[e] abbé des Dunes [2].

---

10. François-Camille VAN RONSLÉ,
de la Congrégation du Cœur immaculé de Marie, dite de Scheut [3],
Évêque titulaire de Thymbrium [4],
premier vicaire apostolique du Congo indépendant ou belge,
sacré dans l'église paroissiale des SS. Michel et Gudule, à Bruxelles,
le 24 Février 1897.

---

25 chapelles-écoles desservies par 35 catéchistes, 27 écoles primaires avec 2,866 élèves et 14 orphelinats avec 617 enfants. Les chrétiens étaient au nombre de 4,103 et le chiffre des catéchumènes s'élevait à 14,587. On a pu administrer, durant cet exercice, 1,533 baptêmes et 383 confirmations, bénir 117 mariages, distribuer 24,714 communions. Voyez *Le Bien public*, n[os] des 23,25 et 29 Octobre 1903.

[1] L'ordre royal du Lion est une des trois décorations de l'État indépendant du Congo; les deux autres sont l'ordre de l'Étoile Africaine et celui de la Couronne.

[2] Voyez plus haut, p. 133.

[3] Fondée à Scheut, lez-Bruxelles, en 1862, cette Congrégation n'avait d'abord en vue que l'évangélisation de la Mongolie et de la province du Kan-Sou (Chine); mais, par bref du 11 Mai 1888, S.S. Léon XIII créa le vicariat apostolique du Congo belge et en confia le soin aux missionnaires de Scheut, de sorte que la Congrégation exerce maintenant son apostolat en Chine et au Congo. Voyez Tyck, *Notices historiques sur les congrégations et communautés religieuses et les instituts de missionnaires du XIX[e] siècle*, Louvain 1892, pp. 35 sv.

[4] L'évêché de Thymbrium était suffragant d'Antioche, métropole de la province de Pisidie, au diocèse d'Asie. Voyez sur la signification qu'offre ici le terme de *diocèse*, plus haut, p. 131, note 1.

Évêques assistants :

Antoine Stillemans, évêque de Gand.

Joseph-François Van der Stappen, évêque titulaire de Jaffa, auxiliaire de S. E. le cardinal Goossens, archevêque de Malines.

Notes biographiques.

Né à Lovendeghem (Flandre orientale), le 18 Septembre 1862 (1); ordonné prêtre à Gand, par Mgr Lambrecht, évêque titulaire de Gerra et coadjuteur de Mgr Bracq, le 18 Décembre 1886; entré dans la Congrégation du Cœur immaculé de Marie, à Scheut, le 23 Mai 1888; profès, le 29 Juin 1889 (2); parti pour le Congo, en Juillet de la même année, réside successivement à Berghe Ste Marie et à Nouvel-Anvers; revenu à la première de ces stations et nommé supérieur intérimaire de la mission, après le décès du pro-vicaire apostolique, le P. Huberlant, en 1892; supérieur provincial au Congo, le 11 Novembre 1894 (3);

(1) Mgr Van Ronslé avait une tante religieuse à l'hospice de la Poterie, à Bruges. Mlle Barbe Van Ronslé, en religion sœur Rosalie, née à Hansbeke, le 18 Septembre 1813, entra à la Poterie, le 20 Juillet 1835, prit le voile, le 21 Juin 1836, fit profession, le 27 Juin 1837, et mourut, le 20 Mai 1882. Elle remplit, durant de longues années, les fonctions de sacristine.

(2) Il fit les vœux perpétuels, le 20 Juin 1901.

(3) Au provincialat de Mgr Van Ronslé se rattache un curieux incident, qui mérite d'être relevé, et que *Le Bien public* narre en ces termes, dans son n° du 6 Août 1896 :

« Il (le P. Van Ronslé) se chargea lui-même de diriger les travaux pour remonter le vapeur de la mission, *Notre-Dame du Perpétuel Secours*.

« Grâce aux notions puisées chez les capitaines d'autres steamers, il n'hésita pas à prendre la direction du bateau et fit successivement deux voyages à Nouvel-Anvers et deux autres à Lusambo.

« Pour qui connaît les difficultés de la navigation sur le Kassaï, il sera aisé de comprendre combien il lui fallut de prudence et d'activité pour mener son bateau à bon port dans un pays qu'il n'avait jamais parcouru.

« Dans son dernier voyage, il fut privé de l'assistance du frère qui

nommé évêque titulaire de Thymbrium et vicaire apostolique du Congo belge ou indépendant, par bref pontifical du 5 Juin 1896; rentré en Belgique, le 15 Novembre suivant; sacré à Bruxelles, le 24 Février 1897; repart pour le Congo en Juin de la même année; fait son entrée solennelle à Boma, capitale du Congo belge, le 5 Août 1897 (¹). Devise : *Veritas liberabit* (²).

---

11. Jérôme-Josse VAN AERTSELAER,

de la Congrégation du Cœur immaculé de Marie, dite de Scheut (³),

---

était mécanicien-chauffeur ; il se fit accompagner d'un autre confrère auquel il enseigna la direction du vapeur, tandis que lui-même fit le service de mécanicien.

« C'est dans cet humble office qu'est allée le surprendre la bulle pontificale le nommant vicaire apostolique du Congo belge, avec le titre d'évêque de Thymbrium. »

(¹) Les *Missiën in China en Congo*, recueil périodique publié par les missionnaires de Scheut, décrivent cette entrée (nº 106, Novembre 1897, pp. 529, 530) ; une gravure accompagne cette description (p. 533), sous cet intitulé : « Het muziek der Staatsschool, onder het bestuur van Broeder Leontius, bij de intrede van Mgr Van Ronslé te Boma. » Le prélat y figure avec les prêtres de la mission.

On trouve dans le même recueil (nº 119, Décembre 1898, p. 168), un extrait du rapport décennal, adressé par Mgr Van Ronslé au cardinal préfet de la Propagande sur l'état du vicariat apostolique du Congo belge, depuis la fondation de la mission en 1888 jusqu'en Janvier 1898.

Revenant du Congo sur la malle congolaise l'*Anversville*, Mgr Van Ronslé débarquait à Anvers, le 12 Septembre 1903, accompagné de deux de ses missionnaires, les PP. Garmyn et Verhamme. Le prélat venait, au pays natal, se reposer, durant quelques mois, des fatigues de son laborieux apostolat.

(²) Un beau portrait de Mgr Van Ronslé figure dans Denys, *Onafhankelijk Congoland*, tom. II, p. 256. Consulter aussi ce volume aux pages indiquées dans la table onomastique des missionnaires (p. 421).

(³) Au moment de sa promotion à l'épiscopat, Mgr Van Aertselaer était supérieur général de la Congrégation.

Évêque titulaire de Zraïa *(Zaraïtensis)* (1),
vicaire apostolique de la Mongolie centrale,
sacré dans l'église paroissiale de St Pierre, à Anderlecht,
le 24 Juillet 1898.

Évêques assistants :

Victor-Jean-Joseph-Marie van den Branden de Reeth, archevêque titulaire de Tyr.

Gustave-Joseph Waffelaert, évêque de Bruges.

Notes biographiques.

Né à Hoogstraeten (prov. d'Anvers), le 1 Novembre 1845 (2); entré dans la Congrégation du Cœur immaculé de Marie, à Scheut, le 25 Décembre 1866; ordonné prêtre à Rome, le 11 Juin 1870; profès, le 20 Mars 1873 (3); nommé assistant du supérieur général de la Congrégation, Octobre 1885; président de la première assemblée générale, tenue en Mongolie, en Mai 1887; élu supérieur général, le 17 Juin 1887, et confirmé dans ces fonctions, par bref pontifical du 23 Mai 1888; nommé évêque titulaire de Zraïa et vicaire apostolique de la Mongolie centrale, le 1 Mai 1898; sacré à Anderlecht, le 24 Juillet suivant (4); s'embarque à Marseille, en Septembre 1898, avec de

(1) Zraïa était une ancienne ville épiscopale de la province de Numidie, dans l'*Africa proprie dicta*.

(2) Mgr l'évêque de Zraïa appartient à une vraie famille sacerdotale. Le jour de son sacre, il pouvait voir, aux premiers rangs de l'assistance, deux frères et deux neveux prêtres. De ses deux frères, l'un, René, était provincial des Rédemptoristes de Belgique; l'autre, Jacques, était, depuis 18 ans, directeur de l'Institut Saint-Louis à Bruxelles, et mourut curé-doyen de Sainte-Gudule en la même ville, le 28 Août 1902. (V. notice nécrologique dans *Le Bien public*, n° du 30 Août). Un troisième frère de Mgr de Zraïa, Eugène, l'aîné des quatre, était décédé, le 1 Février 1894, à Elewyt (Brabant), où il remplit, durant 22 ans, les fonctions de curé.

(3) Il fit les vœux perpétuels, le 21 Novembre 1887.

(4) Voyez, sur le sacre de Mgr Van Aertselaer, *Le Bien public*, n° du 25 Juillet 1898.

nombreux missionnaires de la Congrégation de Scheut, en destination des diverses parties de la Mongolie (1). Devise : *In multa patientia.*

---

12. Thomas-Louis HEYLEN,

de l'ordre des Chanoines-Réguliers de Prémontré,
Évêque de Namur,
sacré dans la cathédrale de Saint-Aubain, à Namur,
le 30 Novembre 1899.

Évêques assistants :

Victor-Joseph Doutreloux, évêque de Liège.
Antoine Stillemans, évêque de Gand.

Notes biographiques.

Né à Casterlé, lez-Turnhout (prov. d'Anvers), le 5 Février 1856 (2) ; ses humanités achevées à l'école apostolique de

---

(1) Voyez *Missiën in China en Congo*, n° 115, Août 1898, p. 112.

(2) Les parents de Mgr Heylen étaient d'honnêtes cultivateurs, *eerlijke en deftige landbouwers,* comme les appelle le P. Waltman Van Spilbeeck, pas assez fortunés cependant pour couvrir les frais d'instruction de leur fils, qui, en Janvier 1867, eut encore le malheur de perdre son père.

Les origines modestes de Mgr Heylen ont donné lieu à des racontages, dont quelques journaux catholiques, entre autres *Le XXe siècle* (suivi par *L'Ami de l'ordre,* dans son n° du 21 Septembre 1899), se firent le trop complaisant écho. La *Gazette van Brugge*, qui s'est inspirée de ces cancans, va jusqu'à intituler son article : *Uit een leemen hut op den bisschopstroon* (n° du 4 Novembre 1899).

Ce fut pour faire justice de ces récits fantaisistes et des inexactitudes, dont fourmillaient les journaux, que le P. Waltman Van Spilbeeck, de l'abbaye de Tongerloo, écrivit dans la revue religieuse : *Het H. Misoffer*, publiée par ce monastère, une notice biographique sur l'éminent prélat :

« Met opzet schrijven wij deze bijzonderheid, — dit le savant religieux, après avoir parlé des parents et des premières études de S. G., — ten antwoord op het romantisch verhaal, door een dagblad zijnen lezers voorgediend. Overigens, de vele onnauwkeurigheden,

Turnhout ([1]), entre à l'abbaye de Tongerloo, de l'ordre de Prémontré, le 31 Juillet 1875 ; prend l'habit de S. Norbert, sous le nom de Thomas, le 28 Août suivant ([2]) ; profès des vœux simples, le 28 Août 1877 ; émet ses vœux solennels, le 28 Août 1880 ; ordonné prêtre à Malines, par Mgr van den Branden de Reeth, évêque d'Érythrée *i. p. i.*, auxiliaire de S. E. le cardinal Dechamps, le 11 Juin 1881 ; envoyé à Rome, pour y continuer ses études de philosophie et de théologie, le 23 Septembre 1881 ; docteur en philosophie, le 30 Juillet 1883 ([3]) ; docteur en théologie, le 7 Juin

---

door de drukpers uitgekraamd bij de benoeming van Mgr Heylen, deden ons er toe besluiten, deze levensschets op te stellen „ (n° de Novembre 1899, p. 196).

([1]) En 1869, Louis Heylen obtint le premier prix au concours des 42 écoles primaires des cantons de Hérenthals, Moll et Westerloo. Trois ans plus tard, âgé de 16 ans à peine, il demanda et obtint son admission à l'école apostolique de Turnhout, dirigée par les PP. Jésuites; il y fit ses six années humanitaires en trois ans, tout en restant constamment à la tête de sa classe.

([2]) Mgr Heylen, dont le nom de baptême est « Louis », a conservé comme premier prénom celui de « Thomas », qui est son nom de religion.

([3]) Les thèses *de universa Philosophia*, à soutenir par le jeune Thomas Heylen, étaient au nombre de 252. Leur défense fut entourée d'un éclat extraordinaire ; elle eut lieu au Vatican, le 27 Juillet 1883, dans la salle clémentine, en présence du pape et de sa cour, d'un grand nombre de cardinaux et d'une foule de personnages éminents. Tous admirèrent la science profonde du fils de S. Norbert, sa dialectique serrée, la promptitude et l'habileté, avec lesquelles il résolvait les objections les plus subtiles et les plus difficiles; le souverain pontife le loua publiquement et lui remit en récompense une magnifique médaille d'or.

Sous le titre de : *Apostolique créé Docteur en Philosophie et en Sciences, à Rome*, le *Compte-rendu annuel de l'École Apostolique de Turnhout* (XIIe année, Turnhout 1884, pp. 7 sv.) donne une relation détaillée de cette remarquable séance, dont le *Journal de Rome*, l'*Osservatore Romano* et la *Voce della verità* parlèrent avec admiration. Le *Bien public*, dans son n° du 21 Septembre 1899, publie un extrait de cette relation.

De son côté, *l'Ami de l'ordre* insère dans son n° du 28 Janvier 1900 une page empruntée à *La divine Hostie*, bulletin mensuel de l'associa-

1886 ; élu abbé de Tongerloo, le 1 Juin 1887 ; reçoit, le 12 Juillet suivant, la bénédiction abbatiale des mains de Mgr Charles-André Anthonis, évêque titulaire de Constance, assisté des RR[mes] prélats norbertins Alexandre Van Put, abbé de Grimbergen, et Joseph Willekens, abbé de Monday (France) (¹) ; nommé vicaire général de son ordre pour la Belgique, la Hollande, la France et l'Angleterre, le 29 Novembre 1887 ; fonde au Congo la mission de l'Ouellé, 1897 (²) ; chargé, par S. S. Léon XIII, d'exécuter le décret de la Congrégation des Évêques et Réguliers, du 17 Septembre 1898, réunissant les religieux Prémontrés de la primitive observance à la grande famille de S. Norbert ; nommé évêque de Namur, par bref pontifical du 23 Octobre 1899 ; sacré à Namur, le 30 Novembre suivant (³) ; nommé président effectif du comité permanent de l'œuvre des

---

tion de la *Messe réparatrice*, fondée chez les religieuses de l'abbaye de Sainte-Anne de Bonlieu (Drôme), page qui reproduit l'article, que le *Journal de Rome*, du 30 Juillet 1883, consacre à cette inoubliable joute philosophique.

(¹) A cette solennité assistaient les abbés de Postel, d'Averbode, de Berne (Hollande) et de Bornhem, et Mgr Verhulst, vicaire général de Mgr Goossens, archevêque de Malines, délégué par ce dernier.

(²) C'est sur l'invitation formelle de S. S. Léon XIII et à la demande expresse du roi Léopold II, souverain du Congo indépendant, que Mgr Heylen accepta, pour les chanoines réguliers de l'abbaye de Tongerloo, la rude mission d'aller porter sur le continent africain les lumières et les bienfaits de la foi. Par décret de la Congrégation de la Propagande, daté du 12 Mai 1898, le vaste territoire confié à leur zèle, et dont la superficie égale six fois celle de la Belgique, fut détaché du vicariat apostolique du Congo indépendant et érigé en circonscription distincte, sous le nom de Préfecture apostolique de l'Ouellé. M. le baron L. Bethune a inséré dans son beau travail : *Les Missions catholiques de l'État indépendant du Congo* une très intéressante notice sur la mission, si éprouvée et si pleine d'avenir, de l'Ouellé, notice due à Mgr Deckers, premier préfet apostolique de la mission, aujourd'hui abbé de Tongerloo (pp. 20 sv.).

(³) Voyez, sur le sacre de Mgr Heylen et sur le banquet qui le suivit, *L'Ami de l'ordre*, n[os] des 1 et 2 Décembre 1899, et *Le Bien public*, n° du 1 Décembre id.

congrès eucharistiques internationaux, en remplacement de feu Mgr Doutreloux, évêque de Liège, fin 1901 (¹). Devise : *Prudenter et simpliciter* (²).

Mgr Heylen est officier de l'ordre de Léopold. Il assista, en qualité d'abbé de Tongerloo, aux fêtes du bienheureux Idesbalde, célébrées à Bruges, le 13 Juillet 1896, et, comme évêque de Namur, à la procession jubilaire du Saint-Sang, le 7 Mai 1900 ; il est, depuis cette dernière date, membre d'honneur de la noble confrérie du Précieux Sang (³).

(¹) Le 23 Janvier 1902, Mgr Heylen présidait à Paris la réunion générale du comité permanent, et ce fut sur sa proposition que l'assemblée vota à l'unanimité la tenue du congrès eucharistique à Namur, du 3 au 7 Septembre 1902. Voyez le *Compte-rendu du XIVe Congrès eucharistique international, tenu à Namur du 3 au 7 Septembre 1902*, Namur, Wesmael-Charlier, 1903, p. 132. Il suffit de parcourir ce magnifique volume, comptant plus de 1000 pages et richement illustré, pour se convaincre que Mgr Heylen fut non seulement le promoteur, mais l'âme de cette grandiose manifestation de foi religieuse, l'une des plus belles et des plus consolantes, dont la Belgique ait été témoin dans ces derniers temps.

(²) Comme abbé de Tongerloo, Mgr Heylen portait : Écartelé, au 1er et au 4e, d'or à une couleuvre de sinople posée en pal; au 2e et au 3e, d'azur à une colombe d'argent. Évêque, il a maintenu ces armoiries, en y ajoutant en abîme (c. à d. au centre de l'écu) le blason de l'abbaye de Tongerloo, qui est d'or à trois chevrons de gueules.

« Le choix des armoiries abbatiales du très Révérend Père Abbé fut très heureux, dit *La divine Hostie;* on y voit des colombes sur azur et des serpents sur or, avec ces mots pour devise : *Prudenter et simpliciter*, un vrai programme invariablement réalisé toujours. En devenant évêque, Mgr Heylen ne changera rien à ce programme, et s'il touche à son blason, ce sera en plaçant au cœur l'écusson de l'abbaye de Tongerloo, comme pour exprimer que rien ne saurait amoindrir jamais les liens sacrés qui l'unissent à l'Ordre de Prémontré et à sa chère abbaye de Tongerloo» (*L'Ami de l'ordre*, nº du 28 Janvier 1900).

(³) A consulter sur Mgr Heylen :

1. *Het H. Misoffer. Tijdschrift van de Belgische Aartsbroederschap der H. Mis van Eerherstelling, gevestigd in de abdij van Tongerloo, en van de Norbertijner Missiën* (Drukkerij der abdij van Tongerloo), nº de

APPENDICE (1).

—

13. Martin-Hubert RUTTEN,

Évêque de Liège,
sacré dans la cathédrale de Saint-Paul, à Liège,
le 6 Janvier 1902.

Évêques assistants :

Gustave-Joseph Waffelaert, évêque de Bruges.
Charles-Gustave Walravens, évêque de Tournai.

Notes biographiques.

Né à Geystingen, sous Ophoven, près de Maeseyck (prov. de Limbourg), le 18 Décembre 1841; ordonné prêtre, le 28 Avril 1867 ; professeur de sciences naturelles et de mathématiques au petit séminaire de St Roch (Ferrières), 1866 ; directeur de cet établissement, 1873 ; chanoine honoraire de la cathédrale de Liège, le 31 Juillet 1875 ; directeur du petit séminaire de Saint-Trond, 1878 ;

Novembre 1899, pp. 195 sv. Art. « De nieuwe kerkvoogd van Namen », signé : « Fr. Waltman van Spilbeeck », et accompagné du portrait du nouvel évêque, en costume d'abbé norbertin.

2. *Bibliothèque Norbertine* (publiée par l'abbaye de Parc, lez-Louvain), 1e année, no 6, Novembre 1899, pp. 161 sv. Art. « Monseigneur Heylen, Évêque de Namur ».

3. *Compte-rendu annuel de l'École Apostolique de Turnhout*, XIIe année, Turnhout 1884, pp. 7 sv. et XXVIIIe année, id. 1900, pp. 14 sv.; on trouve dans ce dernier fascicule, outre quelques détails biographiques sur Mgr Heylen, la relation de la visite du prélat à l'École Apostolique, après sa nomination au siège de Namur. Le fascicule est orné d'un joli portrait de Mgr Heylen ; de son côté le *Patriote illustré* a donné le portrait du nouvel évêque dans son no du 8 Octobre 1899. Le plus beau portrait de S. G. figure dans le *Compte-rendu du Congrès eucharistique de Namur*, mentionné plus haut, en regard de la page 128.

(1) Voyez plus haut, p. 93.

président du grand séminaire (1) et vicaire général de Mgr Doutreloux, évêque de Liège, Septembre 1879 ; chanoine titulaire, le 6 Octobre 1883 ; archidiacre, 1884 ; doyen du chapitre, le 31 Octobre 1888 ; prélat domestique de S. S. Léon XIII, 1889 ; élu vicaire capitulaire, au décès de Mgr Doutreloux, le 26 Août 1901 ; préconisé évêque de Liège, au consistoire secret du 16 Décembre 1901 ; sacré à Liège, le 6 Janvier 1902 (2). Devise : *Non recuso laborem* (3).

Mgr Rutten est docteur en théologie, officier de l'ordre de Léopold et décoré de la croix *pro Ecclesia et Pontifice*; avant sa promotion à l'épiscopat, il était membre du Conseil supérieur du travail, institué par le Gouvernement belge.

Le 5 Mai 1902, Mgr Rutten officia pontificalement à la cathédrale de Saint-Sauveur, et présida ensuite, ensemble avec Mgr Waffelaert, à la procession traditionelle du Saint-Sang. Sa Grandeur est, depuis cette date, membre d'honneur de la noble confrérie du Précieux Sang. Dix-neuf ans auparavant, Mgr Rutten, alors vicaire général de Mgr Doutreloux, était venu assister aux fêtes du *Davidsfonds*, célébrées à Bruges, les 27 et 28 Août 1883 ;

---

(1) Mgr Rutten a résigné, en 1883, ses fonctions de président du grand séminaire, et a été remplacé en cette qualité par M. le chanoine Leroy.

(2) Voyez, sur le sacre de Mgr Rutten et sur le banquet qui suivit la cérémonie, la *Gazette de Liège*, n° du 7 Janvier 1902, et *Le Bien public*, n^{os} des 7 et 9 id.

(3) Mgr Rutten porte : parti, au premier, coupé de gueules à la croix d'or et cousu d'azur au monogramme de S. Martin d'argent ; au deuxième, d'argent au chêne arraché de sinople englanté d'or, qui est Maeseyck. Nous avons vu que Mgr Rutten est né près de Maeseyck et qu'il a comme patron S. Martin. Sa devise : *Non recuso laborem* est la parole de l'illustre thaumaturge des Gaules s'adressant à Dieu, au moment de mourir, pour répondre aux prières de ses disciples, qui le suppliaient de ne pas les quitter. Le prince de Méan, dernier prince-évêque de Liège, décédé archevêque de Malines, avait fait choix de la même devise, précédée du mot *Domine*.

il clôtura la dernière séance par une brillante improvisation sur le mouvement catholique flamand parmi les ouvriers de la Flandre, habitant le pays de Liège ([1]).

([1]) « De zitting werd geheven na eene prachtige improvisatie van den Z. Eerw. Heer Rutten, vicaris-generaal van het bisdom van Luik, die de aandacht der toehoorders gaande maakte met hun den toestand der Vlaamsch-Katholieke beweging onder de Vlaamsche werklieden, die het Waalsche Luik bewonen, bloot te leggen » *(Jaarboek van het Davidsfonds* voor 1884, Leuven 1884, p. 56).

A consulter sur Mgr Rutten :

1. *Revue bibliographique belge*, XIII[e] année, Bruxelles 1901. — *Chronique*, n° 1, pp. I sv. On y trouve une notice bio-bibliographique sur M. le vicaire général Rutten, signée René Bertaut, et accompagnée de son portrait; la liste complète de ses travaux figure à la p. V.

Le principal ouvrage de Mgr Rutten est son *Cours élémentaire d'apologétique chrétienne*, dont la première édition parut chez Schouberechts, à Saint-Trond, en 1879, et la dixième, en 1900, chez Oscar Schepens, à Bruxelles. La vogue constante et exceptionnelle du livre en dit assez la valeur.

Cet ouvrage eut l'honneur d'être attaqué en pleine Chambre des représentants, le 25 Février 1881, par M. Bara, alors ministre de la Justice, qui renouvela ses attaques au Sénat, en séance des 1 et 2 Avril suivant. Des membres de la gauche, entre autres le socialiste Vandervelde, rouvrirent le feu, au cours des sessions parlementaires de 1900 et 1903. M. Bertaut traite en détail de la mesquine et haineuse campagne, menée, la presse gueuse aidant, contre le *Cours d'apologétique* de Mgr Rutten, qui en sortit avec les honneurs de la guerre. On connaît la vigoureuse riposte de l'auteur : *A chacun son droit. Réponse à M. Bara, ministre de la Justice*, Bruxelles, J. Albanel, 1881.

2. Mgr Rutten, Évêque de Liège. *Son intronisation et son sacre*, Liège, Louis Demarteau, 1902.

Cette intéressante brochure est la reproduction à peu près intégrale des articles publiés par la *Gazette de Liège*, à l'occasion de la nomination, de la prise de possession et du sacre de Mgr Rutten. Elle s'ouvre par une notice biographique sur le prélat; suivent les premières réceptions, l'intronisation, le sacre, le retour du cortège à l'Évêché, le banquet avec ses toasts *in extenso*. C'est une heureuse idée, à laquelle nous ne saurions assez applaudir, de réunir en un gracieux petit volume tout ce qui se rattache à un sacre d'évêque, et de soustraire ainsi à l'oubli les détails d'un fait, qui intéresse si hautement le cœur chrétien.

3. Voyez aussi *Le Bien public*, n[os] des 4, 5 et 28 Octobre 1901 et du 30 Décembre id. Le *Patriote illustré* a donné dans son n° du 13 Octobre 1901, avec quelques détails biographiques, un assez bon portrait de Mgr Rutten.

14. PHILIPPE SCHELFHAUT,

de la Congrégation du très saint Rédempteur,
Évêque de Roseau (*Rosensis*) (1),
sacré dans l'église de St Joseph, des PP. Rédemptoristes,
à Bruxelles (2),
le 16 Mars 1902.

Évêques assistants :

Thomas-Louis Heylen, évêque de Namur.
Joseph-François Van der Stappen, évêque titulaire de Jaffa, auxiliaire de S. E. le cardinal Goossens, archevêque de Malines.

Notes biographiques.

Né à Saint-Nicolas [Waes] (Flandre orientale), le 27 Septembre 1850 ; fait profession dans la Congrégation du très saint Rédempteur, le 5 Octobre 1873 ; ordonné prêtre, le 18 Octobre 1878 ; après quelques années de ministère, exercé dans les maisons de sa Congrégation en Belgique, envoyé à l'île de Saint-Thomas (3), et de là au

(1) Roseau est la capitale de l'ile de la Dominique, une des petites Antilles, du groupe Sous-le-Vent, sur la côte du Vénézuéla; elle fut découverte par Christophe Colomb, un Dimanche (*Dominica*) de l'année 1493 ; de là son nom. L'île appartient aux Anglais.

Le Dominique est distante de trois lieues seulement de la Martinique, que l'éruption du mont Pélé, en 1902, a rendu si tristement célèbre. Elle est actuellement placée sous la juridiction spirituelle de Mgr Schelfhaut, qui a son siège épiscopal à Roseau, la capitale de l'île ; des PP. Rédemptoristes, belges comme lui, desservent la cathédrale. Voyez, pour plus amples détails, *Le Bien public*, n° du 18 Juin 1903.

(2) Située au quartier Léopold.

(3) L'une des petites Antilles, dans le groupe des îles Vierges, cédée par le Danemark aux États-Unis, en 1867 ; les PP. Rédemptoristes de la province belge y possèdent une résidence. Les îles de Saint-Thomas et de Sainte-Croix dépendent du diocèse de Roseau (*Les Missions catholiques*, tom. XXXIV, Lyon 1902, p. 62).

Canada [1], d'où, après un séjour d'environ deux ans, il retourne à la mission de Saint-Thomas ; nommé évêque de Roseau, le 25 Mai 1901 ; sacré à Bruxelles, le 16 Mars 1902 [2]. Devise : *Pro nobis Christum exora* [3].

(*A continuer.*) E. REMBRY.

---

(1) Les Rédemptoristes belges ont trois couvents et une résidence au Canada.

(2) Voyez, sur le sacre de Mgr Schelfhaut, *Le Bien public*, n° du 18 Mars 1902.

(3) Mgr Schelfhaut est né à Saint-Nicolas, sur le territoire de la nouvelle paroisse de Saint-Joseph, créée en 1872, non loin d'une antique chapelle de la Vierge dite : *O. L. Vrouw ter Eeken* (Notre-Dame du chêne). [DE POTTER en BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oostvlaanderen. St. Nicolaas*, IIe deel, Gent 1882, p. 381]. En souvenir de ce fait, le prélat a mis dans ses armoiries l'effigie de la vénérable Madone, entre deux chênes ; sa devise, une invocation à Marie, s'explique dès lors sans peine.

LIVRES D'HEURES D'ORIGINE FLAMANDE, VENDUS A LONDRES EN 1903.

Dans une vente aux enchères qui a eu lieu à Londres, chez MM. Sotheby et Cie, le 30 Mars 1903, il y avait plusieurs manuscrits provenant de la Flandre. Voici quelques indications sommaires au sujet de ces trois volumes :

19. *Horæ Beatæ Mariæ Virginis*, avec un calendrier (163 ff. 65 $\times$ 50 millimètres), ayant 10 lignes de texte par page, écrit par un très bon calligraphe Flamand, chaque page entourée d'une bordure de feuilles de lierre, avec oiseaux, animaux et grotesques; dans le calendrier les signes du zodiaque et des groupes représentant les occupations de chaque mois. Ce volume est orné en outre de 23 superbes miniatures, représentant des épisodes tirés de la vie de la Sainte Vierge et de celle du Sauveur, ainsi que des figures de saints. Ce petit chef-d'œuvre, qui a fait partie des collections du prince Galitzin (vente 1825, nº 12) et de la duchesse de Berri (vente 1864, nº 17), a été adjugé à M. Delaine pour £ 230 = 5750 francs.

20. Un autre livre d'heures (220 ff. 101 × 53 millimètres) orné de 23 miniatures, et de bordures avec fleurs, oiseaux etc. sur fond d'or, avec une reliure de Louis Bloc. Vendu à M. Quaritch pour £ 152 = 3800 francs.

21. Un troisième livre d'heures du quinzième siècle (76 ff. 216 × 152 millimètres) orné de belles initiales et de bordures avec feuillages, fruits, animaux et monstres sur fond d'or; chaque plat de la reliure orné de deux empreintes d'une plaque avec l'inscription : *Jacobus van Gavere me ligavit.* Ce relieur était Gantois, et probablement parent des van Gavere qui ont exercé le même métier à Bruges. Ce manuscrit se trouve en Angleterre depuis bien longtemps, puisqu'à il a fait partie de la bibliothèque de M. Anthony Aslaw, mort en 1774 ; il fut acheté par M. Wodhull le 15 Mai 1786 pour 18 shillings. En 1886 il a été vendu à Manchester pour £ 36 et il vient d'être vendu à M. Cockerill pour £ 33. 10 s. = 837 frs 50 c.

Dans le calendrier, le très révérend M. Charles van Houcke, archidiacre d'Ipres, a écrit un assez grand nombre de notes qui concernent Ipres et surtout l'abbaye de Nonnenbossche. Pendant le peu de temps que j'ai eu ce volume à ma disposition, j'en ai copié plusieurs extraits (1).

En tête de la première feuille se trouve : « Cort verclaers van 't ghonne ghepasseert es in mijn fondatie te Nonnenbossche t'Ypre, ende van eenighe andere zaecken die ick ghetekent hebbe voor memorie. »

« Martius 6. Gheaccordeert met de beeldesnijders om 't maecken van 't afluucsel ende beelden in de kercke anno 1605.

(1) Nous avons envoyé les épreuves de cet article à M. E. De Sagher, archiviste à Ypres, et il a eu la bonté d'y ajouter les notes que l'on trouvera au bas des pages. Nous le remercions vivement de son obligeance.

« Mar. 8. Op dezen dach anno 1608 es volmaect de camere ieghen de ... straete boven ende beneden ende heeft my ghecost ontrent iij^c ghulden.

« Mar. 24. Hedent wezende Ghoeden Vrijdagh heeft den Recteur vande Jhesuiten de Passie Ons Heeren weerdelick in dit clooster ghepredict present alle de Religieusen, ende oock veele uut ander cloosters welck Sermoen ick uutschreef zoo hijt preectede, ende was een schoon sermoen voor alle religieusen, om die te houden in eendrachticheit, ende niet te volghen heurlieder eighene fantazien in bezondere extraordinaire devotien, buuten de ghoede costumen van wel ghereghelde cloosters ende de leeringhe van wijze gheexperte schrijvers ende leeraers. Ghodt willet hem loonen amen 1607.

« Apr. 6. Anno 1599 quod tunc factum est sit ei in bonum et ad salutem anime eius amen.

« Den XV^en Januarii anno 1607 wezende S. Maurus dach discipel S. Benedicti, es al den dompter van binnen en buten volmaect. Laus Deo.

Feb. 3. Op dezen dach heeft den Paus Paulus Quintus tmijnder verzoucke ghegheven vollen aflaet op S. Benedictus dach ende op de kerckwiedinghe, ende andere pardoenen IX jaeren gheduerende ende beghinnen den pardoenen anno 1606.

Feb. 17. Op dezen dach a^o 1607 es eerst gheeffectueert dat van nu voorts gheen manspersoonen op den dompter en commen volghende de fondatie, ende was up elcke celle ghestelt den zoeten name Jhesus.

Feb. 18. Op desen dach wezende Zondach anno 1607 heeft men de eerste processien ghedaen in den ommeghanck ende ghezonghen de Litanien by oorzaecke van tbeschrijven van mij als vicaris general des bisdoms van Godt te bidden voor twelvaeren van tRoomsche Catholicke Kerke uut de briefven van den paus Paulus Quintus.

Aug. Sdaechs naer de octave van St Dominicus doet me int clooster van de Predikaeren t'Ipre eene zinghende messe pro fidelibus defunctis mit commemoratie pro benefactoribus defunctis ende me doet oock een solemneele messe op den xvij[en] Decembris ter eeren van de zoete naeme Jhesus, ende dit ter oorzaecke van mijn fondatie die ick daer ghedaen hebbe binnen den tyt dat den Prior oft eenich ander ouderlinch in dit clooster biechtvaeders gheweest zijn ten tide van den bisschop Petrus Simons zalegher memorie.

1605, Sept. Op den zondach naer Onze Lieve Vrauwen Gheboortendach anno 1605, was de kercke van Nonnenbossche t'Ipre ghewiet, ende den outaer gheconsacreert ter eeren van Onze Lieve Vrauwe ende Sinte Veerle bij den bisschop van Ipre Petrus tot mijn verzoucke, present mer Charles van Yedeghem, heere van Wieze (1), mer Ferdinand van Lichtervelde voocht, meester Mattheeus van Houcke, mijn broeder (2), ende veele andere geestelicke ende werlicke heeren.

---

(1) Haut-Bailli des ville et châtellenie d'Ypres.

(2) Maître Mathieu van Houcke, notaire apostolique, fut nommé secrétaire-adjoint du chapitre de la cathédrale d'Ypres le 6 Avril 1587, secrétaire en titre le 23 Juin 1590; il résigna ses fonctions le 4 Février 1623. Il se maria à Ypres le 20 Novembre 1590 à D[lle] Adrienne de Clerck, dont il laissa postérité.

Oct. 22. Op dezen dach anno 1605 heeft den legaet van den Paus mij ghegheven aflaet van cl daeghen den tijt gheduerende dat ick wercke ende anderssins als ick iet doe daer doore 't besluten van den clooster verwordert wert uutghaen ende inghaen van manspersoonen belet wert, op ende an elcke religieuse die mijnen raet volcht ende mij in mijn werck ende intentie behulpsaemich es eens iij[c] daeghen ende daer naer telcken hondert daeghen aflaet.

1606, Oct. 11. Anno 1606 es overleden Cornelis Van der Mersch, vaeder van vrau Marie, ieghenwordeghe abdesse ; es begraven in dit clooster.

Oct. 14. Op dezen dach 1606 hebbe ick, archidiaken van Ipre ende vicaries general van de vacherenden bisdomme gheleit den eersten steen van de sepulture van de twee eerste bisschoppen van Ipre, Martinus ende Petrus, in Sint Maertens coor bij den hooghauttaer (1).

1608, Dec. 7. Op desen dach anno 1608 dede in deze kercke zijn eerste misse meester Charles Voermersch, bachelier in der Ghodtheit, mijn cousijn (2), die ick in de studien ghehouden hebbe.

1604, Dec. 12. Ghecocht al het ysere voor de fondatie ende ghemaect coop met den smet.

---

(1) Ces tombeaux existent encore aujourd'hui, le premier du côté de l'Evangile, le second du côté de l'Epitre.

(2) Charles Voormeersch ou Vermeersch, bachelier en Théologie, fils de Jean et de Catherine van den Broucke, devint chanoine de la 11e prébende libre du membre de St Martin, à laquelle était attachée la cure de St Nicolas, le 28 Septembre 1613. Il mourut le 22 Août 1622 après avoir testé le 19 précédent, et fut inhumé en l'église de St Nicolas dans la chapelle de St Quirin, auprès de sa mère.



1605, Apr, 24. Gheàccordeert met de schailledecker over 't decken van de kerk ende 't clooster, anno 1605.

Maii 5. Gheaccordeert met de lootghieters, anno 1605.

1608, Maii 9. Anno 1608 overleet d'heer Nicolais Ogiers, abt van Zunnebeke, als hy opghemaect hadde de vautzuren onder den dompter van zyn clooster. Requiescat in sancta pace.

Maii 23. Op desen dach anno 1608 es gherecht het Crucifix op den doxael alhier, 'twelck gheiout heeft an dese kercke M[r] Mattheus mijn broeder t'sijnder memorie.

1589, Junii 10. Op desen dach wiert ick Archidiaken, anno 1589 (¹).

1562, Julii 18. Hoc die anno Domini millesimo quingentesimo sexagesimo secundo, inquam 1562, natus fui Ipris ego Carolus van Houcke, archidiaconus Iprensis (²).

1605, Augusti 5. Op dezen dach anno 1605 heeft den bisschop van Ipre, Petrus mijne fondatie bij zijn opene briefven gheapprobeert.

(¹) Clerc du diocèse d'Ypres, licencié en droit canon, chanoine de la 6[me] prébende du membre de Furnes du chapitre de la cathédrale d'Ypres, par lettres de collation du 17 et prise de possession du 18 Juin 1584 et trésorier du même membre; chanoine de la 1[re] prébende « pro Jurisperitis Licentiatis » du membre de Thérouanne, du même chapitre, par lettres de collation du 15 Octobre et prise de possession du 14 Novembre 1587; secrétaire du chapitre et notaire de la cour spirituelle, nommé le 20 Octobre 1584, il se démit le 12 Avril 1586; fut nommé archidiacre par lettres de collation du 10 et prise de possession du 17 Juin 1589; il mourut le 15 Août 1620 et fut inhumé en l'église de l'abbaye de « Nonnenbossche ».

(²) Il était fils de Jacques van Houcke et de Catherine van de Quellerie.

1606, Augusti 11. Elizabeth van Ceulene, religieuse van Nonnenbossche, costerinne, es op desen dach ghebooren, ende es nu int jaer duust zes hondert zesse oudt xxxiij jaer 33.

1604, Sept. 6. Gheaccordeert met de temmerlieden over den dompter ende datter af dependeert, anno 1604.

Sept. 22. Gheaccordeert met de metsers over al 't werck anno 1604.

Oct. 5. Den eersten steen es gheleit van de fondacie anno 1604, ende licht onder de celle naest de kercke bij de ceuckene, ende op den zelven dach een jaer daer naer anno 1605 es den bisschop van Ipre Petrus overleden. Requiescat in pace.

James Weale.

SECONDE SECTION.

Sacres épiscopaux faits par des prélats autres que les Archevêques de Malines.

1. Nicolas-Alexis ONDERNARD (1), Évêque de Namur,

sacré dans la cathédrale de Saint-Aubain, à Namur (2), par Joseph-Louis-Aloïse von Hommer, évêque de Trèves (3), le 28 Octobre 1828.

Assistants au sacre, en vertu d'une dispense pontificale (4):

Frédéric-Auguste baron de Cuvelier, chanoine honoraire de Saint-Aubain et vicaire capitulaire du diocèse de Namur (5).

Lambert-François-Joseph de Hauregard, chanoine titulaire de Saint-Aubain et protonotaire apostolique (6).

---

(1) Voyez p. 74 des *Annales* de 1902, quelques détails biographiques sur ce prélat.

(2) La première partie des cérémonies du sacre eut lieu dans la chapelle de l'Évêché. Voyez p. 78 des *Annales* de 1902.

(3) Nous avons fait connaître ce personnage dans la première partie de notre travail, pp. 75 sv. des *Annales* de 1902.

(4) Il n'y avait dans toute la Belgique qu'un seul prélat à caractère épiscopal, le vieil archevêque de Malines, le prince de Méan.

(5) Voyez, sur le chanoine de Cuvelier, Barbier, *Histoire du chapitre cathédral de Saint-Aubain à Namur, depuis le Concordat de 1801*, Namur 1901, pp. 193, 194.

(6) Voyez, sur cet ecclésiastique si méritant, le *Journal historique et littéraire*, de Kersten, tom. XXII, pp. 123 sv. ; Aigret, *Histoire de l'église et du chapitre de Saint-Aubain, à Namur*, Namur 1881, pp. 577, 578 ; *Biographie nationale*, tom. VIII, Bruxelles 1884-85, coll. 778, 779. Art. Emile Van Arenbergh ; Barbier, op. cit., pp. 145 sv.

2. Jean-Joseph DELPLANCQ (1),
Évêque de Tournai,
sacré dans la cathédrale de Saint-Aubain, à Namur,
par Nicolas-Alexis Ondernard, évêque de Namur,
le 25 Octobre 1829.

Assistants au sacre, en vertu d'une dispense pontificale :

Les chanoines de Cuvelier et de Hauregard, nommés ci-dessus.

Notes biographiques.

Né à Thieu (province de Hainaut), le 30 Janvier 1767 ; ses humanités terminées au collège du Rœulx, se rend à l'Université de Louvain, pour y suivre les cours des hautes études ecclésiastiques ; ordonné prêtre dans l'église abbatiale de Saint-Ghislain, par Ferdinand-Maximilien de Rohan-Guémené, archevêque de Cambrai, le 18 Juin 1791, et, peu de temps après, nommé par la Faculté des Arts à la cure de Ville-en-Hesbaye, au diocèse de Liège (2) ; confirmé dans ces fonctions lors de la réorganisation du diocèse à la suite du Concordat de 1801, le 9 Floréal an XI (29 Avril 1802) (3) ; promu à la cure secondaire de Hannut, et nommé doyen de ce district (4) ; préconisé évêque de

(1) Telle est la véritable orthographe du nom du prélat ; la forme « Delplan*que* », que nous avons suivie plus haut, est fautive.

(2) C'est une toute petite localité, qui, malgré l'accroissement de la population, ne comptait au dernier recensement décennal de 1901, que 755 habitants. Mgr Delplancq administra cette modeste cure durant près de 36 ans.

(3) MM. Le Maistre d'Anstaing et Claessens se trompent en assignant cette date comme celle de la première nomination de Mgr Delplancq à la cure de Ville-en-Hesbaye.

(4) La paroisse de Hannut, quoique chef de doyenné, était de médiocre importance, lorsque Mgr Delplancq en prit possession. Elle ne comptait que 1100 habitants environ ; elle en a aujourd'hui un peu plus de 2000.

Tournai, au consistoire du 18 Mai 1829 [1] ; sacré à Namur, le 25 Octobre de la même année ; prend possession de

[1] Il peut sembler étrange qu'on ait jeté les yeux sur un modeste curé de campagne, pour occuper un siège aussi important que celui de Tournai. Un mot à ce sujet.

Mgr François Capacciui, substitut de la secrétairerie des Brefs, arrivait à Bruxelles, au mois d'Octobre 1828, en qualité d'envoyé extraordinaire du pape Léon XII, pour concourir à l'exécution du Concordat du 16 Août 1827. Il s'agissait avant tout de pourvoir de nouveaux titulaires les sièges vacants de Gand, de Tournai et de Liège. Le mauvais vouloir, l'entêtement du roi Guillaume et de ses ministres rendaient la tâche de Capaccini extrêmement difficile. Le Gouvernement présentait toute une série de candidats, que le Saint-Siège ne pouvait agréer, et ceux que proposait le prélat romain ne plaisaient pas au roi. On finit cependant, grâce à l'habileté de Capaccini, par tomber d'accord sur trois noms, ceux de Corneille-Richard Van Bommel, ancien directeur du petit séminaire de Hageveld, près de Harlem, de Jean-François Van de Velde, curé-doyen de Lierre, et de Jean-Joseph Delplancq, curé-doyen de Hannut.

Ce dernier avait été signalé au ministre Goubau et à Mgr Capaccini par le comte Antoine-Philippe de Celles, ambassadeur du roi des Pays-Bas à Rome, le même qui avait négocié, avec le cardinal Maur Cappellari, le Concordat de 1827. M. de Celles possédait aux environs de Hannut un château, où il résidait quelquefois ; il connaissait M. Delplancq, dont il appréciait les mérites et pour qui il avait une profonde estime. Les informations prises par Capaccini auprès du vicaire capitulaire de Liège Jean-Arnold Barrett, furent toutes en faveur du candidat de M. de Celles. M. Delplancq en effet était un prêtre distingué, zélé et fort instruit, que sa modestie avait seule empêché d'accepter les postes importants, qu'à diverses reprises ses supérieurs avaient voulu lui confier. Ecoutons le P. Albers :

« Mgr J. J. Delplanque... had een zeer indrukwekkend voorkomen, een blij gelaat, eenvoudige, zachte manieren en een eerbiedwaardige grijsheid, een fijn verstand, groote geleerdheid en een vreedzaam karakter. De vicaris-generaal Barrett kon over Delplanque berichten :

« Ik veroorlof mij voor God en mijn geweten, U een priester aan te wijzen van buitengewone verdienste, eerbiedwaardig om zijn vroomheid, zachtzinnige inborst, voorzichtigheid en zeldzame geleerdheid. Deze keuze zou een weldaad zijn voor het bisdom en een grooten invloed oefenen op de andere diocesen... Hij is, naar mijn overtuiging, een waar apostel » (*Geschiedenis van het Herstel der Hierarchie in de Nederlanden*, tom. I, Nijmegen 1903, p. 273).

Mgr Delplancq, comme ces paroles l'indiquent, fut d'abord désigné pour le siège de Liège, mais le roi Guillaume, qui se défiait du vicaire

son siège, par procuration donnée au vicaire général Mgr. Godefroy, le 26 Novembre suivant, et, quatre jours plus tard, fait son entrée solennelle à Tournai. Décédé en cette ville, le 27 Juillet 1834. Devise : *Deus mihi adjutor* (1).

———

3. Jean-François VAN DE VELDE,
Évêque de Gand,
sacré dans la cathédrale de Saint-Bavon, à Gand, par Jean-Joseph Delplancq, évêque de Tournai, le 8 Novembre 1829.

---

capitulaire Barrett, craignit que celui-ci ne dominât le nouvel évêque et ne demeurât de fait le chef du diocèse; il décida donc que Van Bommel irait à Liège et Delplancq à Tournai (Albers, op. et tom. cit., p. 271).

Personne autant que M. Delplancq ne fut surpris de se voir appelé à l'épiscopat; il faut lire, pour s'en convaincre, la touchante lettre, qu'il écrivit, le 13 Février 1829, à son frère, M. Pierre-François Delplancq, curé-doyen de Dour, lettre que reproduit M. le chanoine Vos, dans l'ouvrage à citer plus bas, tom. I, pp. 54, 55.

(1) A consulter sur Mgr Delplancq :

1. L'*Oraison funèbre* du prélat, prononcée à ses obsèques solennelles par l'abbé Vinchent, alors curé de Marquain, plus tard vicaire général de Mgr Labis, Tournai, Casterman aîné, 1834.

2. Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur l'histoire et l'architecture de l'église cathédrale de Notre-Dame de Tournai*, tom. II, Tournai 1843, pp. 140 sv.

3. Mgr Voisin, *Notice biographique sur Monseigneur Jean-Joseph Delplancq, évêque de Tournai*, dans les *Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai*, tom. XVI, Tournai 1877, pp. 319 sv.

4. Claessens, *La Belgique chrétienne*, etc., tom. II, pp. 299 sv.

5. Vos, *Le Clergé du diocèse de Tournai depuis le Concordat de 1801 jusqu'à nos jours*, tom. I, Braine-le-Comte 1887, pp. 52 sv.

L'auteur, qui a eu à sa disposition les archives de l'Évêché et de la cathédrale, y a puisé plusieurs détails inconnus aux autres biographes du prélat.

Assistants au sacre, en vertu d'une dispense pontificale :

Ambroise-Charles-Ghislain Goethals ([1]) et Maximilien-Macaire De Meulenaere ([2]), chanoines de Saint-Bavon, vicaires généraux du nouvel évêque.

Notes biographiques.

Né à Boom (province d'Anvers), le 8 Septembre 1779; ses humanités achevées au collège de Merchtem, en Campine, se rend à l'Université de Louvain, pour y suivre les cours de philosophie ([3]); à la suppression de cet établissement, passe au séminaire d'Anvers, qu'il doit quitter en 1797, après quelques mois de séjour, par suite de la fermeture violente de cette maison; fait en particulier ses études théologiques, et ordonné prêtre à Emmerich, par Mgr J. B. van Velde de Melroy, ancien évêque de Ruremonde, en 1802 ([4]); exerce, durant une année, les

---

([1]) On trouve une très belle notice biographique sur M. Goethals dans le *Journal historique et littéraire*, de Kersten, tom. III, 1836-37, pp. 69 sv. M. Vande Putte en a donné la traduction dans le second fascicule de son recueil : *De geloofsbelyders of levens van vlaemsche priesters die tydens de fransche omwenteling vervolging hebben onderstaen voor het geloof*, Poperinghe 1862, pp. 65 sv. Voyez aussi la *Biographie nationale*, tom. VIII, Bruxelles 1884-85, coll. 71 sv. L'article est de M. le chanoine Reusens.

([2]) Voyez quelques détails sur M. De Meulenaere dans le *Recueil des mandements*, etc., du prince de Broglie, évêque de Gand, publié par M. le chanoine Bracq, en 1843, p. 584, et dans la notice biographique écrite par le même auteur, sous le titre de *Leven van Zyne Hoogheyd Mauritius-Joannes-Magdalena de Broglie,... XIX*[en] *Bisschop van Gent*, Gent 1844, pp. 229 sv.

([3]) Nous empruntons ces détails au *Levensschets van Monseigneur Joannes-Franciscus Van de Velde, Bisschop van Gend* (à citer plus bas), pp. 15 sv.

([4]) Nous ne connaissons pas la date exacte de l'ordination sacerdotale de Mgr Van de Velde. M. le chanoine Lavaut dit qu'il reçut, le 3 Mai 1802, la tonsure et les ordres mineurs, le lendemain, le sous-diaconat, le 6 Mai, le diaconat, et, *quelques semaines plus tard*, la prêtrise.

fonctions de catéchiste et de confesseur à Anvers ; nommé vicaire de l'église de Saint-Laurent, au faubourg de cette ville, le 7 Juin 1803 ; curé à Ruysbroeck lez-Puers, le 30 Mars 1813 ; curé à Edegem, près d'Anvers, le 30 Septembre 1820; curé-doyen de Lierre, le 24 Mai 1825; préconisé évêque de Gand, au consistoire du 18 Mai 1829 ([1]); sacré à Gand, le 8 Novembre 1829 ; fait son entrée solennelle en cette ville, le 18 du même mois ([2]), et le 7 Décembre suivant, à Bruges, qui relevait alors du diocèse de Gand ([3]); obtient pour auxiliaire Mgr François-René

([1]) Ce fut Mgr Capaccini qui fit agréer le curé-doyen Van de Velde par le roi Guillaume; il en parle avec éloges dans ses lettres au secrétaire d'État de S. S. : „ Men beschouwe in den laatste (Van de Velde) — la traduction est du P. Albers, — een allerwaardigst bisschop. Hierin stemden de gevoelens van alle goede katholieken overeen, in 't bijzonder die van Gent. De *Catholique des Pays-Bas* van den 14 Febr. was uitbundig in zijn loftuitingen omtrent Mgr Van de Velde en verkondigde luide, dat hij alle hoedanigheden van een goed zielenherder in zich vereenigde : ernstig, bedaard en behoedzaam van karakter, bezat hij een vrij groote geleerdheid in kerkelijke wetenschappen en een ascetisch uiterlijk „ (*Geschiedenis van het Herstel der Hierarchie in de Nederlanden*, tom. I, p. 273).

([2]) M. l'abbé Cracco écrivit à cette occasion un petit poème latin de 25 strophes, sous le titre de : *Carmen oblatum Illustrissimo Domino* Joanni Francisco Van de Velde, *Episcopo Gandavensi, diu exoptato, et tandem omnium plausibus excepto, die 18 Novembris 1829, per* D. Cracco. — *Cortraci, e typographia Beyaert-Feys, 1829*, in-12, de 8 pp. La *Bibliographie nationale* (tom. I, Bruxelles 1886, p. 307), renseigne cette pièce parmi les productions poétiques de M. l'abbé Cracco.

M. Remes (décédé curé de Essche St Liévin, le 15 Décembre 1882) publia de son côté un recueil d'odes en l'honneur du nouvel évêque, sous cet intitulé : *Carmina festiva oblata Illustrissimo Domino* Joanni Francisco Van de Velde, *Episcopo Gandavensi, cum tandem adventaret in urbem suam episcopalem. — Gandavi, P. J. Van Ryckeghem*, 1829, in-8, de 6 ff. La *Bibliographie nationale* ne mentionne pas ce recueil parmi les poésies du curé Remes (tom. III, Bruxelles 1897, pp. 273, 274).

([3]) Voici quelques détails sur l'entrée solennelle de Mgr Van de Velde à Bruges, et son premier séjour en cette ville; nous les empruntons à la *Gazette van de Provincie West-Vlaenderen en der Stad Brugge*, n° du 9 Décembre 1829, p. 2 :

Boussen, créé évêque de Ptolémaïde *i. p. i.*, au consistoire secret du 17 Décembre 1832, et charge ce prélat de l'administration de la partie du diocèse de Gand, comprenant la Flandre occidentale, Janvier 1833 ; (1) décédé à Gand, après une maladie de deux ans, le 7 Août 1838. Devise : *Auxilium meum a Domino* (2).

« Brugge, 9 december. — Eergisteren ten dry ueren na-middag, is Zyne Hoogweerdigheyd den Bisschop van Gend aen het landgoed van den heer Roels-Bertram, te Ste Kruys, aengekomen, alwaer hy door den zeer eerw. heer Corselis, deken der christenheyd, aen het hoofd der geestelykheyd, met eene latynsche aenspraek is verwellekomt geworden; het plaetselyk bestuer van Ste Kruys heeft Zyne Hoogweerdigheyd ook gecomplimenteerd. Omtrent vier ueren deed Zyne Hoogw. zynen intrede in de stad, omringd van de ontellyke menigte, die den zelven tot aen opgemeld kasteel was toegesneld; in de nederige wooning van den eerw. heer Corselis afgestapt, heeft hy de verwelkoming van de stedelyke regeering ontfangen. Des avonds waeren de kerk van St. Salvators en de aenbelendende straeten fraey geillumineerd. Gisteren morgent heeft Zyne Hoogweerdigheyd zig begeven naer het oratorie der Capucynen, van waer hy is afgehaeld geworden door de geestelykheyd dezer stad, en processiewys gebragt tot in de kerk van St. Salvators, alwaer hy de pontificale mis heeft gecelebreerd. Het middagmael by den heer Van Huerne-De Puyenbeke genomen hebbende, heeft hy zig weder naer de kerk begeven en er de vesperen aengeheven en in het lof geofficieerd.

« Heden morgend heeft Z. Hoogw. in het gestigt der Zusters van Liefde, aen verscheyde honderden persoonen, het H. Sacrament des Vormsels toegediend, daer na heeft hy het Hospitael van St. Jan en andere gestigten bezogt. Den toevloed van menschen, zoo wel op de straeten als by de goddelyke diensten, was uytnemende groot, en Zyne Hoogw. scheen er zeer over aengedaen te zyn. »

Le 10 Décembre, Mgr Van de Velde, après avoir confirmé un très grand nombre de personnes dans la chapelle du couvent anglais, consacra le reste de la journée à la visite des églises et des établissements religieux de la ville, ainsi que du dépôt de mendicité. S. G. partit le lendemain matin pour Gand. (*Gazette van de Provincie West-Vlaenderen*, etc., n° du 11 Décembre 1829, p. 3.)

(1) De cette province fut formé l'évêché de Bruges, rétabli par la bulle de Grégoire XVI : *Romanæ Ecclesiæ*, en date du 6 des calendes de Juin (27 Mai) 1834. Voyez pp. 81, 82 des *Annales* de 1902 et p. 311, notes 2, 3.

(2) Mgr Van de Velde portait d'or, à une croix de gueules, chargée d'une ancre d'argent et cantonnée de quatre arbres de sinople.

4. Corneille-Richard-Antoine VAN BOMMEL,

Évêque de Liège,

sacré dans la cathédrale de Saint-Paul, à Liège,
par Nicolas-Alexis Ondernard, évêque de Namur,
le 15 Novembre 1829.

Assistants au sacre :

Jean-Joseph Delplancq, évêque de Tournai.
Jean-Arnold Barrett, vicaire capitulaire de Liège, en vertu d'une dispense pontificale.

Notes biographiques.

Né à Leyde (Pays-Bas), d'une ancienne et honorable famille bourgeoise, le 5 Avril 1790 ; placé au collège de Willinghegge, près de Munster, dirigé par des prêtres français, que la révolution avait chassés de leur pays, 1803; ses humanités achevées, entre au séminaire du Borgh, près de Munster, pour y faire ses études de philosophie et

---

L'arbre (*boom)* de ses armoiries rappelait son lieu d'origine, Boom, sur le Rupel, où il avait vu le jour. La croix et l'ancre, symbole de l'espérance, justifiaient sa devise.

A consulter sur Mgr Van de Velde :

1. *Levensschets van Monseïgneur* Joannes-Franciscus Van de Velde, *Bisschop van Gend*, Gend, by C. J. Vanryckeghem, 1838, avec beau portrait gravé par L. Defferrez, de Gand.

La préface, datée du 25 Septembre 1838, est signée des lettres *J. L. D. C....q.* L'auteur est Jacques L. Declercq, ancien rédacteur en chef du *Vaderlander*, de Gand. Voyez la *Bibliographie nationale*, tom. I, p. 371.

2. *Journal historique et littéraire*, de Kersten, tom. V, 1838-39, pp. 294 sv.

3. Claessens, *La Belgique chrétienne*, etc., tom. II, pp. 227 sv.

4. *Almanak der Geestelijkheid in het Bisdom van Gent*, X^e jaar, 1889, pp. 83 sv. Cette notice, de 14 pages, due à la plume toujours si exacte et si bien renseignée de M. le chanoine Lavaut, est la plus complète qui existe sur Mgr Van de Velde; il importe de la lire, pour se faire une idée juste du bien réalisé par Mgr Van de Velde durant son trop court épiscopat.

de théologie, 1809 (1) ; ordonné prêtre à Munster, par Mgr Gaspar-Maximilien baron de Droste de Vischering, évêque de cette ville, le 8 Juin 1816 ; de retour dans sa patrie, fonde, de concert avec les abbés Camille van Wyckerslooth (2) et Van Niel, le petit séminaire de Hageveld, à Velzen lez-Harlem, Octobre 1817 (3) ; refuse le poste de régent du Collège philosophique de Louvain, que lui offrait le roi Guillaume, Août 1825 (4) ; préconisé évêque de Liége, au consistoire du 18 Mai 1829 (5) ;

---

(1) Cette maison avait pour supérieur le célèbre Bernard Overberg, l'un des hommes qui contribuèrent le plus à propager et à perfectionner l'instruction du peuple en Allemagne († 9 Novembre 1826); ce fut cet habile directeur qui inspira à l'abbé Van Bommel le goût de se consacrer à l'éducation de la jeunesse, qui se destine à l'état ecclésiastique.

(2) Camille-Louis baron van Wyckerslooth devint plus tard évêque de Curium *i. p. i.*; ami de Mgr Malou, il assista à son sacre et aux fêtes jubilaires du S. Sang, en Mai 1850. Né à Harlem, le 25 Mai 1786, Mgr van Wyckerslooth mourut à Duinzigt, le 10 Novembre 1851.

(3) Le petit séminaire de Hageveld fut fermé au mois d'Août 1825, en suite des arrêtés royaux du 14 Juin de la même année, qui supprimaient toutes les écoles libres et les petits séminaires, et établissaient à Louvain le Collège philosophique. Tous les jeunes gens, qui se vouaient à l'état ecclésiastique, devaient avoir fait dans cet établissement leur cours de philosophie avant de pouvoir être admis aux grands séminaires. Le roi, qui s'était réservé la nomination des professeurs du Collège, n'appela à ces fonctions que des ecclésiastiques peu orthodoxes, qui inculquaient leurs sentiments aux élèves.

(4) Une pression inouïe fut exercée sur l'abbé Van Bommel, pour l'amener à accepter la régence du Collège philosophique. Toutes les tentatives ayant échoué, le roi Guillaume le manda près de lui, le 10 Août 1825, et, dans une conférence qui dura plus de quatre heures, essaya vainement de le faire revenir sur sa décision. Ce nonobstant, le directeur général Goubau envoya à M. Van Bommel l'acte de sa nomination aux fonctions de régent; ce moyen ne réussit pas mieux que les autres, et M. Van Bommel persista dans son refus.

(5) Ce fut Mgr Capaccini qui réussit à faire agréer comme évêque, par le roi Guillaume, l'abbé Van Bommel. L'envoyé du Saint-Siège tenait en haute estime le nouvel élu ; voici le brillant éloge qu'il en

sacré à Liège, le 15 Novembre de la même année; décédé à Liège, le 7 Avril 1852 [1]. Devise : *In trinitate fortitudo.*

Mgr Van Bommel était prélat domestique de Sa Sainteté et assistant au trône pontifical. Ami particulier de Mgr Malou, il fit l'office d'évêque assistant à son sacre; il figurait aussi parmi les nombreux prélats, qui rehaus-

---

fait, dans une de ses dépêches au secrétaire d'État de S. S.; la traduction est du P. Albers :

« Van Bommel is oprecht en rechtschapen, heeft een helder en levendig gelaat. Hij is als geboren voor den tijd, waarin wij leven en om het hoofd te bieden aan deze regeering, is zeer geleerd, spreekt volmaakt Fransch en Vlaamsch; zijn woord toont de helderheid van zijn geest. Alle *Opmerkingen* door DE MÉAN en CIAMBERLANI aan den Koning gericht, en vooral het groote Verslag van 400 bladzijden (over de Nederlandsche Missie) aan den H. Stoel opgezonden, vloeiden uit zijne pen. Hij heeft de gave des woords, en trekt, hoewel hij veel spreekt, toch altijd de aandacht. Zijne manieren zijn uiterst beschaafd. In korten tijd heb ik hem volmaakt op de hoogte kunnen brengen van al onze onderhandelingen. Hij is een gehoorzaam, voortreffelijk en beminnelijk man, heeft van den Hollander enkel den naam, is, in één woord, volmaakt. Daarbij past hij uitmuntend voor het bisdom Luik, waar het volk, zooals het Italiaansche, vlug en levendig van karakter is, en in beschaving en onderrichting, over het algemeen dat der andere provinciën overtreft. » (ALBERS, *Geschiedenis van het Herstel der Hierarchie in de Nederlanden*, tom. I, p. 272.)

[1] Dans une instruction à ses exécuteurs testamentaires, Mgr Van Bommel avait manifesté ce vœu touchant, qu'on lit sur ses souvenirs mortuaires :

« Qu'on imprime 60,000 pieux souvenirs, fort simples, à distribuer aux chers enfants de mon diocèse, afin qu'ils prient pour le repos de mon âme; et si Dieu me fait miséricorde, je prierai à mon tour bien ardemment pour eux et pour tous ceux qui s'occupent de leur éducation chrétienne, pour tout mon clergé et pour tous mes diocésains ». Le recto représente le prélat défunt exposé sur son lit de parade.

Les funérailles de Mgr Van Bommel eurent lieu le 14 Avril, et sa dépouille mortelle fut déposée, le lendemain, dans un caveau situé sous le chœur de l'église du séminaire. Les obsèques solennelles du prélat furent célébrées à Saint-Paul, le 12 Mai suivant. Voyez en la relation dans le *Journal historique et littéraire*, de Kersten, tom. XIX, 1852-53, pp. 95, 96.

sèrent de leur présence les splendides fêtes jubilaires du Précieux Sang, au mois de Mai 1850 (¹).

———

(¹) A consulter sur Mgr Van Bommel :

1. *Oraison funèbre de Monseigneur* CORNEILLE-RICHARD-ANTOINE VAN BOMMEL, *Évêque de Liège, prononcée, le 6 Mai 1852, dans l'église du petit-séminaire de St Trond, par* L. BELLEFROID, *chanoine honoraire de la cathédrale de Liège, professeur de rhétorique supérieure au petit-séminaire de St Trond*, Liège, H. Dessain, 1852. Voyez, au sujet de cette *Oraison funèbre*, la *Revue catholique*, tom. X, Louvain 1852-53, pp. 236 sv.

2. *Éloge funèbre de Monseigneur* CORNEILLE-RICHARD-ANTOINE VAN BOMMEL, *Évêque de Liège, prononcé dans l'église cathédrale, le 12 Mai 1852, par M. le Chanoine* JACQUEMOTTE, *Camérier d'honneur de S. S., Vicaire-Général de l'Évêque défunt*, Liège, J. G. Lardinois, 1852. Voyez, sur cet *Éloge funèbre*, la *Revue catholique*, tom. cit., pp. 234 sv.

3. Nécrologe latin, dit « Mortuaire », émanant de l'administration diocésaine et destiné à prendre place dans les sacristies. Feuille in-plano, sortie des presses de H. Dessain, imprimeur de l'Évêché de Liège. La *Revue catholique*, tom. cit., pp. 363 sv., a reproduit ce nécrologe.

4. *Souvenir de Mgneur l'Évêque de Liège. Détails sur sa vie, sa maladie, ses derniers moments et l'inhumation, extraits de la « Gazette de Liège »*, Liège, A. Dessain, avec portrait de Mgr Van Bommel.

Le même opuscule existe en flamand, sous ce titre :

Aendenken van Mgr den Bisschop van Luik. Byzondere omstandigheden over zyn leven, zyne ziekte, zyne laetste oogenblikken, en zyne begrafenis, getrokken uit de « Gazette van Luik », met beeldtenis en fac simile, in het vlaemsch vertaeld door J. V. D. B. van Tongeren, Luik, H. Dessain, 1852.

5. THIMISTER, *Essai historique sur l'église de S. Paul, ci-devant collégiale, aujourd'hui cathédrale de Liège*, Liège 1867, pp. 149 sv., avec portrait du prélat.

6. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège (1724-1852)*, tom. IV, Liège 1873, pp. 337 sv. Cette notice, qui ne comprend pas moins de 140 pp., est du plus haut intérêt ; elle forme un tableau complet de l'histoire du diocèse de Liège sous le long et fécond épiscopat de Mgr van Bommel.

7. CLAESSENS, *La Belgique chrétienne*, etc., tom. II, pp. 171 sv.

8. *Journal historique et littéraire*, de Kersten, tom. XIX, 1852-53, pp. 37 sv. Détails sur la maladie, la mort et les funérailles du prélat. Voyez aussi pp. 94 sv., 201, 351.

5. ENGELBERT STERCKX [1],
Archevêque de Malines,
sacré dans l'église métropolitaine de Saint-Rombaut, à Malines,
par Jean-Joseph Delplancq, évêque de Tournai,
le 8 Avril 1832.

Évêques assistants :

Jean-François Van de Velde, évêque de Gand,
Corneille-Richard-Antoine Van Bommel, évêque de Liège.

---

6. JEAN-THÉODORE LAURENT,
Évêque de Chersonèse *i. p. i.* [2],
vicaire apostolique de Hambourg,
sacré dans la cathédrale de Saint-Paul, à Liège,
par Corneille-Richard-Antoine Van Bommel, évêque de cette ville,
le 27 Décembre 1839.

La liste des publications de Mgr Van Bommel remplit quatre colonnes de la *Bibliographie nationale* (tom. IV, Bruxelles 1897, pp. 39 sv.). Rien que les titres de ses écrits disent quel vaillant évêque fut Mgr Van Bommel, toujours sur la brèche pour défendre les droits de Dieu et de l'Église, et prêt à repousser toute attaque, d'où qu'elle pût venir. Mgr Van Bommel fut une des grandes figures de l'épiscopat belge. On possède de lui un beau buste, de grandeur naturelle, dû au ciseau de l'habile sculpteur louvaniste Ch. Geerts ; l'artiste a parfaitement rendu les traits sympathiques et distingués de l'éminent prélat.

(1) Voyez quelques notes biographiques sur le cardinal Sterckx, pp. 307 sv. des *Annales* de 1902.

(2) Chersonèse est une ancienne ville épiscopale de Crète, suffragante de Gortina, métropole de la province ecclésiastique formée par cette île.

Évêques assistants :

Charles-Joseph-Benoît comte de Mercy-Argenteau, archevêque de Tyr *i. p. i.* (1).

Nicolas-Joseph Dehesselle, évêque de Namur.

Notes biographiques.

Né à Aix-la-Chapelle, le 6 Juillet 1804 ; ses études achevées au séminaire de Liège, devient successivement vicaire à Heerlen et curé à Gemmenich (2) ; nommé évêque de Chersonèse *i. p. i.*, et vicaire apostolique de Hambourg, 1839 (3) ; sacré à Liège, le 27 Décembre 1839 (4) ; vicaire apostolique du grand-duché de Luxembourg, le 25 Février 1842 ; exilé du grand-duché, se retire auprès de son frère à Aix-la-Chapelle, 1848 (5) ; forcé par le *kulturkampf* de

---

(1) Voyez, sur ce prélat, Daris, *Le diocèse de Liège sous l'épiscopat de Mgr Théodore de Montpellier, 1852 à 1878*, Liège 1892, pp. 196 sv., et sa notice biographique, insérée dans la *Gazette de Liège*, n° du 17 Novembre 1879.

Ancien soldat de l'empire, le comte de Mercy-Argenteau avait été décoré de la Légion d'honneur, par Napoléon Ier lui-même, sur le champ de bataille de Hanau. Ayant renoncé à la carrière des armes, il entra dans les ordres, fut sacré, le 6 Octobre 1826, archevêque de Tyr *i. p. i.*, et envoyé en qualité de nonce à Munich, où il resta dix ans. De retour à Liège, sa ville natale, Mgr de Mercy devint chanoine et doyen du chapitre ; il célébra, le 9 Octobre 1876, son cinquantenaire épiscopal, que décrit *Le Bien public*, dans son n° du 10 Octobre id., et mourut, le 16 Novembre 1879, âgé de 93 ans et doyen du corps épiscopal du monde entier.

(2) Gemmenich est un village du diocèse de Liège, à proximité de la frontière allemande.

(3) Le vicariat apostolique, confié à Mgr Laurent, comprenait les villes libres de Hambourg, Brême et Lubeck, et s'étendait en outre sur tout le royaume de Danemark. Voyez le *Journal historique et littéraire*, de Kersten, tom. VI, 1839-40, p. 409. Cette nomination fut entravée par la diplomatie, et, en 1842, le Saint-Père nomma le jeune évêque, qui avait attendu deux années à Rome, vicaire apostolique du grand-duché de Luxembourg.

(4) Voyez, sur le sacre de Mgr Laurent, le *Journal historique et littéraire*, de Kersten, tom. VI, p. 473.

(5) Mgr Laurent n'en continua pas moins de porter le titre de vicaire apostolique de Luxembourg jusqu'en 1863, époque à laquelle

quitter sa ville natale, passe à Simpelveld (Limbourg hollandais), où il meurt le 20 Février 1884, dans la 45e année de son épiscopat. Devise : *Iter para tutum.*

Mgr Laurent était prélat domestique de Sa Sainteté et assistant au trône pontifical, docteur en théologie, consulteur de la Congrégation de l'Index, comte romain et chanoine d'honneur de la cathédrale de Liège. Il assista au sacre de Mgr Malou (1).

---

il reçut un successeur dans la personne de Mgr Nicolas Adamès. Celui-ci, nommé, le 11 Mars 1863, évêque d'Halicarnasse *i. p. i.*, et vicaire apostolique de Luxembourg, administra le grand-duché en cette qualité jusqu'au 27 Juin 1870, date à laquelle il fut nommé premier évêque du nouveau diocèse de Luxembourg, lequel est immédiatement soumis au Saint-Siège.

(1) A consulter sur Mgr Laurent :

1. *Leben und Briefe von* J. Th. Laurent... *als Beitrag zur Kirchengeschichte des 19. Jahrh. zusammengestellt von seinen Freunden.* Cette importante biographie forme deux volumes ; elle fut publiée à Trèves, en 1887-88, par M. Charles Mœller, professeur d'histoire à l'Université catholique de Louvain. « Vir erat vere apostolicus, — dit Hurter, en parlant de Mgr Laurent, — cujus merita pro re catholica in Germania et speciatim pro ducatu luxemburgensi præclare enarrantur in aurea, lectu dignissima atque si qua unquam utilissima biographia *Leben und Briefe*, etc. » (*Nomenclator literarius*, edit. alt., tom. III, Œniponte 1895, coll. 1287, 1288). Voyez une notice bio-bibliographique, parue lors de la publication du premier volume de cet important travail, dans *Le Bien public*, no du 2 Novembre 1887. Cette notice, intitulée : *Un Évêque missionnaire*, est due à la plume de l'abbé N. J. Cornet, et empruntée à la Revue littéraire de *L'Univers*, de Paris.

2. Hurter, *Nomenclator literarius,* tom. et loc. cit.

3. *Journal historique et littéraire*, de Kersten, tom. VI, pp. 409, 410.

Mgr Laurent a publié des *Sermons christologiques* et un *Grand catéchisme pour le vicariat apostolique de Luxembourg* (Art. cité de Cornet). Il fit paraître à Fribourg, en 1878, une traduction allemande des Évangiles, sous ce titre : *Das H. Evangelium unseres H. J. Christi, nach Matthäus, Markus, Lukas und Johannes übersetzt und erklärt, ein Handbuch für kath. Laien.* Hurter reproduit l'appréciation très élogieuse de Hundhausen sur cette version (tom. cit., col. 1287, note 2).

Mgr Laurent est aussi l'auteur d'un solide recueil de sermons, intitulé : *Les mystères de la sainte Vierge Marie Mère de Dieu, exposés dans une série de sermons*, Bruxelles, H. Goemaere, 1857, 2 vol. in-8, de 322 et 374 pp.

7. Walter STEINS,

de la Compagnie de Jésus,

Évêque de Nilopolis *i. p. i.* (1),

vicaire apostolique de Bombay (2),

sacré dans la chapelle du collège Saint-Michel,

des PP. Jésuites, à Bruxelles,

par Mathieu-Eustache Gonella, archevêque de Néocésarée *i. p. i.*, nonce apostolique en Belgique (3),

le 29 Juin 1861.

Évêques assistants :

Jean-Baptiste Malou, évêque de Bruges.
Théodore-Alexis de Montpellier, évêque de Liége.

Notes biographiques.

Né à Amsterdam, le 1er Juillet 1810 ; à la fin de ses études, commencées au collège de Saint-Acheul, près d'Amiens, et terminées à Fribourg, entre au noviciat de la Compagnie de Jésus à Nivelles, le 10 Décembre 1832 ; successivement professeur au collège de Notre-Dame de la Paix, à Namur, et à celui de Saint-Servais, à Liège ;

---

(1) Nilopolis est une ancienne ville épiscopale d'Afrique, de la province d'Arcadie, sous le patriarcat d'Alexandrie.

(2) Ville de l'Inde anglaise, sur la côte du Dékan, dont la population est aujourd'hui de 822,000 habitants ; c'est la première ville de l'Hindoustan par son commerce.

(3) Mathieu-Eustache Gonella, né à Turin, le 20 Septembre 1811, d'une famille de riches banquiers, fut sacré à Rome, par le pape Pie IX, le 26 Mai 1850, archevêque de Néocésarée *i. p. i.*, et envoyé comme nonce auprès de la Cour de Bruxelles, où il fut officiellement reçu le 3 Septembre de la même année. C'est de tous les nonces celui qui a fait en Belgique le plus long séjour. Promu à la nonciature de Munich, en 1861, et plus tard rappelé à Rome, Mgr Gonella fut préconisé archevêque-évêque de Viterbe et Toscanella, le 22 Juin 1866, et créé cardinal-prêtre, du titre de Ste Marie de la Minerve, au consistoire du 13 Mars 1868. Il mourut à Rome, le 15 Avril 1870, et fut inhumé dans la cathédrale de Viterbe.

ordonné prêtre, en 1845 ; préfet et recteur du collège de Catwyck, en Hollande ; prononce ses derniers vœux entre les mains du T. R. P. Jean Roothaan, général de la Compagnie, pour lors en Belgique, le 28 Août 1849 ; obtient, en 1853, la permission de partir, comme missionnaire, pour l'île de Bornéo ([1]) ; s'embarque pour l'Inde et s'arrête à Bombay, afin de se procurer les renseignements nécessaires sur la mission de Bornéo ; cédant aux instances du vicaire apostolique, et avec l'autorisation de son général, fixe sa résidence à Bombay, dont il est nommé pro-vicaire apostolique en 1856 ; préconisé évêque de Nilopolis *i. p. i.* et nommé vicaire apostolique de Bombay, le 17 Décembre 1860 ; sacré à Bruxelles, le 29 Juin 1861 ; nommé archevêque de Bosra *i. p. i.* ([2]) et vicaire apostolique du Bengale occidental, avec résidence à Calcutta, le 11 Janvier 1867 ; assiste au concile œcuménique du Vatican, 1869-70 ; offre sa démission pour motifs de santé, vers la fin de 1877, et quitte Calcutta, le 2 Février 1878 ([3]) ; séjourne une année en Europe, exerçant les humbles fonctions d'aumônier des Dames du Sacré-Cœur, à Conflans, près de Paris ; nommé archevêque-évêque d'Auckland, capitale de la Nouvelle-Zélande ([4]), le 15 Mai 1879 ; parti pour son nouveau diocèse, vers la

---

([1]) Bornéo est une ile de l'archipel de la Sonde, où les Hollandais et les Anglais ont des possessions importantes. Bornéo est, après l'Australie, l'île la plus grande du globe. Sa population est aujourd'hui de 3,000,000 d'habitants et la capitale porte le nom de l'île.

([2]) Bosra était la métropole de la province d'Arabie, sous le patriarcat d'Antioche.

([3]) Avant de revenir en Europe, Mgr Steins reçut des catholiques, et même des protestants de Calcutta, de touchants témoignages d'affection et d'estime. Voyez à ce sujet *Les Missions catholiques*, tom. X, Lyon 1878, pp. 110, 111.

([4]) La Nouvelle-Zélande est un groupe de deux grandes îles de l'Océanie, séparées entre elles par le détroit de Cook. La Nouvelle-Zélande est l'antipode de la France.

fin d'Octobre, y arrive au commencement de l'année 1880; empêché, par le mauvais état de sa santé, de remplir ses fonctions épiscopales, charge son vicaire général, le R. P. Fynes, de l'administration du diocèse, et s'embarque pour l'Europe, le 4 Mai 1881 ; forcé de s'arrèter à Sydney (Australie), le 9, y languit près de quatre mois dans la résidence des PP. Jésuites de Saint-Kilda, et meurt le 7 Septembre 1881. Devise : *Da robur, fer auxilium* [1].

---

8. Edmond-Hyacinthe-Théodore-Joseph DUMONT,

Évêque de Tournai,

sacré dans la cathédrale de Notre-Dame, à Tournai,
par Jacques Cattani, archevêque d'Ancyre *i. p. i.* [2],
nonce apostolique en Belgique,
le 2 Février 1873.

---

[1] Mgr Steins avait mis dans son blason un calice, surmonté d'une hostie rayonnante ; sa devise est empruntée à l'avant-dernière strophe du *Verbum supernum* de l'office du S. Sacrement.

A consulter sur Mgr Steins :

1. *Les Missions catholiques*, tom. X, Lyon 1878, pp. 110, 111, et tom. XIII, 1881, pp. 236, 237, 331, 510, 527.

2. *Précis historiques*, tom. XXX, Bruxelles 1881, pp. 256, 257, 742.

3. *Le Bien public*, n° du 29 Octobre 1881. Détails extraits du *Tijd*, d'Amsterdam.

Il existe un petit et fort joli portrait de Mgr Steins; ce portrait, d'une grande finesse, a été gravé à Munich, en 1871, par Jean Lindner, et porte, au verso, une prière pour la mission belge de Calcutta.

[2] Jacques Cattani, né à Brisighella, au diocèse de Faënza, le 13 Janvier 1823, fut préconisé archevêque d'Ancyre *i. p. i.*, le 16 Mars 1868, sacré à Rome, le 12 Juillet de la même année, et accrédité comme nonce en Belgique, le 26 Août suivant. Il remplit ces fonctions jusqu'à la fin de 1875, et fut nommé alors secrétaire de la Congrégation du Concile, puis nonce à Madrid. Créé cardinal-prêtre, du titre de Sainte-Balbine, au consistoire du 19 Septembre 1879, Mgr Cattani devint archevêque de Ravenne, le 22 du même mois, et mourut en cette ville, le 14 Février 1887.

Évêques assistants :

Théodore-Alexis de Montpellier, évêque de Liège.
Théodore-Joseph Gravez, évêque de Namur.

Notes biographiques.

Né à Chassart, dépendance de la commune de Saint-Amand lez-Fleurus (Hainaut), le 24 Octobre 1828 ; ses humanités et son cours biennal de philosophie terminés, avec le plus grand succès, au petit séminaire de Malines, entre au grand séminaire de Tournai, Octobre 1849 ; après son ordination de sous-diacre, en 1852, envoyé au Collège Belge, à Rome (1), fréquente les cours du Collège Romain, reçoit la prêtrise en 1853, et obtient le grade de docteur en théologie ; part, en 1856, pour les États-Unis d'Amérique, à la suite de Mgr Pierre Lefevere, évêque de Zéla *i. p. i.*, administrateur du diocèse de Détroit, au Michigan, et dessert, durant six ans, une mission de ce vaste diocèse ; nommé professeur de dogmatique au Séminaire Américain, à Louvain (2), et vice-président de cet établissement, 1862 ;

(1) Edmond Dumont fut élève du Collège Belge, du 15 Novembre 1852 au mois d'Août 1856 (Mgr de t' Serclaes, *Le Collège ecclésiastique Belge à Rome, son jubilé de cinquante ans, son histoire, ses élèves*, Rome 1897, p. 115).

(2) Fondé au mois de Juin 1857 par plusieurs prélats des États-Unis, sous le haut patronage de S. E. le cardinal-archevêque de Malines et des évêques de Belgique, le Séminaire Américain a eu, dès l'origine, pour but de fournir aux nombreux diocèses de l'Amérique du Nord un clergé pieux et instruit.

Dès 1861, les évêques réunis au concile provincial de Cincinnati se plaisaient à proclamer les services que l'institution nouvelle avait rendus à l'Église d'Amérique, depuis quatre ans qu'elle existait, et se félicitaient de l'envoi des onze premiers missionnaires sortis de Louvain. Au deuxième concile de Baltimore, tenu en 1866, l'épiscopat américain accentuait ses éloges, et constatait que le séminaire, depuis sa fondation, avait fourni au-delà de cinquante prêtres. Au troisième concile de Baltimore, en 1884, les anciens élèves de Louvain comptaient parmi les Pères du concile deux archevêques et six évêques, qui, avec les trois cents prêtres, répandus de l'est à l'ouest des États-Unis, attestaient la vitalité de l'œuvre, modestement commencée un quart

préconisé évêque de Tournai, au consistoire du 23 Décembre 1872 ([1]) ; sacré à Tournai, le 2 Février 1873 ([2]). Un décret de la S. Congrégation des Évêques et Réguliers, en date du 22 Novembre 1879, retire à Mgr Dumont toute juridiction spirituelle et temporelle, et nomme Mgr Isidore-Joseph Du Roussaux administrateur apostolique du diocèse ([3]). Enfin,

---

de siècle auparavant. A l'heure qu'il est, le Séminaire Américain a fourni au clergé des États-Unis trois archevêques, dix évêques et sept cents prêtres.

Les vastes bâtiments de l'ancien collège d'Aulne, fondé en 1629 par Dom Edmond Jouvent, abbé d'Aulne, près de Thuin, en Hainaut, ont été appropriés pour le Séminaire Américain; de nouvelles constructions, récemment achevées, permettent de recevoir chaque année au-delà de 80 élèves, qui tous fréquentent les cours de l'Université.

Le Séminaire Américain possède un bulletin trimestriel, *The American College Bulletin*, publié sous la direction de M. le professeur J. de Becker, recteur de la maison, et dont le premier fascicule a paru en Janvier 1903. (Louvain, Polleunis et Ceuterick.)

Voyez sur le Séminaire Américain l'*Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, pour 1904, pp. 194, 195; la *Revue catholique*, tom. XXI, Louvain 1863, pp. 249 sv.; *Concilii Plenarii Baltimorensis II Acta et decreta*. A. D. MDCCCLXVI, Baltimoræ 1868, p. 228, n. 449, et *Acta et decreta Concilii Plenarii Baltimorensis tertii*. A. D. MDCCCLXXXIV, Baltimoræ 1886, pp. lxvi, 94, n. 185.

([1]) Sous le titre de : *Benedictus qui venit in nomine Domini*, la *Semaine religieuse du Diocèse de Tournai*, dans son n° du 7 Décembre 1872 (pp. 366 sv.) consacrait au nouvel élu un long et pompeux article, vrai dithyrambe, promettant au diocèse de Tournai de nouveaux jours de prospérité et d'éclat. Ces belles espérances allaient, hélas ! s'évanouir sitôt.

([2]) Voyez, sur le sacre de Mgr Dumont, la *Semaine religieuse du Diocèse de Tournai*, n° du 9 Février 1873, pp. 514 sv. La description des cérémonies et du banquet qui les suivit, n'occupe pas moins de 12 pages. Ce fut à l'occasion du sacre de Mgr Dumont, que M. l'abbé Falise publia son opuscule intitulé : *Cérémonial du sacre d'un Évêque*, dont une seconde édition parut chez Casterman, à Tournai, en 1884. Nous avons dit un mot de cet opuscule, p. 303, note 2, des *Annales* de 1902.

([3]) Le *Bien public* a inséré la traduction de ce décret dans son n° du 1 Décembre 1879 ; on la trouve aussi dans la brochure : *Mgr Dumont devant l'histoire*, à citer tout à l'heure, pp. 55 sv. Mgr Claessens en donne les principaux passages dans *La Belgique chrétienne*, tom. II, pp. 314, 315.

par sa bulle : *Nondum elapsus est annus*, du 3 des Ides d'Octobre, le pape Léon XIII révoque et interdit absolument, et pour toujours, au pauvre prélat, l'exercice de tous pouvoirs, tant au spirituel qu'au temporel, dans le diocèse de Tournai, lui retire le titre d'évêque de ce diocèse, et le déclare délié et dégagé de tout lien particulier qui l'unissait à son ancienne Église (1).

---

(1) « .... jurisdictionem omnem, sive in spiritualibus, sive in temporalibus, in Diœcesi Tornacensi, Præsuli Edmundo Dumont absolute et in perpetuum interdicimus et revocamus, eidemque Præsuli titulum Episcopi Ecclesiæ Tornacensis per privationem adimimus et ademptum esse declaramus, decernentes pariter prædictum Præsulem a quovis peculiari vinculo.... cum Ecclesia Tornacensi, solutum per Nos esse et relaxatum ». On peut lire le texte intégral de cette bulle dans les *Acta Sanctæ Sedis*, tom. XIII, Romæ 1880, pp. 289 sv., et dans la *Nouvelle Revue théologique*, tom. XII, Tournai 1880, pp. 565 sv. Il s'en trouve une traduction partielle dans *La Belgique chrétienne*, de Claessens, tom. II, pp. 316, 317, et dans *Le Bien public*, n° des 1-2 Novembre 1880.

La publication de ce double document pontifical, d'une exceptionnelle gravité, fut provoquée par l'état mental de Mgr Dumont ; la surexcitation de son esprit, son zèle amer et irréfléchi lui firent poser des actes et prendre des mesures, qui jetèrent un trouble profond dans le diocèse de Tournai, et nécessitèrent, de la part du Saint-Siège, une intervention, aussi énergique que décisive. Voyez là-dessus Claessens, op. et tom. cit., pp. 313 sv., mais surtout la brochure : *Mgr Dumont devant l'histoire, d'après les documents authentiques 1873-1880, par un témoin oculaire* (Bruxelles, Alex. Tillot, 1880, in-8, de 72 pp.). L'auteur raconte, par le menu, tous les coups de tête, les violences et les excentricités du prélat dévoyé ; il termine son travail par une série de pièces justificatives fort curieuses, relatives à ce triste épisode, et parmi lesquelles on trouve quelques-unes des lettres, adressées par Mgr Dumont à la presse libérale, à l'*Étoile belge*, à l'*Écho du Parlement*, à la *Flandre libérale*, etc., lettres qui firent tant de bruit et causèrent un si grand scandale. Exploitant cette correspondance à jamais regrettable, le parti libéral en fit une édition populaire, sous forme de brochure à 25 centimes, intitulée : *Lettres de Mgr Dumont, Évêque de Tournai*, Bruxelles, Witteman, 1880, in-8, de 24 pp.

Mgr Dumont se retire à Villers-Perwin, et y meurt, frappé d'un coup d'apoplexie, le 20 Novembre 1892 (1). Devise : *Ave Maris Stella* (2).

———

(1) Les funérailles de Mgr Dumont eurent lieu, le 24 Novembre, dans l'église de Villers-Perwin, et furent honorées de la présence de Mgr Du Roussaux, son successeur, qui fit lui-même la levée du corps et donna la dernière des cinq absoutes, prescrites aux funérailles des évêques. Voyez la description de la funèbre cérémonie dans le *Courrier de Bruxelles*, dont le *Bien public* a repris l'article dans son nº du 25 Novembre 1892. Les souvenirs mortuaires fort simples du prélat défunt sont ornés de son portrait.

(2) A consulter sur Mgr Dumont :

1. *Mgr Dumont devant l'histoire*, etc. Cette brochure est fort intéressante, mais écrite avec trop de passion; elle nous semble charger outre mesure Mgr Dumont et ceux auxquels l'auteur fait remonter sa nomination comme évêque de Tournai, savoir le nonce Cattani et Mgr de Montpellier, évêque de Liège. La brochure a été retirée du commerce ; aussi les exemplaires en sont-ils devenus d'une extrême rareté.

2. *Affaire de l'Évêché de Tournai. Procès de Mgr Dumont contre Mgr Du Roussaux*, Tournai, Ve Henri Casterman, s. d. (1881), in-8, de 52 pp. Les faits, qui provoquèrent ce procès, sont exposés en tête de la brochure, pp. 5 sv., et suivis des plaidoiries de MM. De Lantsheere, Janson, etc., devant le tribunal de Tournai et la Cour d'appel de Bruxelles.

3. Claessens, *La Belgique chrétienne*, etc., tom. II, pp. 311 sv.

4. *Cour d'appel de Bruxelles* (*Chambre correctionnelle*). — *Procès du chanoine Bernard* (*Prévention de détournement de cinq millions de francs*). *Débats*. — *Arrêt d'acquittement* (*mars 1884*). (*Extrait du Journal des Tribunaux*), Bruxelles, F. Larcier, 1884.

Le réquisitoire de M. l'avocat général De Rongé, prononcé dans l'audience de la Cour d'appel du 20 Mars 1883, réquisitoire qui ne compte pas moins de 115 pp., renferme une foule de détails sur la carrière épiscopale si tourmentée de Mgr Dumont.

5. *Semaine religieuse du Diocèse de Tournai*, nos du 7 Décembre 1872, pp. 366 sv., du 18 Janvier 1873, pp. 462 sv., du 25 Janvier 1873, pp. 478 sv., du 1 Février 1873, pp. 494 sv., 500, et du 9 Février 1873, pp. 510 sv.

9. VICTOR-JOSEPH DOUTRELOUX,
Évêque de Gerrum *i. p. i.* (1),
coadjuteur, avec droit de future succession,
de Mgr Théodore-Alexis de Montpellier, évêque de Liège,
sacré par ce prélat dans la cathédrale de Saint-Paul, à Liège,
le 1er Août 1875.

Évêques assistants :

Jean-Joseph Faict, évêque de Bruges.
Henri-François Bracq, évêque de Gand.

Notes biographiques.

Né à Chênée lez-Liège, le 18 Mai 1837 (2) ; son cours biennal de philosophie achevé au petit séminaire de Saint-Trond, entre au grand séminaire de Liège, Octobre 1857 ; envoyé au Collège ecclésiastique Belge, à Rome, pour continuer ses études théologiques au Collège Romain, Novembre 1859 (3) ; ordonné prêtre à Rome, le 23 Février 1861 ; prend le grade de docteur en théologie, 1862 ; sous-directeur du collège Saint-Quirin, à Huy, le 6 Septembre 1862 ; directeur du petit séminaire de Saint-Roch, le 3 Août 1863 ; président du grand séminaire de Liège et

---

(1) *Gerrum* et *Gerra* désignent une seule et même localité ; Mgr Lambrecht reçut le titre d'évêque de *Gerra*, comme coadjuteur de Mgr Bracq, évêque de Gand. Voyez plus haut, p. 95.

(2) Le sixième de sept enfants, Victor-Joseph Doutreloux appartenait, par son père, à une ancienne et honorable famille de Stavelot ; sa mère, Marie-Agnès Swennen, était originaire de Hasselt. Deux de ses oncles maternels avaient embrassé la carrière sacerdotale, et ce fut chez l'un d'eux, M. Swennen, curé de Papenhoven, près de Sittard, dans le Limbourg cédé, qu'il fit sa première communion et reçut le sacrement de confirmation.

(3) M. Doutreloux entra au Collège Belge, le 13 Novembre 1859, et quitta cet établissement, le 5 Septembre 1862. Voyez MGR DE T'SERCLAES, *Le Collège ecclésiastique Belge à Rome*, etc., p. 122. Ce travail renferme un beau portrait de Mgr Doutreloux (photogr. Crampon, Liège), en regard de la p. 84.

professeur de théologie pastorale, le 17 Août 1871; chanoine honoraire de la cathédrale de Liège, le 22 Octobre 1871; membre du Conseil épiscopal et examinateur synodal, le 23 Avril 1872; vicaire général de Mgr de Montpellier, évêque de Liège, le 28 Août 1874; chanoine titulaire de la cathédrale de Liège, le 30 Octobre 1874; préconisé évêque de Gerrum *i. p. i.* et coadjuteur, avec droit de future succession, de Mgr de Montpellier, au consistoire du 5 Juillet 1875 (1); sacré à Liège, le 1 Août suivant (2); doyen du chapitre cathédral, le 25 Septembre 1877; entré en possession du siége épiscopal de Liège, en suite du décès de Mgr de Montpellier, le 24 Août 1879 (3); décédé inopinément à Liège, le 24 Août 1901 (4). Devise: *Charitas ædificat* (5).

(1) La lettre par laquelle le pape informait Mgr de Montpellier qu'il nommait M. Doutreloux son coadjuteur, avec droit de future succession, arriva à Liège, le 4 Juin 1875, jour de la fête du Sacré-Cœur de Jésus. Sa Grandeur en fit part, le 9 Juin, au chapitre, au corps professoral et aux élèves du séminaire. La nomination de Mgr Doutreloux fut parfaitement accueillie par tout le clergé du diocèse, parce que tous reconnaissaient en lui les éminentes qualités qui doivent distinguer un évêque. (Daris, *Le diocèse de Liège sous l'épiscopat de Mgr Théodore de Montpellier* 1852 à 1879, Liège 1892, pp. 23, 24).

(2) Voyez, sur le sacre de Mgr Doutreloux, *Le Bien public*, n° du 3 Août 1875. L'article est emprunté à la *Gazette de Liège.*

(3) Le 1 Août 1900 allait ramener le vingt-cinquième anniversaire du sacre de Mgr Doutreloux, comme évêque de Gerrum et coadjuteur de Mgr de Montpellier. Le diocèse eût voulu célébrer les noces d'argent de son bien-aimé pasteur; mais, selon le désir explicite de celui-ci, les fêtes jubilaires furent remises au 25e anniversaire de son intronisation sur le siège de S. Lambert, c'est-à-dire, jusqu'au mois d'Août 1904. C'est au ciel que le saint prélat allait célébrer cette fête (*Le Bien public*, n° du 28 Juillet 1900).

(4) Voyez, sur le décès de Mgr Doutreloux, *Le Bien public*, nos des 26 et 27 Août 1901. Les funérailles du prélat eurent lieu le 29 Août et furent suivies de l'inhumation du corps au cimetière de Chênée, dans le caveau de la famille Doutreloux. Voyez *Le Bien public*, n° du 30 Août 1901.

(5) Voici, d'après le *Journal de Liège*, la description des armoiries, que prit Mgr Doutreloux, et qu'il porta comme coadjuteur de

Mgr Doutreloux était prélat domestique de Sa Sainteté, assistant au trône pontifical et officier de l'ordre de Léopold. Il avait succédé à S. E. le cardinal Gaspar Mermillod, décédé à Rome, le 23 Février 1892, comme président effectif du comité permanent de l'œuvre des congrès eucharistiques internationaux [1].

Mgr Doutreloux prit part aux fêtes du bienheureux Charles-le-Bon, le 24 Août 1884 ; il assista à la procession du Saint-Sang, le 5 Mai 1890, et à la procession jubilaire du 7 Mai 1900. Il était membre d'honneur de la noble confrérie du Précieux Sang depuis le 9 Avril 1891.

Dans les dernières années de son épiscopat, Mgr Doutreloux avait créé une nouvelle paroisse au Thier-à-Liège,

---

Mgr de Montpellier : « Coupé, d'or aux deux têtes de mores tortillées d'argent ; d'azur, au Sacré Cœur de carnation, avec une foi de carnation manchetée d'or ; c'est-à-dire, que le blason est divisé en deux moitiés par un trait horizontal ; la moitié supérieure, empruntée, par une délicate et filiale attention, aux armoiries mêmes de la vieille famille des Montpellier, offre, sur un fond d'or, deux têtes de nègres, dont un cordonnet d'argent fait ressortir la noirceur ; la moitié inférieure présente, sur un fond bleu, un sacré Cœur, en dessous duquel s'enlacent deux mains, sortant chacune d'une manchette dorée. La devise qui accompagne cet écu symbolique est : *Charitas ædificat*, la charité édifie. »

Dans son n° du 4 Décembre 1879, le *Bien public* écrivait :

« Mgr l'évêque de Liège vient de quitter le blason, qu'il avait adopté en qualité de coadjuteur de Mgr de Montpellier et qui reproduisait, comme on sait, une partie des armoiries de la famille de Montpellier, avec deux mains unies et l'image du Sacré-Cœur. Le blason épiscopal de Mgr Doutreloux ne portera plus désormais, sur un fond bleu d'azur, que la représentation du Cœur sacré soutenant la croix, au milieu de flammes, dans un cadre ogival ». Mgr Doutreloux fit usage de ces armoiries jusqu'à son décès. La devise était restée la même : *Charitas ædificat*.

[1] Mgr Doutreloux présida, comme tel, en 1892, le congrès eucharistique d'Anvers ; en 1893, celui de Jérusalem ; en 1896, celui de Reims ; en 1897, celui de Paray-le-Monial ; en 1898, celui de Bruxelles, et, en 1899, celui de Lourdes. Mgr Doutreloux devait également présider le congrès eucharistique d'Angers ; il mourut dix jours avant son ouverture, fixée au 4 Septembre 1901.

et, par lettres du 6 Septembre 1899, il faisait appel à la générosité des catholiques pour la construction en ce lieu d'une nouvelle église, qui serait dédiée à S. Léonard, patron des houilleurs. Le 3 Septembre 1901, huit jours à peine après le décès de Mgr Doutreloux, Mgr Rutten, vicaire capitulaire du diocèse, adressait une circulaire au clergé, pour lui soumettre le projet, qu'il avait conçu, d'élever, en témoignage de reconnaissance envers le grand bienfaiteur du diocèse, un monument digne de lui; un monument, qui ne serait autre que l'église du Thier, sous les vocables réunis des SS. Léonard et Victor, ce dernier saint, patron du prélat défunt. Les frais de construction du nouveau sanctuaire étaient évalués à fr. 105,000, et l'appel de Mgr Rutten fut si bien entendu des prêtres et des fidèles, qu'en Novembre 1901, la souscription ouverte dans ce but, depuis deux mois à peine, dépassait déjà la somme prévue (1). Le Dimanche, 13 Octobre 1903, Mgr Rutten procédait à la pose solennelle de la première pierre du monument, qui sera élevé sur les hauteurs de Liège, en souvenir de son auguste prédécesseur (2).

---

(1) Voyez *Le Bien public*, n° du 22 Novembre 1901.

(2) Id., n° du 14 Octobre 1903.

A consulter sur Mgr Doutreloux :

1. *Éloge funèbre de S. G.* Mgr Doutreloux, *évêque de Liège, prononcé à la cathédrale de Liège, le 29 Août 1901, par Mgr* Georges Monchamp, *prélat de la maison de Sa Sainteté*, Liège, Demarteau, s. d.

2. *Allocution à la mémoire de* Mgr Doutreloux, *prononcée le 1er Septembre 1901, dans l'église de Chênée, par* G. Gérardy, *curé de cette paroisse*, Herve, E. Chandelle, 1901.

3. *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, pour 1902, Appendice, pp. III sv. Notice sur Mgr Doutreloux, due à la plume élégante et facile de Mgr Cartuyvels, vice-recteur de l'Université, qui a fait de larges emprunts au bel *Éloge funèbre* de Mgr Monchamp. La notice est accompagnée d'un portrait du prélat.

4. Claessens, *La Belgique chrétienne*, etc., tom. II, pp. 189, 190.

10. Gustave-Léonard DE BATTICE, Évêque de Pella *i. p. i.* [1],

5. *Dietsche Warande en Belfort*, IIe halfjaar 1901 (Gent, Siffer), pp. 356 sv. « *Ter gedachtenis. Mgr Doutreloux* ». Bel article de M. le chanoine Ch. Lucas, secrétaire de l'Évêché de Liège. C'est l'histoire du fécond épiscopat de Mgr Doutreloux, esquissée, dans ses grandes lignes, par un ami et confident du saint prélat. Un portrait fort ressemblant de Mgr Doutreloux ajoute encore au mérite de cette étude.

5. *Annales du très saint Sacrement*, 44e année, Etterbeek-Bruxelles, 1901, pp. 169 sv. « Monseigneur Doutreloux et l'Association de l'Adoration perpétuelle et des églises pauvres ». Cet article met bien en relief « le caractère très spécial de la profonde et touchante piété de Mgr Doutreloux : l'amour du très saint Sacrement, le zèle pour la diffusion du culte eucharistique ».

6. *Le Bien public*, n° du 12 Juin 1875. Détails biographiques sur Mgr Doutreloux, empruntés à la *Gazette de Liège*. — *Le XXe Siècle*, n° du 30 Août 1901. Fort intéressant article, reproduit par *Le Bien public* du même jour. — *De Gids* (Hasselt), n° du 22 Décembre 1901. Hommage à Mgr Doutreloux pour les services rendus sur le terrain des œuvres sociales.

[1] Pella, ancienne ville épiscopale, dont le siège, érigé au Ve siècle, était suffragant de Scythopolis (au temps des croisades, de Nazareth), métropole de la deuxième Palestine, sous le patriarcat de Jérusalem. Pella servit de retraite aux évêques de Jérusalem, depuis la ruine de cette ville, en l'an 70, jusqu'à sa reconstruction par l'empereur Adrien.

A propos de la préconisation de Mgr De Battice comme évêque de Pella, quelques journaux, tels que le *Courrier de Bruxelles* (n° du 13 Janvier 1878), *Le Bien public* (n° du 14 id.), etc., écrivirent que le dernier titulaire de cet évêché *in partibus* avait été Ignace-Bernard Mavermann, vicaire apostolique de la Saxe, élu le 14 Mai 1819, décédé le 14 Septembre 1841. C'était une erreur, que le *Bien public* redressa dans un n° subséquent. Le prédécesseur de Mgr De Battice comme évêque de Pella, fut Mgr Alexandre-Hippolyte-Xavier Monnet, supérieur de la congrégation et du séminaire du Saint-Esprit, à Paris, ancien vicaire de Saint-Géry, à Cambrai, nommé, le 3 Octobre 1848, évêque de Pella *i. p. i.*, et vicaire apostolique de Madagascar, sacré à Paris, le 5 Novembre suivant, par le cardinal Giraud, archevêque de Cambrai, et décédé le 1 Décembre 1850 (Voyez une notice sur ce prélat dans les *Biographies des prêtres du diocèse de Cambrai, qui se sont le plus distingués par leurs vertus, leurs talents et leur zèle,* 1847-1887, tom. I, Lille 1890, pp. 93 sv.). Le Dimanche de Pâques, 8 Avril 1849, durant la vacance du siège et à la demande des vicaires capitulaires, Mgr Monnet officia pontificalement à la cathédrale de Saint-Sauveur,

coadjuteur, avec droit de future succession,
de Mgr Henri-François Bracq, évêque de Gand,
sacré par ce prélat, dans la chapelle du grand séminaire de Gand,
le 20 Janvier 1878.

Évêques assistants :

Théodore-Alexis de Montpellier, évêque de Liège.
Jean-Joseph Faict, évêque de Bruges.

Notes biographiques.

Né à Gand, le 19 Mai 1839 ; entré au grand séminaire de Gand, le 1 Octobre 1858 ; surveillant à l'institut St-Joseph, à Saint-Nicolas, le 26 Septembre 1860 ; ordonné prêtre à Gand, par Mgr Delebecque, le 19 Avril 1862 ; professeur de quatrième latine au petit séminaire de Saint-Nicolas, le 20 Janvier 1863 ; directeur et professeur de liturgie, au grand séminaire de Gand, le 24 Novembre 1866 ; chanoine honoraire de la cathédrale de Saint-Bavon, le 28 Juillet 1871 ; président du grand séminaire, examinateur synodal et membre du Conseil épiscopal, le 25 Janvier 1877 ; préconisé évêque de Pella *i. p. i.*, et coadjuteur, avec droit de future succession, de Mgr Bracq, évêque de Gand, au consistoire du 28 Décembre 1877 ([1]); sacré à

à Bruges, et le lendemain, à l'issue des vêpres, il prêcha dans la même église.

Entre Mgr Mavermann et Mgr Monnet nous rencontrons un autre évêque de Pella, Mgr Charles-Michel Baggs, vicaire apostolique du *Western District* (l'un des huit vicariats, dans lesquels le pape Grégoire XVI, par acte du 3 Juillet 1840, divisa l'Angleterre et le pays de Galles); sacré le 28 Janvier 1844, Mgr Baggs mourut le 16 Octobre de l'année suivante.

([1]) Mgr Bracq avait été informé, dès le mois d'Octobre, que le Saint-Père, faisant droit à sa demande, lui accordait M. le chanoine De Battice, comme coadjuteur ; il communiqua cette heureuse nouvelle à son chapitre, le Dimanche, 28 Octobre 1877. Voyez *Le Bien public*, n° du 29 Octobre 1877, et la *Godsdienstige Week van Vlaanderen*, Xe jaar, 1877-78, p. 210.

Gand, le 20 Janvier 1878 ([1]), et nommé, le même jour, vicaire général ; chanoine titulaire, archidiacre et doyen du chapitre de Saint-Bavon, le 30 Avril 1879 ; démissionnaire comme coadjuteur, pour motifs de santé, le 23 Novembre 1885 ; décédé à Grootenberge, le 13 Août 1889 ([2]). Devise : *Adveniat regnum tuum.*

([1]) Voyez, sur le sacre de Mgr De Battice et sur la fête qui eut lieu le même jour au grand séminaire, dont le nouveau prélat avait conservé la présidence, un long et fort bel article dans *Le Bien public*, nº du 21 Janvier 1878; voyez aussi la *Godsdienstige Week van Vlaanderen*, Xe jaar, pp. 307, 308.

([2]) Voyez, sur le décès de Mgr De Battice, *Le Bien public*, nº du 13 Août 1889, et la *Godsdienstige Week van Vlaanderen*, XXIIe jaar, 1889-90, p. 121.

Atteint d'un mal implacable, et ne se faisant aucune illusion sur son état, Mgr De Battice renonça, le 23 Novembre 1885, à la charge et aux droits de coadjuteur, en recommandant lui-même au choix du Saint-Père, M. le chanoine Lambrecht, un de ses anciens élèves et son ami de prédilection, dont il appréciait les éminentes qualités. Celui-ci devait le précéder dans la tombe, d'un mois à peine ; Mgr Lambrecht mourut inopinément, le 2 Juillet 1889. Cette mort imprévue fut pour Mgr De Battice un rude coup, et sa santé en reçut une secousse, qui devait être la dernière. Pressentant sa fin prochaine, le pieux prélat se retira au couvent de Grootenberge, près de Sotteghem, pour s'y préparer au dernier passage, qui lui fut adouci par les soins affectueux de sa vénérable mère octogénaire (décédée à Gand, le 18 Janvier 1892, à l'âge de 87 ans), et par les consolations de son frère, le R. P. Edmond De Battice, de la Compagnie de Jésus.

Les funérailles de Mgr De Battice, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Mont-St-Amand, eurent lieu à Saint-Bavon, le 16 Août. Les dépouilles mortelles du prélat étaient arrivées le même jour de Grootenberge, et avaient été déposées au séminaire où se fit la levée du corps.

Voyez la description des funérailles dans *Le Bien public*, nº du 17 Août 1889 et dans la *Godsdienstige Week van Vlaanderen*, XXIIe jaar, pp. 131, 132.

Voyez, pour plus amples détails sur Mgr De Battice, les journaux déjà cités *Le Bien public* et la *Godsdienstige Week van Vlaanderen*, aux nos indiqués plus haut. Item CLAESSENS, *La Belgique chrétienne*, tom. II, p. 241.

Il existe deux souvenirs mortuaires de Mgr De Battice, ornés de son portrait fort ressemblant, l'un dessiné par M. Florimond Van Loo, l'autre sortant des ateliers de M. J. B. Hemelsoet.

Mgr De Battice assista à la procession du Saint-Sâng, le 5 Mai 1884 ; il y assista à nouveau, après avoir officié pontificalement à la cathédrale de Saint-Sauveur, le 4 Mai de l'année suivante. S. G. prit part également aux fêtes du bienheureux Charles-le-Bon, le 24 Août 1884.

---

11. Paul-François-Marie GOETHALS,
de la Compagnie de Jésus,
Archevêque de Hiérapolis *i. p. i.* (1),
vicaire apostolique du Bengale occidental,
sacré dans l'église paroissiale de Saint-Martin, à Courtrai,
par Jean-Joseph Faict, évêque de Bruges,
le 24 Février 1878.

Évêques assistants :

Théodore-Joseph Gravez, évêque de Namur.
Edmond-Hyacinthe Dumont, évêque de Tournai.

Notes biographiques.

Né à Courtrai, d'une famille ancienne et fort honorable(2),

---

(1) Hiérapolis était la métropole de la province ecclésiastique, dite *Augusta Euphratensis*, sous le patriarcat d'Antioche.

(2) Son père, M. Ferdinand Goethals-Bischoff, avait été membre du Congrès national de Belgique, de même que son oncle, M. Jean-François Goethals, qui devint par la suite membre de la Chambre des représentants, commissaire d'arrondissement à Courtrai et membre de la Députation permanente du Conseil provincial de la Flandre occidentale. Un autre oncle, M. Antoine Goethals-van de Brouke, fut successivement bourgmestre de la ville de Courtrai, président du Bureau de bienfaisance et du Tribunal de commerce de la même ville. La tante de S. G., Mlle Thérèse Goethals, en religion mère Ignace, fut la 3e supérieure générale des Sœurs de Notre-Dame de Namur. Mlle Pauline Goethals, sœur de l'archevêque, avait épousé, en 1862, M. Henri Nolf, qui, du 22 Octobre 1861 au 1 Mai 1834, date de son décès, fut bourgmestre de Courtrai.

Voyez, sur la famille Goethals, *Notice sur quelques branches de l'ancienne famille Goethals, par* F. H. d'Hoop, *conservateur des archives*

le 11 Novembre 1832 [1]; ses humanités achevées au collège St-Servais, à Liège, et après une année passée à l'Université catholique de Louvain, entre au noviciat de la Compagnie de Jésus à Tronchiennes, le 31 Octobre 1852; après deux années de noviciat (1852-54) et deux années de rhétorique (1854-56), fait sa première année de philosophie à Namur, 1856-57; surveillant au collège de Notre-Dame, à Tournai, 1857-62; fait sa seconde année de philosophie à Namur, 1862-63, et quatre années de théologie à Louvain, 1863-67; au cours de ses études théologiques, ordonné prêtre à Bruxelles, par son Exc. Mgr Louis Oreglia di San-Stefano, archevêque de Damiette *i. p. i.*, nonce apostolique en Belgique [2], le 11 Septembre

---

de l'État à Gand, Gand 1879, gr. in-8, de 90 pp., avec deux planches de sceaux et armoiries, et trois portraits lithographiés par Florimond Van Loo, parmi lesquels celui de Mgr Goethals, en regard de la p. 82. Cette *Notice*, tirée à petit nombre d'exemplaires, n'a pas été mise dans le commerce.

Voyez aussi Slosse, *Rond Kortrijk of Schetsen over de prochiën van het oud bisdom van Doornijk, liggende in de voormalige dekenijen van Helkijn, Kortrijk en Wervick*, pp. 1005 sv. L'auteur a gracieusement mis à notre disposition les bonnes feuilles de ce travail, en cours de publication chez Jules De Meester, à Roulers: nous avons pu ainsi puiser à pleines mains dans cette *aurifodina*; le mot n'est pas trop fort. Fruit de toute une vie d'études, de recherches et d'excursions, ce volume renferme, sur nos églises et nos familles, des milliers de détails inédits et soustraits à l'oubli, que l'auteur a recueillis et groupés avec une patience et une exactitude, qu'on ne se lasse pas d'admirer.

(1) L'enfant fut baptisé le même jour à Saint-Martin, par M. le curé F. Van Maldeghem. Voyez son extrait baptismal dans Slosse, *Rond Kortrijk*, enz., pp. 1006, 1007.

(2) Promu à la nonciature de Bruxelles, le 4 Mai 1866, Mgr Oreglia di San-Stefano passa, en 1868, à celle de Lisbonne, et fut créé par Pie IX, le 22 Décembre 1873, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Anastasie. Il est aujourd'hui évêque d'Ostie et de Velletri et doyen du Sacré-Collège. C'est le dernier survivant des cardinaux créés par Pie IX; au décès de Léon XIII, en qualité de cardinal-camerlingue, il prit en mains l'administration temporelle du Saint-Siège et convoqua les cardinaux en vue de leur réunion en conclave.

1866 (1) ; ministre et préfet au pensionnat Saint-Michel, à Bruxelles, 1867-68 ; supérieur de cet établissement, 1868-69 ; *socius* du R. P. provincial, le 13 Septembre 1869 ; prononce ses derniers vœux, le 2 Février 1870 ; provincial de la province belge, du 19 Mai 1870 au 20 Juillet 1876 ; recteur du collège de Notre-Dame de la Paix, à Namur, le 13 Août 1876 ; nommé évêque d'Évarie *i. p. i.* (2) et vicaire apostolique du Bengale occidental, le 3 Décembre 1877 (3) ; transféré au siège archiépiscopal de Hiérapolis *i. p. i.*, le 3 Février 1878 (4) ; sacré à Courtrai, le 24 du même mois (5) ; s'embarque à Brindisi, sur *le Bangalore*,

---

(1) Le R. P. Goethals célébra sa première Messe en l'église de Saint-Michel, à Courtrai, le 12 Septembre 1866, jour des funérailles de sa mère (Slosse, *Rond Kortrijk*, enz., p. 1007).

(2) Évarie était une ancienne ville épiscopale, suffragante de Damas, métropole de la seconde Phénicie, appelée aussi *Phœnicia Libanesia* et *Syria minor*, sous le patriarcat d'Antioche. Voyez une intéressante note sur cet ancien siège dans les *Précis historiques*, tom. XXVII, Bruxelles 1878, p. 118, note 1.

(3) C'est la date donnée par la *Gerarchia cattolica ;* ailleurs on lit le 31 Décembre.

(4) Ce fut la dernière nomination épiscopale, que fit le pape Pie IX, décédé cinq jours plus tard, le 8 Février 1878.

(5) Deux prêtres courtraisiens, tous deux chanoines du chapitre de Bruges, firent l'office de diacre et de sous-diacre à la Messe du sacre, savoir Mgr le baron Félix Bethune et M. le chanoine François Nolf, secrétaire de l'Évêché. Le premier était parent du nouveau prélat. M. Pierre-Joseph Goethals, grand-père de ce dernier, avait épousé à Courtrai, le 23 Novembre 1784, dame Marie-Rose Bethune, tante de M. le baron Félix-Antoine Bethune († 28 Septembre 1880), ancien sénateur et bourgmestre de la ville de Courtrai, père de Mgr Bethune précité. Voyez d'Hoop, *Notice*, etc., pp. 62, 80. M. Henri Nolf, frère de M. le chanoine Nolf, avait épousé la sœur de Mgr Goethals.

L'église de Saint-Martin, à Courtrai, où Mgr Goethals reçut la consécration épiscopale, possède de lui deux précieux souvenirs, un riche ostensoir et un autel.

L'ostensoir porte les armes du donateur et cette inscription : *In honorem SS. Cordis Jesu / D. D. / Eccl. S. Martini Curtraci / Ill^s Dnus* Paulus Goethals *Archp^s / Hierap. / i. p. i. / vic. apost. / Calcutt. / A° 1880.*

pour se rendre dans son vicariat, le 6 Octobre 1878 (1) ; arrive à Calcutta (2), résidence du vicaire apostolique, et fait son entrée solennelle dans cette ville, le 4 Novembre suivant (3) ; nommé premier archevêque de Calcutta, le 25 Novembre 1886 (4), et solennellement intronisé comme tel dans sa cathédrale, le 26 Mars 1887 (5) ; revient passer

---

L'autel de Ste Anne est un don de Mlle Marie Goethals, sœur de l'archevêque; celui-ci le consacra, le 7 Septembre 1886, et y chanta la première Messe.

L'autel porte, outre le blason de S. G., deux chronogrammes, dont l'un fait connaître le nom de la donatrice et l'autre rappelle la consécration épiscopale de son frère, en 1878. Voici ce dernier :

paULUs goethaLs In hoC teMpLo CortraCeno
CouseCratUs arChIpræsUL hIerapoLIs In phrYgIa (1878)

(Slosse, *Rond Kortrijk*, enz., pp. 1008, 1009). L'auteur de ce chronogramme a confondu le siège *métropolitain* de Hiérapolis, titre de Mgr Goethals, avec le siège *épiscopal* de Hiérapolis, suffragant de Synnada, métropole de la province, dite *Phrygia salutaris*, au diocèse d'Asie. La *Gerarchia cattolica* donne les deux titres.

(1) *Les Missions catholiques*, tom. X, Lyon 1878, p. 483.

(2) Capitale de la présidence du Bengale en même temps que de tout l'empire anglo-indien, Calcutta bâtie sur l'Hugly, bras du Gange, est devenue une ville immense et luxueuse, « la ville des palais », et compte, avec les faubourgs, une population de plus de 800,000 habitants. Voyez des détails intéressants sur cette ville dans l'opuscule intitulé : *La mission belge du Bengale occidental* (Bruxelles 1890), pp. 6 sv. Cette brochure est à lire tout entière par quiconque veut se rendre compte du bien immense, réalisé au Bengale par la Compagnie de Jésus, et de l'extension qu'y a prise la religion catholique, grâce au zèle des enfants de S. Ignace.

(3) *Les Missions catholiques*, tom. X, p. 582.

(4) Le pape Léon XIII établit la hiérarchie dans les Indes, par sa bulle : *Humanæ salutis auctor*, en date du 1 Septembre 1886, dont on peut lire le texte dans les *Acta Leonis XIII*, tom. II, Brugis 1887, pp. 229 sv. Parmi les nouveaux sièges érigés dans les Indes, sept furent élevés au rang d'églises métropolitaines, savoir Agra, Bombay, Calcutta, Colombo, Madras, Pondichéry et Vérapoly. Les évêchés de Krishnagor ou Kishnagur et de Dacca furent assignés comme suffragants à la métropole de Calcutta.

(5) *Missions belges de la Compagnie de Jésus*, tom. III, Bruxelles 1901, p. 322.

quelques mois au pays natal, en 1886, 1894 et 1900 [1]; décédé à Calcutta, le 4 Juillet 1901 [2]. Devise: *Quæcumque bona* [3].

Mgr Goethals était comte romain, prélat domestique de Sa Sainteté et assistant au trône pontifical [4], commandeur

(1) Une première fois, Mgr Goethals arriva à Courtrai, le 20 Mai 1886, et quitta cette ville, le 15 Septembre suivant. Il revint à Courtrai, le 23 Mai 1894, partit en Septembre, et rentrait à Calcutta à la Toussaint (Slosse, *Rond Kortrijk*, enz., pp. 1007, 1008). Mgr Goethals profita de son second séjour en Belgique, pour assister au sacre de Mgr De Brabandere, le 11 Juin 1894; son blason figure sur le menu du banquet, servi à l'issue de la cérémonie. Il revint une dernière fois au pays en 1900, à l'occasion de sa visite *ad limina*.

(2) Mgr Goethals était mort à 9 h. 15 du matin; les chaleurs ne permettant pas de garder le corps jusqu'au lendemain, il fallut procéder le même jour aux funérailles du prélat, que présida le R. P. Victor Marchal, vicaire capitulaire du diocèse. Le cercueil, portant cette simple inscription: *Comte* Paul Goethals, *S. J.*, *1er archevêque de Calcutta*, fut ensuite descendu dans le caveau creusé devant le maître-autel de la cathédrale (*Les Missions catholiques*, tom. XXXIII, Lyon 1901, p. 372). Un service solennel pour le repos de l'âme de l'illustre défunt fut célébré à la cathédrale de Calcutta, le 11 Juillet; Mgr François Pozzi, évêque de Krishnagor, officia pontificalement, et Mgr Pierre Hurth, évêque de Dacca, prononça l'oraison funèbre. Voyez, sur les derniers instants et les funérailles de Mgr Goethals, une très intéressante lettre du R. P. Alfred Neut, S. J., son secrétaire, qui l'assista à la mort, lettre que *La Patrie* a insérée dans son n° du 29 Juillet 1901. Voyez aussi les *Missions belges de la Compagnie de Jésus*, tom. III, Bruxelles 1901, pp. 327, 328; une vue intérieure de la cathédrale de Calcutta au jour des funérailles de Mgr Goethals, se trouve à la page 387.

(3) La devise *Quæcumque bona* est une allusion transparente au nom de Mgr Goethals. Celui-ci se compose de deux mots: *Goet* et *als*; en les transposant, on obtient *als*, qu'on peut prendre pour une contraction de *alles*, tout, et *goet*, bon, *alles goet*, tout bon, littéralement en latin: *Quæcumque bona*. Le «lemma» du prélat se rapproche ainsi de l'antique devise de sa famille: *In als goet*, que l'auteur du *Rond Kortrijk* eût mieux aimé lui voir reprendre: « De leuze *Quæcumque bona* — écrit M. le curé Slosse — kon beter gekozen zijn: ofwel Mgr moest de kenspreuke nemen van zijn geslacht: *In als goet*, oftewel op zijnen apostolijken arbeid zinspelen en op de meubels van zijn wapen, zeggende: *Major horum charitas* » (p. 1009). Mgr Goethals portait dans ses armoiries, outre le monogramme de la Compagnie de Jésus, un calice, une ancre et un cœur, emblèmes des trois vertus théologales.

(4) Ces titres lui furent conférés par bref du 9 Février 1897.

de l'ordre de Léopold ([1]) et vice-président de la *Société Asiatique* ([2]).

([1]) Un arrêté royal du 27 Septembre 1895 lui octroya ce haut grade.

([2]) « Au milieu de ses sollicitudes pastorales — écrivent les *Missions belges de la Compagnie de Jésus* — Sa Grandeur a trouvé le loisir de poursuivre ses vastes études ethnographiques et botaniques, et l'Université de Calcutta, lui reconnaissant la plus haute autorité dans ces sciences, l'a appelé à la Vice-Présidence de la *Société Asiatique*, formée des savants les plus distingués de l'Inde et de l'Angleterre, sous la Présidence du Vice-Roi des Indes » (tom. III, p. 89).

Mgr Goethals avait fondé dans son palais archiépiscopal de Calcutta une bibliothèque de tout premier ordre en ce qui concerne l'histoire des Indes. Cette bibliothèque, composée de plusieurs milliers de volumes, écrits dans toutes les langues, et que le docte prélat avait mis vingt ans à réunir, à grands frais, de toutes les parties du monde, était devenue le rendez-vous des savants, qui venaient y faire des recherches et puiser les renseignements, dont ils avaient besoin.

A consulter sur Mgr Goethals :

1. *A la Pieuse Mémoire de Sa Grandeur Mgr* Paul Goethals, *archevêque de Calcutta. Oraison funèbre prononcée en l'Église St. Martin à Courtrai, le 10 Juillet 1901.* — Imprimerie de Veuve Jules Gernaey, Courtrai, s. d., in-8, de 11 pp. Cette oraison funèbre fut prononcée par M. E. De Gryse, S. T. D., curé-doyen de St. Martin, à Courtrai.

2. *Précis historiques*, tom. XXVII, Bruxelles 1878, pp. 117, 118.

3. *Missions belges de la Compagnie de Jésus. Congo, Bengale, Ceylan*, tom. III, Bruxelles 1901, pp. 87 sv., 316, 317, et surtout, pp. 321 sv. Cette dernière notice, ornée des vues de la résidence archiépiscopale et des principaux monuments religieux de Calcutta et de ses environs, met bien en relief la haute valeur de Mgr Goethals et les immenses services, qu'il rendit à la cause catholique dans les Indes. Voyez encore, dans le même volume, pp. 384, 385, 455, 456. Ces deux dernières pages, dues au R. P. Alfred Neut, et qu'a reproduites *Le Bien public,* dans son n° du 11 Décembre 1901, signalent la décision prise par les catholiques de Calcutta, de perpétuer la mémoire de leur grand archevêque, par la fondation d'un orphelinat, sous le nom de *Goethals' Orphanage*.

Ce volume des *Missions belges de la Compagnie de Jésus* ne contient pas moins de trois portraits de Mgr Goethals, dont deux de toute beauté, aux pp. 88 et 384. La planche de la p. 331 représente le prélat assis, son lévrier favori debout devant lui. Le tome I des *Missions belges de la Compagnie de Jésus* (1899) renferme un autre portrait de Mgr Goethals ; sur la planche de la p. 3 il est figuré assis, ayant à ses côtés les PP. Scharlaeken et Naish.

4. *Les Missions catholiques*, tom. X, Lyon 1878, pp. 65, 124, 125, 162, 483, 582. — Id., tom XXXIII, Lyon 1901, pp. 371, 372,

12. JOURDAIN-MARIE-JOSEPH BALLSIEPER ([1]),
de la Congrégation du Mont-Cassin,
de la primitive observance de l'ordre de Saint-Benoît ([2]),
Évêque de Thanasie *i. p. i.* ([3]),
vicaire apostolique du Bengale oriental,
sacré dans l'église des Bénédictins, à Termonde,
par Séraphin Vannutelli, archevêque de Nicée *i. p. i.* ([4]),

---

5. *Biekorf,* XII[e] jaar, Brugge 1901. Sous le titre de *Hoogweerde Heer Goethals*, ce recueil reproduit, pp. 257 sv., une lettre fort intéressante du R. P. E. Van Robays, S. J., écrite de Rantsy, Manresa House, le 7 Juillet 1901. Cette lettre fait on ne peut mieux ressortir la haute position, qu'avait su prendre Mgr Goethals au milieu des Protestants et des Hindous, l'estime universelle dont il était l'objet, et le prestige qui avait rejailli de là sur les catholiques, jusqu'alors perdus dans cette immense population de Calcutta, inconnus de la plupart, méprisés de ceux qui les connaissaient.

([1]) Dom Ballsieper reçut au baptême le nom d'Édouard, qu'il échangea, le jour de sa prise d'habit, contre celui de Jourdain ; il y ajouta, à sa profession, ceux de Marie-Joseph.

([2]) *Congregationis Casinensis a primæva observantia Ordinis sancti Benedicti*. On lui donne souvent le titre de « Congrégation de Subiaco ». La Congrégation se divise aujourd'hui en cinq provinces, celles d'Italie, d'Angleterre, de Belgique, de France et d'Espagne. Voyez l'énumération des monastères, dont chaque province se compose, en tête de l'*Ordo divini officii* de la Congrégation.

([3]) Mgr Ballsieper figure partout sous le titre d'évêque de *Thanasie* ; or, nous n'avons trouvé cet ancien siège mentionné, ni dans GAMS, *Series Episcoporum Ecclesiæ catholicæ quotquot innotuerunt a Beato Petro Apostolo* (Ratisbonæ 1873), ni dans la liste des évêchés titulaires, que le Saint-Siège est dans l'habitude de conférer et qui figurent, classés par ordre de provinces ecclésiastiques, dans la *Gerarchia cattolica.* (Voyez pour 1904, pp. 45 sv.). La désignation d'évêque de Thanasie ne serait-elle pas défectueuse, et, au lieu de *Thanasia*, ne faudrait-il pas lire *Thennesis*, *Thennesus*, siège suffragant de Péluse, métropole de la province dite *Augustamnica I*, sous le patriarcat d'Alexandrie ?

([4]) Né, le 26 Novembre 1834, à Genazzano, au diocèse de Palestrina, Séraphin Vannutelli, après avoir occupé les fonctions d'auditeur des nonciatures de Mexico et de Munich, fut élu, le 25 Juin 1869, archevêque de Nicée *i. p. i.*, et envoyé comme délégué apostolique auprès des gouvernements de l'Équateur et du Pérou, de la Colombie

nonce apostolique en Belgique,
le 12 Mai 1878.

Évêques assistants :

Charles-André Anthonis, évêque de Constance *i. p. i.*, auxiliaire de S. E. le cardinal Dechamps, archevêque de Malines.

Gustave-Léonard De Battice, évêque de Pella *i. p. i.*, coadjuteur de Mgr Henri-François Bracq, évêque de Gand.

Notes biographiques.

Né à Beyenburg, près Elberfeld [1], dans la Prusse rhénane, le 28 Novembre 1835 ; entré dans la Congrégation des Frères-Xavériens, à Bruges [2], le 24 Octobre 1852, la quitte, le 18 Juin de l'année suivante [3] ; prend l'habit

---

et de l'Amérique centrale. Accrédité, en 1876, comme nonce apostolique auprès de la Cour de Bruxelles, il quitta cette ville, le 8 Juillet 1880, en suite de la rupture des relations diplomatiques entre la Belgique et le Saint-Siège, après avoir adressé à M. Frère-Orban, ministre des affaires étrangères, la noble lettre, qu'on peut lire dans les *Précis historiques* (tom. XXIX, Bruxelles 1880, pp. 451 sv.), et dans Claessens, *La Belgique chrétienne* (tom. I, pp. 275 sv.). Promu à la nonciature de Vienne, le 11 Novembre 1880 ; créé cardinal-prêtre, du titre de Ste Sabine, le 14 Mars 1887, opte, le 11 Février 1889, pour le titre de S. Jérôme-des-Esclavons, est élu, le 16 Janvier 1893, archevêque de Bologne, opte, le 12 Juin 1893, pour l'évêché suburbicaire de Frascati, et, le 22 Juin 1903, pour celui de Porto et Ste Rufine. Le cardinal Vincent Vannutelli est sous-doyen du Sacré-Collège et grand pénitencier.

(1) Ainsi lit-on dans la belle notice, que consacre à Mgr Ballsieper la *Godsdienstige week van Vlaanderen*, XXIIe jaar, 1889-90, pp. 372, 373. Le souvenir mortuaire du prélat (imprimé chez Daens-Mayart, à Alost) le dit né à Bleyberg, au diocèse de Cologne, et Dom Bérengier, dans *Les Missions catholiques*, tom. XXII, p. 191, place sa naissance à Eberfeld.

(2) Voyez, pour tous détails sur la Congrégation des Frères-Xavériens, notre travail : *De bekende Pastors van Sint-Gillis, te Brugge (1311-1896), met aanteekeningen over kerk en parochie*, Brugge 1890-96, pp. 415 sv.

(3) Ce détail est bien exact ; il est tiré du registre des entrées de la Congrégation. Le *Bien public*, dans son no du 3 Mai 1878, écrit

de S. Benoît, au proto-monastère de Sainte-Scholastique, à Subiaco, le 30 Mai 1858 (1); prononce ses premiers vœux, le 15 Août 1859 (2); envoyé à Rome au collège monastique de Saint-Ambroise (3), pour faire ses études théologiques, prend le grade de docteur en théologie, en Juillet 1865 (4); ordonné prêtre par le cardinal

---

qu'Édouard Ballsieper fit ses études, partie dans son pays natal, partie en Belgique, à Bruges, et la *Godsdienstige week van Vlaanderen*, loc. cit., précisant encore davantage, dit qu'il acheva ses humanités en cette ville; *hij voltrok*, y lit-on, *zijne Latijnsche studiën te Brugge*. M. l'abbé Vervaeke, principal du collège St Louis, que nous avions consulté, pour être renseigné à cet égard, nous répond qu' « aucun des programmes de 1845 à 1858 ne mentionne le nom d'Édouard Ballsieper, et que celui-ci n'est pas conservé non plus dans le souvenir de plusieurs anciens élèves de cette époque, qu'il a interrogés à ce sujet ». Nous croyons donc les détails, fournis par ces journaux, inexacts et résultant d'une confusion avec le court séjour, que fit Édouard Ballsieper chez les Frères-Xavériens, à Bruges.

(1) La *Godsdienstige week van Vlaanderen* attribue l'entrée en religion d'Édouard Ballsieper à un accident, qui devait lui coûter la vie et auquel il n'échappa que par une espèce de miracle: « Hij voltrok — écrit ce journal — zijne Latijnsche studiën te Brugge, en keerde naar Duitschland terug, alwaar hij zich op het mijnwerk toelegde. Zekeren dag, dat hij met twee zijner makkers den koolput binnendaalde, brak de ketting, en ploften de drij jongelingen in den afgrond. De gezellen van Eduardus waren op den slag dood, maar hij bleef als door een wonder ongedeerd. Ook schreef hij die zienlijke bescherming dankbaar toe aan den schapulier van O. L. Vrouw, dien hij op zich droeg. Ten diepste door dit voorval getroffen, besloot Eduardus de wereld voor het klooster te verzaken ». — D'après Dom Bérengier, Édouard reçut l'habit monastique le 30 Juin; notre date est celle du souvenir mortuaire.

(2) Le souvenir du prélat porte le 18 Août; partout ailleurs nous lisons le 15, fête de l'Assomption, date que nous avons suivie.

(3) En 1861, le pape Pie IX avait donné à l'abbaye de Subiaco la maison paternelle de S. Ambroise, pour servir de séminaire aux jeunes moines du Mont-Cassin, que leurs supérieurs jugeraient aptes à suivre à Rome le *curriculum* des hautes études ecclésiastiques.

(4) Jourdain Ballsieper suivit les cours du Collège Romain; Dom Bérengier écrit qu'il y conquit le diplôme de docteur *in utroque*. Cela ne s'accorde point avec ce que dit la *Godsdienstige week van Vlaanderen*.

Guidi [1], dans la basilique abbatiale de Sainte-Scholastique, le 13 Octobre 1864 ; aumônier des zouaves pontificaux, 1867 [2] ; professeur de théologie au collège de Saint-Ambroise, de 1868 à 1876 ; nommé pro-visiteur des monastères bénédictins d'Afflighem et de Termonde, érigés en congrégation de la primitive observance du Mont-Cassin, Novembre 1876 [3], fixe sa résidence dans la première de ces deux maisons [4] ; créé évêque de Thanasie *i. p. i.* et vicaire apostolique du Bengale oriental, au consistoire du 28 Mars 1878 ; sacré à Termonde, le 12 Mai suivant ; part pour sa mission en Septembre 1878, et arrive à destination en Novembre [5] ; rentre en Europe

---

(1) Philippe-Marie Guidi, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, né à Bologne, le 18 Juillet 1815, fut créé cardinal par Pie IX, le 16 Mars 1863, devint évêque suburbicaire de Frascati, et mourut à Rome, le 27 Février 1879.

(2) D'après Dom Bérengier, le P. Ballsieper, tout en continuant ses études théologiques, fut nommé aumônier de l'hôpital militaire, fondé à Rome, en 1867, par le pape Pie IX, en faveur des zouaves pontificaux blessés dans leur lutte contre les hordes garibaldiennes.

(3) La congrégation belge de la primitive observance du Mont-Cassin se compose aujourd'hui de quatre abbayes, celles de Termonde (Flandre orientale), d'Afflighem, sous Hekelghem (Brabant), de Steenbrugge, sous Assebrouck lez-Bruges, et de Merkelbeek (Limbourg hollandais).

Le monastère de Steenbrugge, érigé en prieuré en 1886, fut élevé au rang d'abbaye en 1896 ; le 8 Septembre de cette année, Mgr Gustave-Joseph Waffelaert, évêque de Bruges, bénit solennellement le premier abbé de cette maison, Dom Amand Mertens, docteur en philosophie et théologie, né à Moll, le 18 Août 1853. Voyez sur cette cérémonie *La Patrie*, n° du 9 Septembre 1896.

(4) Détruite par la révolution française, l'abbaye d'Afflighem parvint à se relever de ses ruines et put rouvrir ses portes à une nouvelle colonie monastique, le 18 Juin 1870. Voyez *Geschiedenis der Benedictijner Abdij van Affligem, door Dom* BERNARD, *O. S. B.*, Gent 1890, p. 356.

(5) Voyez, sur l'état lamentable où se trouvait cette mission et sur le zèle déployé par le nouveau vicaire apostolique, Dom Bérengier, dans *Les Missions catholiques*, loc. cit., et la *Godsdienstige week van Vlaanderen*, id. Voyez aussi *Les Missions catholiques*, tom. XXI, 1889, pp. 253 sv.

pour rétablir sa santé, 1882 (¹) ; après un nouveau séjour au Bengale oriental, et à la suite de sollicitations réitérées, obtient décharge de ses fonctions de vicaire apostolique et revient se fixer à Afflighem, 1887 (²) ; élu abbé général de la Congrégation de la primitive observance du Mont-Cassin, le 1 Mai 1888 ; décédé à l'abbaye de Sainte-Scholastique, à Subiaco, le 1 Mars 1890. Devise : *In cruce salus et solamen* (³).

---

13. Pierre-Lambert GOOSSENS (⁴),
Évêque titulaire d'Abdère,
coadjuteur, avec droit de future succession,

(¹) Ce fut au cours de cette année 1882, que Mgr Ballsieper consacra la nouvelle église gothique d'Afflighem, construite en grande partie à l'aide des ressources, qu'il avait recueillies. Une vue de l'église et des nouveaux bâtiments claustraux figure sur la couverture du bulletin mensuel *De Maria-groet uit Affligem*, que publie l'abbaye.

(²) Le monastère d'Afflighem fut élevé au rang d'abbaye, en 1887. Le 24 Avril de cette année, Mgr Ballsieper bénit le premier abbé de cette maison, Dom Gothard M. J. Heigl, né à Rottenburg (Bavière), le 19 Mars 1834. Dom Heigl assista, avec plusieurs autres prélats, aux fêtes du bienheureux Idesbalde, à Bruges, le 13 Juillet 1896; il vient de célébrer solennellement le cinquantenaire de sa profession monastique, le 17 Avril 1904. Voyez la description de cette solennité religieuse dans le bulletin de l'abbaye, *De Maria-groet uit Affligem*, n° de Mai 1904, pp. 96 sv., dans la *Godsdienstige week van Vlaanderen*, XXXVI° jaar, 1903-04, pp. 414, 415, et dans *Onze Tijd*, (Brussel), n° du 23 Avril 1904.

(³) Voyez, pour tous autres détails sur Mgr Ballsieper :

1. *Les Missions catholiques*, tom. XXII, Lyon 1890, pp. 191, 192. L'article est de Dom Théophile Bérengier, bénédictin de la Congrégation de France, qui servait de procureur dans ce dernier pays à Mgr Ballsieper. Les *Missions catholiques* ont inséré un portrait de ce prélat à la p. 306 de leur tome XIII (1881).

2. *De godsdienstige week van Vlaanderen*, XXII° jaar, 1889-90, pp. 372, 373.

3. *Le Bien public*, n° du 3 Mai 1878.

(⁴) Voyez ci-dessus, pp. 89 sv., quelques détails biographiques sur le cardinal Goossens.

de Mgr Théodore-Joseph Gravez, évêque de Namur,
sacré dans l'église paroissiale de N. D. d'Hanswyck,
à Malines,
par Jean-Joseph Faict, évêque de Bruges,
le 24 Juin 1883.

Évêques assistants :

Victor-Joseph Doutreloux, évêque de Liège.

Victor-Jean-Joseph-Marie van den Branden de Reeth, évêque titulaire d'Érythrée, auxiliaire de S. E. le cardinal Dechamps, archevêque de Malines.

---

14. Antoine STILLEMANS (1),

Évêque de Gand,
sacré dans la cathédrale de Saint-Bavon, à Gand,
par Joseph Francica-Nava di Bontifè (2),

---

(1) Mgr Stillemans avait un frère prêtre, plus âgé que lui. M. Pierre-Louis Stillemans, né à Saint-Nicolas, le 22 Octobre 1821, fut ordonné prêtre, le 21 Décembre 1844, et, après avoir exercé durant quelques années le saint ministère, nommé professeur à l'institut Saint-Joseph, à Saint-Nicolas, le 29 Septembre 1849. Il exerça ces fonctions pendant un demi-siècle et célébra son jubilé professoral, le 28 Août 1899 (Voyez la relation de cette fête dans la *Godsdienstige week van Vlaanderen*, XXXIIe jaar, 1899-1900, pp. 141, 143). M. Pierre Stillemans mourut le 2 Septembre 1902 ; il était chanoine honoraire de la cathédrale de Saint-Bavon et chevalier de l'ordre de Léopold. Le *Bien public* a consacré une très belle notice nécrologique à ce digne prêtre dans son n° du 4 Septembre 1902 ; elle a été traduite par la *Godsdienstige week van Vlaanderen*, XXXVe jaar, 1902-03, pp. 151, 152. Voyez aussi, sur les funérailles de M. le chanoine Stillemans, *Le Bien public*, n° du 6 Septembre 1902.

(2) Né à Catane, en Sicile, le 23 Juillet 1846, Mgr Nava di Bontifè, ordonné prêtre, le 22 Mai 1869, fut préconisé, le 9 Août 1883, évêque titulaire d'Alabanda et auxiliaire de son oncle maternel, Mgr Jean Guttadauro e Reggio di Reburdone, évêque de Caltanisetta, en Sicile. Le 24 Mai 1889, il fut promu archevêque titulaire d'Héraclée et accrédité comme nonce apostolique auprès de S. M. le roi des Belges.

archevêque titulaire d'Héraclée,
nonce apostolique en Belgique,
le 27 Janvier 1890.

Évêques assistants :

Victor-Joseph Doutreloux, évêque de Liège.
Isidore-Joseph Du Roussaux, évêque de Tournai.

Notes biographiques.

Né à Saint-Nicolas, le 10 Décembre 1832 ; entré au grand séminaire de Gand, le 1 Octobre 1853 ; ordonné prêtre par Mgr Delebecque, le 20 Septembre 1856 ; envoyé à l'Université catholique de Louvain, pour y continuer ses études de philosophie et de littérature, Octobre 1856 ; candidat en philosophie et lettres, le 3 Août 1858 ; docteur en philosophie et lettres, le 3 Août 1860 [1] ; professeur de

---

Transféré au siège métropolitain de Catane, le 18 Mars 1895, et envoyé, l'année suivante, comme nonce à Madrid, Mgr Nava di Bontifè fut créé, le 19 Juin 1899, cardinal-prêtre du titre des SS. Jean-et-Paul, au Mont-Cœlius. Il a été remplacé, comme nonce à Madrid, en 1899, par Mgr Aristide Rinaldini, archevêque titulaire d'Héraclée, et réside depuis lors à Catane.

[1] L'année de sa promotion au doctorat en philosophie, M. Stillemans publia, sur le poète néerlandais Josse Vondel et l'une de ses principales œuvres, une importante étude, intitulée : J. Vondel *et son poëme : Les Mystères de l'Autel* (Altaersgeheimenissen). *Étude historique et littéraire par l'abbé* A. Stillemans, *candidat en philosophie et lettres et membre de la Société littéraire de l'Université catholique de Louvain*, Louvain, Vanlinthout et Cie, 1860, pet. in-8, de 132 pp.

Le travail de M. Stillemans comprend deux parties. Dans la première (pp. 6-60), l'auteur fait la biographie du poète et jette un rapide coup d'œil sur ses nombreuses productions poétiques ; la seconde partie (pp. 60-132) est consacrée tout entière aux *Altaersgeheimenissen*. Au cours de la biographie de Vondel, M. Stillemans prouve la sincérité de sa conversion au catholicisme et réfute, de façon victorieuse, les arguments des écrivains, tant protestants que catholiques, qui la révoquent en doute, les uns attribuant ce changement de religion à l'affaiblissement des facultés du poète, résultant de son grand âge, d'autres y voyant une question d'intérêt (pp. 24-29.)

La société littéraire de l'Université de Louvain, dont M. Stillemans était membre, eut les prémices de ce beau travail ; l'auteur en donna

quatrième latine au petit séminaire de Saint-Nicolas, le 16 Août 1860 ; professeur de rhétorique, 1861 ; professeur de logique, métaphysique, philologie et langue anglaise, le 5 Septembre 1865 ; supérieur du petit séminaire de Saint-Nicolas et professeur de théologie, Décembre 1867 ; chanoine honoraire de la cathédrale de Saint-Bavon, le 30 Mai 1869 ; célèbre son jubilé de vingt-cinq années passées dans l'enseignement, le 15 Juin 1885 (1) ; président du grand séminaire de Gand, membre du Conseil épiscopal et examinateur synodal, le 9 Août 1888 ; préconisé évêque de Gand, au consistoire du 30 Décembre 1889 ; sacré à Gand, le 27 Janvier 1890 (2). Devise : *Vivat Jesus.*

---

lecture, par fragments, dans les séances des 22 et 29 Mai 1859 et dans celle du 13 Novembre suivant. Voyez l'*Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, pour 1860, pp. 79 sv., et pour 1861, pp. 77, 78 ; l'œuvre y est appréciée en termes très élogieux. Son mémoire sur Vondel valut à M. Stillemans une médaille d'honneur (*Annuaire*, etc., pour 1861, p. 68) et la faveur fort appréciée de voir son étude insérée dans les *Mémoires choisis* de la Société littéraire de l'Université ; elle y figure au tome VIII.

(1) Voyez la relation de cette belle fête dans la *Godsdienstige Week van Vlaanderen*, XVIIIe jaar, 1885-86, p. 62. Pour perpétuer le souvenir de cette touchante manifestation, on eut l'heureuse idée de publier une brochure intitulée: *1860-1885. Souvenir de la fête jubilaire de Monsieur le Chanoine* A. Stillemans, *Supérieur du Petit-Séminaire de Saint-Nicolas*, Saint-Nicolas, J. Edom, in-8, de 40 pp., s. d.

Ce recueil contient les discours de M. Huysman, élève en philosophie, et de M. le chanoine Martens, professeur de l'établissement, avec les réponses du jubilaire, la cantate de M. de Lepeleer, mise en musique par M. Cooreman, deux poésies de circonstance de M. Louis De Koninck et de M. H. Claeys, et enfin les noms des souscripteurs au portrait offert à M. le supérieur Stillemans.

(2) S. E. le cardinal Goossens, archevêque de Malines, devait procéder au sacre de Mgr Stillemans; une indisposition, survenue à la dernière heure, l'en empêcha. Voyez, sur ce sacre et le banquet qui le suivit, la *Godsdienstige week van Vlaanderen*, XXIIe jaar, 1889-90, pp. 315, 316, et *Le Bien public*, nos des 27 et 28 Janvier 1890. L'imprimeur de l'Évêché, C. Poelman, publia, en vue du sacre, une brochurette in-24, intitulée : *Prières et cérémonies pour le sacre de Monseigneur* Antoine Stillemans, *XXIVe Evêque de Gand, qui aura lieu dans la Cathédrale de S. Bavon à Gand, le 27 Janvier 1890.*

Mgr Stillemans est comte romain, prélat domestique de Sa Sainteté et assistant au trône pontifical [1], docteur en théologie *honoris causa* de l'Université catholique de Louvain [2], officier de l'ordre de Léopold et de l'ordre royal du Lion [3].

Trois années consécutives, savoir le 8 Mai 1893, le 7 Mai 1894 et le 6 Mai 1895, Mgr Stillemans officia pontificalement à la cathédrale de Saint-Sauveur et présida ensuite à la procession du Saint-Sang; il assista également à la procession jubilaire du 7 Mai 1900, et est membre d'honneur de la noble confrérie du Précieux Sang, depuis le 28 Mars 1893. Mgr Stillemans rehaussa aussi de

---

(1) Ces distinctions furent conférées au prélat par bref pontifical du 4 Novembre 1901. Voyez *Le Bien public*, n° du 2 Décembre 1901.

(2) L'Université octroya ce titre à Mgr Stillemans, le 7 Octobre 1889.

(3) L'ordre royal du Lion est la principale des trois décorations de l'État indépendant du Congo. Le beau livre de M. l'abbé Edmond Denys, *Onafhankelijk Congoland* (Rousselare 1890) nous apprend ce qui valut à Mgr Stillemans cette décoration congolaise:

« Men was bezig — écrit l'auteur — met den spoorweg te leggen, die de zee met Opper-Congoland moest verbinden. Zes duizend zwarten, en eenige honderden witten moesten van alle geestelijke hulp beroofd blijven, indien geen ijverige priesters hun verblijf kwamen vestigen onder deze talrijke werklieden en met hen hooger op traken, naarmate dat de werken vooruitgingen.

« Zijne Hoogweerdigheid Bisschop Stillemans, van Gent, wist dien toestand te verhelpen: hij deed een warmen oproep tot zijne geestelijkheid, en 't leed niet lang of verscheidene van zijne ijverigste priesters stonden veerdig, om hun werkzaamheid, hun begaafdheden, ja, hun leven voor de werklieden van den spoorweg in Congoland ten beste te geven » (Tom. II, p. 281).

Six prêtres du diocèse de Gand répondirent à l'appel de leur évêque, et partirent pour le Congo, où ils firent des prodiges de zèle. M. Denys en parle en termes émus, et s'écrie avec un religieux, témoin des travaux de ces vaillants missionnaires: « Eere aan die priesters! Eere aan den bisschop die zulke herten vormt en bij zijne geestelijkheid zulke zelfverloochening vindt! Veel heeft de Kerk, veel heeft het Vaderland hun te danken » (p. 282).

sa présence les fêtes du bienheureux Idesbalde, célébrées le 13 Juillet 1896 [1].

---

15. ÉMILE-JOSEPH POURBAIX,
Évêque titulaire d'Eudociade [2],
auxiliaire de Mgr Isidore-Joseph Du Roussaux,
évêque de Tournai,
sacré par ce prélat
dans la chapelle du grand séminaire de Tournai,
le 2 Février 1893.

---

(1) A consulter sur Mgr Stillemans :

1. *Précis historiques*, tom. XXXVIII, Bruxelles 1889, pp. 521, 522.

2. *De Godsdienstige week van Vlaanderen*, XXIIe jaar, 1889-90, pp. 185, 186, et *Le Bien public*, n° du 7 Octobre 1889.

Plusieurs journaux illustrés ont publié, avec une courte notice biographique, le portrait de Mgr Stillemans : celui du *Patriote illustré* (n° du 26 Janvier 1890) est le plus ressemblant ; celui de la *Vlaamsche Illustratie* (IVe jaarg., n° 18), reproduit par l'*Illustration Européenne* (n° du 22 Décembre 1889), l'est moins, et celui du *Vlaming* [Brussel] (n° du 26 Janvier 1890) ne l'est pas du tout.

Nous possédons de Mgr Stillemans, outre son étude sur Vondel et deux volumes de lettres pastorales, les oraisons funèbres de ses deux prédécesseurs, MMgrs Bracq et Lambrecht (voyez ci-dessus, pp. 103, note 2, et 129, note 4), et un discours sur l'*Esprit de miséricorde*, prononcé au congrès international du Tiers-Ordre à Rome, le 25 Septembre 1900 (Gand, Huyshauwer et Scheerder, s. d., pet. in-8, de 17 pp). S. G. a publié en brochure sa belle lettre pastorale pour le carême de 1902, traitant *De la charité envers le prochain* (Gand, mêmes éditeurs, s. d., pet. in-8, de 20 pp).

Mgr Stillemans fut un des premiers collaborateurs de l'excellente semaine religieuse, *De Godsdienstige week van Vlaanderen*, fondée, en 1868, sous les auspices de Mgr Bracq, et qui, entrée dans la XXXVIIe année de son existence, est restée ce qu'elle fut dès le début, une de nos publications périodiques les plus instructives, les plus intéressantes et les plus édifiantes. Mgr Stillemans écrivit pour la première année de ce recueil six articles fort intéressants sur le poète Vondel et cinq sur le Japon (Voyez dans la table l'indication des articles aux mots *Vondel* [*Joost*] et *Japan*).

(2) Eudociade (*Eudocias*, *Eudoxias*) était un siège suffragant de Pessinus, métropole de la IIe Galatie, sous le patriarcat de Constantinople.

Évêques assistants :

Antoine Stillemans, évêque de Gand.
Jean-Baptiste Decrolière, évêque de Namur.

Notes biographiques.

Né à Trazegnies, le 24 Avril 1845; ordonné prêtre, le 4 Juin 1871; vicaire de Sainte-Waudru, à Mons, le 24 Septembre 1871; professeur de liturgie et d'histoire ecclésiastique au grand séminaire de Tournai, le 28 Septembre 1880; chanoine honoraire de la cathédrale de Tournai, le 22 Mai 1885; curé-doyen de Saint-Christophe à Charleroi, Août 1887; président du grand séminaire, professeur d'ascétisme et de pastorale, et assesseur au vicariat, le 26 Août 1892; préconisé évêque titulaire d'Eudociade et auxiliaire de Mgr Du Roussaux, évêque de Tournai, au consistoire du 19 Janvier 1893; chanoine titulaire et vicaire général de Mgr du Roussaux, le 30 Janvier 1893 (1); sacré à Tournai, le 2 Février 1893 (2); décédé en cette ville, le 8 Juin 1894 (3). Devise : *Auxilium a Domino* (4).

---

(1) Mgr Pourbaix cumula ces fonctions avec celles dé président du séminaire, qu'il garda jusqu'à sa mort.

(2) Voyez, sur le sacre de Mgr Pourbaix, *Le Bien Public*, n° du 3 Février 1893. L'article est emprunté au *Courrier de l'Escaut*.

(3) Les funérailles solennelles de Mgr Pourbaix eurent lieu à la cathédrale de Tournai, le 12 Juin 1894. Voyez, sur cette cérémonie, *Le Bien Public*, n° du 13 Juin 1894 (article repris du *Journal de Bruxelles*) et le *Courrier de Bruxelles*, même n°. Voyez surtout : *Les Funérailles de Monseigneur Pourbaix*, brochure in-8, de 16 pp., sortie des presses de Decallonne-Liagre, à Tournai. Les 6 premières pages contiennent la description du service funèbre; le reste est occupé par l'*Éloge funèbre de Monseigneur Pourbaix, prononcé à la cathédrale de Tournay en la cerémonie de ses obsèques*, par M. le chanoine J. Liagre, professeur au grand séminaire.

(4) A consulter sur Mgr Pourbaix :

1. L'*Éloge funèbre* précité.

2. *Le Bien Public*, n° du 9 Juin 1894. Article nécrologique assez détaillé, emprunté au *Courrier de l'Escaut*.

16. Charles-Gustave WALRAVENS,

Évêque titulaire de Samosate (¹),
auxiliaire de Mgr Isidore-Joseph Du Roussaux,
évêque de Tournai,
sacré par ce prélat
dans la chapelle du grand séminaire de Tournai,
le 24 Février 1897.

Évêques assistants :

Jean-Baptiste Decrolière, évêque de Namur.
Gustave-Joseph Waffelaert, évêque de Bruges.

Notes biographiques.

Né à Enghien, le 28 Juin 1841 ; entré au grand séminaire de Tournai, Octobre 1861 ; envoyé à l'Université catholique de Louvain, pour y continuer ses études théologiques, Octobre 1864 ; ordonné prêtre à Tournai par Mgr Labis, le 10 Juin 1865 ; bachelier en théologie, le 9 Juillet 1866 ; licencié en théologie, le 13 Juillet 1868 ; vicaire de Sainte-Élisabeth, à Mons, le 29 Octobre 1868 ; professeur du cours supérieur de philosophie au petit séminaire de

---

Le *Patriote illustré* a publié un assez bon portrait du prélat dans son n° du 9 Avril 1893.

Mgr Pourbaix possédait de vastes connaissances liturgiques; la mort l'empêcha de livrer à l'impression les leçons, qu'il avait données sur cette matière aux élèves du séminaire de Tournai. M. le chanoine Coppin, successeur du prélat défunt dans la chaire de liturgie, se chargea de ce soin et fit paraître, en 1896, un volume intitulé : *Sacræ Liturgiæ Compendium. Lectiones Liturgicæ in Seminario Tornacensi olim habitæ ab* ÆM. J. Pourbaix, *Episc. Eudociad., Auxil. Rmi Dni Du Roussaux, Ep. Torn., quas sedulo recognitas, completas atque ad recentiora S. R. C. decreta accommodatas edidit* F. X. Coppin, *eccl. cath. Tornac. Can. Hon. et in Sem. Tornac. S. Liturgiæ Professor*, Tornaci 1896, in-8, de 613 pp. Voyez dans la *Nouvelle Revue théologique*, tom. XXIX (1897), pp. 108 sv., une appréciation fort élogieuse de ce travail.

(¹) Le siège de Samosate était suffragant de Hiérapolis, métropole de la province *Augusta Euphratensis*, sous le patriarcat d'Antioche,

Bonne-Espérance, Septembre 1870; professeur de théologie morale au grand séminaire de Tournai, Septembre 1880 ; chanoine honoraire de la cathédrale de Tournai, le 22 Février 1883; président du grand séminaire de Tournai, le 13 Juin 1894; nommé évêque titulaire de Samosate et auxiliaire de Mgr Du Roussaux, évêque de Tournai, le 26 Décembre 1896; sacré à Tournai, le 24 Février 1897 (1); promu au siège de Tournai, par bref pontifical du 16 Décembre 1897. Devise : *In cruce vita.*

Mgr Walravens est officier de l'ordre de Léopold. Il assista à la procession jubilaire du Saint-Sang, le 7 Mai 1900 et est, depuis cette date, membre d'honneur de la noble confrérie du Précieux Sang (2).

E. Rembry.

(1) Voyez, sur le sacre de Mgr Walravens, *Le Bien public*, n° du 25 Février 1897.

(2) Dans son n° du 7 Décembre 1896, le *Bien public* a donné une notice biographique assez détaillée sur Mgr Walravens, empruntée au *Courrier de l'Escaut*.

SLUSANA SACRA.

I.

B., deken van Aardenburg geeft aan de vicarii generales van Willem de Ventadour, bisschop van Doornik, verslag van de stichting eener kapellanie in de O. L. V. kerk van Sluis door de broederschap van O. L. V. ter Sneeuw. — 1329, 2 Juli.

Viris venerandis ac discretis dominis suis dominis.. f. decano ecclesie et: j. cordielle officiali tornacensi reuerendi in xristo patris et domini G. dei gracia tornacensis episcopi in remotis agentis in spiritualibus et temporalibus vicariis generalibus B. decanus xristianitatis ardenburgensis debitam obedientiam cum omni reuerentia et honore. Nouerit vestra discretio veneranda quod ego ex

officio mihi iniuncto personaliter accedens ad ecclesiam beate marie in sluus tornacensis dyocesis et decanatus ardenburgensis de fundacione cujusdam capellanie in ecclesia supradicta per fratres et sorores confraternitatis beate marie eiusdem loci de nouo fundate de dotatione dicte capellanie de valore fructuum et amortizatione eorumdem ac alijs circonstancijs euocatis quos super hoc videram evocandos diligenter et fideliter inquisiui. Repperique dictam capellaniam perpetuo deseruiendam in ecclesia beate marie loci prefati ad altare eiusdem virginis gloriose per iohannem de zelandia rectorem scolarum dicte ville et decanum confraternitatis predicte et fratres ac sorores eiusdem confraternitatis pro ipsorum ac omnium benefactorum dicte confraternitatis animarum remedio et salute de bonis que per eosdem acquisitis et comparatis competenter dotatam vsque ad summam quindecim librarum nouemdecim solidorum parisiensium fortis monete et parum amplius annui et perpetui redditus assignati super domistadiis fundis ac domibus superpositis in villa de sluus jacentibus et existentibus inferius annotatis. Videlicet in fundis ac domibus superpositis domini dyonisii dicti de Wulfgate presbiteri existentibus juxta brabandstrate in boriali latere van den ouden waterscepe inter mansum iohannis reyneri [1] riemacers ex vna parte et mansum godewildis relicte egidij lyfcoeps ex altera, tres libras parisienses annui et perpetui redditus soluendas, ad natiuitatem sancti Johannis baptiste. Item in fundis et domibus predicte godewildis in proximo iuxta fundum domini dyonisii predicti a latere aquilonis tres libras parisienses annui et perpetui redditus soluendas ad natiuitatem domini. In fundis et domibus superpositis Johannis doppinus et wiuins uxoris sue existentibus in de

[1] Doorgehaald.

brabant strate in boriali latere inter domos et fundum heilen casteleins (?) et Johannis van boens, tres-solidos parisienses annui et perpetui redditus soluendos ad mayum. In terris fundis et domibus superpositis iohannis wikemans existentibus in hunco vici rikestrate vulgariter appellati in proximo .den dike ex uno latere et iuxta mansum sigeri vinx ex altero, vigintiquinque solidos parisienses annui et perpetui redditus soluendos dimidietatem in quolibet anno in festo sancti martini hyemalis aliam dimidietatem in quolibet anno in festo sancti Martini hyemalis aliam ad maium. In fundis et domibus superpositis nicolai spaen et margarite uxoris sue existentibus in de smeedstrate inter mansum cristende de westcapelle ex una parte et mansum petri pruuds ex altera, decem solidos parisienses annui et perpetui redditus soluendos ad natiuitatem sancti iohannis vnam dimidietatem et ad festum sancti martini hyemale aliam dimidietatem. In fundo et domo superposita ogene quondam uxoris walteri temmermans existentibus in proximo iuxta macellum a latere aquilonis decem solidos parisienses annui et perpetui soluendos ad natiuitatem domini. In terris fundo et domo superposita petri filii henrici et margarite uxoris sue in qua domo maria nicholaus plochoen existentibus in opposito macharij de noua curia inter mansum martini filii martini hoentecopre ex vna parte et mansum iudoci pijls ex altera viginti solidos parisienses annui et perpetui redditus soluendos ad maium. In fundo et domo superposita iohannis de cleyeem et margarite uxoris sue existentibus in vico extendente a foro usque poorthuse inter mansum hugonis breedekins ex altera triginta duos solidos parisienses annui et perpetui redditus soluendos ad festum sancti bauonis. In fundo et domo superposita iohannis cupers et badeloge uxoris sue existentibus in de brugghestrate inter mansum henrici

oschaerds ex vna parte et iohannis waelweyns ex altera tres solidos parisienses annui et perpetui redditus soluendos ad festum sancti martini hyemale. In fundo et domo superposita willelmi blancaerds et margarite uxoris sue existentibus inter mansum hugonis breedekins ex vna parte et lamberti ritsaerds ex altera vlterius in austeriali predicti poorthuse, viginti quatuor solidos parisienses annui et perpetui redditus soluendos ad majum. In fundo et domo superposita iohannis ex cellario et telie uxoris sue existentibus in vleeschouwerstrate super aqueductum in proximo manso marie sconemans tres solidos parisienses annui et perpetui redditus soluendos ad festum sancti bauonis. In fundo et domo superposita iohannis groten et margarete uxoris sue existentibus in austeriali latere cimiterij ecclesie sancti iohannis in sluus inter mansum egidij busscher ex vna parte et predicti iohannis groten duas domos, viginti solidos parisienses annui et perpetui redditus soluendos ad festum sancti martini hyemale. In fundo et domo superposita petri coenen existentibus in vico sancti iacobi in hunco dicti vici in proximo iohannis sansiets hanghe in latere aquilonis vltimi vici tres solidos parisienses annui et perpetui redditus soluendos ad maium. In fundo et domo superposita nicholai nosen et margarete uxoris sue existentibus in de brugghestrate inter mansum petri rogiers ex vna parte et marie pleiers ex altera, quatuor solidos parisienses annui et perpetui redditus soluendos ad hyemale festum sancti martini. In fundo balduini ysenbaerds et reyne vxoris sue existentibus in pancoecstrate, inter mansum egidij blox ex vna parte et termas balduini damers ex altera duodecim solidos parisienses annui et perpetui redditus soluendos ad maium. In fundo superposita iohannis filii louini wulf vbi balduinus plaetserare mansit existentibus in de hoghe strate inter mansum hugonis

coenraedts ex vna parte et vacuos fundos ad comitem namurcensem pertinentes ex altera quatuor solidos parisienses annui et perpetui redditus soluendos ad hyemale festum sancti martini. In duobus fundis iacentibus in vico sancti iacobi prope mansum iohannis sansiets in vno fundo predictorum manet wetinus coc in altero conrardus de durdrecht viginti sex solidos parisienses annui et perpetui redditus collati dati legati et comparati ad subsidium missarum virginis gloriose ex testamento quondam margarete lanc cristiaens. Summa reddituum predictorum quindecim librae et novem decim solidi parisienses annue et perpetue soluendorum item ad opus et in subsidium dicte capellanie dedit hereditarie dominus Wilelmus baestaerd capellanus vnum fundum et domos superpositas existentes in de rudderstrate inter mansum danielis riemmacres ex vna parte et iohannis vtendale ex altera parte predictis fundo et domibus capellano perpetuo dicte capellanie in perpetuum remansuris. Et predictos redditus atque bona in dotatione et constructione dicte capellanie omnes prefate persone plenarie contulerunt et resignationem de eisdem ad opus predicte capellanie facientes coram scabinis iustitie laicalis ville de sluus in quorum scabinagio dicta bona consistant et redditus antedicta habitis a dictis scabinis super omnibus et singulis premissorum secundum vsum et consuetudinem dicti loci cirographis et libellis ipsorum scabinorum sigillis efficacius roboratis quos cirographos seu libellos vidi tenui et legi non rasos non abolitos nec in parte sui aliquatenus viciatos. Prefati vero decanus fratres et sorores predicte confraternitatis ratione prememorate dotationis et constructionis dicte capellanie dominum dyonisium de wulfgate presbiterum hac prima vice in eadem elixerunt et nominaverunt presentandum vestre dominacioni humiliter supplicantes quatenus dictum capellanum acceptare

et confirmare ipsumque presbiterum ad eamdem admittere ac instituere dignemini et velitis intuitu pietatis vnde ego decanus predictus sigillum dicti decanatus presentibus apposui in testimonium omnium premissorum datum anno domini millesimo trecentesimo vicesimo nono feria tertia post passionem gloriosorum petri et pauli apostolorum.

Naar het origineel; stadsarch. Sluis.

II.

Genoemde vicarii generales keuren de oprichting van bedoelde kapellanie goed. — 1329, 19 September.

Uniuersis presentes litteras Inspecturis... vicarij in spiritualibus et temporalibus reuerendi in xristo patris ac domini.. domini. G. dei gracia tornacensis episcopi nunc in remotis agentis salutem in domino Illorum pias congruit fauore beneuolo prosequi voluntates qui zelo deuotionis accensi temporalia pro eternis et laudabili exemplo ad hoc alios inducere studuerint ad hoc cum fratres et sorores confraternitatis beate marie de sclusa tornacensis dyocesis de nouo quamdam capellaniam deseruiendam perpetuo in ecclesia beate marie ejusdem loci fundauerint et dotauerint competenter necnon bona super quibus fundata est amortizauerint ut est hactenus fieri consuetum sicut ex tenore inqueste facte per decanum xristianitatis ardemburgensem cui presens littera est infixa didicimus euidenter Nos divini cultus cupientes augmentum ac laudabilem profectum ipsorum confratrum in domino confouere volentes eamdem capellaniam laudamus approbamus ac etiam auctoritate ordinaria confirmamus cuiuslibet in omnibus jure saluo. In cujus rei testimonium sigillum sedis Tornacensis quo

vtimur in hac parte presentibus litteris duximus apponendum datum anno domini millesimo tercentesimo vicesimo nono feria sexta post exaltacionem sancte crucis.

Naar het origineel, aan het vorige vastgehecht; zegels van beide verdwenen.

III.

Joannes van West, bisschop van Doornik, schenkt een aflaat van 40 dagen aan allen, die genoemde kapel bezoeken, enz. — 1381, 18 December.

Uniuersis christi fidelibus et Sancte matris ecclesie deuotis filijs presentes Litteras Inspecturis. Johannes permissione diuina Tornacensis episcopus, salutem in eo qui est omnium vera salus quoniam vnigenitus dei filius benedictus ex sinu patris in vterum dignatus est descendere sanctissime sue matris et ex ea carnem humanam assumere vt hominem perditum ad celestia regna reuocaret, eadem virgo opifera nostre salutis et reparationis causa et felix janua paradisi pro modulo fragilitatis humane deuotissivis laudibus preconijs et jubilationibus est singulariter attollenda. Desiderantes igitur populum domino reddere acceptabilem xristi fideles ad caritatis opera quasi quibusdam alectiuis muneribus indulgencijs videlicet et remissionnibus inuitando et cupientes ut altare capelle beate marie virginis situatum in ecclesia prochiali eiusdem virginis de Slusa nostre dyocesis per dilectum nobis in xristo filium Johannem de Tielt opidanum de Slusa honorifice ornatum et suis sumptibus depictum congruis honoribus frequentetur et a cunctis xristi fidelibus iugiter veneretur ipsiusque gloriose virginis ad quam speciali deuotione ligamur laudes et preconia cumulentur indul-

gencias per reuerendos in xristo patres dominos Philippum bone memorie predecessorem nostrum Gregorium dei gracia archiepiscopum tuamensem et Thomam eadem gracia episcopum elfnensem visitantibus dictum altare et ibidem missas audientibus siue pro dicto Jahanne et eius vxore orantibus prout in litteris ipsorum reverendorum patrum lacius declaratur concessas laudamus et in quantum de jure possumus approbamus et ex habundanti omnipotentis dei misericordia beateque et gloriose virginis Marie eius genitricis sanctorumque et sanctarum omnium meritis et intercessionibus confisi omnibus vere penitentibus et confessis qui ad altare predictum in humilitatis spiritu et deuotionis causa singulis diebus dominicis et festiuis et per octauas festivitatum octauas habencium personaliter accesserint et divina officia in ipsa capella audierint vel qui pro salubri vita ipsius Johannis et margarete eius uxoris quamdiu vixerint siue cum deus ab hac luce ipsos subtraxerit oracionem dominicam cum salutacione angelica dixerint aut aliter ibidem oraueriut quociens hec fecerint quadraginta dies de iniunctis sibi penitencijs misericorditer in domino relaxamus In quorum omnium testimonium premissorum presentes litteras ad perpetuam rei memoriam fieri mandauinus et nostri sigilli munimine roborari. Datum Sluse dicte nostre dyocesis mensis decembris die XVIII anno domini millesimo trecentesimo octogesimo primo.

Op de vouw : per dominum ore ipso proprio.

ANDREAS.

Naar het origineel, waarvan zegel verloren. — Stadsarchief Sluis.

IV.

Begheerte ende vterste wille van joncvr. 'marie f^a adriaen ghys weduwe van wylen Joos Wouters zalegher memorien. Actum den vi^en *in maerte* xv^c xxv. — 1526, 6 Maart.

Aluooren gheift zou huer ziele godt van hemelryck ende haer lichame der helegher heerde begrauen te zyne in onser vrauwe kercke inde cappelle van s^te loy inde sepulture die de voorn. Joos wouters ende joncvrauwe marie tsamen ghecocht hebben voor tsatsels van der voorn. joncvr. Voorts begheert zoe datmen sinte Loys autaer gheuen zal v s. g. dies begheerse dat de ghilde broeders haer zullen doen lesen ende vyf reysen naer haerl. messe ghecelebreirt ende ghedaen wesende te ghane tharen graue aldaer lesende een miserere ende een de profundis tharer ziele zalichede, item de middelclocke te luiden ende datter naer volcht van wasse lude al datter toebehoort. Item begheert ghedaen thebbene xxx messe van requiem in beede de kercke.

De kercke van onser vrauwe in testamente, x s. g.
Dezelue kercke in fabrycke ende reparacie, x s. g.
Item den heleghen gheeste aldaer in testamente, v s. g.
Den prochiepape aldaer in testamente, x s. g.
Den capellaen aldaer voor testament, v s. g.
Den vppercoster in testamente, ii s. vi p. g.
Den ondercoster, xv p. g.
Item de kercke van sinte jans voor fabrycke, x s. g.
Item den heleghe gheest aldaer, v s. g.
Item onser vrauwe gasthuuse in testamente, xx s. grooten.
Item de zusters te magdaleene in testamente, ii s. g.
Item de vier oordenen elc ii s. g., comt viii s. g.

Item de kerck van westcappelle in testamente, v s. g.

Item de kercke van heys maria van troost, IIII s. g.

Item zo begheert de zelue joncvr. dat men gheue heer adriaen de vligher priester haer peter in testamente vyf s. grooten daer vooren hy ghehouden wert te doene vyf zielmesse voor harer ziele ende voorts tharer graue gaen telcken als hy die ghedaen heift ende aldaer lesen een miserere ende de profundis.

Item voort begheer se alle daghe 1 messe ghedaen thebbene een jaer lanc ten obseruanten ouer haer ziele, VI s. g.

Item noch begheere ic datmen den zeluen conuente zal gheuen voor reparatie, xx s. grooten.

Item voorts begheert de zelue joncvrauwe dat betkin de houdste dochter van haer ghevare jacop mostaert hare metre hebben zal de riemen die van lysbette vanden heede haer houde groote vrauwe ghecommen es te wetene met drie steenekins ende troosekin inde middle.

Voorts gheift de zelue joncvr. phelippotte de dochter vanden zeluen jacop mostaert de timpeletten die van haren grootvrauwe joncvrauwe xristine van spetelinghewerve ghecommen zyn in ghedinckenesse by testamente.

Item magdaleenekyn de dochter van den voorn. jacop mostaert zal hebben naer der begheerte vander zeluer joncvr. marie myn onderrieme ende haren bouck metten cameloote verdect voor zyn testament.

Item jooris theeus sondaechs dienare vander voorn. joncvrauwe gheweist hebbende gheift zou in testamente, x s. groten.

Item haer nichte katheline weduwe van jan loetaert voor haer testament, x s. groten.

Item gheift de zelue joncvr. margriete de bastaerde dochter van adriaen ghys haere nichte haer quaetste cuers, twee van haer houde hemden ende twee houde hoofcleeren tharen testamente.

Item de zelue joncvr. gheift jozyne loetaerts haer nichte als ten huwelick state comt omme een bedde te coopene, xx.s. groten.

Item noch begheert zou dat de zusterkins die haer kisten hebben zullen elc een hoofdcleet of daer vooren, II s. groten.

Item noch gheift zou margriete cuups haer gheuare een hoofcleet van hare beste voor haer testament of daer vooren, II s. gr.

Item begheert zou dat Selie twyf van Jan Schoutheete haer gheuare hebben zal haer onderbaykin en haer slaeproc twee hemden ende twee slaep hoofcleeren ende twee schortcleeren.

Item thauenynekin de dochter van jan baert haer jonc wyf een hoofcleet ende II s. g. in ghelde metgaders twee steicmannen vande slichste.

Item zoe gheift haer gheuare betkin roels ten proffyte van haren metre fenna gheheeten, V s. g.

Item jannekin vidua maertin de clerc voor haer testament, II s. g.

Item pieter loetaert in testamente een paer causens of V s. g.

Item hubrecht nicasin van cassele haer gheuare gheift zou haer meeste spit ende de wendepanne mette II gootkins.

Item haer gheuare marie gheerbrants een hoofcleet of II s. g.

Item heer michiel de prochyepape haer boucxkin met de zeuen zaken ende V s. g. in ghelde begheerende van hem daer vooren ghedaen thebbene drie zielemissen.

Ter vulcomminghe van welcken voorscreven artyclen van testamente de voornomde joncvrauwe marie ghys ouer huere testementarissen ghenomen heift jacop mostaert ende meester joos ghys de welcke zoe ooc ghegheuen heift elc een point van eenen diamant te wetene den

voorn. jacop mostaert den meeste rinc mette plaat te ghoude ende meester joos ghys den ruwe vande doorne croone begheerende ooc van heml. alle de voorscreven artyclen neerstelick vulcommen te verdene.

Register van passeeringhen 15 a. — Rijksarch. Middelburg.

V.

Burgemeesters, schepenen en raad van Sluis stichten in de O. L. V. kerk aldaar eene kapellanie tot boete voor den dood der Oosterlingen, gevallen in het oproer op H. Drievuldigheid 1436. — 1443, 27 October.

Allen denghonen die dese presente lettren zullen zien of hooren lesen Buerghemeesters, scepenen, raed ende al tghemeene vander stede vander Sluus saluut. Wij doen te wetene dat omme af te legghene zulke ghescillen ende onghenouchten als langhe ghestaen ende gheweist hebben tusschen den heeren vanden ghemeenen steden vander duutscher hanze van den roomschen rijke ende den ghemeenen coopman vander zelver hanze in Vlaendren wesende of eenzide Ons ende onsen poorters ende inwonende of anderzide ter cause van zekeren beroerte ghesciet binnen der vors. stede vander Sluus der heligher triniteit daghe int jaer MIIII^{c} zesse ende dartich tusschen eeneghen vander vors. hanze ende eenighen onsen poorters ende inwonende in welke beroerte doot bleven zomeghe personen van beeden ziden Omme twelke vele dachuaerden ghehouden hebben ghezijn biden vors. coopman vanden vors. steden vander hanze weghe. Ende onsen ghedeputeirden van onsen weghe also wel voor de vierleden slands

van Vlaendren als eldere. Ende naer alle controuersien ende handelinghen zijn wij buergmeesters scepenen ende raed bouenghenoomt ouer ons ende onse naercomers ende ouer al tghemeene vander vors. stede zouerre ghecommen ende ghecondescendeert omme pays ende vrede te vorderne minlike vrienscap ende antiezinghe van coopmanscepe te bet onderlinghe gheuoedt te zine dat wij gheconsenteert hebben te vercrighene eene capelle staende binnen der vors. stede in onzer vrauwen kerke ande zuudzide vander zeluer kerke gheheeten nu ten tiden sente berthelmeus capelle in welke capelle men zal doen maken in de glasuenstre de wapenen vanden keyser van Rome ende van zinen cueruoorsten zonder eenighe andre wapene der in staende ende den outaer vander zelver capellen stofferen van keilcte missale van tween ornamenten teen beter dan tander also eender capelle van eeren toebehoort. Ende de zelue capelle teewighen daghen also houden omme eenen priester alleenlic messe der mede te doene behouden emmere dien dat men in de zelue capelle noch der buten zal moghen stellen eenighe teekenen of ghescriften streckende ter blame of scoufierichden vander eendre partie of vander andre. Ende daer in doen doen alle daghen eewelike ende eruelike eene lesende messe in ghedinkenessen ende lauenessen vanden zielen vanden personen van beeden ziden die doot bleven vp der vors. heligher triniteit dach. Welke capelle men zal beluken met nieuwen belukinghe van houte ende met coperinen of metaelnen colommen ghelijc de capelle xristoffelze bewesten der an staende nu es beghonnen beluken ende de vaute van diere vermaken ende repareren in zulker wijs datter niet meer in reyne of duere leke ten besten dat men zal moghen. Ende bouen dien de glasuenstre diere nu in staet vut doen doen die wyden ende hoghen also den wercliden proffitelic dinken zal. Emmere dat in de

zelue glasuenstre zullen bliuen zes uelden ende vijf ijserin colommen. Voort zalmen ten outare stellen twee wassine kersen elke weghende een pond diemen zal doen bernen tallen tijden als men de vors. messe derin doen zal ende ooc als men thelighe sacrament heffen zal zalmen ontsteken eene tortse van wasse. Omme welke messe eeuwelike duechdelike ghedaen tsine eenighe van onsen poorters omme weldoens wille der vors. kerke van onser vrauwen de hand van hulpe gheboden hebben inzulkerwijs dat de kercmeesters der zeluer kerke in desen tiden hebben belooft ouer hem zeluen ende ouer huere naercommers kercmeesters der vors. kerke te gheldene ende te betalene eeuwelike ende eruelike den capelaen vander vors. capelle de somme van zes ponde groten torn. vlaemscher munten siaers deene helt te midwintre ende dander helt te sente Jansmesse wanof teerste payement vallen zal te midwintre eerstcommende int jaer MIIII^{c} viere ende viertich ende tander payement te sente Jansmesse midszomers daern. volghende ende also voort van jare te jare ende van payemente te payemente eeuwelike gheduerende. In welke somme van zes ponden groten te betaelne by consente van ons buerghmeesters, scepenen ende raed bouen ghenoomt als vpperkercmeesters zy als kercmeesters hebben verbonden ende bi desen presente lettren verbinden ouer hem ende huere naercommers teeuwighen daghen al tgoed vander vors. kerke zijt eruen huusen oft renten der vorn. kercke nu ende in toecommenden tiden toebehoorende omme daer an te ghehaelne de vors. rente van zes ponden groter ende de achterstellen van diere eucnuerre dat men yet der of tachter ware ende bi also dat an de vors. kercmeesters eenich ghebrec ware van betaelne de vors. rente telken termine ghelijc vors. es so hebben wij buerghmeesters scepenen raed ende al tghemeene vander vors. stede vander Sluus als goede

boorghe belooft ouer ons ende ouer onse naercommers teeuwighen daghen al tghebrec vande vors. rente ende achterstellen duechdelic te vulcommene ende te vuldoene. Ende als te desen hebben wij verbonden ende verbinden bi desen presenten lettren onse liuen ende al onse goed de liuen ende tgoed van onsen naercommers poorters of poortessen vander Sluus waer zij gheleghen zyn of wenden vonden omme daervan te ghehaelne tvors. ghebrec bi echtinghen van liue ende vercopinghe van goede. Ende bouen dat vors. es belouen wij den capelaen vander vors. capelle teewighen daghen te doen hebbene de pitancie ende distributien vander vorn. kerke ghelijc andren capelanen van dien bi also dat hi ten ghetiden vanden daghe comt met zinen kerkeliken abite ghelijc den andren alsoot behoord twelc abijt wij hem over ons ende ouer onse naercommers als vppperkercmeesters consenteeren te eewighen daghen inde vors. kercke ghelyc den andren capelanen te draghene van welker capelrie ende eruelike messe de kercmeesters die nu zijn ende naermaels wesen zullen zullen hebben teewighen daghen de presentacie dalderluden vanden ghemeenen coopman vander duutscher hanze ligghende in vlaendren zullen hebben de collatie vanden heeren ende steden weghe vander hanze in deser wijs so wanneer dat de kercmeesters vander vors. kerken den vors. alderluden eenighen persoon presenteren omme de vors. capelrie ende dienst te bedienene dat zij dien sculdich werden dertoe te amitteirne ende tontfane ende de vors. capelrie hem te gheuene het en ware dat zij daertoe souffisante redenen wisten te tooghene ende bij te ligghene waer bi hijs niet werdichen ware. Ende gheuielt zo dies god verde dat de vors. capelaen zinen dienst niet en dade of en conste doen alsoot behoorde dat dan de vors. kercmeesters ter clachte vanden vors. alderluden den vorn. capelaen sculdich werden te verlatene ende

eenen andren der in te stellene allen scimp fraude ende aerghelist vutghesteken. Mids al welken middelen ende vereenzinghen ende mids de somme van tiene ponden grōn die wij ghereet betaelt hebben den vors. coopman ouere zekere cleene scaden ende ooc mede mids de tachtentich ponde grōn waerinne wij ons verbonden hebben jeghen dalderluden vander vors. hanze ouer ende in de name van heinricke rijcstede ende andren cooplieden wien het angaet ter cause van dat de zelve heinric in tiden verleden dede vanghen binnen der stede vander Sluus pietre wacke vander vere ghelijc het blijct bi onsen andren lrēn beseghelt metten zeghele van zaken der stede vander sluus. Alle de ghescillen ende onghenouchten hoedanich zij zijn die gheweist moghen hebben tusschen den vors. coopman ouer de gheheele hanze voor alle de ghone die inder hanze zijn ende bliuen willen ende ons vander sluus tote den daghe van heden die werden ende zullen bliuen gheheel doot quite ende te nieuten ende pays ende vrienscap ghehouden ende gheuoedt ghelyc of van dat vors. es noyt yet ghesciet en ware ende alle ordonnancien ghemaect bi eender partie vp dandre te nieuten ende van onwaerden vutghescheeden offer eenighe partilike zaken waren tusschen eenighe vander hanze ende eenighen onsen poorters daer in zal elke partie bliuen staende in huer goede recht voort waert zo dat de vors. coopman vander vors. hanzen weghe van noden ware thebbene een instrument of vidimus zy van zulker cracht ende gheloue als dese presente lettren. Ende omme dat alle dese vorseide zaken ghedaen zijn ter goeder trauwe ende dat wij willen ende begheeren dat zij bliuen goed vast ghestade ende van weerden tallen daghen so hebben wij buerghmeesters scepenen raed ende altghemeene bovenghenoomde dese lren ghedaen zeghelen metten zeghele van verbande der vors. stede vander sluus.

Ghedaen den zevene ende twintichsten dach in octobre int jaer drie ende viertich.

Cart A f° 125 verso. Stadsarchief Sluis.

VI.

Burgemeesters, schepenen en raad van Sluis beloven de St. Bartholomeuskapel, waarover in V. te zullen herstellen. — October 1443.

Wij Buerchmeesters scepenen ende raed der stede vander sluus doen te wetene allen lieden dat achteruolghende den tractiete ende appointemente ghehouden ende ghesloten tusschen den alderluden vanden ghemeenen coopman vander duutscher hanze in vlaendren ligghende ouer ende inde name vanden heeren vanden ghemeenen steden vander zeluer hanze of eenzide en de ons of anderzide vp alle de ghescillen ende onghenouchten die gheweist moghen hebben tusschen die vander vors. hanze ende ons ende onsen poorters hoedanich zij zijn tote den daghe van heden Wij belooft hebben ende belouen bi desen presenten lettren ouer ons ende ouer onze naercommers buerchmeesters scepenen ende raed vander vors. stede vander sluus dat de capelle wanof de lettren vanden appointemente ghewach maken dat men die zal doen voorzien ende repareren in vauten in glasevenstre ornamente keilcte missale lichte ende belukinghe ghelijc de vors. lettren verclaren tusschen den tijd van nu en sinte Jansmesse midzomers naestcommende. Voorts belouen wij dat de zaerke die nu in de vors. capelle ligghen dat men die vut doen zal binnen der vors. tijd ende voorden gheene andre der in legghen noch yemene der in begraven ende dat vorn. capelle zal zijn ende blijven effene

gheparcert. Betuoort dat men doen zal eens ouer al eene scone ende eerlike vutvaert in onser vrauwen kerke in de vors. stede vander Sluus alst den alderluden ghelieuen zal ouer de ghone die doot bleven der heligher triniteit daghe int jaer M IIII^{c} zesse ende dartich in de beroerte die doe ghesciede in de zelue stede, sachternoens met vigelien ende tsanderdaechs met eene messe zonder den cost van dien vander vors. hanze. In kennessen van desen hebben wij buerchmeesters scepenen ende raed bouenghenomt dese presente lettren ghedaen zeghelen metten zeghelen van zaken der vors. stede vander sluus. Ghemaect ende ghegheven den daghe in Octobre drie ende viertich.

t. a. p.

VII.

Judocus de Vos wordt benoemd tot pastoor der O. L. V. kerk te Sluis, als opvolger van Anthonius van den Broeck. — 10 Juni 1560.

Vicarius generalis in spiritualibus et temporalibus reverendi in Xristo patris et Domini Domini Caroli de Croy Dei gratia episcopi tornacensis. Dilecto nobis in Xristo Domino Judoco de Vos presbitero tornacensis diocesis salutem in Domino. Ecclesiam parochialem beate Marie oppidi Slusensis dicte diocesis. Ad dicti reverendi in Xristo patris collationem et provisionem spectantem et pertinentem liberam nunc et vacantem per resignationem Egidij Dullius procuratoris et eo nomine Domini Anthonij de palude presbiteri illius novissimi possesoris in manibus nostris sponte factam et per nos gratiose admissam. Causa tamen permutationis de eadem ad capellaniam perpetuam ad altare beate Marie in ecclesia parochiali de Boetelare cameracensis diocesis tecum fiende et perficiende. Ad

presentationem venerandi patris domini Luce abbatis ecclesie collegiate sancti bavonis oppidi gandensis dicte diocesis per quem fuisti nobis ad eamdem debite presentatus et per nos rite admissus. Tibi presenti et acceptanti auctoritate dicti reverendi in Xristo patris dedimus et contulimus damusque et conferimus ac de eadem cum juribus et pertinentiis suis universis providimus et providemus per presentes litteras excepto tamen primitus per nos a te et per te coram nobis prestito debito ac solito juramento jure tamen ejusdem reverendi in Xristo patris et cujuslibet alterius in omnibus semper salvo. Curamque narratam parochianorum necnon regimen et administrationem dicte parochialis ecclesie in spiritualibus et temporalibus tibi totaliter comittimus ut in die districti judicii de illo altissimo rationem reddere tenearis tuam desuper onerantes dictique reverendi in Xristo patris ac successorum suorum canonice intrantium et nostram exonerantes conscientiam. Quocirca mandamus dilecto et fideli nostro decano christianitatis loci seu ejus locum tenentis quatenus te vel procuratorem tuum legitimum hunc tuo nomine in et ad corporalem realem et actualem possessionem ejusdem parochialis ecclesie juriumque et pertinentium suorum universorum recipiat ponat et inducat seu recipi poni et induci procuret. Adhibitis solemnitatibus et ceremonijs in similibus adhiberi consuetis nobis quidem inde facto fuerit fideliter et lucide rescribendo. Datum Tornaci sub sigilli nostri vicariatus officii anno domini millesimo quingentesimo sexagesimo mensis junii die decima.

Buiten op :

Anno domini : millesimo quingentesimo sexagesimo die XXIIJ[a] mensis Junii Ego Robertus Gantelins, presbiter decanus christianitatis Ardenburgensis in vim harum litterarum collationis introduxi magistrum Judocum de

Vos principalem principalium nominatum in albo presenti in realem actualem et corporalem possessionem cure parochialis ecclesie beate Marie oppidi Sluusensis prestito tamen prius ab eodem juramento solito, cum omnibus solemnitatibus in similibus adhiberi solitis et consuetis. Acta fuerunt hec in ecclesia beate Marie ejusdem oppidi anno mense die quibus supra, presentibus Chrystiano de Plecker et Guillelmo de Clerck laicis et burgimagistris ibidem testibus ad premissa vocatis atque rogatis.

ROBERTUS GATELINS, pbr.

Decanus christianitatis Ardenburgensis

Op de vouw :

Per Dominum Vicarium.

TOURMANOIR.

Kerkelijk archief Damme.

VIII.

Lijst der Pastoors van O. L. V. kerk.

Meester Diedricke van der Bare prochiepape van onser vrauwen ter Sluus, 1392, 1398. Namens den hertog werd hem op het einde van Maart 1392 verboden « dat hi hem vordan zoude verdraghen te daghene ter gheesteliker wet », tzij om erfelijke renten, tzij om andere zaken. In 1399 wordt hem door de stad het verschuldigde jaargeld niet uitbetaald « pource quil doit a la ville a cause dassis de vin ».

Stadsrek. n. 1 (1391-92) [1]; n. 6 (1397-98); n. 7 (1398-99).

---

[1] Deze oudste stadsrekening is omgewerkt uitgegeven in de *Bijdragen tot de Oudheidk. en Gesch. inzonderheid van Zeeuwsch-Vlaanderen* door H. Janssen en J. H. van Dale. IV. Van deze rekening is nog een tweede exemplaar aanwezig, genummerd 63.

Heer Janne van Goesselare prochipape van O. L. V. in 1406-1408.

S. R. n. 9 (1406-07); n. 10 (1407-08).

Heer Gillis van Caestre, doe mersenaris van der vors. prochie, geeft van het stads jaargeld onder zijn zegel kwitantie « ghescreuen xvi in hoymaend 1413; en 6 Februari 1414 d. a. v. *heer Jan Blom*, eveneens mersenaris, die ook kwitantie geeft in de twee volgende jaren. In de rekening van den H. Geest : « heer Jan Bloem stedehouder van die prochiepape ».

S. R. n. 14 (1413-14); n. 15 (1414-15); n. 16 (1415-16); Rek. van den H. Geest der O. L. V. kerk n. 149 (1416-17).

Meester Pieter Gheerbode in 1417 tot 1433; in de rekening van den H. Geest n. 150 wordt hij nog wel niet, zooals in S. R. n. 18 uitdrukkelijk pastoor genoemd, maar toch wordt hem daar het geld betaald, dat in de vorige rekeningen aan den pastoor werd gegeven.

R. H. G. n. 150 (1417-Aug. 1418); S. R. n. 18 (1418-19) tot n. 28 1432-33).

Heer Guye Delin wordt in 1433 mersenaris genoemd.

S. R. n. 29 (1433-34).

Heer Ghiselbrecht Vinke mersenaris in 1438.

S. R. n. 31 (1438-39).

Jacob Maes. Namens de stad werd wijn aangeboden aan « heer Jacop Maes priester deken van kerstinede (van Aardenburg) den XV^{en} dach van Ouste 1449, aldoe introyt doende als cureit in onsen V° kerke hier binnen der stede. » Hij trad ook op als pastoor der O. L. V. kerk in 1454, bij het opmaken der overeenkomst met de Minderbroeders, wier gardiaan toen Joannes Bruggeman was. Korten tijd later schijnt deze pastoor-deken verplaatst te zijn

geworden : 8 Januari 1458 (o. s.) komt een andere deken, meester Jan van Knesselare binnen Sluis en in 1460 lees ik van een Jac. Maes, *canonic tot Brugge* en bij de processie op 7 Juni 1461 wordt wijn aangeboden aan « heer Jacop Maes zeghelaere van mijnen heere van Doornike. » In 1465 worden de reiskosten vergoed aan « heer Bertelmeeus Beydins van dat hi ghesonden was te Doorneke als procureur omme de onscult te doene van der stede voor minen heere den officiael van de cesse die hi wilde doen ligghen ter sluus ter cause vanden moort ghedaen vp meester Jacob Maes. »

SR. n. 39 (1449-50); Perk. Reg. C. f. 11 recto (vgl. Bijdr. I, 18); SR. n. 43 (1455-56); n. 46 (1460-61); n. 50 (1464-1465).

Het gewone jaargeld wordt in 1456 (S. R. n. 44) verantwoord door twee kwitanties « deene onder *h. Jan Alems*[1] zeghel ende dander onder *h. Heylaert de Backer.* »

In een oorspronkelijke akte van 9 Juli 1476 komt voor de vicecuratus *Cornelius Buusse.*

Meester Adriaen is in 1481 vicecureit van onser vrauwen.

SR. n. 58 (1481-82).

In het vervolg gebeurt het meermalen, dat twee personen in het zelfde jaar voorkomen als pastoors, of tegelijkertijd of om de beurt.

Heer Wouter van Veerden (of v. Vaerden) en *Lucas van Misaen*. In de oudste kerkerekening dezer parochie komen deze posten voor :

---

[1] Heer Jan Alem priester ende notaris apostolyc (SR. n. 44); in Cart. A. : Johannes Alem presbiter morinensis diocesis publicus auctoritate apostolica venerabilisque curiae episcopalis Tornacensis notarius, akte van 5 Aug. 1458. In den Inventaire des arch. de l'état à Bruges par Em. v. d. Bussche I, p. 146, wordt zijn naam verkeerdelijk *Alein* geschreven.

It. bet. heer Wouter van Vaerden prochipape over zine offerande van eenen halven jare hem verschenen ende ghevallen tsint Jansmesse LXXXIJ ;

item bet. denzelven... van eenen anderen halven jare ghevallen ende verschenen te Niewintere LXXXIJ ende heer Luuc van Misaen van natalis anno LXXXIJ ;

It. bet. denzelven van Johannis LXXXIIJ.

In de volgende kerkerekening wordt van Veerden betaald voor een halfjaar met St. Jan en van Misaen met Kerstmis.

Lucas van Misaen (¹) sterft 13 April 1496 ; zijn grafzerk vond men later in de St. Jankerk.

Kerkerekening n. 205 (over de jaren 1482 en 83) ; n. 206 (1486-87). Grafschriften der St. Janskerk te Sluis bl. 33 (De Wapenheraut 1903).

Heer Zegher de Huze, priester en prochiepape was tegenwoordig bij het sluiten der rekening van den H. Geest n. 157 van 1494 tot 1495. Den 12 Aug. 1496 wordt hem door de stad wijn aangeboden als deken van Aardenburg. Als koorpriester ontvangt hij met St. Jan 1498 nog het gewone aandeel.

S. R. n. 72 (1496-97) ; n. 207 (1498-99).

In de kerkerekening n. 207 wordt met Kerstmis 1498 vijftien schellingen betaald aan « dheer *Hughe de Proost* prochipape » en dan staat er nog de volgende uitgave geboekt : « It. bet. Paschier Snellaert ter causen van wyne tsinen huuse ghehaelt ende ghepresenteert myn heer den biscop van Dornicke als hij laest te Sluus was midsgaders meester *Jacob Obrecht* verus prochipape van

---

(¹) Jhane, de weduwe van Jacob van Misaen had in 1455 de volgende kinderen: Luuxkine (zal boven genoemde zijn), Copkine, Callekine, Franskine en Jaqueminekine. Weesenregister n. 23 a f. 102 recto (Rijksarch. Middelburg).



onser vrauwen kerken vorn. van VI kannen wyns te wetene minen vors. heer van Dornicke IIII kannen ende meester Jacob voors. II kannen ghehaelt in den helm bedraghende tsamen XII stoop te VIII gr. den stoop comt VIII s. g. »

Misschien was meester Obrecht de persona der kerk, Proost slechts de plaatsbekleeder. In de rekening van den H. Geest over de jaren 1499, 1500 en 1501 wordt aan « heer Hughe Provoost prochiepape betaelt de somme van IIII lb. XVIII scellinghen neghen penninghen gr. ende dit over zijn distrebutie, petansie ende offerande tachter van Sint Jansmesse. »

H. G. R. n. 161.

In die zelfde rekening volgt op de vorige post deze :

« It. betaelt heer *Zeghere de Huusere* prochiepape over zyn offerande van kerstmesse XCIX over een half jaer van III lb. groten tsiaers comt XXX s. gr. » In 1507 wordt hij weer deken van de kerstenede genoemd.

H. G. R. n. 161; 162 (1501-02); 163 (1502-03); 164 (1503-04); K. R. n. 209 (1499 en 1500); n. 211 (1506-07).

Meester Jan Kint, prochiepape, komt als zoodanig voor in :

K. R. n. 211; n. 213, die in zijn tegenwoordigheid 29 Nov. 1509 wordt gesloten; n. 214 (1511-12); H. G. R. n. 165 (1507-08) n. 166 (1509-10); 167 (1510-11); n. 168 (1511-12).

Meester Kint wordt met St. Jan 1511 voor de laatste maal genoemd, dan komt zijn opvolger :

Heer Wouter Lambrouc. Lang is deze geen pastoor geweest: de reden zal men wellicht moeten zoeken in de aanteekening der kerkerekening n. 215 (1512-13) : « bet. Jan Colenare (ontfangher der kerk) die by laste van der kercmeesters te Brugghe ghesonden was als die kercmeesters ghedaecht waren jeghens minen heer Wouter

Lambrouck die prochyepape. » Hij wordt nog betaald met St. Jan 1512, maar dan komt zijn opvolger.

K. R. 214 (1511-12); n. 215; H. G. R. n. 169 (1512-13).

Heer Pieter Coene wordt door den H. Geest betaald voor een half jaar met Kerstmis 1512, en in zijne tegenwoordigheid wordt n. 214 gesloten den 15 Juli 1512, en n. 168 den 26 Augustus 1512. En als in n. 171 verantwoord wordt het geld dat de kerk hem betaalde voor gecelebreerde jaargetijden tot St. Jan 1513 wordt er bijgevoegd: « wylen prochiepape. »

Na hem treden er wederom twee priesters als pastoor op, gelijk blijkt uit de volgende aanteekening: « bet. meester *Xristiaen van den Stichele* ende heer *Aernoudt de Wulf* (1) als prochyepapen... over een alf jaer verschenen Natalis XV^c XIII. Den 1 September 1513 wordt n. 170 gesloten in tegenwoordigheid van eerstgenoemden, die daer heet *vander Steechele*. Maar dan wordt zijn naam niet meer genoemd en treedt Aernoudt de Wulf alleen als pastoor op en wordt hem alleen het geld voor de jaargetijden uitbetaald over het jaar 1514. In het volgend jaar wordt door den bisschop een onderzoek naar hem ingesteld, zooals blijkt uit de volgende aanteekening: « Bet. mr. Jan Beydins commissarys van den hove van Doornicke in Brugghe als die hier ghesonden was van den hove voorn. ende die informacie ghehoort heeft van dheer Aernout de Wulf priester ende prochyepape by laste van den kercmeesters ende dat over vier daghen ghevaciert, vier phs gulden, comt XVI s. VIII p. g. Item noch over vier ghelicke daghen ghevaciert an mr. Maertin Baheidt ghesonden den prometoor VIII s. g.; item noch

(1) Aernout was het laatst overgebleven kind van Aern. de Wulf bij Thanne zijn eerste vrouw. De andere kinderen Copkin en Margriete zijn vroeg gestorven. Akte van 7 Mei 1492. Weesenregister 23 b. (Rijksarch. Middelburg).

bet. dheere Gabriel Scoleboome pbre als die ter assestencie over vier daghen II s. g. » Deze geschillen zullen oorzaak geweest zyn, dat de kerkmeesters hem het geld niet geregeld uitbetaalden, waarop hij als pastoor recht had : « eerst bet. heer Aern. de Wulf wylen prochyepape ter cause van diversche jaerghetyden over de vulle betalinghe van de jare beghinnende Johis XV^c XIII ende hendende Johis XV^c XVI, in minderinghe van een quit. by den voorn. heer Aernout gheteekent ende den officiaal gheteekent, mencioen makende van de somme om VI lb. XVIII s. g., waerof dat de kercke betaelt heeft in de laetste rekeninghe uut gracie in f° XXI II lb. XVIII s. g., comt hier over de reste van der vulle betalinghe de somme van IIII lb. g. Hij wordt in 1522 begraven.

H. G. R. n° 170 ; n. 171 (1513-14) ; n. 172 (1514-15) ; 173 (1516-17) K. R. n. 216 (1515-16), n. 221 (1522-23).

Meester Pieter Coene is zijn opvolger tot St. Jan 1518.

H. G. R. n. 173 (1516-17) ; n. 174 (1517-18) ; n. 175 (1518-19).

De twee laatstgenoemden en de volgende waren blijkbaar de plaatsvervangers van den niet resideerenden verus parochus *meester Ghyselbrecht*, die in de kerkerekening over de jaren 1518 en 19 (n. 218) eenige malen zoo genoemd wordt.

Meester Jan Kindt beghinnende Johannis XV^c XVIII ; hij blijft pastoor tot Kerstmis 1523, toen hij blijkbaar voor het pastoraat bedankte. De H. Geest ontvangt van hem bij testament in 1527 twee schellingen en zes penningen en in het jaar wordt ook zijn doodschuld betaald als gildebroeder van O. L. V. ter Snee.

H. G. R. n. 173 tot 178 (1523-24) ; K. R. n. 217-222. Rek. van O. L. V. ter Snee, n. 142 van den gedrukten Catal. der Oudheidskamer.

Meester Jooris van der Beke van Kerstmis 1523 tot St. Jan 1534.

K. R. n. 223, n. 225 ; H. G. R. n. 183, 185 (1534-1535).

Meester Martin de Clercq. In tegenwoordigheid van heer Maertin de Clercq pbre viceprochiepape wordt 7 Aug. 1534 gesloten de rekening van het gild van O. L. V. ter Snee en verder verschillende rekeningen van den H. Geest en de kerk, de laatste maal 17 Nov. 1541.

K. R. n. 230 (1540-1541) (¹).

Heer Joos Steenkiste volgt hem op met St. Jan 1542 en in zijn tegenwoordigheid wordt een kerkerekening gesloten 3 Januari 1544 (n. s.).

K. R. n. 231 (1542-43).

Heer Herman Alaerdt wordt pastoor met St. Jan 1544, waarschijnlijk tot St. Jan 1547. In een akte gepasseerd voor schepenen 7 Sept. 1549 wordt hij pastoor van St. Jan genoemd ; in 1553 ontvanger van het koor dezer kerk en in 1571 pastoor van Groede.

K. R. n. 232 (1544-45) ; Reg. van passeeringhen 15 c. (Rijksarch. Middelb.) ; H. G. R. n. 191 (1553-54) ; Bijdragen IV, 49.

Heer Jacop de Clercq ontvangt met Kerstmis 1547 slechts een half jaargeld, den 21 Juni 1554 wordt hij nog pastoor genoemd.

K. R. n. 234; Reg. v. pass. 15 e.

Meester Jan Lammertin, Lammertyn of *Lambertijn* van St. Jan 1554 ; is tegenwoordig bij het sluiten eener rekening van den H. Geest 20 Mei 1557.

H. G. R. n. 191 (1553-54) ; 192 (1555-56); K. R. 235 (1554-55); 236 (1555-56). O. L. V. ter Snee, rek. 1553-55.

Heer Jacop de Clerck volgt hem op, maar sterft nog voor Kerstmis 1557 en geeft bij testament aan de kerk twee schellingen en zes penningen. Dan volgt *heer Jan van Grysperre*, die ook spoedig vertrokken of gestorven is,

(¹) Over het jaar 1541 tot 1542 ontbreekt.

wijl in de rekening van den H. Geest gesproken wordt van « thuus daer heer Jan van Grysperre inne woende ant kerckhof, heeft ledich gestaen tot Baefmesse LVIII (1558).

K. R. n. 237 (1557-58); H. G. R. n. 193 (1559-60).

Heer Vincent de Backere treedt als pastoor op 13 Apr. 1559 bij het sluiten van rekening n. 237, maar is met St Jan 1560 reeds opgevolgd. Hij was omstreeks 1529 geboren te Sluis (1), was in 1550 gemeen korist, in 1553 looddeeler de O. L. V. kerk, later in 1563 pastoor der St. Janskerk. Na den overgang der stad tot de Oranje-partij mocht hij in de stad blijven wonen en werd hem tot zijn onderhout en almentatie achttien pond toegelegd.

Anthonius du Bruecq of *de Palude* gedurende zeer korten tijd pastoor alhier, bedankte en nam het pastoraat van Boetelaere aan. Hij werd opgevolgd door

Heer Judocus de Vos, die 10 Juni 1560 wordt benoemd en 23 Juni d. a. v. geinstalleerd, na tot dan te zijn geweest « erfachtig pastoor van Coxyde ». Voor hem stelt Pieter de Backere 6 Sept. 1573 zijn testament op.

K. R. n. 238 (1558-59); H. G. R. n. 193 (1559-60); 194 (1562-63); 195 (1563-64). Vgl. over hem Bijdragen III, 106; IV, 46.

Daer de kerk geheel vervallen was, werd het pastoraat met dat van de St. Janskerk verbonden en telde Sluis in het vervolg slechts één parochie en één pastoor.

Sas van Gent, 15 Mei 1904.

G. C. A. JUTEN.
R. K. Pr en Kapelaan.

---

(1) Zijn vader Pieter de Backere, de cordewanier, had bij zijn eerste vrouw Anthomine fa Antheunis Laureyns († 5 Dec. 1540) behalve Vincent nog een zoon Pieter. Voor de tweede maal huwde hij met Jaquemine de Clercx, die na zijn dood huwde met Cornelis Gheerolffs, die in 1548 reeds was gestorven. Aldus uit het Weesenregister 23 c. f. 19 en 63 mijne aanteekeningen bij de Graf schriften der St. Janskerk bl. 23 te verbeteren.

DIX LETTRES INÉDITES

RELATIVES A

FRANÇOIS LUCAS

DE BRUGES

En 1891, M. le chanoine De Schrevel publiait, dans les *Annales de la Société d'Émulation* (1), cent cinquante documents destinés à servir à la biographie du bon et savant François Lucas. La plupart de ces pièces provenaient du Musée Plantin ou des Archives de la ville de Saint-Omer. Après cette abondante moisson, il ne reste plus guère qu'à glaner.

(1) *Documents pour servir à la biographie de François Lucas*, par A. C. De Schrevel, dans les *Annales de la Société d'Émulation*, T. XXXIX, pp. 191-400. — Voir aussi : A. C. De Schrevel, *Biographie nationale*, verbo *François Lucas,* T. XII, pp. 550-563.

Nous avons cependant eu la bonne fortune de rencontrer aux Archives du Royaume neuf lettres originales au sujet du célèbre exégète. Un heureux hasard nous les a fait découvrir, égarées au milieu de comptes assez peu intéressants des XVII[e] et XVIII[e] siècles, dans un des cartons du fonds jésuitique coté : *Varia Societatis Jesu*, Carton 20.

De plus, nous devons à l'obligeance du P. Jean-Baptiste Van Meurs le texte d'une lettre adressée à Lucas par le P. Mutius Vitelleschi, général de la Compagnie de Jésus.

Ces lettres ne nous procurent point, il est vrai, des données bien nouvelles sur la carrière de François Lucas ; elles se recommandent néanmoins par le nom des correspondants : Christophe Plantin, Guillaume Estius, Juste Lipse, Lessius, Bellarmin, Olivier Manare et Cornelius a Lapide.

Nous sommes heureux de pouvoir ajouter cette gerbe légère à la magnifique récolte de M. De Schrevel et d'apporter ainsi notre faible tribut d'hommages à la mémoire de François Lucas, cet ami si fidèle de la Compagnie de Jésus.

ALFRED PONCELET, S. J.

Bruxelles, 31 Juillet 1904.

I. Christophe Plantin à François Lucas

Cette lettre fut écrite, par le célèbre typographe anversois, à son retour de Leyde.

M. Max Rooses résume en ces termes les circonstances qui amenèrent le séjour de Plantin en Hollande (¹) :

« En 1583, une crise nouvelle se produisit dans la « carrière de Plantin. Ses vastes et nombreuses entreprises « avaient toujours dépassé ses moyens financiers ; les « subsides que le roi lui avait fait espérer ne lui furent « payés que partiellement et très irrégulièrement ; les « guerres surtout qui dévastaient nos contrées, et les « troubles effroyables dont elles furent le théâtre à cette « époque, étaient venus entraver le commerce, et avaient « détourné les esprits des travaux pacifiques de l'étude. « L'industrie du livre devait en souffrir en premier lieu, « et c'est un des faits les plus étonnants dans la vie « de notre imprimeur que dans des circonstances si « désastreuses, il ait pu accomplir le travail gigantesque « qu'il a fourni. Longtemps il lutta contre les difficultés ; « des protecteurs puissants, à la tête desquels se trouvait « le Cardinal Granvelle, lui avancèrent des fonds ; il « vendit une partie de ses propriétés et de son matériel « et para ainsi aux besoins les plus pressants, mais il « ne parvint pas à se libérer complètement. Sa situation « était déjà fort compromise au mois de Septembre 1576 ; « la Furie Espagnole, qui éclata le 4 Novembre suivant, « lui porta encore un rude coup ; il fut rançonné neuf « fois par les soldats espagnols. Et cependant il ne perdit « pas courage ; il réussit à satisfaire les plus impatients

(¹) *Biographie nationale*, T. XVII, p. 752.

« de ses créanciers et tint bon pendant plusieurs années ;
« mais enfin, se sentant impuissant à faire face à toutes ces
« difficultés, il songea à quitter Anvers... Il se décida à
« s'établir à Leyde, où son ami, le professeur Juste Lipse,
« l'avait engagé à ouvrir une officine et où il fut nommé
« imprimeur de la jeune université. Il confia la direction
« de son atelier d'Anvers à ses gendres, François
« Raphelengien et Jean Moretus. Le 1er Mai 1583, il
« accepta ses nouvelles fonctions. Il emporta trois presses
« à Leyde, où il s'était établi depuis le mois de Janvier
« de cette année ; il y fit paraître un grand nombre de
« livres, tandis que son officine d'Anvers continua, sur
« un pied plus modeste, il est vrai, ses travaux. Au
« commencement du mois d'Août 1585, il quitta la ville
« universitaire, pour retourner à Anvers ».

3 Décembre 1585. S. P. Nihil, crede mihi vera dicenti, gratius hoc tempore accidit tuis ad me literis amantissimis (2) ; in quibus video et amplector tuam solitam illam genuinam pietatem tuam; cujus causa, ex quo te primum cognovi (3), veneratus sum dilectione qua potui maxima, neque unquam ab ea destiti, quod testari possunt illi apud quos interea familiariter vixi vel conversatus sum. Non tamen ignoro quæ passim de me sparsa sunt (4), neque ignorabam,

(2) Cette lettre n'est pas retrouvée.

(3) François Lucas devint l'ami de Christophe Plantin pendant ses études théologiques, à l'*Alma Mater* de Louvain. C'est au Père Jean Harlemius qu'il se dit redevable de l'amitié du célèbre typographe : *Ille postremo adeo acceptum et charum me reddidit Christophoro Plantino .... ut Lovanii Plantini nepos haberer* (De Schrevel, *loc. cit.*, n° 148).

(4) Allusion, je pense, aux soupçons répandus au sujet de son orthodoxie, et aux inquiétudes que ses amis catholiques avaient éprouvées et manifestées, en le voyant partir pour une ville hérétique et rebelle.

cum paupertate (5) partim coactus, partim allectus benevolentia nonnulorum (6) alio migravi, relictis tamen hic ambobus generis cum typographia prorsus instructa, uti jam per 12 annos prius fuit, etiam si non potuerimus quæ voluissemus imprimere, destituti facultatibus omnibus nostris et amicorum, propter impensas jussu ministrorum regis atque regis nomine factas in apparandis instrumentis et aliis necessariis, quæ ad maximos libros ecclesiasticos imprimendos necessaria erant ; quæ ascenderunt ultra quinquaginta millia florenorum (7), pro quibus ab eo tempore fœnus nobis persolvendum fuit (8), nisi voluissemus cedere foro et

---

(5) Ce terme est exagéré. (Voyez note 25.) Toutefois Plantin se trouvait dans de graves difficultés financières et, pour faire face à ses dépenses, avait dû recourir à de forts emprunts.

(6) Dans deux lettres adressées au secrétaire de Philippe II, Gabriel de Çaya (21 Décembre 1586 et 31 Janvier 1587), il attribue aussi son départ à l'invitation de quelques bons amis et aux instances des magistrats de Leyde. Parmi ces amis, il faut compter en premier lieu Juste Lipse. Comme nous le lisons plus bas, et le fait est confirmé par une lettre de l'imprimeur à Arias Montanus (7 Décembre 1585), ce fut le célèbre professeur qui l'attira à Leyde et s'entremit auprès du magistrat pour lui obtenir un traitement annuel à des conditions équitables.

(7) L'impression des livres liturgiques, si aceablante au début pour le fondateur de l'atelier plantinien, devint, dans la suite, une source de richesses pour ses successeurs, qui gardèrent, jusqu'à la révolution française, le monopole de ces livres pour les pays espagnols. Dans un mémoire écrit de Leyde, le 31 Décembre 1583, Plantin reproche au roi d'Espagne d'avoir été la cause principale de sa ruine. M. Max Rooses, dans le remarquable ouvrage qu'il a consacré à *Christophe Plantin, imprimeur anversois* (2e édit. 1890, pp. 305 et suivantes), donne l'analyse et la critique de ce mémoire, et fait bien, entre ces plaintes, la part de la vérité et de l'exagération. Toutefois, Plantin, ne se lasse pas, dans sa correspondance, de revenir avec amertume sur ce sujet. (De Schrevel, *loc. cit.*, nos 6, 7, 9).

(8) La somme de ces dettes s'élevait à plus de 20.000 florins, à 6 1/4 pour cent. Max Rooses (*op. cit.*, p. 312) a dressé la liste de ces emprunts.

hanc instructissimam omnium quæ (sine simulatione dictum aut fictione) unquam in toto orbe fuerunt deserere dissipandam diripiendamque. Cui malo ut præveniremus, venditis domo ampla, taberna bene instructa et aliis nostris rebus in Galliis (9) et aliis in locis, partem qua potuimus ex illis debitis persolvimus; alioquin fœnore oppressi succubuissemus. Quod ubi factum, et hic nihil nobis jam sperandum propter dissidia, cœpi aliis typographis et bibliopolis operam meam addicere (10), maxime vero Parisiis, Coloniæ, Lugduni et alibi ut inde familias alerem, nomen et typographiam conservarem in meliora tempora. Libenter siquidem illi typographi et bibliopolæ, qui suppeditarunt sumptus ad libros interea imprimendos, nomen meum suo commodo passi sunt in omnibus libris adprimi. Cumque laboribus morboque confectum esset hoc corposculum (11), deque sanitate desperarent medici, consuluerunt mutationem aeris, cujus commoditatem non videbam nisi in Hollandiam, quo, ut ingenue fatear, libenter proficiscebar propter ingenuam magni Lipsii amicitiam (12); cujus etiam commendatione

---

(9) Il avait vendu sa boutique de Paris 7500 florins, alors que d'après son estimation elle en valait bien 16 ou 17 mille. — En 1582 il avait fait vendre par Pierre Porret une autre maison dans la même ville. En 1584 il vendait encore plusieurs maisons d'Anvers. (Rooses, *op. cit.*, p. 350).

(10) Citons entre autres Michel Sonnius, de Paris, et Arnold Mylius, de la maison Birckman à Cologne. (Rooses, *op. cit.*, p. 359.)

(11) A la suite de ses travaux ininterrompus et de ses anxiétés sans cesse renouvelées, sa santé avait subi une grave atteinte; depuis 1580 il souffrait de la gravelle.

(12) Après la victoire de Gembloux et la prise de Louvain par Don Juan d'Autriche, Juste Lipse s'était retiré à Leyde. Il y resta jusqu'en 1591. Les relations de Plantin et du grand écrivain devinrent surtout intimes durant ce séjour; et la tendresse avec laquelle ils parlent l'un de l'autre a quelque chose de touchant.

factum ut domus mihi compararetur ([13]), stipendium daretur optimum ([14]), et omnes immunitates omnium rerum, sine ulla prorsus abjuratione, obligatione, vel onere quam obedientiæ magistratui præstando in politicis rebus atque bonos auctores antiquos ubique receptos imprimendi ([15]), unico tantum prelo, nisi pluribus vellem. Sine quo beneficio non potuissem familias nostras hic alere, nostramque typographiam et nomen conservare, postquam quæ pro aliis, ut dictum est, imprimebamus ad illos mittere non poteramus ([16]). Unde factum ut, absolutis operibus inchoatis, nempe Summa S^ti^ Thomæ ([17]), Concordantiis Bibliorum ([18]), Breviariis ([19]) in-8° et in-16°, Horis variis formis, et tandem Missali in-quarto, præla nostra cessarint donec nunc, reconciliatione facta ([20]), redirem cum aliquo subsidio mihi ab

---

([13]) La maison d'Assendelft, qu'il avait achetée, dès 1582, dans le Breedestraat. (Rooses, *op. cit.*, p. 346.)

([14]) Traitement annuel de 200 florins, qui fut porté à 400 florins, le 14 Mai 1584, lorsqu'il fut nommé définitivement imprimeur de l'Université. (Rooses, *op. cit.*, p. 346.)

([15]) Il ne se contenta pas d'imprimer les auteurs classiques ; et si quelques grandes et belles œuvres datent de son séjour en Hollande, il y imprima aussi certains livres qui indisposèrent contre lui la Cour espagnole, et alarmèrent ses amis catholiques. (Rooses, *op. cit.*, p. 350.)

([16]) Il en indique la cause dans une lettre écrite à François Lucas, le 13 Juin 1586. (De Schrevel, *loc. cit.*, n° 6).

([17]) La première édition in-4° parut en 1569; la seconde in-folio, en 1575.

([18]) L'édition est de 1572.

([19]) Sur l'impression des livres liturgiques, voyez *Biogr. nation.* T. XVII, p. 747.

([20]) La capitulation d'Anvers fut signée le 17 Août 1585, et le 27 le prince de Parme faisait son entrée solennelle dans la ville. — Plantin avait quitté Leyde dans les premiers jours d'Août ; il apprit à Cologne la reddition d'Anvers, et rentra dans cette ville au commencement de Novembre.

amicissimo bibliopola Coloniæ dato ad quædam rursus paullatim prælo committenda, uti incepimus jam prælo unico.

Interea dum (si fas est credere post tot promissa jam a regiis ministris frustra frustra præstita) vel media pars eorum quæ nobis manifeste debentur soluta fuerit ad ea suscipienda quæ ex tuo tuorumque similium consilio suppeditarentur vel judicarentur reipublicæ christianæ utilia, inter quæ Biblia Vatabli (illa jamdiu correcta) judico, maxime si tu novum Testamentum adderes, uti speravimus et necessarium esset hoc tempore quo venduntur Genovæ, addito textu græco et hebræo minutis typis in margine pro illorum voto voluntateque. Qui textus græcus posset in nostris addi ex editione romana, quæ nunc Romæ sub prelo est, modo mihi restituatur vel media pars sumptuum et impensarum a me factarum jussu regiæ Majestatis ante 12 annos, uti centum literis ad me missis a D.D. Caya ([21]), Tisnaco, Mofflino et aliis ex Hispanis mihi pollicitum est futurum brevi ; sed illud brevi tamdiu tardat ut prorsus desperem, sicut his diebus aperte declaravi Celsitudini Principis Parmensis, qui legit postremas ad me litteras dicti Domini Cayæ, scriptas 25 Octobris hujus anni ; qua de re jussit ejusdem D. Celsitudo me securum esse, pollicendo se scripturum ad Regem nostro nomine et effecturum ut mihi persolvatur. Utinam vero sit media pars eorum quæ juste mihi debentur. Quod

---

([21]) Gabriel de Çaya, secrétaire de Philippe II. — Charles de Tisnacq, capitaine des gardes. — Jean Moflin, chapelain des archers du roi d'Espagne et, plus tard, abbé de Bergues-Saint-Winoc.

si hac via (de qua jam nihil spero) ([22]) non mihi succurratur, aut libri, a me aliis magnis sumptibus et impensis et laboribus impressi, non redimantur, necessario cogar totam typographiam et suppellectilia quovis precio divendere ut satisfaciam reliquis creditoribus; jam etenim fœnus persolvere non possum ulterius. Libri autem quos vellem vendere sunt Biblia Regia ([23]), Psalterium et Antiphonarium pro choro, libri missarum cum musica, Summa Sti Thomæ, Concordantiæ Bibliorum et Biblia ipsa magnis typis cum figuris æneis a me impressa, quorum exemplar tibi mitto. Illi autem libri omnes possent emi a prælatis ecclesiarum, ab ipsis ecclesiis vel ecclesiasticis viris facultates habentibus. Ego vero juvarer plurimum et possem Graduale jamdiu inchoatum prosequi et alia reipublicæ christianæ utilia, uti spero illa Biblia Vatabli et tua fere omnia. Sed pudet me certe tamdiu te detinere in lectione privatarum mearum rerum, quas tamen veræ et antiquæ amicitiæ causa non potui non tibi aperire, ea tamen lege ne tu magis perturberis quam ego qui per Dei gratiam ita occalui talibus ut animus immotus ([24]) maneat ab omnibus perturbationibus et

([22]) Il ne put rien obtenir: ni le paiement de la pension de 400 florins, promise par Philippe II, le 28 Mai 1573 — pension qui ne lui fut jamais payée; ni le remboursement des dépenses, qu'il avait faites pour l'impression des livres liturgiques.

([23]) La fameuse bible polyglotte en 8 volumes in-folio, imprimée sous la direction d'Arias Montanus, de 1569 à 1572, avec la collaboration de quelques savants belges, parmi lesquels François Lucas. Cette œuvre est demeurée un des plus grands titres de gloire de l'officine plantinienne, mais elle fut pour l'imprimeur plus glorieuse que lucrative. — Voir TH. LAMY, *La Bible royale en cinq langues, imprimée par Plantin*. Bruxelles, 1892.

([24]) Jamais Plantin ne se laissa abattre par les plus grands revers; toujours il resta fidèle à sa noble devise : *Labore et Constantia*.

anxietatibus, videns me satis habere in manibus ([25]) tum in typographia, tum in libris ut creditoribus satisfieri possit si omnia vel vili precio vendantur neque despero de Dei bonitate quin sint amici qui panem et necessaria suppeditent ad reliquos dies hujus vitæ tamdiu protrahendos quamdiu volet ipse Deus opt. max. sua gratia nos fulcire per Jesum Christum Dominum vere nostrum in veritate Spiritus Sancti, qui te nobis et reipublicæ suæ Christianæ diu conservet incolumem una cum R^mo^ isto Audomarensi ([26]) et Reverendo Dño Pamelio ([27]), quibus a me salutem humillime sed cum affectu maximo dici abs te percupio.

Antverpiæ, raptim inter occupationes et tam urgentia negocia ut ne relegere quidem licuerit; 3 Decembris 1585.

Tibi tuo merito addictissimus
PLANTINUS.

Adresse : R^do^ admodum doctissimoque viro
D^o^ Francisco Lucæ Canonico
insignis Ecclesiæ Audomarensis
Audomarum
S. Omer.

Original, sur double feuille de papier. Petit cachet en cire brune au monogramme de Plantin.

([25]) Peu d'années après, en 1589, Christophe Plantin mourait, et Max Rooses a établi, pour l'ensemble de son héritage, une somme globale qui n'est pas de beaucoup inférieure à un million, deux cent mille francs. (*Op. cit.*, p. 368.)

([26]) Jean Six, évêque de Saint-Omer, sacré le 23 Juillet 1581 et mort le 11 Octobre 1586, en se rendant au concile provincial de Mons. Voir : O. BLED, *Les évêques de Saint-Omer depuis la chute de Thérouanne 1553-1619*, pp. 209-248. Saint-Omer 1898.

([27]) Voyez plus bas, lettre 3, note 2.

II. Guillaume Estius à François Lucas

François Lucas avait communiqué à Estius (1) une partie notable du manuscrit de son commentaire sur les Évangiles de S. Matthieu et de S. Marc, afin d'avoir l'avis de son savant ami. Celui-ci lui envoie, avec ses encouragements, quelques critiques de détail. Nous reviendrons sur cet ouvrage, dans l'avant-propos de la lettre cinquième.

S. P. Honorabilis Domine, 9 Mars 1593,

Enarrationum tuarum in Matthæum et Marcum partem (2) quam misisti, cum primum per occupationes licuit, avide et attente perlegi, lecta vero adeo placuerunt ut consilium editionis non possim non meo calculo approbare, quamquam et alioqui non dubitabam eruditum, exactum et absolutum fore, quicquid illud esset quod ex officina vestra literaria prodiret.

Porro inter legendum mihi occurrit haud inconsultum videri, si græco textui, altero ex latere, tuam adjungeres versionem, quod scio tibi minime difficile futurum; sed facies pro tua prudentia quod videbitur.

---

(1) Guillaume Van Est, né à Gorcum en 1542, docteur de Louvain en 1580, à la fois exégète et théologien de premier ordre. Il occupa, avec beaucoup de succès, une chaire de théologie à l'Université de Douai. Successivement il fut supérieur du séminaire royal, prévôt de Saint-Pierre, et chancelier de l'Université. Il mourut à Douai en 1613. Benoît XIV le surnomma *doctor fundatissimus*, rendant ainsi hommage à la solidité de ses travaux. Voir : Th. Leuridan, *Les théologiens de Douai*, V. *Guillaume Estius*. Amiens, 1896.

(2) La réponse de François Lucas montre qu'il n'était pas encore arrivé dans son commentaire à l'institution de l'Eucharistie, chapitre XXVI de S. Matthieu.

Scrupulum unum et alterum qui legentem movit, interim non tacebo. *Populum terræ* pro indocto et ignobili vulgo ponis semel et iterum ([3]). At Gen. 23 ([4]) *populus terræ* significare videtur indigenas etiam honestos in populo. Alibi vero an taliter accipiatur non memini, neque nunc ocium fuit perquirere; rem tuæ diligentiæ relinquo.

Alter scrupulus est de benedictione, quam videris interpretari eam quæ sic valuerit ad multiplicationem panum ([5]), sicut illa in Genesi ([6]) valuit ad multiplicationem animalium. Itaque juxta hanc interpretationem benedictio apud Evangelistas erit collatio ipsius effectus multiplicationis, sicut in genesi collatio fœcunditatis. Quod si ita est, consequens videtur ut apud eosdem in descriptione cœnæ Domini ([7]), benedictio significet consecrationem panis et vini in Christi corpus et sanguinem. Quod mihi videtur dici non posse, quia sententia Ecclesiæ est consecrationem fieri per hæc verba : *Hoc est etc*... Si dicas horum verborum

---

([3]) Allusion, je pense, à la note du chapitre XVI, 13, de S. Matthieu, à propos du texte : *Quem dicunt homines esse filium hominis?* L'auteur interprète ce mot *homines* de la façon suivante : *Homines, turbae ut Lucas exponit. Nam de primatibus Judaeorum, adversariis, calumniatoribus et persecutoribus suis manifestis plerisque omnibus, non rogat, ut quos constaret nihil de ipso boni prædicare; apud plebeios porro bene audiebat. Homines ergo, seu populi terræ, qui biennio jam et eo amplius doctrinam meam audierunt*..... (François Lucas, *Commentarius*, Anvers 1606 ; T. I, p. 240).

De même au chapitre XXI, 11 « *populi autem dicebant : Hic est Jesus propheta a Nazareth Galilææ* » ; l'auteur interprète le mot *populi* : « *turbæ simplices et rectæ* » (Ibidem, p. 317).

([4]) *Gen.*, XXIII, 7 et 12.

([5]) *Matth.* XIV, 19. — *Marc.* VI, 41.

([6]) *Gen.* I, 22, et 28.

([7]) *Matth.* XXVI, 26. — *Marc.* XIV, 22.

prolationem fuisse ipsam benedictionem, repugnat græcus textus ([8]), qui benedictionem vult factam ante verba prolata; reclamat etiam Synodus Tridentina ([9]), quæ diserte affirmat Christum post panis vinique benedictionem testatum fuisse illis verbis se discipulis suis præbere corpus suum et sanguinem.

Mihi itaque videtur, salvo meliori judicio, aliam esse benedictionem Dei, aliam Christi hominis, de qua evangelista. Deus enim benedicere dicitur passim in Scriptura beneficia tribuendo, quia ejus benedicere benefacere est; Christus vero benedicit ut homo, sicut idem ut homo gratias agit. Hæc enim duo fere ita conjunguntur in evangeliis, ut ubi unus evangelista dicit Christum gratias egisse, alius eum dicat benedixisse; Christi igitur benedictio videtur non aliud esse quam ejus ad patrem precatio super re aliqua ut divino beneficio in melius commutanda sive per multiplicationem ut in miraculo panum, sive per conversionem in aliud præstantius ut in cœna; quæ Christi precatio ita fuit efficax ut tamen non statim ipso momento sed postea quando voluit per divinam benedictionem effectus consequeretur, ut multiplicatio in manibus discipulorum et conversio mystica in termino prolationis verborum Christi.

([8]) Le texte grec indique clairement que les paroles de la consécration sont postérieures à l'action de bénir et de rompre le pain.

([9]) Trid., Sess. XIII[a], cap. 1..... hoc tam admirabile sacramentum in ultima cœna, redemptorem nostrum instituisse, cum *post panis vinique benedictionem*, se suum ipsius corpus illis præbere, ac suum sanguinem disertis, et perspicuis verbis testatus est: quæ verba a sanctis evangelistis commemorata....

Igitur X^us prius benedixit precando ut homo, postea benedixit efficiendo ut Deus. Quæ benedictionis interpretatio semper mihi visa est facere ad illustrandum textum evangelii.

Qua in re tamen, ut in aliis, profiteor me adhuc discere malle quam docere. Itaque hæc ita submoneo ut vestræ eruditionis judicium vicissim de iis exspectem, candide et gratanter accepturus quicquid censueris.

Latorem præsentium M. Eugenium Hibernum (10), istuc proficiscentem ut de tonsura clericali et ordinibus suscipiendis cum R^mo agat (11), tuæ charitati commendo, ut juvenem probum et pium ac dignum qui ad statum ecclesiasticum, in quo Deo et Ecclesiæ servire cupit, promoveatur.

Gratiam habeo quod negocium reditus Sixtini (12) seminario assignati vobis curæ sit; nostrum erit exitum litis patienter exspectare.

Quod superest, amicissime Domine, Deum precabor ut te nobis atque Ecclesiæ diu servet incolumem.

Duaci, 9 Martii 1593.

R. T^ae addictissimus
Guilielmus Estius.

---

(10) Nous n'avons pas pu établir qui était ce jeune lévite irlandais; pas plus que le licencié Vorstius, dont il est question dans le post-scriptum.

(11) Jacques de Vernois, de l'Ordre de S. Dominique. Il avait succédé dans la charge épiscopale à Jacques Pamelius. Sacré le 27 Octobre 1591, il mourut le 6 Janvier 1599. Voir: O. Bled, *Les évêques de Saint-Omer*, pp. 269-323.

(12) Allusion à un procès au sujet d'une rente assignée au séminaire royal de Douai, dont Estius était recteur. Nous n'avons pas retrouvé de trace de ce litige, ni de l'intervention de François Lucas.

Remitto, per M. Eugenium quem dixi, enarrationes vestras. D. Licentiatum Vorstium mihi per te salutatum cupio.

Adresse: Viro clarissimo doctissimo Dño Francisco Lucæ S. Theologiæ licentiato et ad S. Audomarum Canonico Dignissimo
Audomaropoli.

Original, sur double feuille de papier. Le petit cachet en cire rouge est détérioré.

III. François Lucas à Estius

La minute de la réponse se trouve écrite de la main même de Lucas, à la 3e page de la lettre d'Estius. Ce fait est assez fréquent dans sa correspondance. (De Schrevel, *loc. cit.*, p. 285, note 1.)

Magne Domine Rector. Gratias tibi debeo maximas pro suscepto labore legendi atque examinandi eam scriptorum meorum partem quam ad te speciminis loco miseram : quam postquam abs te probato viro probari video, jam animosius etiam quidquid mihi temporis vacuum esse poterit a negotiis necessariis, huic rei perficiendæ impendam. Quod porro attinet ad versionem novam altero ex latere græci textus jungendam, tentavi illud initio ante annos XII (diu enim est quod hoc opus cœperim et intermittere coactus toto fere Sans date.

decennio [1], tarde adhuc progredi datur) sed consilio Domini Pamelii [2], piæ memoriæ, existimantis illud Romanis ingratum fore, omisi, ut certe metuam ne arrogantiæ noter a multis tanquam vetus editio non sufficeret, novam coner obtrudere post tot aliorum parum hactenus probatas. Consultius visum est discrepantias omnes veteris editionis a græco textu in scholiis explicare [3], id quod facere conatus sum, ita ut si jam vellem novam versionem jungere, multa forent superflua in scholiis. *Populus terræ* pro vulgo hominum dixi, non ad imitationem scripturae sacræ, sed librorum Rabbinorum, de quorum variis opinionibus agitur eo capite evangelii 2m Matthæum ; quamquam illud Gen. 23, vv. 7 et 12 nihil refragari videatur ; aliud enim sonat populus terræ in genere, aliud populus illius terræ, ut hebraice etiam additur illic he demonstrativum. Jam de benedictione Christi, probabiliter admodum videtur mihi sapientia tua disserere ; sed an tuam sententiam meæ præferre debeam, non prius statuere cogito quam ubi cœnæ descriptionem, qua præcipue

---

[1] Voyez plus bas, avant-propos de la 5e lettre.

[2] Jacques de Joigny de Pamele, né à Bruges le 13 Mai 1536 et mort à Mons le 19 Septembre 1587. Il eut une grande part à la fondation du collège des Jésuites dans sa ville natale. Lors des troubles religieux de 1578, il fut forcé, comme François Lucas, son compatriote et son ami intime, de fuir sa patrie et de se réfugier à Douai. Entré au Chapitre de Saint-Omer, il devint en 1581 archidiacre de Flandre, puis vicaire général. A la mort de Jean Six (1586), il fut désigné pour lui succéder sur le siège épiscopal, mais il mourut avant d'avoir reçu les bulles de confirmation. Voir : A. C. De Schrevel, *Biographie nationale*, verbo *Jacques de Pamele*, T. XVI, pp. 528-542.

[3] De plus, il ajouta à la fin du 2d volume de ses commentaires, deux petits opuscules contenant les variantes latines et grecques.

niteris, exactius undequaque discussero (4) : quod erit ubi eo pervenero, Deo favente, in quod etiam tempus vestras literas sepositas (5) servabo.

Magne Domine Rector, oro ut Dominus Deus diu te academiæ Duacenæ et nobis servet incolumem.

IV. Juste Lipse à François Lucas

Lettre de remercîment à l'occasion de l'envoi d'un opuscule intitulé : *Romanæ correctionis in latinis Bibliis editionis vulgatæ, jussu Sixti V, pont. max. recognitis, loca insigniora.*

Le concile de Trente, ayant déclaré authentique le texte de la Vulgate, avait prié le Souverain Pontife de confier à une commission de savants le soin d'en préparer une édition corrigée, qui serait désormais l'édition type.

L'œuvre, commencée sous Paul IV, avança lentement durant le règne de ses premiers successeurs ; poussée vigoureusement par Sixte Quint, elle reçut son couronnement en 1592 sous Clément VIII. François Lucas avait eu l'heureuse idée de recueillir en un opuscule les corrections les plus importantes introduites dans l'édition vaticane, et de les mettre ainsi à la portée d'un plus grand nombre. Son intention première, comme nous l'apprend une lettre

---

(4) Lucas a maintenu son opinion. Toutefois il a su tirer profit des réflexions du professeur de Douai, pour en enrichir son commentaire. (Cfr. *Commentarius*, T. I, pp. 217, 235, 455 et particulièrement la page 456, où il répond à la difficulté tirée du texte grec et du Concile de Trente.)

(5) L'original porte *septas;* mais l'écrivain a raturé le mot *seponam*, et l'a remplacé par *septas servabo*.

écrite à Jean Moretus (1 Mai 1602), avait été d'ajouter ce *Correctorium* en appendice à la Bible Sixtine, que l'atelier plantinien se proposait d'imprimer : *Mitto libellum de romana Bibliorum correctione, qui serviet ornandis Sixtinis bibliis, quæ excudere paras forma angustiore, ad calcem additus: quæ communis nostra mens est* (1). Mais sur les conseils de son évêque, Jacques Blasaeus, sans attendre la publication de la bible, il se résolut à faire immédiatement imprimer cet opuscule : *ut et ii qui nondum habent Sixtina Biblia et ii qui, etiamsi habeant, assueverunt aliis exemplaribus, sua Biblia ex hoc libello possint corrigere et Sixtinis accomodare; denique alii intelligere, quo differant Sixtina Biblia ab aliis Bibliis, id quod plerique nesciunt, etiamsi Sixtina Biblia habeant, aut si quo modo sciant, nonnisi paulatim assequuntur* (2).

L'impression, commencée dans les premiers mois de 1603, fut terminée avant le 14 Septembre de la même année (3).

17 Janvier 1604.

Rde. et doctissime Domine. — Reducem me Bruxella, quo principis Hispani adventus et benignitas (4) exciverat, epistola tua excepit, una cum munere (5), quod utrumque pergratum mihi

---

(1) De Schrevel, *loc. cit.*, n° 25.

(2) Ibidem.

(3) De Schrevel, *loc. cit.*, n° 41.

(4) L'Archiduc Albert, dont les témoignages de bienveillance pour l'illustre professeur de l'*Alma Mater*, sont bien connus.

(5) Il s'agit du *Correctorium* de la Bible Sixtine. Dans sa lettre du 29 Janvier 1604 à Balthazar Moretus, François Lucas fait allusion à la présente lettre de Juste Lipse et la résume en ces termes : *Superioribus hebdomadis scripserunt ad me complures occasione Correctorii, quod ad ipsos miseram. Inter alios, celeberrimus*

fuisse animo teste consigno. Nam et benevolentia tua delectat quam olim, etsi leviter, Lovanii [6] tamen novi, in optimis, id est sacris studiis deditum, et industrie ac curiose ea vel a tenebris vel a vitiis vindicantem. Et munus tuum sane placuit, quod fructui et compendio omnibus nobis erit qui Biblia illa Romana (numerus autem est) non habemus. Placuisse autem proprie genio etiam nostro potes scire, qui ipsi quoque in simili studio, etsi humiliore, vindicandi a notariorum mendis veteres auctores versamur. Quod jam nunc, a me factum in Annæo Seneca, quem edimus [7] etsi graviore hac ætate [8], paulatim ab iis abjungimus, et ad alia magis salutaria aut seria imus. Sicut his diebus scripsi DIVAM VIRGINEM HALLENSEM,

---

S. Theologiæ professor, Mgr Estius.... Denique clarissimus D. Lipsius, gratissimum sibi fuisse testatus est munus, minime abhorrens a suo genio: et promisso exemplari Divæ Virginis Hallensis, quam meditatur, interim offert sincere ac sine fuco animum amicitiæ vinculo mihi adstrictum: quem accepi (De Schrevel, *loc. cit.*, n° 47).

(6) Après sa promotion au grade de maître ès arts, le 6 Mars 1568, François Lucas reste à Louvain jusque dans les premiers mois de 1578, époque où les troubles religieux le forcèrent à chercher un refuge dans sa ville natale. Durant cette période décennale, Juste Lipse fit deux séjours à Louvain; le premier, très court en 1570; le second à son retour d'Iéna (1575) jusqu'à son départ pour Leyde (1578). C'est sans doute durant ce dernier laps de temps que les deux savants se sont connus.

(7) L'édition de Senèque parut en Août 1605, avec une dédicace au pape Paul V, datée du 27 Juin. Depuis longtemps, Juste Lipse travaillait à cette édition; mais, avant de la publier, il avait voulu faire mieux connaître les doctrines de l'école à laquelle appartenait le philosophe païen. Dans ce but, en 1604, il publiait: *Manuductionis ad stoicam philosophiam libri tres* et *Physiologiæ stoicorum libri tres.*

(8) Juste Lipse n'était encore que dans sa 57e année; mais sa santé n'avait jamais été bien robuste: ses forces déclinaient, et il ne lui restait plus que deux années à vivre.

et beneficia ejus ac miracula descripsi (9). Habebis libellum, cum edidero. Habe jam nunc et accipe sincere ac sine fuco hunc animum, tibi amicitiæ vinculo adstrictum.

Lovanii, XVI Kal. Februarii MD. C. IIII.

Rae. Tuæ
affectu et obsequio
addictissimus.
LIPSIUS.

Rmo Domino Antistiti (10) vestro si, in occasione, cultum et officia a me defers, gratum habebo.

Adresse : Rdo et doctissimo Domino...
D. Francisco Lucæ theologo et Decano Ecclesiæ Cathedralis Audomaropoli.

Original, sur double feuille de papier. Le cachet placard est conservé.

---

(9) Ouvrage dédié à Guillaume de Berghes, archevêque de Cambrai, exposant d'après les matériaux fournis par Aub. Miræus et Jean Van Hove, le culte et les miracles de Notre-Dame de Hal. Imprimé en 1605 chez Plantin-Moretus.

(10) Jacques Blasaeus, né à Bruges en 1540, mort évêque de Saint-Omer le 21 Mars 1618. Entré au noviciat des Pères Récollets, à Douai, il devint successivement gardien, professeur de théologie et provincial de son ordre. Promu en 1596 au siège épiscopal de Namur, il fut transféré, en 1600, à celui de Saint-Omer. Voir : O. BLED, *Les évêques de Saint-Omer*, pp. 333-419.

V. Olivier Manare ([1]) à Jean Moretus

Cette lettre ainsi que les deux suivantes ont rapport aux deux premiers volumes des commentaires de François Lucas, sur les Saints Évangiles.

En 1579, Christophe Plantin se proposait de publier les scolies de Vatable sur l'Ancien Testament, revues et amendées par les théologiens de Louvain. Connaissant le profond savoir de François Lucas, il lui demanda des scolies semblables sur le Nouveau Testament. François, déjà célèbre par ses travaux sur les variantes de la bible, accepta. Non content de composer de simples scolies, il se promit de fournir un commentaire complet des quatre Évangiles, en s'attachant à la signification propre des mots. Mais bientôt les troubles religieux et surtout les charges qu'il occupa dans le diocèse de Saint-Omer vinrent le distraire de ses chères études et absorber la plus grande partie de son activité. Nous l'avons vu cependant, dès 1593, soumettre à son ami Guillaume Estius une partie notable du commentaire de S. Matthieu ([2]). En 1601, il envoyait aux théologiens de Douai le commentaire complet des Évangiles de S. Matthieu et de S. Marc, ainsi que les passages parallèles

---

([1]) Le P. Olivier Manare, un des Jésuites les plus illustres de la province belge au XVI[e] siècle, naquit à Douai le 2 Février 1523. Après son élévation au sacerdoce, il fut admis dans la Compagnie de Jésus à Paris en 1550. Dès 1554, S. Ignace lui confiait la direction du collège Romain ; peu après il est recteur à Lorette. Nommé commissaire pour la France (1563), et premier provincial (1564), il fut élevé par la troisième Congrégation générale (1573) à la dignité d'assistant et d'admoniteur du P. Évrard Mercurian. Vicaire général à la mort de ce dernier (1580), il est bientôt envoyé par le P. Claude Aquaviva, comme visiteur, dans les provinces de Germanie. Visiteur de Belgique, puis provincial (1589-1594), il fut le véritable organisateur de la province belge. Il mourut à Tournai le 28 Novembre 1614.

([2]) Voyez plus haut, lettre 2.

dans S. Luc et S. Jean (³). Dans une lettre du 12 Mars 1602 écrite à Jean Moretus, il se plaint de la lenteur des censeurs : *quem (Commentarium) nondum a Duacensibus accepi, tametsi promiserant illi ante quadragesimam se missuros. Pœnitet me quod non potius a confratribus meis theologis petiverim, approbationem ; facilius enim expedivissent, ut nec quidquam Duacensibus eruditione cedunt* (⁴). Quelques jours après, la censure arrivait. Elle est datée du 19 Mars 1602 et signée par Guil. Estius et Georges Colvenerius (⁵). Dès le 1ᵉʳ Mai l'auteur transmettait le manuscrit aux héritiers de Plantin (⁶). Cependant Jean Moretus (lettre du 8 Mai 1602) (⁷) insiste pour différer quelque temps l'impression, et ce ne fut que le 22 Février 1603 que Lucas reçut les premières feuilles imprimées (⁸). Le travail dura plus de trois ans : le 8 Avril 1606, le doyen de Saint-Omer écrivait à Balthazar Moretus : *Accepi.... ultima folia communis nostri operis* (⁹).

Cet ouvrage porte comme titre : *In sacrosancta quatuor Jesu Christi Evangelia, commentarius* (Ex officina Plantiniana, apud Joannem Moretum MDCVI.) Ces commentaires furent l'œuvre principale de la carrière du savant exégète, et restent son plus grand titre de gloire.

8 Avril 1606. Pax Xⁱ.

Monsieur hyer seoir je presentay à son Alteze (¹⁰) les deux tomes de l'œuvre de Monsieur Lucas

(³) De Schrevel, *loc. cit.*, nº 19 : *dum Duacenses legunt commentarium meum in Evangelia....*

(⁴) De Schrevel, *loc. cit.*, nº 22.

(⁵) Elle se trouve en tête du 1ᵉʳ vol. des commentaires.

(⁶) De Schrevel, *loc. cit.*, nºs 24 et 25.

(⁷) De Schrevel, *loc. cit.*, nº 26.

(⁸) De Schrevel, *loc. cit.*, nºs 33 et 34.

(⁹) De Schrevel, *loc. cit.*, nº 54.

(¹⁰) L'Archiduc Albert.

Doyen de S[t] Omer, il en fit demonstration de grande allegresse, et me fit plusieurs interrogations de la personne, et de l'œuvre mesme, voire de l'imprimeur, ayant for attentivement considéré le texte grec et latin si beau et si net, dont il me donna subject de deploier ce que j'avais en l'esprit des personnes et de leurs belles qualités. Ce que je vous ay deu signifier pour m'avoir esté cet office tant recommandé de vous. Jay offert ce matin à Messeigneurs le nonce Apostolique ([11]) et président Richardot ([12]) les leurs, qui en ont faict les remerciemens affectueux et promesses de se souvenir du beau présent, et d'en faire la revence aux occasions. Maintenant vous pouvez selon que vous aviez pourpensé faire des vos libvres la distraction que vous trouverez convenir. Le P. Recteur Pratanus ([13]) malade de catharre vous

([11]) Ottavio Mirto Frangipani. Né à Naples en 1542 ou 1543, il fut envoyé à Cologne en qualité de Nonce apostolique en 1587. Lorsque le pape, en 1596, honora Bruxelles d'une nonciature distincte, Frangipani en fut le premier titulaire et occupa ce poste jusqu'à l'été de 1606, moment où il prit possession du siège de Tarente, auquel il avait été élevé le 20 Septembre 1605. L'instruction remise à son successeur, Decio Caraffa, par le cardinal Borghèse, est datée du 2 Juillet 1606. (ALF. CAUCHIE et RENÉ MAERE, *Recueil des Instructions générales aux nonces de Flandre*. 1904.)

([12]) Jehan Richardot (de son vrai nom Jehan Grusset), neveu par sa mère du célèbre évêque d'Arras, François Richardot, en considération duquel il prit le nom et les armoiries de sa mère, Marguerite Richardot. Plusieurs fois employé à d'importantes missions diplomatiques, il était chef-président du Conseil Privé, et jouissait d'une grande influence à la cour des Archiducs. Il mourut à Arras en 1609.

([13]) Le P. François Delaprée, longtemps recteur à Douai et premier recteur du collège de Bruxelles depuis le 9 Janvier 1603.

salue avec moy affectueusement. De Bruselles 8 d'Avril 1606.

Vostre humble serviteur selon Dieu
OLIVIER MANARE de la Société.

Adresse : A Monsieur
Monsieur Moretus imprimeur
et .... d'Anvers mon très
honoré Seigneur.
Anvers.

Original, sur double feuille de papier. Le cachet placard porte le monogramme de la Compagnie de Jésus, sans légende.

VI. Léonard Lessius (1) à François Lucas

15 Juillet 1606.

Admodum Rde. Domine Decane.
Pax Xi.

Accepimus opus D. V., eruditum, excussum, *ἀπεξεσμένον* multorum annorum cura (2), donum bibliothecæ nostræ. Gratissimum sane fuit vel authoris causa, cujus benevolentiam in Societatem

(1) Léonard Lessius, né à Brecht, le 1er Octobre 1554, suivit les cours de la faculté des arts à l'Université de Louvain, et il y conquit la première place au concours général de 1572. Entré peu après dans la Compagnie de Jésus, il étudia la théologie à Rome sous la direction du célèbre P. François Suarez. Sept ans, il enseigna la philosophie à Douai, puis il professa de 1585 à 1615 la théologie au collège des Jésuites à Louvain; il y mourut en grand renom de sainteté, le 18 Jauvier 1623.

(2) Cet ouvrage était resté près de vingt-cinq ans sur le métier, et l'auteur était bien en droit d'écrire en tête de l'épître dédicatoire aux Archiducs : *quam* (*tractationem*) *a multis annis parturivi* (DE SCHREVEL, *loc. cit.*, n° 143).

nostram amplectimur ([3]), vel ob raras et pulcherrimas difficillimorum locorum interpretationes, quas passim exhibet. Precor R. V. vires a Domino ut multa hujusmodi nobis depromat ; et in primis ut psalmos davidicos multiplici illa et exacta linguarum et idiotismi hæbrei ([4]) notitia illustret. In quibus, etsi Jansenius ([5]) et Genebrardus ([6]) multa patefecerint, plurimæ tamen adhuc supersunt difficultates nondum exhaustæ, feliciori alicui ingenio reservatæ. In has se intendat industria R. V. quæ prioribus illis scripturarum lectione

---

([3]) Voyez avant-propos de la 9e lettre.

([4]) Il était versé dans les langues grecque, hébraïque, syriaque et chaldéenne. Son maître dans l'étude des langues orientales ne fut autre que le Jésuite Jean Harlemius. François nous l'apprend lui-même : *Jam inde ab annis retro amplius quadraginta, cum Lovanii Theologiæ operam darem, sancta in occasione, inivi notitiam cum Rdo admodum Patre Johanne Harlemio, rectore collegii ejus loci, viro ut vitæ integritate, ita doctrinæ præstantia clarissimo, et æterna memoria digno : cui tantum debeo, quantum nunquam referre me posse agnosco, diu usus eo confessario ad vitæ instructionem, præceptore in hebraicis affinibusque literis.... denique in sacræ scripturæ studio directore, tam familiariter (quæ ejus erat humanitas) quam filius patre.* (De Schrevel, *loc. cit.*, no 148). Jean Harlemius, avant même d'être prêtre, enseigna quelque temps (1568-1569) l'hébreu au collège des trois langues de l'*Alma Mater*. François Lucas a-t-il suivi ce cours? La chose nous paraît douteuse ; du moins, il nous dit qu'à l'époque où le savant Jésuite lui servit de guide et de maître, celui-ci était recteur. Or, Jean Harlemius ne commença à gouverner la maison de Louvain qu'en 1574.

([5]) Corneille Janssens de Hulst, né en 1510, fut envoyé par Philippe II au Concile de Trente avec Michel de Bay et Jean Hessels. A son retour, il fut promu au siège de Gand en 1568. Lessius fait allusion à sa *Paraphrasis et annotationes in omnes psalmos Davidicos*. Louvain, 1569.

([6]) Gilbertus Genebrardus (1537-1597), professeur d'hébreu à l'Université de Paris. Hurter, *Nomenclator litterarius*, T. I, p. 100) l'appelle : *Sorbonæ lumen magnum et Galliarum decus*. Il a donné un commentaire des Psaumes de David, imprimé à Paris en 1577. Au jugement de Dom Calmet cet ouvrage et celui de Jansenius sont à ranger parmi les meilleurs sur la matière.

studioque non cedit; et linguarum peritia etiam forte antecellit, et illorum inventis jam est instructa. Mittit vicissim R. V. R. P. Rector (7) grati animi symbolum, opusculum quoddam hic non ita pridem excusum, si forte aliqua in re illi queat esse utibile.

Divina bonitas R. D. V. incolumem nostrique memorem conservet.

Lovanii, 15 Julii 1606.

R. V.
Servus in Christo
LEONARDUS LESSIUS.

Original, sur feuille simple. L'adresse n'est pas conservée.

VII. Bellarmin (1) à François Lucas

18 Septembre 1606.

Admodum Rde Domine.

Literas D. V. quibus adjuncti dicebantur duo libri accepi, sed libros nondum vidi. Expectavi

---

(7) Le P. Guillaume Veranneman; il venait de succéder au P. François de Fléron, nommé provincial.

(1) Grâce au P. Jean Harlemius, François Lucas, durant ses études à l'*Alma Mater*, était entré en relations avec le P. Robert Bellarmin. Celui-ci, envoyé par S. François de Borgia, résida au collège de Louvain depuis le 3 Juin 1569 jusqu'au 1er Septembre 1576. Il évangélisait le monde universitaire par sa prédication latine à l'église Saint-Michel, et durant plusieurs années, donna un cours public de théologie. Élevé à l'épiscopat, puis au cardinalat, le célèbre controversiste resta en rapports épistolaires avec le savant exégète, qu'il avait connu et apprécié à Louvain. Lucas lui dédia ses deux opuscules: *Notarum ad varias lectiones ex quatuor Evangeliis occurrentes libellus duplex*; et, parmi les raisons qui l'ont décidé à ce choix, il indique en tout premier lieu: *Unam, ut exstaret mnemosynon animi*

aliquot jam menses, sed cum nihil appareat, nec sciam quæ sit causa tantæ moræ ([2]), consilium fuit id D. V. significare et gratias interim agere bonæ voluntati. Valeat R. D. V. meque apud Deum precibus suis juvet.

Datum Romæ, die 18 Septembris 1606.

Rdae. D. V.
Addictissimus ([3])
ROBERTUS CARDlis BELLARMINUS.

Au bas de la page à gauche :
D. Franciscus Lucas Audomari.

Adresse : Admodum Rdo Domino
D. Francisco Lucæ
Audomari.

Original, sur double feuille de papier. Le cachet placard porte les armes du Cardinal avec la légende : *Robertus S. R. E. presb. Card. Bellarminus.*

---

mei erga te grati, quod me olim humanitas tua, cum Lovanii theologiæ professorem ageret, admittere dignata fuerit ad familiaritatem, et Romam quoque reversa, non minimis benevolentiæ argumentis prosequi (DE SCHREVEL, *loc. cit.*, n° 144, A).

([2]) Barthélemy Peeters avait déjà reçu à Douai les deux volumes des Commentaires avant le 11 Mai 1606 (DE SCHREVEL, *loc. cit.*, n° 55); mais une lettre de Balthazar Moretus à François Lucas (2 Août 1606) nous apprend qu'il a dû différer l'envoi des exemplaires destinés à Rome : *His diebus prima mihi occasio oblata est exemplaria mittendi Romam.... Spero ante aliquot menses de iisdem fideliter redditis intelliget* (DE SCHREVEL, *loc. cit.*, n° 57). Et de fait l'ouvrage arriva bien à destination. Une réponse de Fr. Lucas à Barth. Peeters nous dit : *Superioribus hebdomadis accepi ab eodem Cardinale* (Bellarmino) *necnon a Card. Baronio litteras, continentes judicium ipsorum de meis in Evangelia commentariis* (DE SCHREVEL, *loc. cit.*, n° 61). Malheureusement cette lettre n'est pas retrouvée, pas plus que la copie envoyée par Fr. Lucas à son correspondant, pour être communiquée à Guil. Estius et à d'autres amis. (*Ibid.*)

([3]) La lettre est de la main d'un secrétaire, à l'exception du mot *addictissimus.*

VIII. Bellarmin à François Lucas

Il est question dans cette lettre de deux ouvrages de genres bien différents : un volume de sermons latins et le 3e tome des Commentaires sur les Évangiles.

En 1609, François Lucas avait réuni en un recueil quelques-uns de ses sermons, prêchés à Bruges et à Saint-Omer. Un long voyage de Jean Moretus en fit remettre l'impression jusqu'au milieu de Décembre (1); elle fut terminée le 22 Mars 1610 : *Hodie 17 Aprilis*, écrit l'auteur à Jean Moretus, *accepi litteras a vobis datas 22 Martii, et una cum eis primum et ultima folia sermonum meorum* (2). L'ouvrage est dédié au Magistrat de Bruges, et contient des vers grecs d'un cousin de l'auteur, le Jésuite Guillaume De Graet : *qui latinis cognati sermonibus græca carmina voluit addere* (3).

A la même époque François Lucas avait mis la dernière main au Commentaire de l'Évangile selon S. Luc ; mais la mort de Jean Moretus (22 Sept. 1610) et une crise d'abondance dans l'atelier plantinien retardèrent de deux ans l'impression de cet ouvrage. L'infatigable travailleur en profita pour y ajouter une partie notable du Commentaire de S. Jean (chap. I-VIII, 12), et ces deux suppléments furent réunis dans le troisième volume, dédié à Jacques Blasaeus, évêque de Saint-Omer et compatriote de l'auteur.

16 Juillet 1612. Admodum Rde Domine, Literis tuis, datis 24 Aprilis (4), nondum respondi, quoniam expec-

---

(1) De Schrevel, *loc. cit.*, n° 63.
(2) De Schrevel, *loc. cit.*, n° 72.
(3) *Ibid.*
(4) Cette lettre n'est pas retrouvée.

tabam tertium tomum commentariorum tuorum in Evangelia, quem per Moretum ad me mittendum esse significaveras (5). Sed, quoniam illa advectio libri differtur (6), nolui ego differre responsionem ad literas et gratiarum actionem ad significationem tam propensæ in me voluntatis tuæ. Ago igitur gratias tibi pro insigni munere, sive huc adferatur, sive non adferatur. Ago etiam gratias Deo, quod te tot suis donis ornaverit ad utilitatem ecclesiæ suæ. Legi enim non solum partem commentariorum in Evangelia (7), sed etiam conciones tuas, quas ad me Moreti hæredes (8) miserunt, in quibus concionibus video conjunctam esse eloquentiam non vulgarem cum multa eruditione et spiritu. Adaugeat Deus ad hæc sua dona cumulum gratiæ,

---

(5) A la date du 16 Mars 1612, Lucas mande à Balth. Moretus, d'envoyer cet ouvrage au Cardinal Bellarmin : *Quod si sarcinam Francofurto mittatis Romam, addatis rogo, duo exemplaria hujus tertii tomi in albis, tradenda collegio Anglicano illic, quorum unum collegio ipsi remaneat, alterum offeratur Illmo Cardinali Bellarmino* (De Schrevel, *loc. cit.*, n° 93). Il renouvelle cet ordre le 28 Mars (*Ibid.*, n° 94).

(6) L'ouvrage fut terminé dans les premiers jours d'Avril. En effet, Lucas écrit le 11 Avril à Balth. Moretus : *Accepi prima et ultima folia tertii tomi Commentariorum in Evangelia, gavisus ob opus Deo favente absolutum* (De Schrevel, *loc. cit.*, n° 95). Toutefois ce n'est que vers la fin de Juillet que l'auteur lui-même reçut ses exemplaires, à Saint-Omer (De Schrevel, *loc. cit.*, n° 96). Ce fait explique suffisamment le retard subi à Rome. Une lettre de l'auteur (8 Février 1613) nous apprend que Bellarmin a reçu le volume : *Illmus Bellarminus jam certiorem me fecit, acceptum a se tertium tomum nostrum ; hoc solum conquerens quod desint adhuc aliquot capita, cetera probans* (De Schrevel, *loc. cit.*, n° 97).

(7) Les tomes 1 et 2 qu'il avait reçus en 1606. (Voyez la lettre précédente.)

(8) Balthazar Moretus et Jean Moretus, second du nom.

ut inde crescat et gloria. Vale, mei memor in sanctis precibus tuis.

Romæ, die 16 Julii 1612 (9).

Admodum R^dae^. D. V.

Uti frater in Christo (10)

ROBERTUS CARD^lis^ BELLARMINUS.

Au bas à gauche :

Dñus Franciscus Lucas, Audomaropolim.

Adresse : Admodum R^do^ Domino Dño Francisco b[ru]gensi, Decano et theologo [ecclesiæ] Audomaropolitanæ. — Audomaropolim.

Original, sur double feuille de papier. Le cachet placard porte les armes du Cardinal avec la légende : *Robertus S. R. E. presb. Card. Bellarminus.*

IX. Le P. Mutius Vitelleschi à François Lucas

Nombreux ont été les témoignages d'affection de François Lucas envers la Compagnie de Jésus. C'est à Louvain, dans l'intimité de Jean Harlemius et de Robert Bellarmin, que cet amour avait pris naissance. Durant toute sa vie, comme le témoigne sa correspondance, il entretint des rapports intimes avec les pères. En 1616, c'est au P. Mutius Vitelleschi, récemment élu général,

---

(9) Le dernier chiffre est déchiré en partie dans le manuscrit. Mais les détails que nous donnons dans les notes précédentes prouvent qu'il faut lire 1612.

(10) La lettre est de la main d'un secrétaire, à l'exception de ces derniers mots.

qu'il dédiait le 4e et dernier volume de ses commentaires (1). Dans l'épître dédicatoire, il se fait gloire de la vieille amitié qui le lie aux Jésuites : *quibus olim amicitià jungor;* il exalte les services que ceux-ci lui ont rendus et nous révèle qu'autrefois il a été sur le point d'entrer dans l'ordre de S. Ignace. Le P. Claude Aquaviva avait même donné au provincial de Flandre l'autorisation de le recevoir ; mais celui-ci, sans doute pour ne pas priver l'évêque de Saint-Omer d'un si précieux auxiliaire, ne crut pas devoir donner suite à ce projet. En terminant, l'humble et savant auteur demande avec instance d'être du moins rendu participant des mérites et des bonnes œuvres de la Compagnie (2).

Le P. Général s'empressa d'acquiescer à sa demande et nous reproduisons ici la minute de sa lettre. La même année, semblable faveur était accordée à plusieurs bienfaiteurs de la Compagnie en Belgique, mais seuls, François Lucas et Guillaume Loeumel, abbé de St-Bertin, recevaient une lettre particulière du Père Général. Le Provincial Herennius était chargé de transmettre ce privilège aux autres intéressés.

6 Novembre 1616.

Perlatum ad me, superioribus diebus, illustre R. D. V. in me societatemque universam studii ac benevolentiæ argumentum, quartus tomus commentariorum in sacra Evangelia, mihi a R. D. V. inscriptus. Munus sane mihi, non minus ab operis eruditione ac dignitate quam ab auctoris affectu gratissimum. Quod cum me nullis meis in D. V.

---

(1) Primitivement l'épître dédicatoire était adressée au P. Claude Aquaviva, 5e général de la Compagnie (De Schrevel, *loc. cit.*, n° 104); mais celui-ci étant mort le 31 Janvier 1615, l'auteur attendit l'élection du nouveau général (15 Novembre 1615) pour lui dédier son ouvrage (De Schrevel, *loc. cit.*, nos 109, 110, 112).

(2) De Schrevel, *loc. cit.*, n° 148.

officiis mereri, sed sola ejus in Societatem Jesu propensione, hunc mihi honorem haberi sentiam, e communi etiam ejusdem Societatis thesauro depromere me posse putavi, quod R. D. V. ad qualemcumque grati animi testificationem offerrem. Id, etsi exiguum sit, utpote ex non maximo cumulo desumptum, tamen, quia id ipsum R. V. magnopere desiderare, ex nuncupatoria ejus ad me epistola, intelligo, mihique conscius sum quo affectu hoc qualecumque communicationis meritorum bonorumque operum Societatis munus rependam, spero id. R. D. V. non ingratum futurum. Quam, ut cœlestibus donis cumulare et quam diutissime incolumem servare Clementissimus Deus velit, eumdem ex amore precor. Romæ, 5 Nov. 1616.

En marge: Rdo Dño Francisco Lucæ Audomarum.

X. Cornelius à Lapide (1) au P. Guil. de Graet (2)

Cette lettre se rapporte à un projet de réimpression des commentaires sur les Évangiles.

(1) Cornelissen Van den Steen, plus connu sous le nom latinisé de Cornelius a Lapide, naquit le 18 Décembre 1567 à Bocholt (Campine liégeoise). Entré dans la Compagnie de Jésus le 11 Juillet 1592, il fut ordonné prêtre le 24 Décembre 1595 et, au sortir de ses études théologiques, ses supérieurs le chargeaient des cours d'Écriture Sainte et d'hébreu au collège de Louvain. Cet enseignement dura vingt ans. En 1616, le P. Général Mutius Vitelleschi lui confiait la chaire d'Écriture Sainte au collège romain; il l'occupa dix ans et consacra le reste de sa vie à l'achèvement de la publication de ses commentaires. Il mourut à Rome, en grande réputation de sainteté le 12 Mars 1637.

(2) Le P. Guillaume de Graet, né à Bruges le 1 Février 1583, entra dans la Compagnie de Jésus le 22 Février 1602, et mourut dans sa ville natale le 26 Juillet 1629,

Comme nous l'avons dit plus haut, en 1616 avait paru le 4me et dernier volume de cet ouvrage ; c'était le couronnement d'une œuvre qui place François Lucas, encore de nos jours, au premier rang des commentateurs de cette partie de la Sainte Écriture. Dès avant la publication de ce dernier tome, l'auteur avait songé à remanier tout l'ouvrage et à entreprendre une seconde édition. Le 19 Octobre 1613, Balthazar Moretus combattait ce projet : près de 400 exemplaires de la 1re édition, restaient en librairie ([3]). Le 11 Septembre 1614 Lucas revient à la charge : *cogito in ordinem redigere quæ sparsa sunt in posterioribus tomis, deinde universum opus recognoscere et paulo locupletiorem indicem colligere, denique mittere vobis omnia circa Pascha, Deo favente* ([4]). Cependant, après une mûre délibération avec ses amis, l'évêque Blasaeus et le Jésuite Schondonck, il se ravise. Il se contentera de livrer à l'impression les derniers chapitres de S. Jean (ch. VIII, 12-XXI, 25) : l'ouvrage ainsi terminé aura plus de chance de succès. Après cela, il consacrera le peu qui lui reste à vivre, à préparer une seconde édition, qu'on pourra, si on le juge utile, livrer à l'impression après sa mort : *Interea vero ego, universun opus digestum in ordinem, et diligenter recognitum (quod cœpi) indicibusque auctum, distinctum per quatuor Evangelia, relinquam vobis excudendum a morte mea, pro vestra et reipublicæ commoditate* ([5]).

Dans ce but, il lègue par son testament à Balthazar Moretus 100 florins, à lui remettre le jour où il aura commencé la réimpression. A son cousin germain, le Jésuite Guillaume de Graet, il laisse avec tous ses papiers, les exemplaires de ses ouvrages corrigés de sa propre main ([6]).

([3]) De Schrevel, *loc. cit.*, n° 98.
([4]) De Schrevel, *loc. cit.*, n° 101.
([5]) De Schrevel, *loc. cit.*, n° 102.
([6]) De Schrevel, *loc. cit.*, n° 138, p. 356,

Ce projet de réimpression, que dans une pensée pieuse, le P. de Graet avait voulu poursuivre, ne fut pas mené à terme, nous ne savons pour quel motif. C'est seulement en 1712, que Gérard Van Velden donna une 2[de] édition des commentaires, en ayant soin de remettre à leur place les parties des trois évangiles publiées séparément par Lucas.

4 Avril 1620.

R[de] in-X[o] Pater,

Pax Christi.

Jam pridem accepi vestras, distuli responsum, tum ob occupationes, tum ut commentarios D. Lucæ perlegerem, et despicerem num quid mutandum foret. Sane, valde mihi probatur auctoris brevitas, acumen, soliditas in sensu literali, quem pene solum persequitur. Æque hic viris doctis placet. Non habeo quod addendum vel demendum censeam : quanquam multa legere nequiverim, eo quod exemplar in cubiculo non habeam. Minus apparuit operis dignitas, quia non simul totum, sed per partes in lucem prodiit ; quo factum est ut prima, quia imperfecta, non ita fuerint distracta : inde nec secunda, utpote primis primorumque gustu jam vetustate detrito et, ut ita dicam, deflorato. Sunt qui suggerunt, magis probandum opus si alio ordine, instar Maldonati (7), imprimatur, nimirum si dissectiones illæ tomorum et librorum tollatur, ac

(7) Jean Maldonado, né en 1534 à Casas de la Reina (Estramadure). Déjà célèbre par son enseignement théologique, il entra dans la Compagnie de Jésus à Rome, le 10 Août 1562. Aussitôt après son noviciat, il professa la philosophie et la théologie à Paris et s'y fit une grande réputation. Appelé à Rome par Grégoire XIII pour collaborer à l'édition de la Bible grecque des Septante, il mourut peu après son arrivée, le 5 Janvier 1583. Corneille a Lapide fait allusion aux commentaires sur les Saints Évangiles, imprimés pour la première fois, treize ans après la mort de l'auteur.

quæ seorsim de S. Johanne etc... impressa sunt, ipsi S. Johanni inserantur (8). Sic enim major erit operis conjunctio et concatenatio, ac lector facilius quæ quærit inveniet.

Canteri (9) notæ ad biblia græca bona sunt, sed breves: varias lectiones tamen præcipuas notat: paucis videtur usus codicibus. In novo testamento non indicat exemplaria, in quibus ea lectio contineatur.

Vale, mi pater, tanti viri et operis hæres (10), operam illi libenter impende.

Romæ, 4 Aprilis 1620.

R. A.
Servus in Christo
CORNELIUS CORNELII.

Adresse : Rdo in-Xo Patri P. Guilielmo
de Græt. Soc. Jesu (11).

Original sur feuille simple.

---

(8) Lucas s'était bien rendu compte de ce défaut de méthode et, comme nous l'avons dit plus haut, il s'était proposé de le corriger, dans une 2de édition. Du reste, pour y porter remède, il a fait suivre le 4e volume d'un *Index et ordo quatuor evangeliorum*, où il rétablit l'ordre naturel des chapitres.

(9) Guillaume Canterus, né à Utrecht (1541), mort à Louvain (1575). Ce critique a collaboré à l'édition de la Bible Polyglotte. On lui doit dans l'*Apparatus sacer*, T. VIII, l'opuscule: *Variæ in græcis bibliis lectiones*. C'est sur cet ouvrage que porte le jugement de Corneille a Lapide.

(10) Voyez l'avant-propos de cette lettre.

(11) Au verso, on lit la note: Judicium R. P. Cornelii de commentariis Lucæ Brugensis Roma missum ad P. De Graet.

LES REMANIEMENTS

DE LA

HIÉRARCHIE ÉPISCOPALE

ET LES

SACRES ÉPISCOPAUX

EN BELGIQUE

AU XIXe SIÈCLE.

RECTIFICATIONS ET AJOUTES.

P. 36, note 2 (*Ann.* 1902).

En parlant de Mgr Zwysen, archevêque-évêque de Bois-le-Duc, nous avons oublié de signaler une notice nécrologique fort intéressante sur le digne prélat, qui parut, lors de son décès, dans le *Courrier de la Meuse*, et que reproduisit le *Bien public*, dans son n° du 19 Octobre 1877. Cette notice nous apprend, entre autres détails, que Mgr Zwysen fut sacré évêque de Gerra *i. p. i.*, le Dimanche, 17 Avril 1842, par Mgr Camille-Louis baron van Wyckerslooth, évêque de Curium *i. p. i.*, assisté de MMgrs Jean Paredis, évêque de Hirène *i. p. i.*, vicaire apostolique de Limbourg, et Jean-Théodore Laurent, évêque de Chersonèse *i. p. i.*, vicaire apostolique du grand-duché de Luxembourg.

P. 50, note 1 (*Ann.* 1902).

Nous possédons un souvenir mortuaire de Mgr van Velde de Melroy, souvenir très rare, croyons-nous, et qui résume bien la carrière tourmentée d'un prélat, qui imposa les mains à des centaines de prêtres flamands ; c'est ce qui nous engage à reproduire la partie historique de cet *in memoriam :*

Bidt voor de ziel van... Joannes Baptista Robertus Baron VAN VELDE DE MELROY EN SART-BOMAL, XIV[e] Bisschop van Ruremonde, Primaat van Gelderland, etc., etc., etc. Geboren te Brussel, 9 julii 1743.

Licentiaat in beide de regten, 4 junii 1765. Canonik der Metrop. kerk te Mechelen, 1769. Priester gewijd aldaar, 23 sep. 1769. Geestelijke Raadsheer in den Keizerlijken Raad aldaar, 22 maart 1779. Adelijke Canonik gradué der Metrop., 3 nov. 1780. Domproost der zelfde kerk, 29 junii 1782. Ingewijd tot Bisschop van Ruremonde te Dusseldorp, 17 aug. 1794. Vlugt over den Rhijn, 22 sept. 1794. Nadert zijn Bisdom; verblijft te Emmerick, 3 sep. 1797. Geeft zijn ontslag voor het Fransch gedeelte van het Bisdom van Ruremonde in de handen van den Paus, 24 nov. 1801. Neemt zijne woning te Grave, 14 oct. 1802. Door Napoleon geroepen naar Parijs, 4 feb. 1811. Verboden op straffe des doods van weder te keeren naar Grave; komt bij zijn Broeder te Brussel, 23 dec. 1811. Raadsheer in den geheimen raad der Nederlanden, 14 aug. 1814. Comm^r der Orde van den Nederl. Leeuw, 30 nov. 1816. Overleden te Brussel, 22 jan. 1824. Volgens uitersten wil begraven in de R. C. Kerk te Grave, 27 dito.

P. 54, note 2 (*Ann.* 1902).

A consulter encore sur Mgr de Roquelaure, premier archevêque de Malines après le Concordat, J. Baeten, *Verzameling van naamrollen betrekkelijk de kerkelijke geschiedenis van het aartsbisdom van Mechelen*, tom. I, Mechelen, s. d., pp. 134 sv. Ces pages contiennent plusieurs détails intéressants, que nous n'avons pas trouvés ailleurs.

L'auteur se trompe en disant que Mgr de Roquelaure ne fit, comme archevêque de Malines, aucune consécration épiscopale (p. 139) ; promu à ce siège métropolitain au mois d'Avril 1802, il sacra à Paris, le 30 Mai 1802, Claude de Bexon, évêque de Namur, et, le 7 Juin suivant, Jean-Évangéliste Zaepffel, évêque de Liège. Voyez plus haut, p. 56, note 3.

P. 54, note 2 (*Ann.* 1902).

Nous possédons une églogue latine, composée à l'occasion de la promotion de Mgr Fallot de Beaumont au siège de Plaisance, et intitulée : *Illustrissimo ac Reverendissimo Domino, Domino Stephano Andreæ Francisco a Paula* Fallot de Beaumont, *Seminarii, Gymnasiorum, pluriumque institutionum piarum instauratori, ab Episcopatu*

Gandavensi ad Placentinum summo suorum mœrore transeunti, S. Theologiæ candidati. — Gandæ, Typis J. Begyn, in platea Breydelstege, sub signo Angeli, s. d., pet. in-4, de 4 pp.

Cette églogue fut déclamée devant le prélat, le 6 Juillet 1807, par trois élèves du collège épiscopal de Gand.

Il se conserve un beau portrait en pied de Mgr Fallot de Beaumont au petit séminaire de Roulers, qui doit sa fondation à ce digne prélat.

P. 56 (*Ann.* 1902).

Voici un détail peu connu sur Charles Mannay, sacré évêque de Trèves et suffragant de Malines, le 18 Juillet 1802, et qui mourut évêque de Rennes, le 24 Décembre 1824. Ce prélat fut l'un des vicaires généraux et l'*ami fidèle* du trop fameux Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun.

« Il (de Talleyrand) choisit de plus, personnellement, écrit M. Bernard de Lacombe, quelques vicaires généraux. Du nombre se trouvait l'abbé Charles Mannay, qu'il avait eu pour condisciple à Saint-Sulpice, puis retrouvé comme grand-vicaire de son oncle à l'archevêché de Reims, et qui, prêtre irréprochable et ami fidèle, viendra plus tard, de son évêché de Rennes, passer des semaines entières à Valençay » (¹).

L'auteur ajoute en note :

« Dans une lettre inédite à l'abbé Dupanloup, datée du 10 Mai 1839, la duchesse de Dino écrit : « J'ai vu M. l'abbé Mannay, évêque de Rennes, passer des mois à Valençay, l'abbé Bourlier, évêque d'Évreux, demeurer à l'hôtel Talleyrand à Paris, et y vivre avec la même sainteté,

(¹) Ville du département de l'Indre où de Talleyrand possédait une maison de campagne.

la même liberté, y recevoir les mêmes respects que dans leurs diocèses » ([1]).

P. 61, note 1 (*Ann.* 1902).

Nous possédons une églogue latine, écrite à l'occasion de la prise de possession du siège de Gand par Mgr de Broglie; elle porte pour titre : *Illustrissimo ac Reverendissimo Domino, Domino Mauritio* DE BROGLIE, *Gandavensium Episcopo recens inaugurato. — Gandæ, Typis J. Begyn, in platea Breydelstege, sub signo Angeli*, s. d., pet. in-4, de 4 pp.

La pièce se termine par ce chronogramme :

ANTIStItI DE BROGLIE SACRÆ THEOLOGIÆ CANDIDATI (1807).

Elle fut représentée devant le prélat par quatre élèves du collège épiscopal de Gand.

Nous possédons aussi une rarissime et minuscule plaquette (H. 70 millim., L. 60), intitulée : *DIenbergheana præCatIo nobILI generosItate granDI epIsCopo De brogLIe* ([2]). *Brugis, Typis E. J. Terlinck*, s. d., de 12 pp.

Chose à peine croyable, l'auteur a parodié, en l'honneur de Mgr de Broglie, le *Liber generationis Jesu Christi*, par où débute l'évangile de S. Mathieu. Nous reproduisons ce morceau, à titre de curiosité :

Liber generationis *Mauricii-Joannis-Magdalenæ De Broglie*, filii *Uberti Broglia*, filii *Amaury-Gribaldi. Amaury* genuit Mainfroy, Mainfroy genuit *Conrad*, *Conrad* genuit *Gui*, *Gui* genuit *Conradum II*, qui postea factus est Episcopus Yvrensis, nec non Abbas fruttuariæ;

([1]) *Talleyrand Evêque d'Autun, d'après des documents inédits*, Paris 1903, p. 88.

([2]) L'auteur de ce factum est Jean-Baptiste Dienberghe, prêtre brugeois, décédé en sa ville natale, le 3 Septembre 1812. Voyez, pour tous détails sur cet ecclésiastique et les écrits qu'il nous a laissés, les curieux articles, insérés par M. l'abbé Edm. De Vos, sous-secrétaire de l'Évêché, sous le titre de : *Het Kuipersambacht te Brugge*, dans la revue *Biekorf*, ann. 1901 et 1902.

et etiam verosimilius fratres ejus, qui vocantur : *Vibertus*, *Landulphus*, *Guillielmus* et *Petrus*. *Petrus* genuit *Gribaudum* et *Guillielmum*, *Guillielmus* genuit *Petrum II*, sub quo circa annum D. N. J. C. 1200 divisit se celeberrima ista domus in 3 aut 4 capita. Cujus 1 vocaretur : *Gribaldi de Gribaldengis*. 2 *Broglia de Grib.* 3 *Bullio* et *Moffa de Grib.* Illustrissimæ vero familiæ *Brogliacæ* fuerunt 4 stipites communes, 1 scilicet *Ubertus*, 2 *Joannes* et *Guarnerius*, fratres, 3 *Guillielmus* et 4 *Gui Broglia*. *Ubertus* vero genuit *Ardicion*, *Ardicion* genuit *Melanin* proavum *Cecole* seu *Francisci* Dominatoris assisii. De quo dixit illo tempore quidam poëta : nescio cur positum fuerit tibi *Broglia* nomen : B. siquidem dempto gloria dictus eris. *Melanim* genuit *Simondon*, *Simondon* genuit *Joannem*, *Joannes* genuit *Mattheum*, *Mattheus* genuit *Bernardinum I*, *Bernardinus* genuit *Petrum*, *Petrus* genuit *Bernardinum II*. *Bernardinus* genuit *Amedeum*, *Amedeus* genuit *Franciscum-Mariam*. *Franciscus-Maria* genuit *Victorem-Mauritium*, *Victor-Mauritius* genuit *Franciscum-Mariam II*, Principem sacri romani Imperii, virum *Ludovicæ-Augustinæ Sasbigothon de Croirat de Thiers*, de qua natus est *Mauritius-Joannes-Magdalena de Broglie*, Episcopus Gandavensis, quem Deus diu servet incolumem (pp. 2-5).

De nombreux chronogrammes et une ode latine en l'honneur de Mgr de Broglie remplissent le reste de la plaquette, qui date de 1807.

On conserve au petit séminaire de Roulers un portrait en pied de Mgr de Broglie ; pour la pose et le costume, le peintre s'est inspiré du magnifique portrait de Bossuet, dû au pinceau d'Hyacinthe Rigaud, nommé le « Van Dyck français », et gravé par Gérard Edelinck, Pierre Drevet, etc.

Pp. 74 sv. (*Ann.* 1902).

L'impression de la première partie de notre modeste étude était achevée, quand parut le 1er volume du remarquable travail du R. P. P. Albers, S. J., intitulé : *Geschiedenis van het Herstel der Hierarchie in de Nederlanden* (1). L'auteur publia son livre à l'occasion du

(1) Nijmegen, L. C. Malmberg, 1903, gr. in-8, de 559 pp. Voyez, sur ce beau travail, un compte rendu détaillé, signé Th. van Oppenraay, dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, de l'Université catholique de Louvain, tom. V, Louvain 1904, pp. 146 sv. — Le P. Albers vient de faire paraître le second et dernier volume de sa magistrale étude (1904).

cinquantenaire du rétablissement de la hiérarchie épiscopale dans les Pays-Bas par Pie IX, le 4 Mars 1853. Les chapitres XI et XII, qui traitent de l'exécution du Concordat du 18 Juin 1827, en ce qui concerne la nomination des évêques, renferment une foule de détails précieux et inédits, que nous eussions été heureux d'utiliser.

Nous avons dit (1) que Mgr François Capaccini fut député à Bruxelles, comme envoyé extraordinaire de Léon XII, pour concourir à l'exécution de cette convention. Or, le P. Albers a eu la bonne chance de trouver à Maestricht une copie du registre tenu par Capaccini durant son séjour en Belgique, registre contenant sa correspondance avec le secrétaire d'État de S. S. et d'autres personnages, concernant les affaires ecclésiastiques des Pays-Bas (2). C'est l'histoire jour par jour des négociations délicates et laborieuses, auxquelles fut mêlé le diplomate romain ; on comprend toute l'importance de pareille source.

Capaccini arriva à Bruxelles, le 10 Octobre 1828. Jamais peut-être mission ne fut plus ingrate, ni hérissée de plus de difficultés que la sienne. Il avait à traiter avec un monarque calviniste, hostile à la religion catholique, jaloux à l'excès de son autorité et de ses droits vrais ou prétendus, bien décidé — ses actes le prouvaient (3) — à éluder par tous les moyens une convention, qu'il avait conclue à son corps défendant, pour ne pas indisposer outre mesure ses sujets catholiques. L'entourage du roi ne valait guère mieux que lui, et parmi les notables qui

---

(1) Voyez ci-dessus, p. 74 (*Ann.* 1902).

(2) Ce manuscrit porte pour titre : *Registro delle lettere scritte all' Emo Card. Segr. di stato, ed ad altre persone intorno agli affari Eccli del regno dei Paesi Bassi* (ALBERS, op. cit., tom. I, p. 243, not. 1).

(3) Voyez plus haut, pp. 73, 74 *(Ann.* 1902).

composaient les deux Chambres, il en était une quinzaine à peine sur qui pût compter le délégué pontifical ([1]).

Il était donc bien sombre l'horizon religieux, à l'arrivée de Capaccini. Heureusement celui-ci, diplomate habile, était à la hauteur de sa mission. Substitut de la secrétairerie des Brefs, il avait pris une large part aux négociations, qui précédèrent la conclusion du Concordat du 18 Juin 1827 ; dès lors, nul mieux que lui ne pouvait travailler avec succès à la mise à exécution d'une convention, dont il avait aidé à asseoir les bases.

Par sa bulle : *Quod jamdiu*, du 16 Août 1827, confirmant le Concordat du 18 Juin précédent, le pape Léon XII décrétait, comme il avait été convenu avec le roi Guillaume, l'érection de trois nouveaux sièges épiscopaux, ceux de Bruges, d'Amsterdam et de Bois-le-Duc ([2]). Dès l'abord, le Gouvernement des Pays-Bas regarda ce décret pontifical comme lettre morte et n'en tint nul compte ([3]) ; aussi n'en fut-il point fait mention au cours des négociations entamées pour l'exécution du Concordat.

La grande question, celle qui primait toutes les autres, à raison de son importance capitale, c'était le choix des sujets destinés aux sièges de Gand, de Tournai et de Liège, tous trois vacants ; ce choix fit l'objet de multiples conférences et bien des mois s'écoulèrent avant qu'on fût tombé d'accord. A cette question s'en rattachait une autre, dont la solution préalable devait exercer une grande influence sur la marche des négociations. Le roi Guillaume croyait, bien à tort, avoir de grands sujets de mécontentement contre le prince de Méan, archevêque de Malines ; il lui portait rancune, et voulait l'écarter à tout prix, pour le remplacer sur le siège métropolitain par

---

([1]) Albers, op. et tom. cit., pp. 248, 249.

([2]) Voyez plus haut, pp. 70 sv. (*Ann.* 1902).

([3]) Id., p. 74. (*Ann.* 1902).

le trop fameux von Hommer, évêque de Trèves, que nous avons appris à connaître plus haut ([1]). C'eût été pour l'Église de Belgique un immense malheur. Des rapports inexacts, transmis de Rome par le comte de Celles, avaient fait croire à Guillaume que le pape, entrant dans ses vues, allait donner ordre à Capaccini de provoquer la démission du prince de Méan et de lui donner poûr successeur l'évêque allemand ([2]). Reçu en audience le 26 Janvier 1829, Capaccini détrompa le roi sur les intentions de Léon XII; il tâcha de dissiper les préventions du monarque contre le prince de Méan et lui prouva combien la nomination de von Hommer serait funeste au pays et odieuse aux catholiques ([3]). Modérées et solidement motivées, les représentations de Capaccini atteignirent leur but; l'affaire en resta là et le projet caressé par le prince tomba à l'eau.

Il s'agissait maintenant de faire choix de bons évêques, qui pussent être agréés par le Gouvernement. Le roi des Pays-Bas avait décidé tout d'abord de ne nommer aux sièges vacants ni belges, ni hollandais, mais des allemands, sous le prétexte que les prêtres des deux premiers pays professaient des principes d'une sévérité outrée, et qu'il lui faudrait vivre en perpétuel désaccord avec eux ([4]). Capaccini réussit, non sans peine, à lui faire abandonner cette idée. C'était un premier pas vers l'entente.

([1]) Voyez plus haut, p. 76 (*Ann.* 1902).

([2]) Albers, op. et tom. cit., pp. 262, 263.

([3]) Le P. Albers donne le résumé de l'entrevue de Capaccini avec le roi Guillaume, tom. cit., pp. 263 sv.

([4]) « Bij den Koning stond het vast, geen Belgen noch Hollanders voor de Nederlandsche zetels toe te laten, wel Duitschers. Waarom? Omdat Z. M. van meening was, dat de Belgische en Hollandsche priesters overdreven strenge beginselen beleden en voortdurend in oneenigheid met hem zouden leven ». (Albers, op. et tom. cit., p. 262).

Le Gouvernement par malheur proposait une liste de treize candidats, la plupart d'une orthodoxie douteuse, quelques-uns même de mœurs équivoques ([1]). Le Saint-Siège, malgré toute la condescendance dont il voulait faire preuve, ne pouvait accepter aucun d'entre eux. Il fallait donc commencer par écarter tous les sujets proposés et soumettre ensuite à l'agréation royale des hommes, que leurs vertus et leurs talents faisaient juger dignes de porter la mitre. Les mauvaises dispositions du roi et de ses ministres rendaient cette tâche aussi délicate que difficile, mais Capaccini s'en acquitta avec tant de prudence et de succès, qu'il réussit à faire triompher les trois candidats de son choix, Jean-François Van de Velde, curé-doyen de Lierre, Jean-Joseph Delplancq, curé-doyen de Hannut, et Corneille-Richard van Bommel ([2]) ; le premier était destiné au siège de Gand, le deuxième à celui de Liège, le dernier à celui de Tournai ([3]).

Cette victoire, car c'en était une, revenait tout entière à Capaccini ; elle était due à l'habileté, à la persévérance, à l'énergie pleine de calme et de tact de ce prélat, presque oublié de nos jours, et à qui cependant la Belgique catholique doit une reconnaissance éternelle. Quel malheur pour nous si le calviniste couronné qu'était Guillaume, si

---

([1]) De ce nombre était un certain Claude, professeur de littérature française à l'Université de Munich. « Ah ! que ne pouvez-vous me débarrasser de ce mauvais sujet ! », répondit l'archevêque de cette ville à Capaccini, qui lui avait demandé des renseignements au sujet de ce candidat. (ALBERS, op. et tom. cit., p. 267).

([2]) Il faut lire dans ALBERS (op. et tom. cit., pp. 267 sv.) toutes les difficultés qu'eut à surmonter Capaccini, et les prodiges d'habileté qu'il dut déployer pour arriver à ce résultat. Ces pages sont palpitantes d'intérêt.

([3]) Mgr Delplancq fut d'abord désigné pour le siège de Liège ; mais le roi décida que Van Bommel irait à Liège et Delplancq à Tournai. Voyez le motif de ce changement dans ALBERS, op. et tom. cit., p. 271, et dans notre étude, p. 151, note 1, *ad finem*. (*Ann.* 1903).

ses ministres sectaires, avaient pu exécuter leurs plans, s'ils étaient parvenus à faire monter sur le siège de Malines von Ommer, l'évêque de Trèves, de triste mémoire, et à lui donner comme suffragants trois évêques choisis parmi leurs candidats et imbus des mêmes principes que leur métropolitain. La Belgique ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui, l'une des nations les plus catholiques de l'univers; car si les évêques, comme l'a dit un historien, ont fait la France chrétienne de jadis, ce sont les évêques aussi qui ont fait la Belgique chrétienne d'aujourd'hui.

P. 74 (*Ann.* 1902).

« Delplanque ». — A la suite de la plupart des écrivains, nous avons orthographié d'une façon défectueuse le nom de ce prélat, qui s'appelait « Delplancq ». Voyez p. 150, note 1 (*Ann.* 1903).

P. 307, note 1. (*Ann.* 1902). (*S. E. le cardinal Sterckx, archevêque de Malines.*)

Le cardinal Sterckx se rattachait aussi, par sa mère, à la famille du saint martyr de Gorcum François de Roye (*Rodius*), de Bruxelles. Voyez à ce sujet la *Notice généalogique et historique sur le bienheureux François Rodius, martyr de Gorcum*, par M. J. B. Van Cauwelaert, curé de Saint-Nicolas, à Bruxelles, dans les *Précis historiques*, tom. XVI, Bruxelles 1867, pp. 149 sv., et le crayon généalogique de la p. 158. L'auteur a publié un tiré à part de son travail, sous le titre de : *François de Roye, de Bruxelles, ou notice généalogique et historique sur le bienheureux François de Roye, martyr de Gorcum*, Bruxelles, 1867. Il faut lire surtout le chapitre V, « Personnalité généalogique du bienheureux de Roye » (pp. 22 sv.), chapitre suivi de nombreux crayons généalogiques, qui établissent parfaitement que le cardinal Sterckx était, par sa mère, apparenté à la noble famille de Roye. La grand'

mère du martyr s'appelait Apolline van Hamme; la mère du cardinal, Dame Barbe Leemans, était fille de Jean Leemans et de Gertrude van Hamme.

P. 308 (*Ann.* 1902).

Le cardinal Sterckx était grand-cordon de l'ordre de Léopold de Belgique, grand'croix de l'ordre de Léopold d'Autriche, membre de plusieurs Congrégations romaines et de l'Académie Tibérine, établie dans la ville éternelle.

P. 308 (*Ann.* 1902).

A consulter encore, sur le cardinal Sterckx, sa dernière maladie et ses funérailles, un fort bel article dans les *Précis historiques*, tom. XVII, Bruxelles 1868, pp. 23 sv.

L'*Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, pour 1868, reproduit, sous forme d'Appendice, l'oraison funèbre du cardinal Sterckx par Mgr Dechamps, pp. 301 sv.

P. 316 (*Ann.* 1902). (*Mgr Delebecque, évêque de Gand*).

Le séminaire de Bruges possède un portrait peint de Mgr Delebecque, son premier président, en costume épiscopal; ce portrait orne le grand réfectoire de la maison, où il a pour pendant celui de Mgr Bruneel, successeur immédiat de Mgr Delebecque dans la présidence du séminaire.

P. 318 (*Ann.* 1902). (*S. Exc. Raphaël Fornari, archevêque de Nicée i. p. i.*)

Nous trouvons quelques détails intéressants sur le nonce Fornari dans la publication officielle : *La Belgique et le Vatican. Documents et travaux législatifs concernant la rupture des relations diplomatiques entre le Gouvernement belge et le Saint-Siège, précédés d'un exposé historique des rapports qui ont existé entre eux depuis 1830* (1).

(1) Tom. I, Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1880.

Après avoir parlé du courant d'opinion favorable à la suppression des relations diplomatiques avec le Saint-Siège, l'*Introduction* (p. XIV) continue ainsi :

« L'opinion qui demandait la suppression même des rapports diplomatiques avait cependant perdu du terrain ; ce résultat était dû en grande partie à l'internonce Fornari, qui représenta, jusqu'à la fin de 1842, le Saint-Siège à Bruxelles. Par son intelligence de nos institutions, par la modération de son esprit et l'aménité de son caractère, ce prélat s'était concilié dans les hautes sphères belges des sympathies aussi vives qu'universelles ; le Roi professait pour lui la plus haute estime et usa de toute son influence à Rome pour lui faire décerner le titre d'archevêque et la dignité de Nonce. Mgr Fornari révélait, quelques années plus tard, le secret de ses succès diplomatiques quand il disait, à Paris, à l'un de nos hommes d'État qui se rendait en ce moment même en mission auprès du Saint-Siège : « Quel pays que le vôtre ! J'y ai passé cinq ans ; il me semble que j'ai été cinq ans en paradis. J'aime extrêmement la Belgique, et je suis autorisé à croire que l'on m'y regrette, car tous les Belges qui séjournent à Paris viennent me voir. *Aussi je respectais le Gouvernement, les autorités, les institutions. Je m'entendais avec tout le monde* » (¹).

Mgr Fornari fut reçu en Belgique, en qualité d'internonce, le 15 Février 1839 (²). Vers la fin de 1842, quelques mois seulement après sa promotion au rang de nonce, Mgr Fornari fut brusquement rappelé et envoyé à la nonciature de Paris ; il devait être remplacé à Bruxelles par Mgr Garibaldi, internonce à la Cour de France. Cette mesure froissa vivement le Gouvernement belge, qui

(¹) Dépêche de M. H. De Brouckere, 17 Décembre 1849.

(²) *La Belgique et le Vatican*, tom. cit., *Introduction*, p. XII.

n'avait pas été avisé au préalable, et provoqua des incidents diplomatiques, au sujet desquels on peut voir l'*Introduction* de *La Belgique et le Vatican* (tom. cit., pp. XIV sv.) On désirait beaucoup le maintien de Mgr Fornari à Bruxelles.

P. 319 (*Ann.* 1902). (*Mgr Malou, évêque de Bruges.*)

Le Gouvernement belge avait vu de mauvais œil la promotion de M. le professeur Malou au siège de Bruges, et il mit tout en œuvre pour empêcher que cette nomination fût suivie d'effet. Ces détails peu connus nous sont révélés par la publication officielle citée plus haut : *La Belgique et le Vatican*, publication émanée du ministère libéral de l'époque [1].

« Le siège de Bruges, — lisons-nous dans l'*Introduction*, — était devenu vacant. Peu de semaines avant sa mort, le titulaire de ce siège, Mgr Boussen, avait obtenu de Pie IX, par ses vives instances et de l'avis conforme du Nonce, la désignation de M. Malou, comme son coadjuteur, avec droit de future succession. Le Gouvernement et même une partie de l'Épiscopat ne voyaient pas cette nomination sans regret [2]. Le Ministre des Affaires étrangères (M. d'Hoffschmidt) en entretint à diverses reprises notre Agent auprès du Saint-Siège [3]. Il demandait qu'on choisît un prêtre modéré, sage, étranger aux luttes politiques, afin de ne pas compromettre l'apaisement qui

---

[1] Ce ministère, constitué le 19 Juin 1878, avait pour chef de cabinet M. Frère-Orban, ministre des Affaires étrangères, l'auteur de la brutale rupture des relations diplomatiques avec le Saint-Siège, à la suite de « l'échange de vues » avec la Cour romaine, qui eut lieu après la promulgation de la « loi de malheur », du 1 Juillet 1879, sur l'enseignement primaire.

[2] Ne pas oublier que c'est une plume libérale qui écrit ces lignes.

[3] Notamment par ses dépêches des 6, 17, 25 et 31 Octobre 1848.

s'opérait à ce moment dans les esprits (1). Il faisait déclarer à Rome que le Gouvernement, tout en ne ressentant pas la moindre velléité d'empiéter sur les prérogatives du chef de l'Église, lui saurait gré d'être consulté si l'on croyait pouvoir le faire » (2).

La réponse fut ce qu'elle devait être. Mgr Corboli-Bussi, prélat chargé de la haute direction des affaires ecclésiastiques, répondit que le « Saint-Père se considérait comme lié en conscience envers l'ancien évêque de Bruges et envers son coadjuteur: c'était un fait accompli sur lequel il était impossible de revenir ». (3)

Le ministre ne se tint pas pour battu. « Il pressa même le départ pour Rome du prince de Ligne, qu'il chargea d'y prendre personnellement en main cette affaire à laquelle il attachait une haute importance » (4). Le souverain pontife eut divers assauts courtois à soutenir de la part du délégué ministériel. « La révolution romaine interrompit ces pour-

---

(1) C'était, en d'autres termes, reprocher à M. le chanoine Malou de manquer de modération, de sagesse, et de s'être jeté tête baissée dans la mêlée des partis. Comment le ministre pouvait-il à ce point méconnaître les mérites d'un homme, qui par ses vertus, son vaste savoir, son esprit rassis et pondéré, la distinction de ses manières, s'était concilié l'estime universelle ? Comment transformer en agent politique un prêtre, qui, jusqu'à sa promotion à l'épiscopat, avait vécu au milieu de ses livres, partageant son temps entre la composition de savants travaux et la préparation de ses doctes leçons?

Conçues dans le même sens, elles étaient tout aussi peu justifiées, ces paroles du prince de Ligne au pape Pie IX : « Mon Gouvernement a eu quelque appréhension au sujet de la nomination de M. Malou comme évêque, dans la crainte de lui voir trop de disposition à se mêler des élections et à jouer le role d'un homme politique » (Dépêche du 11 Décembre 1848 au ministre d'Hoffschmidt). Rien ne légitimait les craintes dont le prince de Ligne se faisait le trop complaisant écho auprès du souverain pontife.

(2) *La Belgique et le Vatican*, tom. II, Bruxelles 1881, *Introduction*, pp. XVI, XVII.

(3) Id., *Introduction*, p. XVII.

(4) Id., p. XVII.

parlers ; mais dès son arrivée à Gaëte, le prince de Ligne les reprit dans ses entrevues avec Pie IX. » (1)

Toutes ces démarches furent faites en pure perte ; le Saint-Père, qui savait l'excellent évêque que ferait M. le professeur Malou, demeura inébranlable, et il le préconisa évêque de Bruges au consistoire tenu à Gaëte, le 11 Décembre 1848, le jour même où le prince de Ligne adressait au ministre sa dernière dépêche, pour lui annoncer que tous ses efforts avaient échoué devant la volonté de fer de Pie IX. C'est donc à la clairvoyance et à l'énergie de ce grand pape, que nous devons d'avoir possédé sur le siège de Bruges un prélat qui en fut l'honneur, et mérita le titre d'*Insigne Ecclesiæ belgicæ decus*, décerné à sa mémoire par des plumes autorisées.

P. 323 (*Ann.* 1902).

Parmi les pièces de circonstance, qui virent le jour à l'occasion du sacre de Mgr Malou, nous tenons à signaler deux odes latines, la première, due à la plume de M. l'abbé Dominique Cracco, professeur de poésie au collège de Courtrai (2), la seconde, écrite par M. le Dr De Jonghe, professeur à l'Athénée royal de Bruges. Composée de dix-sept strophes, l'ode de M. Cracco porte comme en-tête : *Carmen dicatum Illustrissimo ac maxime Reverendo viro* JOANNI BAPTISTÆ MALOVIO, *Episcopo Brugensi desideratissimo*, *festo Consecrationis ejus die*, *Calendis majis*, *Anno Domini MDCCCXLIX* (3). L'ode de M. De Jonghe est plus courte ; elle ne compte que sept strophes.

(1) *La Belgique et le Vatican*, tom. II, Bruxelles 1881, *Introduction*, p. XVIII.

(2) Né à Roulers, en 1791, l'abbé Cracco mourut à Gand, le 5 Mars 1860. Voyez sa notice biographique dans FR. DE POTTER, *Schets eener geschiedenis van de Stad Rousselare*, Rousselare 1875, pp. 291 sv.

(3) In-4, de 2 ff., sorti des presses de Beyaert-Feys, à Courtrai.

La *Bibliographie nationale* (tom. I, Bruxelles 1886, p. 307) ne men-



Nous possédons un exemplaire de ces deux pièces, auxquelles le *Journal historique et littéraire* consacre les lignes suivantes :

« Les lettres ne pouvaient, en cette circonstance, demeurer indifférentes aux joies de la religion, ni la poésie surtout rester muette. Nous avons remarqué deux odes latines, l'une de M. l'abbé Cracco, professeur au collège de Courtrai, et l'autre de M. le doct. de Jonghe, professeur à l'athénée de Bruges. Ces deux pièces, quoique fort différentes l'une de l'autre, ont chacune leur mérite. La première a l'avantage de célébrer, dans des strophes dignes du genre lyrique, les vertus et les grandes qualités du nouvel évêque, d'exprimer noblement les sentimens du clergé et des fidèles, et de peindre en même temps quelques-unes des principales circonstances de cet heureux événement » (1).

Le *Journal historique et littéraire* ajoute un mot sur les nombreux chronogrammes, que vit éclore le sacre de Mgr Malou :

« Parmi les chronogrammes qu'on lisait en cent endroits, dit-il, le meilleur peut-être était celui qui se trouvait à l'entrée du réfectoire au séminaire, en ce qu'il exprimait à la fois, d'une manière simple et naturelle, et les vœux de l'évêque défunt, et sa devise, et celle de son successeur. Le voici :

eXpIrans præsUL, Joannes, InqUIt, *seqUere Me :*
Ingens, aIt Ipse, onUs erIt, seD *In CrUCe saLUs* » (2).

---

tionne pas cette ode parmi les productions de M. Cracco; la liste de celles-ci a besoin d'être complétée par la notice de M. Frans de Potter, où l'on trouve (op. cit., pp. 293, 294, 297) les titres de la plupart des compositions flamandes de notre poète, presque toutes omises par la *Bibliographie nationale.*

(1) Tom. XVI, 1849-50, p. 72.

(2) Id.

Le banquet du sacre fut servi au grand réfectoire du séminaire; le chronogramme cité y demeura en évidence, au-dessus de la double porte d'entrée, jusqu'au sacre de Mgr Faict, en 1864.

Un autre chronogramme, fort beau à notre avis, était celui-ci :

JOANNES BAPTISTA MALOU YPRENSIS,
LOVANII DOCENS, FIT EPISCOPUS BRUGENSIS XIX.

Un dernier détail, de pure curiosité.

Qui n'a ouï parler de nos chansonniers populaires de jadis ? Habitués de nos foires et de nos marchés, ils venaient s'y établir en plein vent, fixaient en terre un poteau, y accrochaient une toile grossièrement peinte, représentant quelque événement récent et saisissant, et debout, une longue baguette à la main, chantaient devant la foule, sur quelque air connu, leurs interminables couplets.

Mgr Malou eut, lui aussi, les honneurs de la chanson ; nous en possédons une, intitulée : *Lofzang over de wyding en instellatie van onzen Zeer Eerw. Bisschop* JOANNES-BAPTISTA MALOU, *gemaekt en gezongen door Bernardus Van Stokkere en zyne Huisvrouw* [1]. La chanson se compose de huit couplets, chacun de douze vers, et qui, pas n'est besoin de l'ajouter, sont de la pure rimaille.

P. 325 (*Ann.* 1902).

Le *Bien public* a reproduit, à notre demande, la correspondance de Mgr Malou avec Dom Pitra, ayant soin de l'enguirlander de quelques détails biographiques, empruntés à notre travail et propres à mettre en relief la haute personnalité de l'illustre prélat. Le vaillant journal en fit

---

[1] In-16, de 4 pp., sans nom d'imprimeur, avec une vignette, figurant la Religion, sur la première page ; la dernière contient la liste des évêques de Bruges, émaillée de curieuses coquilles.

l'objet de deux articles intitulés : *Deux amis*, insérés dans les nos du 20 et du 21 Juin 1903. Ces articles, remarqués et fort goûtés, ramenèrent un instant l'attention sur un évêque de savante et glorieuse mémoire, dont un des membres les plus distingués du Sacré-Collège disait, en apprenant la mort : « Quelle nouvelle épreuve de la Providence! Le Ciel nous reprend ces hommes de doctrine et de caractère au milieu de leur carrière : Balmès, Donoso Cortès, Mgr Malou meurent au moment où nous en avions le plus besoin. Que Dieu protège l'Église et lui suscite de nouveaux défenseurs ! » (1).

P. 333 (*Ann.* 1903).

A consulter encore sur Mgr Malou :

Bon de Trannoy, *Malou et l'organisation des conservateurs vers 1852*, Bruxelles 1903.

Cette étude, qui parut dans *La Revue générale* (nos de Mars et Avril 1903), est une page détachée du livre, que prépare M. le baron de Trannoy sur la vie et l'œuvre de l'illustre homme d'État Jules Malou, frère de l'évêque de Bruges. On trouve à chaque page de cette étude des détails inédits concernant Mgr Malou, détails empruntés à sa correspondance privée, et qui établissent le rôle prépondérant, qu'il a joué. Écoutons M. le baron de Trannoy exposer le but de son étude :

« Les élections de 1847 amenèrent une majorité libérale qu'accrut encore la dissolution de 1848 : la minorité catholique fut réduite à vingt-trois voix ; les libéraux comptèrent quatre-vingt-cinq députés.

« Il sembla un moment que les catholiques dussent renoncer à jamais à reconquérir le pouvoir. Deux éléments essentiels à l'action efficace et féconde, leur faisaient

(1) *Précis historiques*, tom. XIII, Bruxelles 1864, p. 229.

défaut : la presse conservatrice était réduite presqu'à rien ; les catholiques n'avaient pas d'organisation.

« Je m'estimerais heureux aujourd'hui, si je pouvais contribuer pour une modeste part à l'œuvre des historiens à venir, en exposant, d'après des lettres et des documents inédits, le rôle prépondérant rempli par Jules Malou, assisté de son frère Mgr J. B. Malou, évêque de Bruges, dans la réorganisation de la presse conservatrice et dans les premières tentatives d'organisation politique des conservateurs.

« Tel sera le double objet de cette étude » (1).

« Il fallait réorganiser la presse, écrit plus loin M. le baron de Trannoy ; tout le monde en convenait dans le camp conservateur, mais personne ne se décidait à l'action.

« Deux hommes éminents, chacun dans la sphère de leur action, l'un, titulaire d'un important diocèse, l'autre ministre de la veille, Mgr Malou, évêque de Bruges, et son frère Jules Malou, échangeaient sur ce sujet, qui les préoccupait vivement, les réflexions que leur suggérait la situation. De Bruges à Bruxelles s'établissait une correspondance à certaines époques presque quotidienne. J'y ferai de nombreux emprunts et m'attacherai, après avoir exposé, un peu longuement peut-être, la situation de la presse conservatrice avant 1850, à montrer, dans les pages qui suivront, quel fut le rôle de Jules Malou et celui de l'évêque de Bruges dans la réorganisation de la presse conservatrice » (2).

Ces lignes disent assez tout l'intérêt qu'offre la lecture de cette brochure, et l'appoint considérable qu'elle apporte à la biographie de notre grand évêque.

---

(1) Pp. 6, 7.
(2) P. 11.

P. 353, note 4 (*Ann.* 1902). (*S. E. le cardinal Dechamps, archevêque de Malines*).

Cette note doit être complétée. Au mois d'Avril 1904, date à laquelle le supérieur général de la Congrégation du T. S. Rédempteur fit la nomination des recteurs et supérieurs des diverses maisons, la Province de Belgique, dont relèvent les vice-Provinces du Canada, des Antilles et du Congo était composée comme suit :

Province de Belgique. — Neuf couvents : Bruxelles (Saint-Joseph) ; Id., (La Madeleine), Tournai, Liège, Saint-Trond, Mons, Anvers, Roulers, Beauplateau.

Vice-Province du Canada. — Trois couvents : Montréal (Notre-Dame), Id., (Sainte-Anne), Beaupré. — Deux résidences : Brandon (Manitoba), Yorkton (id.).

Vice-Province des Antilles. — Cinq résidences : Antigua, Saint-Thomas, Frederiksted (Sainte-Croix), Christiansted (id.), Roseau (La Dominique).

Vice-Province du Congo. — Trois résidences : Matadi, Tumba, Kionzo.

P. 362 (*Ann.* 1902). (*Mgr van den Branden de Reeth, archevêque titulaire de Tyr*).

Nous y disons que Mgr van den Branden prit le grade de docteur en droit canonique à l'Université grégorienne de Rome ; c'est une erreur, que redresse le digne prélat dans la note suivante, dont il voulut bien nous honorer, et que nous reproduisons à raison de son intérêt :

« C'est par erreur que l'*Annuaire du clergé de l'archevêché de Malines* dit que je suis docteur en droit canon de l'Université grégorienne.

« La faculté de droit canon n'existait pas encore à cette Université (ancien Collège romain) quand j'ai pris mes grades en cette science.

« J'ai passé ma licence en droit canon à la *Romana*

studiorum Universitas, que l'on appelait aussi *La Sapienza.* Après 1870, année de l'invasion de Rome, les ecclésiastiques ne suivaient plus le cours de droit canon à l'Université romaine, devenue l'Université gouvernementale, mais se rendaient aux cours du *Lyceum Pontificii Seminarii Romani*, qui avait la faculté de conférer les grades, comme dans les autres Universités, et c'est là que j'ai passé mon doctorat en droit canon, le 7 Août 1871.

« Plus tard, étant président du Collège belge, j'ai sollicité du S. Père Pie IX, avec d'autres recteurs de Collèges ecclésiastiques, la faculté pour l'Université grégorienne de conférer aussi les grades en droit canon : ce, pour la facilité de nos élèves, qui fréquentent presque tous les cours de philosophie, de théologie et de droit canon à l'Université grégorienne ».

P. 363 (*Ann.* 1902).

Nommé évêque d'Érythrée *i. p. i.*, par bref du 12 Novembre 1879 [1], Mgr van den Branden est donc entré, au mois de Novembre dernier, dans la vingt-cinquième année de son épiscopat. Voulant, à cette

---

[1] Voici en quels termes, les *Acta Sanctæ Sedis* mentionnent la provision de ce siège en faveur de Mgr van den Branden :

« Episcopalis Ecclesia Erythren. sub Achiepiscopo Ephesino in partibus infidelium, vacan. per obitum bo. me. Joannis Jacovacci, ultimi illius Episcopi, extra romanam curiam defuncti, collata fuit R. P. D. Victori Joanni Josepho Mariæ e Dynastis van den Branden de Reeth, Presbytero Mechliniensi. Qui etiam deputatus fuit in Auxiliarem Eminentissimi ac Reverendissimi Domini Victoris Augusti Isidori S. R. E. Presbyteri Cardinalis Dechamps, Archiepiscopi Mechliniensis, ad pontificalia cæteraque pastoralia munia, de ejus consensu ac lubito, illa in civitate et archidiœcesi obeunda. Ex legitimis, catholicis nobilibusque Parentibus Mechliniæ progenitus, tricesimum octavum ætatis suæ annum supergressus est. In facultate juris canonici doctorali laurea donatus, Pontificiæ domus Antistes, ac Sanctitatis Suæ ab intimo cubiculo e numero participantium renunciatus, inter Majores Præsidentiæ Abbreviatores supranumerarios, Supremæ Signaturæ Referendarios, atque Censores academiæ liturgicæ Romæ adscitus est ». (Tom. XII, Romæ 1879, pp. 443, 444.)

occasion, récompenser les longs et loyaux services rendus à l'Église par le distingué prélat, S. S. Pie X le nomma, le 23 Décembre 1903, assistant au trône pontifical et comte romain; *in illorum Nobilium numero reponimus*, disent les lettres de Sa Sainteté, *qui utroque parente de comitum genere orti sunt*.

La célébration du jubilé épiscopal de Mgr van den Branden de Reeth est fixée au 19 Septembre 1904. Ce jour-là, Sa Grandeur célébrera, à 11 heures, en l'église métropolitaine de Saint-Rombaut, une Messe pontificale d'action de grâces, à l'issue de laquelle le vénérable jubilaire donnera, par faveur spéciale de S. S. Pie X, la Bénédiction apostolique, avec indulgence plénière pour tous les fidèles, qui, s'étant approchés des sacrements, assisteront à la dite Messe (1).

---

(1) Nous apprenons à l'instant que cette solennité a été contremandée, par suite de la mort de Mlle Marie-Henriette van den Branden de Reeth, sœur de Mgr l'archevêque de Tyr, décédée à sa campagne de Reeth, le 8 Septembre 1904.

A ce propos, nous lisons dans *Le Bien public*, n° du 14 Septembre :

« On nous écrit de Malines :

« Par suite du décès de la sœur de Mgr van den Branden de Reeth, la fête jubilaire de son frère, Mgr l'archevêque de Tyr, n'aura pas lieu le lundi, 19 septembre, à Malines. Elle est remise à une date à fixer ultérieurement.

« La fête projetée par les prêtres du cours de théologie de 1864, anciens condisciples du prélat, est remise au mercredi, 12 octobre. A 11 heures, messe pontificale en la basilique du Sacré-Cœur à Berchem lez-Anvers. A l'issue de la solennité, réunion au Cercle militaire, dirigé par Mgr Solvyns, où les 23 survivants du cours susdit offriront à leur ancien condisciple Mgr van den Branden, comme souvenir jubilaire, avec un *Carmen jubilare*, pièce de poésie par un latiniste des plus distingués, M. Gouffaux, curé de Woluwe St-Étienne, la Vie de N. S. J. C. par Tissot, en 2 volumes in-4°, reliure de luxe portant une dédicace en style lapidaire.

« La date des fêtes de Malines n'est pas encore fixée. J'ai eu le plaisir d'avoir sous les yeux le *Carmen jubilare*. C'est une pièce qui mérite à tous égards les honneurs de l'impression et dont les amis des lettres latines — il en est encore, surtout dans les rangs du clergé — apprécieront toute la valeur. »

Le chapitre métropolitain n'a point voulu attendre jusqu'au 19 Septembre, pour offrir ses félicitations à son révérendissime doyen. Par une attention délicate, MM. les chanoines de Saint-Rombaut choisirent à cet effet le 21 Juillet, fête de S. Victor, patron de l'auguste prélat. Mgr l'archidiacre Jacops se fit, en termes éloquents, l'interprète de ses collègues, et offrit, en leur nom, au digne jubilaire un Canon de Messe pontificale, splendidement relié, portant en première page cette dédicace : *Illustrissimo ac Reverendissimo Domino | Domino Victori Mariæ | Comiti van den Branden de Reeth, | Archiepiscopo titulari Tyrio | Solio pontificio adsistenti | Capituli metropolitani Mechliniensis | Decano dignissimo | Anno vicesimo quinto | Consecrationis suæ episcopalis | Fauste, feliciter jubilanti | Canonem hunc | ad Pontificalia peragenda Solemnia | Congratulantes offerebant Capitulares | XII Kalendas Sextiles | MCMIV* (1).

P. 364, note 1 (*Ann.* 1902).

Nous avons dit qu'une gravure du beau livre de Mgr Fallize : *Une tournée pastorale en Norvège*, représente l'antique et magnifique cathédrale de Trondhjem, restaurée à grands frais par le Gouvernement. En 1896, époque de la publication de ce travail, il ne manquait plus à l'église que la flèche ; celle-ci est achevée depuis quelques mois, et *Les Missions catholiques*, au cours de l'article de Mgr Fallize : *En Hiver*, ont donné une vue complète de la basilique, d'après un dessin envoyé par le zélé prélat (2).

P. 365 (*Ann.* 1902).

Le *Bien public* a inséré dans son n° du 6 Juillet 1904, l'articulet suivant où il est question d'Olaf Engelbertson, dernier archevêque catholique de Trondhjem :

(1) Voyez *La Voix de Malines*, n° du 24 Juillet 1904, p. 3.
(2) Tom. XXXV, Lyon 1903, p. 583.

« En parlant, dans un de nos derniers numéros, de la situation du catholicisme en Norvège, nous aûrions dû rappeler un fait qui intéresse la Belgique. En 1537, sous la persécution du roi de Danemark Christian III, l'archevêque catholique de Trondhjem, Olaf Engelbertson, président du Rigsraad norvégien, apprenant qu'une flotte et une armée étaient envoyées à Trondhjem, s'embarqua le 1r Avril pour les Pays-Bas, dans l'espoir d'y obtenir du secours. Mais il mourut à Lierre, le 6 Février 1538. Ainsi le dernier archevêque catholique de Trondhjem, primat de la Norvège, se trouve, selon toute probabilité, inhumé dans l'église de la petite ville flamande. Il serait souhaitable qu'une pierre commémorative y rappelât le souvenir du vénérable archevêque ».

P. 366 (*Ann.* 1902). (*Mgr Du Roussaux, évêque de Tournai*).

Mgr Du Roussaux prit part aux fêtes du bienheureux Charles-le-Bon, le 24 Août 1884 ; il assista à la procession du Saint-Sang, le 5 Mai 1890.

P. 89. (*Ann.* 1903). (*S. E. le cardinal Goossens, archevêque de Malines*).

S. E. le cardinal Goossens célébra, le 24 Mars 1904, dans l'église métropolitaine de Saint-Rombaut, le vingtième anniversaire de sa promotion à la dignité archiépiscopale. C'est au consistoire secret du 24 Mars 1884, que Mgr Goossens fut transféré, par S. S. Léon XIII, du siège de Namur au siège métropolitain de Malines (1).

P. 101. (*Ann.* 1903). (*Mgr Decrolière, évêque de Namur*).

Voyez, sur le sacre de Mgr Decrolière, la *Semaine religieuse du Diocèse de Namur*, n° du 6 Août 1892, pp. 2 sv., et *Le Bien public*, n° du 2 Août id. Le texte des toasts prononcés au banquet, qui suivit la cérémonie du

(1) *Le Bien public*, n° du 23 Mars 1904.

sacre, figure dans la *Semaine religieuse* précitée, nº du 13 Août id., pp. 18 sv. Dans son nº du 6 Août id., le *Bien public* a reproduit le beau toast de Mgr Decrolière.

On trouve quelques détails biographiques sur Mgr Decrolière dans *Le Bien public*, nº du 1 Avril 1892, *Le Patriote*, même nº, et *Le Patriote illustré*, nº du 10 Avril 1892 ; ce numéro contient un beau portrait du nouvel évêque, reproduit par *De Vlaming*, dans son nº du 7 Août 1892.

P. 103, note 2. (*Ann.* 1903). (*Mgr Van der Stappen, évêque titulaire de Jaffa, auxiliaire de Malines*).

Mgr Van der Stappen vient de publier une nouvelle édition de son *Tractatus de Officio divino seu de Horis canonicis*. La *Revue bibliographique belge* (1) et le *Bien public* (2) parlent avec éloges de la révision de cet important traité. Le *Bien public* termine son compte rendu par ces lignes, auxquelles tout le monde souscrira :

« Il (Mgr Van der Stappen) s'est donné la mission bien consolante d'initier les aspirants au sacerdoce à la célébration de la sainte Messe, à la récitation de l'office divin, à l'administration des sacrements, aux cérémonies de l'Église ; ses manuels forment un vrai code de liturgie. C'est à Monseigneur Van der Stappen que les séminaristes de Malines et bien d'autres lévites doivent leur éducation liturgique, et, s'inspirant de sa devise, disent à l'entrée du sanctuaire : *Gressus meos dirige* ».

Les ouvrages de Mgr Van der Stappen viennent de recevoir une éclatante consécration, qui mettra le sceau à la haute réputation liturgique du révérendissime auteur. Sa Sainteté Pie X l'a honoré d'un bref extrêmement

(1) Tom. XVI, Bruxelles 1904, pp. 52,53.
(2) Nº du 29 Décembre 1903.

élogieux. C'est le secrétaire d'État, Mgr Merry del Val, qui a transmis la pièce à Sa Grandeur, en l'accompagnant des paroles les plus aimables. Ce bref, qui sort de la gamme, d'ordinaire assez banale, des documents de l'espèce, est daté du 14 Mars 1904. Le *Bien public* a eu soin de l'insérer dans son n° du 31 Mars id.

P. 108. (*Ann.* 1903). (*Mgr De Brabandere, évêque de Bruges*).

Comme prélat domestique de S. S. Léon XIII, Mgr De Brabandere portait de gueules à la nacelle d'argent, avec la devise : *Candide et pacifice* ; celle-ci empruntée aux armoiries de sa parente, dame Marie-Thérèse De Brabandere, abbesse de Spermaille, dont nous parlons à la p. 105, note 2. (*Ann.* 1903). Le prélat changea de blason et de devise, en montant sur le trône épiscopal ; il prit pour armoiries un écu d'azur, à l'ancre ancienne d'argent, au chef d'or chargé du chrisme divin de gueules, encerclé d'une couronne de laurier de sinople. Devise : *In te confido.*

P. 126, note 2 (*Ann.* 1903).

Par décret de la S. Congrégation de la Propagande, en date du 3 Août 1904, S. S. Pie X a érigé en préfecture apostolique, détachée du Congo belge ou indépendant, la mission de Stanley-Falls, desservie par la Congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur, de Saint-Quentin [1]. Cette érection porte au nombre de quatre les préfectures apostoliques de l'État indépendant du Congo, savoir : celles du Haut-Kassaï, du Kwango, de l'Ouellé et de Stanley-Falls ; ces préfectures se partagent, avec les vicariats apostoliques du Congo belge et du Haut-Congo belge, le soin d'évangéliser ces immenses pays.

---

[1] Voyez *Les Missions catholiques,* tom. XXXVI, Lyon 1904, p. 388 (n° du 12 Août) et *Le Bien public,* n° du 21 Août 1904.

P. 127. note 2 (*Ann.* 1903). (*Mgr Roelens, évêque titulaire de Djerba, vicaire apostolique du Haut-Congo belge.*)

Le *Rapport de la Mission du Haut-Congo, Juin 1902* à *Juin 1903*, forme un élégant imprimé de 15 pages, sorti des presses de Van Os-De Wolf, imprimeur du *Bulletin mensuel des Missions des Pères Blancs*, à Anvers. Il est orné de planches, parmi lesquelles diverses vues de l'église en construction de Baudouinville, les résidences des missionnaires à Baudouinville, à Mpala, à Lusaka, etc.

P. 130, note 1 (*Ann.* 1903). (*Mgr Van Ronslé, évêque titulaire de Thymbrium, vicaire apostolique du Congo belge.*)

Mgr Van Ronslé s'est rembarqué à Anvers, sur l'*Anversville*, en destination du Congo, le 2 Juin 1904; il était accompagné de plusieurs missionnaires et religieuses (1).

Le courageux prélat avait profité de ses quelques mois de séjour au pays pour faire un chaleureux appel à ses compatriotes, en vue de « l'érection à Boma-capitale, sous le vocable de Notre-Dame du Congo, d'une église assez vaste et assez belle pour répondre désormais à tous les besoins du culte, proclamer bien haut dans ces régions lointaines la grandeur du catholicisme et la gloire de la Mère de Dieu; attester enfin à jamais, avec la piété des Belges, la juste confiance que mettait en eux l'immortel Léon XIII » (2).

---

(1) *Le Bien public*, nos des 8 et 22 Mai et du 3 Juin 1904.

(2) Ce sont les termes mêmes de la lettre de Mgr Van Ronslé aux catholiques belges, datée du 9 Mars 1904. Pour comprendre les dernières lignes, il faut savoir — nous empruntons ce détail à la circulaire de Mgr l'évêque de Thymbrium, — que, « par son Bref en date du 21 Juillet 1891, N. S. Père le Pape Léon XIII, exauçant une pieuse supplique signée par nos compatriotes, promoteurs de la propagation de la Foi au Congo belge, a proclamé la Très Sainte Vierge Patronne de l'État Indépendant et exprimé l'espoir *qu'il s'y élèverait bientôt un temple digne de la piété des Belges, digne aussi par sa grandeur et sa majesté de l'auguste Patronne du Congo.* »

L'église projetée aura cinquante mètres de long sur vingt de large; les travaux comportent un devis d'au moins 300,000 fr.

P. 177 (*Ann.* 1903). (*Mgr Goethals, archevêque de Calcutta.*)

Nous lisons dans *La Patrie*, n° du 21 Juillet 1904 :

« Le 4 Juillet, jour anniversaire de la mort du regretté archevêque de Calcutta, Mgr le comte Paul Goethals, a été célébrée, en l'église cathédrale de Calcutta, une messe solennelle, suivie des absoutes traditionnelles sur la tombe du défunt prélat, située au centre du sanctuaire. Puis a eu lieu une touchante cérémonie de pieux hommage à la mémoire de l'ancien archevêque de Calcutta.

« On sait qu'au lendemain du décès du prélat, et grâce à l'initiative d'un des meilleurs amis de Mgr Goethals, M. J. F. Woodroffe, un comité s'était formé pour rechercher la manière la plus adéquate de commémorer les nombreuses œuvres utilitaires, qui avaient valu au regretté archevêque plus d'un titre à la gratitude de ses ouailles, en même temps que l'estime d'un grand nombre d'étrangers à notre religion.

« Il avait été décidé notamment de placer une plaquette commémorative dans la cathédrale et de faire appel à la générosité publique pour la construction du *Goethals Memorial Orphanage*, un orphelinat érigé à Kurseong à la mémoire de Mgr Goethals. C'est cette plaquette commémorative qui a été inaugurée le 4 Juillet en la cathédrale de Calcutta. Elle consiste en une vaste plaque de marbre aux armoiries du défunt archevêque, portant une modeste inscription, qui ne rappelle que les dates et que rehausse particulièrement le médaillon très ressemblant de Mgr Goethals, œuvre de MM. Havell.

« Le monument a été exécuté par la firme Swacies et C°, excepté le médaillon dont le moule a été taillé en marbre

en Italie. M. Havell, directeur de l'École des Beaux-Arts, s'était gracieusement chargé de diriger le travail qui devait être exécuté sur place.

« C'est le colonel G. M. Porter qui, en termes touchants, a remis le monument au R. P. Alfred Neut, vicaire de la cathédrale, au milieu d'une assistance émue au souvenir des grandes vertus du défunt prélat » (1).

---

(1) Le *Bien public* a repris cet article dans son n° du 22 Juillet 1904.

TABLEAU SYNOPTIQUE

des Sacres épiscopaux en Belgique,

AU XIX[e] SIÈCLE.

PREMIÈRE SÉRIE.

PRÉLATS SACRÉS PAR LES ARCHEVÊQUES DE MALINES.

Prélats sacrés.	Lieu du sacre.	Date du sacre.	Évêques assistants.
	I. Engelbert STERCKX. (1832-1867.)		
1. François-René Boussen, évêque de Ptolemaïde *i. p. i.*, auxiliaire de Mgr Van de Velde, évêque de Gand.	Bruges. Cathédrale de S. Sauveur.	27 Janvier 1833.	Jean-Joseph Delplancq, évêque de Tournai, et Jean-François Van de Velde, évêque de Gand.
2. Jean-Arnold Barrett, évêque de Namur.	Namur. Cathédrale de S. Aubain.	16 Juin 1833.	Jean-Joseph Delplancq, évêque de Tournai, et Corneille-Richard Van Bommel, évêque de Liège.
3. Gaspar-Joseph Labis, évêque de Tournai.	Tournai. Cathédrale de Notre-Dame.	10 Mai 1835.	Corneille-Richard Van Bommel, évêque de Liège, et François-René Boussen, évêque de Bruges.
4. Nicolas-Joseph Dehesselle, évêque de Namur.	Namur. Cathédrale de S. Aubain.	13 Mars 1836.	Corneille-Richard Van Bommel, évêque de Liège, et Gaspar-Joseph Labis, évêque de Tournai.
5. Louis-Joseph Delebecque, évêque de Gand.	Gand. Cathédrale de S. Bavon.	4 Novembre 1838.	Corneille-Richard Van Bommel, évêque de Liège, et François-René Boussen, évêque de Bruges.
6. Raphaël Fornari, archevêque de Nicée *i. p. i.*, internonce apostolique en Belgique.	Malines. Métropole de S. Rombaut.	3 Avril 1842.	Corneille-Richard Van Bommel, évêque de Liège, et François-René Boussen, évêque de Bruges.

Prélats sacrés.	Lieu du sacre.	Date du sacre.	Évêques assistants.
7. Jean-Baptiste MALOU, évêque de Bruges.	Bruges. Cathédrale de S. Sauveur.	1 Mai 1849.	Corneille-Richard Van Bommel, évêque de Liège, et Gaspar-Joseph Labis, évêque de Tournai.
8. Théodore-Alexis-Joseph DE MONTPELLIER, évêque de Liège.	Liège. Cathédrale de S. Paul.	7 Novembre 1852.	Nicolas-Joseph Dehesselle, évêque de Namur, et Jean-Baptiste Malou, évêque de Bruges.
9. Jean-Joseph FAICT, évêque de Bruges.	Bruges. Cathédrale de S. Sauveur.	18 Octobre 1864.	Gaspar-Joseph Labis, évêque de Tournai, et Nicolas-Joseph Dehesselle, évêque de Namur.
10. Auguste VAN HEULE, de la Compagnie de Jésus, archevêque d'Amida *i. p. i.*, vicaire apostolique du Bengale occidental.	Anvers. Chapelle de l'Institut S. Ignace.	28 Octobre 1864.	Nicolas-Joseph Dehesselle, évêque de Namur, et Jean-Joseph Faict, évêque de Bruges.
11. Henri-François BRACQ, évêque de Gand.	Gand. Cathédrale de S. Bavon.	1 Mai 1865.	Théodore-Alexis de Montpellier, évêque de Liège, et Jean-Joseph Faict, évêque de Bruges.

II. VICTOR-AUGUSTE-ISIDORE DECHAMPS.

(1867-1883.)

Prélats sacrés.	Lieu du sacre.	Date du sacre.	Évêques assistants.
1. Théodore-Joseph GRAVEZ, évêque de Namur.	Namur. Cathédrale de S. Aubain.	2 Février 1868.	Théodore-Alexis de Montpellier, évêque de Liège, et Jean-Joseph Faict, évêque de Bruges.
2. Charles-André ANTHONIS, évêque de Constance *i. p. i.*, auxiliaire de Mgr Dechamps, archevêque de Malines.	Malines. Chapelle du grand séminaire.	3 Mai 1868.	Théodore-Alexis de Montpellier, évêque de Liège, et Henri-François Bracq, évêque de Gand.
3. Victor-Jean-Joseph-Marie baron VAN DEN BRANDEN DE REETH, évêque d'Érythrée *i. p. i.*, auxiliaire de S. E. le cardinal Dechamps, archevêque de Malines.	Malines. Chapelle de l'Archevêché.	7 Décembre 1879.	Victor-Joseph Doutreloux, évêque de Gerrum *i. p. i.*, coadjuteur de Mgr de Montpellier, évêque de Liège, et Gustave-Léonard De Battice, évêque de Pella *i. p. i.*, coadjuteur de Mgr Bracq, évêque de Gand.
4. Isidore-Joseph DU ROUSSAUX, évêque d'Euménie *i. p. i.*, administrateur apostolique du diocèse de Tournai.	Malines. Chapelle du petit séminaire.	14 Mars 1880.	Gustave-Léonard De Battice, évêque de Pella *i. p. i.*, coadjuteur de Mgr Bracq, évêque de Gand, et Victor-Jean-Joseph-Marie van den Branden de Reeth, évêque d'Érythrée *i. p. i.*, auxiliaire de S. E. le cardinal Dechamps, archevêque de Malines.

III. Pierre-Lambert GOOSSENS.

(1884-....)

Prélats sacrés.	Lieu du sacre.	Date du sacre.	Évêques assistants.
1. Édouard-Joseph Bélin, évêque de Namur.	Namur. Cathédrale de S. Aubain.	15 Avril 1884.	Victor-Joseph Doutreloux, évêque de Liège, et Isidore-Joseph Du Roussaux, évêque de Tournai.
2. Henri-Charles-Camille Lambrecht, évêque titulaire de Gerra, coadjuteur, avec droit de future succession, de Mgr Bracq, évêque de Gand.	Malines. Chapelle de l'Archevêché.	4 Avril 1886.	Isidore-Joseph Du Roussaux, évêque de Tournai, et Victor-Jean-Joseph-Marie van den Branden de Reeth, évêque titulaire d'Érythrée, auxiliaire de Mgr Goossens, archevêque de Malines.
3. Louis Couppé, de la Congrégation des Missionnaires du S. Cœur, d'Issoudun, évêque titulaire de Léro, vicaire apostolique de la Nouvelle-Poméranie.	Borgerhout-Anvers. Chapelle des Missionnaires du S. Cœur.	5 Octobre 1890.	Jean-Joseph Koppes, évêque de Luxembourg, et Hubert-Antoine Fischer, évêque titulaire de Juliopolis, auxiliaire du cardinal Krementz, archevêque de Cologne.
4. Jean-Baptiste Decrolière, évêque de Namur.	Namur. Cathédrale de S. Aubain.	1 Août 1892.	Isidore-Joseph Du Roussaux, évêque de Tournai, et Antoine Stillemans, évêque de Gand.
5. Joseph-François Van der Stappen, évêque titulaire de Jaffa, auxiliaire de S. E. le cardinal Goossens, archevêque de Malines.	Malines. Chapelle du grand séminaire.	16 Juillet 1893.	Antoine Stillemans, évêque de Gand, et Émile-Joseph Pourbaix, évêque titulaire d'Eudociade, auxiliaire de Mgr Du Roussaux, évêque de Tournai.
6. Pierre De Brabandere, évêque de Bruges.	Bruges. Cathédrale de S. Sauveur.	11 Juin 1894.	Antoine Stillemans, évêque de Gand, et Jean-Baptiste Decrolière, évêque de Namur.
7. Joseph Van Reeth, de la Compagnie de Jésus, évêque de Galle (île de Ceylan).	Anvers. Église du collège de Notre-Dame.	19 Mars 1895.	Antoine Stillemans, évêque de Gand, et Joseph-François Van der Stappen, évêque titulaire de Jaffa, auxiliaire de S. E. le cardinal Goossens, archevêque de Malines.
8. Gustave-Joseph Waffelaert, évêque de Bruges.	Bruges. Cathédrale de S. Sauveur.	25 Juillet 1895.	Isidore-Joseph Du Roussaux, évêque de Tournai, et Antoine Stillemans, évêque de Gand.

Prélats sacrés.	Lieu du sacre.	Date du sacre.	Évêques assistants.
9. Victor **Roelens**, de la Société des Pères Blancs, évêque titulaire de Djerba, vicaire apostolique du Haut-Congo belge.	Malines. Chapelle des Pères Blancs.	10 Mai 1896.	Gustave-Joseph Waffelaert, évêque de Bruges, et Léon Livinhac, évêque titulaire de Pacando, supérieur général des Pères Blancs.
10. François-Camille **Van Ronslé**, de la Congrégation du Cœur immaculé de Marie, évêque titulaire de Thymbrium, vicaire apostolique du Congo indépendant ou belge.	Bruxelles. Église des SS. Michel et Gudule.	24 Février 1897.	Antoine Stillemans, évêque de Gand, et Joseph-François Van der Stappen, évêque titulaire de Jaffa, auxiliaire de S. E. le cardinal Goossens, archevêque de Malines.
11. Jérôme-Josse **Van Aertselaer**, de la même Congrégation, évêque titulaire de Zraïa, vicaire apostolique de la Mongolie centrale.	Anderlecht. Église paroissiale de S. Pierre.	24 Juillet 1898.	Victor-Jean-Joseph-Marie van den Branden de Reeth, archevêque titulaire de Tyr, et Gustave-Joseph Waffelaert, évêque de Bruges.
12. Thomas-Louis **Heylen**, de l'ordre de Prémontré, évêque de Namur.	Namur. Cathédrale de S. Aubain.	30 Novembre 1899.	Victor-Joseph Doutreloux, évêque de Liège, et Antoine Stillemans, évêque de Gand.
13. Martin-Hubert **Rutten**, évêque de Liège (1).	Liège. Cathédrale de S. Paul.	6 Janvier 1902.	Gustave-Joseph Waffelaert, évêque de Bruges, et Charles-Gustave Walravens, évêque de Tournai.
14. Philippe **Schelfhaut**, de la Congrégation du T. S. Rédempteur, évêque de Roseau (île de la Dominique) (2).	Bruxelles. Église de S. Joseph, des PP. Rédemptoristes.	16 Mars 1902.	Thomas-Louis Heylen, évêque de Namur, et Joseph-François Van der Stappen, évêque titulaire de Jaffa, auxiliaire de S. E. le cardinal Goossens, archevêque de Malines.

(1) Voyez plus haut, (1903) p. 93.
(2) Id.

SECONDE SÉRIE.

ÉVÊQUES SACRÉS PAR DES PRÉLATS AUTRES QUE LES ARCHEVÊQUES DE MALINES.

Évêques sacrés et prélats consécrateurs.	Lieu du sacre.	Date du sacre.	Évêques assistants.
1. Nicolas-Alexis ONDERNARD, évêque de Namur, sacré par Joseph-Louis-Aloïse VON HOMMER, évêque de Trèves.	Namur. Chapelle de l'Évêché et cathédrale de S. Aubain.	28 Octobre 1828.	Fréderic-Auguste baron de Cuvelier, vicaire capitulaire de Namur, et Lambert-François-Joseph de Hauregard, chanoine titulaire de S. Aubain. (Par dispense pontificale.)
2. Jean-Joseph DELPLANCQ, évêque de Tournai, sacré par Nicolas-Alexis ONDERNARD, évêque de Namur.	Namur. Cathédrale de S. Aubain.	25 Octobre 1829.	Frédéric-Auguste baron de Cuvelier, vicaire général de Mgr Ondernard, et Lambert-François-Joseph de Hauregard, chanoine titulaire de S. Aubain. (Par dispense pontificale.)
3. Jean-François VAN DE VELDE, évêque de Gand, sacré par Jean-Joseph DELPLANCQ, évêque de Tournai.	Gand. Cathédrale de S. Bavon.	8 Novembre 1829.	Ambroise-Charles-Ghislain Goethals et Maximilien-Macaire De Meulenaere, vicaires généraux du nouvel évêque. (Par dispense pontificale.)
4. Corneille-Richard-Antoine VAN BOMMEL, évêque de Liège, sacré par Nicolas-Alexis ONDERNARD, évêque de Namur.	Liège. Cathédrale de S. Paul.	15 Novembre 1829.	Jean-Joseph Delplancq, évêque de Tournai, et Jean-Arnold Barrett, vicaire capitulaire de Liège. (Par dispense pontificale.)
5. Engelbert STERCKX, archevêque de Malines, sacré par Jean-Joseph DELPLANCQ, évêque de Tournai.	Malines. Métropole de S. Rombaut.	8 Avril 1832.	Jean-François Van de Velde, évêque de Gand, et Corneille-Richard-Antoine Van Bommel, évêque de Liège.
6. Jean-Théodore LAURENT, évêque de Chersonèse *i. p. i.*, vicaire apostolique de Hambourg, sacré par Corneille-Richard-Antoine VAN BOMMEL, évêque de Liège.	Liège. Cathédrale de S. Paul.	27 Décembre 1839.	Charles-Joseph-Benoît comte de Mercy-Argenteau, archevêque de Tyr *i. p. i.*, et Nicolas-Joseph Dehesselle, évêque de Namur.

Évêques sacrés et prélats consécrateurs.	Lieu du sacre.	Date du sacre.	Évêques assistants.
7. Walter STEINS, de la Compagnie de Jésus, évêque de Nilopolis *i. p. i.*, vicaire apostolique de Bombay, sacré par Mathieu-Eustache GONELLA, archevêque de Néocésarée *i. p. i.*, nonce apostolique en Belgique.	Bruxelles. Chapelle du collège S. Michel, des PP. Jésuites.	29 Juin 1861.	Jean-Baptiste Malou, évêque de Bruges, et Théodore-Alexis de Montpellier, évêque de Liège.
8. Edmond - Hyacinthe - Théodore - Joseph DUMONT, évêque de Tournai, sacré par Jacques CATTANI, archevêque d'Ancyre *i. p. i.*, nonce apostolique en Belgique.	Tournai. Cathédrale de Notre-Dame.	2 Février 1873.	Théodore-Alexis de Montpellier, évêque de Liège, et Théodore-Joseph Gravez, évêque de Namur.
9. Victor-Joseph DOUTRELOUX, évêque de Gerrum *i. p. i.*, coadjuteur, avec droit de future succession, de Mgr de Montpellier, évêque de Liège, sacré par ce prélat.	Liège. Cathédrale de S. Paul.	1 Août 1875.	Jean - Joseph Faict, évêque de Bruges, et Henri-François Bracq, évêque de Gand.
10. Gustave-Léonard DE BATTICE, évêque de Pella *i. p. i.*, coadjuteur, avec droit de future succession, de Mgr Bracq, évêque de Gand, sacré par ce prélat.	Gand. Chapelle du grand séminaire.	20 Janvier 1878.	Théodore-Alexis de Montpellier, évêque de Liège, et Jean-Joseph Faict, évêque de Bruges.
11. Paul-François-Marie GOETHALS, de la Compagnie de Jésus, archevêque de Hiérapolis *i. p. i.*, vicaire apostolique du Bengale occidental, sacré par Jean-Joseph FAICT, évêque de Bruges.	Courtrai. Église paroissiale de S. Martin.	24 Février 1878.	Théodore-Joseph Gravez, évêque de Namur, et Edmond-Hyacinthe Dumont, évêque de Tournai.
12. Jourdain-Marie-Joseph BALLSIEPER, de l'ordre de S. Benoît, évêque de Thanasie *i. p. i.*, vicaire apostolique du Bengale oriental, sacré par Séraphin VANNUTELLI, archevêque de Nicée *i. p. i.*, nonce apostolique en Belgique.	Termonde. Église des Bénédictins.	12 Mai 1878.	Charles-André Anthonis, évêque de Constance *i. p. i.*, auxiliaire de S. E. le cardinal Dechamps, archevêque de Malines, et Gustave-Léonard De Battice, évêque de Pella *i. p. i.*, coadjuteur de Mgr Bracq, évêque de Gand.

Évêques sacrés et prélats consécrateurs.	Lieu du sacre.	Date du sacre.	Évêques assistants.
13. Pierre-Lambert GOOSSENS, évêque titulaire d'Abdère, coadjuteur, avec droit de future succession, de Mgr Gravez, évêque de Namur, sacré par Jean-Joseph FAICT, évêque de Bruges.	Malines. Église paroissiale de N. D. d'Hanswyck.	24 Juin 1883.	Victor-Joseph Doutreloux, évêque de Liège, et Victor-Jean-Joseph-Marie van den Branden de Reeth, évêque titulaire d'Érythrée, auxiliaire de S. E. le cardinal Dechamps, archevêque de Malines.
14. Antoine STILLEMANS, évêque de Gand, sacré par Joseph FRANCICA-NAVA DI BONTIFÈ, archevêque titulaire d'Héraclée, nonce apostolique en Belgique.	Gand. Cathédrale de S. Bavon.	27 Janvier 1890.	Victor-Joseph Doutreloux, évêque de Liège, et Isidore-Joseph Du Roussaux, évêque de Tournai.
15. Émile-Joseph POURBAIX, évêque titulaire d'Eudociade, auxiliaire de Mgr Du Roussaux, évêque de Tournai, sacré par ce prélat.	Tournai. Chapelle du grand séminaire.	2 Février 1893.	Antoine Stillemans, évêque de Gand, et Jean-Baptiste Decrolière, évêque de Namur.
16. Charles-Gustave WALRAVENS, évêque titulaire de Samosate, auxiliaire de Mgr Du Roussaux, évêque de Tournai, sacré par ce prélat.	Tournai. Chapelle du grand séminaire.	24 Février 1897.	Jean-Baptiste Decrolière, évêque de Namur, et Gustave-Joseph Waffelaert, évêque de Bruges.

LISTE ALPHABÉTIQUE

des Évêques sacrés en Belgique,

AU XIX[e] SIÈCLE.

---

[1] Voyez plus haut, (1903) p. 93.
[2] Id.

TABLE DES MATIÈRES.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE LIII[e] VOLUME DE LA COLLECTION, ANNÉE 1903.

———





